350

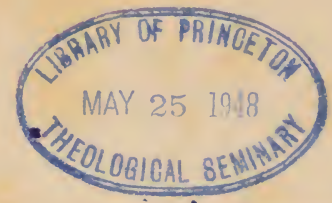

BX 4881.2 .G3 1848
Gasparin, Ag enor, 1810-
1871.
Christianisme et paganisme,
ou. Principes engagbes dan

FRITZ ISCHER
BERN

Digitized by the Internet Archive
in 2014

https://archive.org/details/christianismeetp02gasp

CHRISTIANISME

ET

PAGANISME.

IMPRIMERIE
DE LOUIS-VICTOR ROBERT,
à Genève.

CHRISTIANISME

ET

PAGANISME

OU

PRINCIPES ENGAGÉS

DANS LA CRISE ECCLÉSIASTIQUE DU CANTON DE VAUD.

Dédié au futur Synode général des Églises réformées de France,

PAR LE Cte AGENOR DE GASPARIN.

TOME DEUXIÈME.

« Rendez à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu. » *Jean*, VIII, 36.

GENÈVE,
Mmes Ve BEROUD ET SUS. GUERS,
LIBRAIRES-ÉDITEURS.

PARIS,
LIBRAIRIE DE L.-R. DELAY,
2, Rue Tronchet.

1848

DEUXIÈME PARTIE.

SECONDE QUESTION :

D'après quels principes essentiels l'Eglise libre s'est-elle organisée?

Nous n'avons pu nous occuper de la première question, sans empiéter jusqu'à un certain point sur la seconde. Il nous sera donc permis de la traiter plus brièvement. L'omettre entièrement serait impossible, car s'il est certain que la crise vaudoise n'a pas été provoquée par des vues d'organisation ecclésiastique, mais par la nécessité de défendre le christianisme lui-même, il est certain aussi que, le mouvement une fois accompli, la question d'organisation a pris une importance capitale. Les hommes clairvoyants l'avaient senti dès l'origine, et M. Gaussen l'exprimait en termes saisissants dans la lettre qu'il adressait aux pasteurs démission-

naires le 17 novembre 1845, au nom de la Société évangélique de Genève :

« Vous allez avoir besoin d'une grande mesure de la sagesse qui vient d'en-haut, pour poser les bases de votre établissement, pour comprendre les priviléges comme les besoins de votre situation nouvelle, et pour l'organiser. Dieu vous charge d'édifier un monument probablement séculaire ! Cette pensée vous tiendra dans l'attitude de la prière. L'expérience en effet a prouvé qu'une Eglise porte, dans tout le cours de son existence, les caractères qui marquèrent sa première fondation. Elle prend sa forme à l'heure de sa création ; plus tard, elle n'en change plus. Il y a pour elle, à cette époque, un jour où la matière est en fusion, et où elle se jette au moule par des voies de Providence. Une fois dans le moule, tout est fait pour des siècles, au moins quant à sa constitution, jusqu'à ce que des révolutions puissantes la cassent pour qu'elle soit refondue. Ces jours sont donc très-solennels pour vous, et vous sentirez le besoin de vous y placer plus que jamais sous l'onction d'en-haut. »

Il faut avoir assisté aux délibérations du Synode constituant de Lausanne, pour apprécier la vérité des paroles de M. Gaussen. Oui, ce furent des jours solennels, que ceux où les représentants de trente-trois paroisses libres, prémices de l'œuvre, se rencontrèrent sous le regard du Seigneur et commencèrent leur travail. Quelle diversité de vues ! Que de systèmes ! que de ten-

dances opposées! Parviendraient-ils à se rallier au même plan d'organisation ecclésiastique? Le monde le niait ouvertement. Beaucoup de chrétiens même en doutaient. Mais Celui qui les avait conduits jusque-là, ne devait pas les abandonner. Sa main fut visiblement avec eux pendant ces longs et intéressants débats.

Nous regardons comme un grand privilége d'avoir été appelé à y prendre part. Nous avions été longtemps témoin des mensonges et des cruautés de la discussion politique. Nous avions souvent déploré la passion trop peu charitable qui se glisse au sein des conférences religieuses. Il nous était enfin donné de reconnaître qu'on peut défendre avec persistance, avec vivacité, les opinions les plus contraires, et demeurer dans les termes les plus fraternels.

A Lausanne on a tout dit, et l'affection mutuelle n'a pas été un moment altérée. Il est vrai que nous étions retenus, et par le puissant lien d'une foi commune, et par le sentiment de notre commune responsabilité. L'importance de notre tâche nous tenait abaissés, humiliés, prosternés. Le Synode constituant priait beaucoup, et éprouvait le besoin de demander sans cesse la fidélité dans les grandes choses et la largeur dans les petites, la vérité avec la charité.

Pasteurs et laïques, pauvres et riches, savants et ignorants, comprenaient également la nécessité des concessions réciproques. Aucun n'avait apporté à Lausanne l'esprit sec et dur du sectaire, qui transforme cha-

cune de ses préférences en dogme, qui impose son système, qui se sépare si l'on en retranche une syllabe, qui vous met incessamment le marché à la main, et qui s'isole à force d'étroitesse et d'orgueil.

Entre disciples du même Sauveur, l'union est toujours aisée quand on la veut réellement. Disons plus, la division est toujours un scandale; et nous souhaitions ardemment d'éviter ce scandale, de ne pas donner ce triomphe aux ennemis, de ne pas apporter cette douleur à l'Eglise. Est-il donc si difficile de supporter les faibles, de ralentir la marche afin d'attendre un peu ceux qui avancent moins vite? Les membres du Synode ont agi de la sorte, et aucun ne s'en est repenti. Ils étaient unanimes quant aux dogmes, unanimes quant aux bases fondamentales de l'organisation; ils ont cédé sur les détails.

De tels sacrifices, accomplis non par la faiblesse où l'indifférence, mais par l'obéissance et l'amour, ne tardent jamais à être richement récompensés. Qui dira l'émotion du vote final, quand des larmes jaillirent de tous les yeux, quand la prière d'actions de grâces s'éleva de tous les cœurs, quand toutes les bouches s'ouvrirent pour chanter l'hymne : « Gloire soit au saint Esprit! » quand toutes les fractions de l'assemblée, naguère encore en lutte, se confondirent en une seule et vivante unité! On signait à l'envi une constitution qui révélait, par ses imperfections même, la victoire de l'Esprit Saint sur les cœurs. On savait que Dieu effacerait plus tard

les taches de l'œuvre ; et en attendant, on y admirait l'empreinte visible de sa main, le miracle perpétuel de sa miséricorde, qui avait imposé silence à l'orgueil, à l'irritation, aux préventions, aux tendances systématiques, aux passions égoïstes et dissolvantes.

Nous pourrions relever quelques inexactitudes dans la constitution de l'Eglise libre. Il y aura certainement des esprits chagrins qui n'y sauront voir que cela, et qui jetteront l'eau glacée de leur critique sur les flammes de notre sympathie. Ils diront : telle expression me déplaît; je ne puis adhérer. Il y a un mot de trop; ma conscience m'ordonne de rester à part. Il manque un mot; je suis obligé de protester.

Nous ne saurions agir ainsi. Persuadés que le Seigneur nous a laissé une grande latitude dans les questions d'organisation et ne nous a pas appelés à faire du Nouveau Testament un code ecclésiastique, il nous suffit de trouver dans la constitution de l'Eglise libre les principes essentiels que les siècles précédents avaient compromis et dont il importe aujourd'hui de proclamer le rétablissement. Les principes auxquels nous faisons allusion sont la confession de la vérité, la catholicité, la distinction entre l'Eglise et le monde, la restauration du droit des troupeaux naguère absorbé par les pasteurs.

La confession de la vérité avait été supprimée. Or, sans elle, il n'y a pas d'Eglise. Il y a une société, qui peut être partiellement, accidentellement chrétienne,

et qui habituellement ne l'est guère, société qui n'affirme rien qu'elle-même et sa liberté d'examen, société dont la seule déclaration positive est une protestation contre d'autres sociétés religieuses, et dont le seul dogme est une négation.

La catholicité avait disparu. Les frontières politiques brisaient l unité du corps de Christ. Or, sans catholicité, il n'y a pas d'Eglise. Il y a une secte.

La distinction entre l'Eglise et le monde avait été effacée; le peuple de l'Etat était celui de l'Eglise; les chefs de l'Etat gouvernaient l'Eglise. Or, sans distinction entre l'Eglise et le monde, il n'y a pas d'Eglise. Il y a une nation.

Le droit des troupeaux avait été oublié. La notion d'Eglise s'était concentrée dans le corps des ministres. Or, sans restauration du droit des troupeaux, il n'y a pas d'Eglise. Il y a un clergé.

Une constitution qui ferme à la fois ces quatre brèches, qui renverse et l'Eglise-négation, et l'Eglise-secte, et l'Eglise-nation et l'Eglise-clergé ; une constitution qui rompt avec les traditions dominantes, qui sort résolument du sol païen et vient se placer en plein christianisme; une constitution semblable mérite autre chose que des sévérités et des dédains. Elle mérite le suffrage de quiconque sait voir les questions par leur grand côté, et subordonner les misères de la forme aux intérêts permanents du fond.

CHAPITRE I.

L'Eglise confesse la vérité.

L'Eglise vaudoise, depuis la loi de 1839, ne confessait plus la vérité, aucune vérité. La loi civile avait détruit ce que la loi civile avait créé. L'Etat du dix-neuvième siècle avait aboli la confession de foi consacrée par l'Etat du seizième siècle. Rien de plus simple.

Ce qui l'était moins, c'est que des chrétiens consentissent à une situation où l'Eglise n'avait plus aucune doctrine, où elle était purement et simplement ce qu'étaient ses membres, où son enseignement variait avec les tendances diverses de son clergé, où l'Etat seul était investi du droit de régler souverainement sa doctrine, s'il le jugeait convenable !

L'empirisme en matière religieuse, tel était le sys-

tème existant. Le Synode était unanime à le repousser; mais il avait à choisir entre plusieurs modes fort divers de confession : il pouvait reprendre la confession helvétique abolie en 1839; il pouvait voter une confession nouvelle, mais du même caractère théologique, développée, destinée à diriger les docteurs; il pouvait rédiger une confession beaucoup plus courte, accessible à tous, qui fût moins la règle des pasteurs que la profession du peuple; il pouvait enfin écarter les formules humaines et confesser uniquement l'inspiration, l'autorité de la Bible.

Nous l'avouerons sur-le-champ, le dernier mode eût été le nôtre; nous l'avons défendu avec énergie, et nous n'avons pas été isolé. Une voix aussi imposante que la nôtre est faible, s'est élevée dans le même sens. Nous avons soutenu que tout formulaire était faux par cela seul qu'il était incomplet, que la Bible seule était une confession suffisante et vraie. Nous avons montré que les confessions détaillées finissaient toujours par s'interposer entre les fidèles et l'Ecriture, qu'elles formaient ainsi un commencement de tradition dans le sens romain du mot. Nous avons établi que le morcellement du protestantisme tenait essentiellement à ces traditions, et que l'unité n'était possible qu'à la charge d'en revenir à la confession immuable, à la règle infaillible et commune à tous, l'Ecriture. Nous avons insisté principalement sur la réalité et l'efficacité de la confession proposée par nous; confession qui

définit les deux mots *Bible* et *croire;* confession qui n'a rien de commun avec le vague appel à la Bible que font tous les incrédules; confession qui écarte les catholiques par l'exclusion des apocryphes et des traditions, qui écarte les rationalistes par l'inspiration plénière et l'autorité absolue du texte sacré. Nous avons fait voir que notre confession de foi sur la *théopneustie* et la souveraineté des Ecritures serait moins aisément signée par les hétérodoxes qu'aucune autre formule. Nous avons signalé, dans l'histoire de l'Eglise, la coïncidence invariable de l'hérésie et des doctrines relâchées sur l'inspiration.

Nous n'avons pas eu la majorité; nous n'espérions pas l'avoir. Il nous est resté toutefois le sentiment que l'avenir appartenait à nos convictions; que la réaction contre le latitudinarisme expliquait la faveur dont jouissaient encore les formulaires parmi les chrétiens, mais que le jour approchait où la tendance vers l'unité évangélique chercherait à se réaliser dans la grande confession commune, dans la grande confession chrétienne, dans la confession apostolique, la confession de « l'Ecriture entièrement inspirée, » et des hommes de Dieu parlant toujours « par le Saint-Esprit. »

Ce n'est pas le lieu de développer une opinion écartée par le Synode, et d'indiquer les précautions de détail dont elle est entourée, la place qu'elle fait, par exemple, à la confession individuelle et spontanée. Un jour peut-être, si Dieu le permet, nous essaierons,

dans un travail spécial, d'exposer les motifs sérieux, longuement mûris, qui nous déterminent. Contentons-nous de remarquer ici que, sans adopter la confession réduite à la théopneustie, le Synode constituant s'en est rapproché autant que possible.

Il n'a pas rétabli la confession helvétique, et c'est un pas immense. Il s'est contenté d'y voir un monument illustre de la foi évangélique au seizième siècle, un symbole auquel l'Eglise libre est heureuse de se rattacher historiquement. Les hommes qui repoussent le plus résolument les formulaires détaillés et ne veulent d'autre confession que la Bible, œuvre du Saint-Esprit, n'ont jamais refusé aux livres symboliques du seizième siècle le tribut de leur sympathie et de leur respect. Ils ont toujours admiré l'accord merveilleux que Dieu y a mis, et ce qu'ils repoussent comme règle, ils l'acceptent bien volontiers comme témoignage de la foi, à condition que leur foi, à eux, ait aussi le droit de s'exprimer d'une façon spontanée, sans s'emprisonner dans les expressions traditionnelles d'un autre temps.

Le Synode avait encore à choisir entre une confession théologique et une profession populaire. Il n'a pas hésité à adopter la profession populaire, et le second progrès n'est pas moins remarquable que le premier. Une assemblée orthodoxe qui refuse d'abord de s'en référer simplement aux symboles du seizième siècle, ensuite de composer elle-même une confession théolo-

gique, n'est pas faite pour décourager ceux qui aspirent à voir l'Eglise abandonner définitivement les traditions humaines, et ressaisir son unique symbole, symbole aussi clair et plus vrai que tous les extraits systématiques qu'on pourra en tirer, l'Ecriture; l'Ecriture uniformément et complètement inspirée, l'Ecriture ne contenant pas un mot impropre, une expression inexacte.

M. Vinet a écrit la portion de l'exposé des motifs joint au projet de constitution, qui concerne les confessions de foi. Il est permis de croire que les arguments qui y sont admirablement exposés en faveur de la profession populaire et contre la confession théologique, ont exercé sur le Synode une influence déterminante. Ainsi, quoique retenu loin de ses collègues par la maladie qui l'a emporté, M. Vinet a été présent par son œuvre, par sa dernière œuvre, par les belles pages qu'il a consacrées à la question qui nous occupe.

Ne pouvant les citer en entier, nous en donnerons du moins quelques extraits :

« Cette fois-ci, dit l'exposé des motifs, c'est l'Eglise qui parle, le peuple de l'Eglise, le troupeau. Or nous ne devons mettre dans la bouche de l'Eglise que ce qu'elle croit, ce qu'elle sait, ce qu'elle pense. Nous voulons, non pas assurément que chacun de ses membres rencontre dans le symbole de l'Eglise les expressions que, livré à lui-même, il aurait choisies : prétention vaine et absurde; mais que la généralité de ceux qui, en se groupant autour du clergé démissionnaire,

ont déjà implicitement confessé leurs convictions, trouvent dans notre symbole tous les éléments essentiels de la foi dont ils vivent, et puissent le souscrire de bon cœur et joyeusement..... S'il appartient à l'Eglise de confesser sa foi, il faut que la formule de cette confession soit accessible à la plus humble servante, au plus ignorant manœuvre, si d'ailleurs ils sont chrétiens; il faut que chacune des parties dont cette confession se compose trouve un écho dans leur cœur. Tout autre système nous ramène à notre insu, et sans doute contre le vœu de ses défenseurs, à la foi d'autorité, au principe de la tradition, au catholicisme. Ce que nous proposons est une nouveauté, nous l'avouons; mais ce n'est pas la seule.... L'antiquité, dit-on, n'a-t-elle pas ses droits? Le souvenir des ancêtres n'est-il pas respectable? Pouvons-nous répudier leur œuvre? L'antiquité! le propre de cet argument, s'il est bon, c'est d'être toujours meilleur, et cela est effrayant. L'antiquité, si l'on est conséquent, c'est donc l'immutabilité, c'est l'éternité, l'éternité d'une œuvre humaine! Quelle différence y a-t-il dès lors entre la Bible et un formulaire? »

Fidèle aux principes établis dans l'exposé, le projet de constitution ne renfermait qu'une formule très-courte, éminemment populaire et concentrée sur la personne du Sauveur. Le Synode a été moins conséquent; il a adopté la théorie, mais il s'en est un peu écarté dans l'application. Dominé par le souvenir des anciennes confessions, il n'a pas résisté à la tentation

d'énumérer. Au reste, l'énumération est si belle et demeure si simple; elle réunit si bien tous les dogmes fondamentaux autour du vrai centre, Jésus-Christ, qu'il est difficile de ne pas s'unir à la fervente prière d'actions de grâces qui succéda au vote. Vote solennel, vote unanime, qui constatait l'unité dogmatique du Synode et garantissait l'unité dans les choses secondaires! Ce fut un beau moment que celui où tous les membres sans exception, même ceux qui avaient soutenu un autre mode de confession, se levèrent pour faire d'une voix la déclaration suivante :

« L'Eglise libre se rattache, par l'unité de la foi, à l'Eglise apostolique, aux Eglises de tous les temps qui ont professé la doctrine du salut gratuit par le sang de Christ; elle se rattache ainsi aux Eglises évangéliques qui, au seizième siècle, ont exprimé leur foi avec un accord si admirable dans leurs livres symboliques, et en particulier dans la confession de foi helvétique.

« Elle proclame avec elles l'inspiration divine, l'autorité et l'entière suffisance des saintes Ecritures de l'ancien et du nouveau Testament. (Suit le canon.)

« Elle professe la foi en un seul Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, et reconnaît que, dans l'état de chute, de péché et de condamnation de l'homme, il n'y a pour lui qu'un seul moyen de salut, savoir la foi vivante en Jésus-Christ, Dieu manifesté en chair, véritablement Dieu et homme, seul Médiateur entre Dieu et les hommes et Sacrificateur de la nouvelle alliance, mort pour

nos offenses et ressuscité pour notre justification, élevé à la droite de Dieu, d'où il exerce tout pouvoir dans les cieux et sur la terre, d'où il communique aux fidèles et à l'Eglise, par le Saint-Esprit qu'il envoie de la part de son Père, toutes les grâces nécessaires à la régénération et à la pratique des bonnes œuvres, et d'où il reviendra pour ressusciter les morts, pour juger le monde avec justice et pour mettre les siens en possession de la vie éternelle; puissant, en un mot, pour sauver parfaitement tous ceux qui s'approchent de Dieu par Lui.

« Tel est, aux yeux de l'Eglise, le centre et le fondement de la vérité chrétienne. »

CHAPITRE II.

L'Eglise est catholique.

Ayant ainsi fermé la première brèche et replacé la doctrine à la base de l'Eglise, le Synode constituant s'est occupé de fermer la seconde brèche et de rendre à l'Eglise son caractère de catholicité.

Déjà, pourquoi ne pas le reconnaître? Il s'était montré vraiment catholique, en nous admettant dans son sein. Citoyen d'un pays étranger, membre d'une Eglise étrangère, il ne nous avait pas jugé incapable de figurer dans l'Eglise vaudoise et de participer même aux délibérations qui allaient l'organiser. Il y avait là toute une révolution; et nous étions heureux de sentir que, dans notre extrême faiblesse, nous représentions un grand principe. Notre présence au Synode annonçait

que les barrières internationales ne diviseront pas toujours l'Eglise de Christ. Elle annonçait que l'heure était venue où les bourgeois des cieux ne s'informeraient plus des bourgeoisies politiques. Elle était aussi le signe des vives et fraternelles sympathies que l'Eglise libre inspire, en dehors du canton de Vaud.

L'émotion était générale dans le Synode, au moment de voter l'article IV, ainsi conçu : « L'Eglise libre déclare son intention d'entretenir des rapports fraternels, et, s'il y a lieu, de s'unir plus étroitement avec toutes les Eglises qui vivent de la même vie spirituelle et professent la même foi. »

Chacun comprenait qu'une sérieuse pensée de catholicité reposait au fond de la crise vaudoise; que ce qui semblait être un fractionnement, devait se transformer en moyen puissant d'union; qu'en devenant Eglise et cessant d'être secte, les chrétiens qui répudiaient l'établissement officiel avaient la mission de remettre en lumière le dogme trop oublié de l'Eglise universelle, et de tendre la main droite et la main gauche à quiconque, auprès ou au loin, cherche sa foi dans la Bible seule, dans la Bible lue à genoux.

Le Synode n'a pas parlé seulement de *rapports fraternels*. Il a parlé d'*union plus étroite*. Il a osé indiquer le but, le but qui ne sera jamais entièrement atteint avant la venue de Christ, mais dont on peut s'approcher, et qu'il n'est pas permis de perdre de vue. On l'avait perdu de vue; on avait pris son parti du frac-

tionnement. On avait fini par l'aimer en lui-même et pour lui-même! Notre temps verra, sous ce rapport comme sous beaucoup d'autres, l'œuvre imparfaite du seizième siècle se compléter. Il tend à briser les symboles traditionnels; il tend à revendiquer l'indépendance de l'Eglise. Or, la tradition et la dépendance étaient les deux principaux obstacles à l'union. On restait séparé parce qu'on se souvenait de ses pères; on restait séparé parce qu'on obéissait à l'Etat, et que les Etats étaient distincts. L'Eglise libre qui s'affranchissait des symboles de la réforme et qui rétablissait la distinction fondamentale entre les citoyens et les croyants ,était admirablement placée pour proclamer à voix haute une vérité trop longtemps oubliée.

Plusieurs des adresses envoyées aux pasteurs démissionnaires avaient fait allusion à ce côté si vaste et si magnifique de l'œuvre qui lui était réservée. Personne n'en avait parlé d'une manière plus frappante que notre vénérable frère, le docteur Capadose. Voici ce qu'il écrivait aux ministres vaudois, peu de temps après le 12 novembre :

« Je n'ai pas la prétention de supposer que ma voix puisse servir à vous encourager à persévérer dans le bon combat *per angusta ad angusta*, dans lequel vous vous êtes déjà montrés avec tant de dévouement; mais je ne puis vous cacher ce qui remplit mon âme d'une vive espérance et me fait parfois tressaillir d'une sainte joie. En rapprochant les évènements palpitants d'inté-

rèt qui viennent de se passer en Ecosse et chez vous, il me paraît que le Roi s'est levé !..... L'aube d'une belle journée commence à dorer l'horizon de l'Eglise militante. Après de sombres nuits, après de douloureuses langueurs, des rayons du soleil de justice portant la chaleur et la vie, commencent à percer, et l'Eglise d'Ecosse et celle de votre beau canton nous présentent un mouvement d'une vie nouvelle, qui fait vibrer bien des fibres dans le cœur de vos frères de toute langue et de toute nation. Oui, le Roi s'est levé. « Voici le lit de Salomon autour duquel il y a soixante vaillants hommes, des plus vaillants d'Israël, tous maniant l'épée et très-bien dressés à la guerre, ayant chacun son épée sur la cuisse à cause des frayeurs de la nuit. Sortez, filles de Sion, et regardez le roi Salomon. » — La crise actuelle n'appartient pas à l'Eglise d'Ecosse, ni à l'Eglise de la Suisse : non, c'est à l'Eglise de Christ qu'elle appartient. Trop longtemps nous avons été séparés par des monts et des mers ; trop longtemps chaque nation a eu *son* Eglise. L'Esprit de l'Eternel veut nous élever sur un terrain plus haut ; et là, nous planons au-dessus des limites territoriales, nous commençons à devenir *une seule* Eglise. C'est cette catholicité de la foi qui sauve, qui doit être manifestée au monde, en regard d'une catholicité de formes et de cérémonies. Un ébranlement se fait sentir sur toute la surface de la terre, qui palpite à l'approche de grands évènements. Elle est en travail. C'est la mystique femme d'Isaac, dont les

enfants s'entre-poussent dans son ventre ; et allant consulter l'Eternel, elle apprend que deux peuples sortiront de ses entrailles, et que le plus grand sera asservi au moindre. — Hé bien ! Si les jours des grandes douleurs pour cette Eglise vraiment catholique approchent peut-être, nous avons de quoi rendre grâces à notre Dieu, car il nous dit que quand ces choses commenceront à arriver, nous devons regarder en haut et lever nos têtes, parce que notre délivrance approche. Oui, les membres épars se rallient. Les Eglises vont faire place à l'Eglise. »

Le Synode de Lausanne n'a eu garde de se détourner d'une si glorieuse perspective. Il a prévu l'union étroite par l'article IV de la constitution ; il l'a pratiquée par l'article V, où il est dit : « L'Eglise libre admet à participer à tous les actes de son culte, et en particulier à la célébration de la Cène, les membres des autres Eglises qui viendront s'y associer sous leur responsabilité devant Dieu. »

CHAPITRE III.

L'Eglise n'est pas la nation.

L'Eglise s'est donc remise en possession de deux de ses caractères essentiels : la confession de la vérité et la catholicité. A-t-elle également reconquis le troisième? S'est-elle distinguée du monde ; est-elle devenue indépendante ?

Indépendante ! s'écriera-t-on. Quelle question ! L'Eglise est indépendante, puisqu'elle s'est séparée de l'Etat.

Nous n'admettons nullement la synonymie ou l'équivalence. Une Eglise unie à l'Etat sera parfaitement indépendante, si l'Etat n'intervient en rien dans ses doctrines et dans son gouvernement ; si, d'autre part, elle surveille elle-même son recrutement et ne laisse établir

aucune connexité obligée entre la qualité de membre de l'Eglise et celle de membre de l'Etat. Une Eglise séparée, au contraire, peut être parfaitement dépendante, si elle se confond avec la nation et devient le rendez-vous bannal de tous les citoyens.

Une Eglise de multitude, dans le mauvais sens du mot, est une Eglise asservie. Le monde y domine, ou, pour mieux dire, elle est le monde. La volonté du monde s'impose au corps de Christ. Plus elle a l'air libre, et plus son esclavage se manifeste. Le monde nomme ses anciens ; le monde nomme ses pasteurs ; le monde nomme ses synodes ; le monde emprunte son nom pour mieux la perdre. Il se sert d'elle contre elle-même.

Il importe par conséquent, de chercher dans la constitution de l'Eglise libre les preuves de son véritable affranchissement. Après s'être séparée de l'Etat, s'est-elle séparée du monde? Tel est le point essentiel à constater.

Les garanties que nous demandons à sa constitution, les circonstances les lui ont fournies jusqu'ici. Elle a été gardée par ses souffrances et par son impopularité. Une Eglise calomniée et persécutée n'a pour ainsi dire pas besoin de se distinguer du monde ; le monde prend assez soin de se distinguer d'elle. Mais les circonstances peuvent changer ; l'opinion peut avoir ses caprices ; un revirement politique peut entraîner des conséquences, même pour l'Eglise ; il peut arriver que l'établissement

officiel succombe sous le poids de ses propres fautes. Que se passerait-il alors, si l'Eglise libre n'avait posé aucun principe dans sa constitution ; si, se contentant du fait sans remonter plus haut, elle n'avait élevé aucune barrière entre elle et le monde ? Le monde ferait irruption dans son sein ; elle ne s'appartiendrait plus ; les incrédules la dirigeraient. Elle aurait perdu son indépendance. Avec le titre d'Eglise libre, elle se trouverait asservie.

L'Eglise a deux moyens de se maintenir indépendante et distincte : la libre accession et la discipline.

La libre accession, c'est un autre nom du principe chrétien, dont nous avons étudié l'histoire dans la première partie de notre travail. Il semble impossible qu'une Eglise qui se respecte, prétende se recruter autrement que par la détermination spontanée des personnes qui veulent en faire partie. Le baptême des enfants ne change rien à la question. Introduits dans l'Eglise, ils n'en ont pas moins, de l'aveu général, à en devenir vrais membres, par une manifestation personnelle de leur croyance et de leur conversion. La confirmation du baptême n'a pas d'autre but que de rétablir les droits de la libre accession, que le pédobaptisme a l'air de compromettre.

Mais le principe païen est habile. Nous l'avons vu ; il sait prendre tous les déguisements. Grâce à lui, la confirmation du baptême, qui devait assurer à l'Eglise les avantages de la libre accession, a, au contraire, achevé

de les lui enlever. La première communion, fixée à un certain âge, attachée à une instruction catéchistique, est devenue aussi étrangère au sentiment personnel que le baptême des petits enfants. Les fournées successives de catéchumènes s'approchent de la table sacrée; les générations successives déclarent leur résolution de s'attacher à l'Eglise et de servir le Seigneur; cette résolution a une date fixée d'avance. A dix-huit ou vingt ans, on se sent infailliblement pressé de se tourner vers Jésus-Christ, et de faire profession publique de christianisme!

Tant qu'il en sera ainsi, il faudra bien demander à une déclaration autre que celle de la première communion, la preuve des sentiments qui font le membre de l'Eglise. La libre accession, que tant d'Eglises feignent de trouver dans la confirmation du baptême, il faudra la chercher dans un acte moins obligatoire. Dieu veut un peuple de franche volonté. Il n'y a pas de conscription pour son armée sainte; elle ne réclame que des volontaires. Si l'Eglise aspire à être autre chose qu'une école, elle doit être une société de *professants;* ses membres doivent avoir pleine connaissance, pleine conscience de ce qu'ils font.

Outre la libre accession, l'Eglise est armée de la discipline. Comme elle s'abstient de descendre dans les consciences et de juger les déclarations qui lui donnent de nouveaux membres, il arrivera souvent que de faux frères s'introduiront chez elle. L'inquisition la plus sé-

vère ne l'empêcherait pas; l'expérience des dissidents est là pour le prouver. Mais si l'Eglise n'est pas appelée à expulser les inconvertis, elle est tenue d'avertir et, au besoin, d'expulser les pécheurs scandaleux, ceux qui, « se disant frères, » démentent évidemment leur profession par leur vie, et qui sont « fornicateurs, ou avares, ou idolâtres, ou médisants, ou ivrognes, ou ravisseurs. »

Aucune société civile ou religieuse ne peut subsister sans les deux droits dont nous venons de faire mention, le droit de laisser dehors ceux qui refusent de se rattacher à elle, le droit d'exclure ceux qui la déshonorent, la trahissent et la renient; ou quand le premier de ces droits sommeille, c'est à charge de renforcer le second. Ainsi, les grandes sociétés civiles qu'on nomme Etats nient la libre accession et imposent l'adhésion à quiconque naît sur leur territoire; mais, par compensation, leur discipline est singulièrement rigoureuse. A la moindre insubordination, au moindre acte qui attente à leur honneur ou à leur sécurité, elles prennent des mesures décisives « pour retrancher le méchant du milieu d'elles. » Elles le retranchent par la prison, par l'exil, par la mort.

Supposez une société ecclésiastique dépourvue à la fois des garanties que donne la libre accession et de celles que donne la discipline; quel moyen de défense aura-t-elle contre ses ennemis? Installés chez elle, ils y demeurent malgré elle. Ils flétrissent hautement ses

doctrines, et ne cessent pas de lui appartenir! Ils méprisent ses avertissements, et ne cessent pas de lui appartenir! Ils foulent aux pieds ses ordres, et ne cessent pas de lui appartenir! Oui, c'est en vain qu'elle a des conseils d'Eglise, des Synodes; c'est en vain qu'ils prennent des décisions; les membres de l'Eglise refusent d'obéir, et il est absolument impossible de mettre un terme à leur résistance! Une société ainsi désarmée ne mériterait plus le nom de société, surtout de société chrétienne; ce serait une cohue mondaine et anarchique.

La constitution de l'Eglise libre pose le double principe de la libre accession et de la discipline; seulement elle le fait avec prudence, en évitant d'avancer trop vite sur un terrain encore inconnu parce qu'il a été longtemps abandonné. Elle est très-stricte à l'égard des membres actifs de l'Eglise, de ceux qui font partie des assemblées générales. Elle laisse plus de latitude en ce qui concerne les femmes, les mineurs, ceux qui n'exercent aucune influence directe sur le gouvernement ecclésiastique. Voici ses dispositions principales :

Le principe général de l'indépendance de l'Eglise est posé par l'article III :

« L'Eglise libre se consacre entièrement au service et à la gloire de Jésus-Christ, qu'elle reconnaît pour son unique chef, et auquel seul, tout en rendant à César ce qui appartient à César, elle est résolue à prêter

obéissance, comme une fidèle épouse à son époux, et par la force qu'elle attend de lui seul. »

L'Eglise veut donc être distincte du monde; afin d'y parvenir, elle recourt d'abord au système de la libre accession.

L'article V l'établit pour l'ensemble des fidèles. Après avoir considéré l'Eglise libre en tant que portion de l'Eglise universelle, il ajoute :

« En ce qui concerne son organisation intérieure, elle reconnaît pour ses membres et accueille comme tels tous ceux qui, ayant été baptisés et ayant confirmé l'engagement de leur baptême, témoignent leur intention d'en faire partie. »

Nous aurions préféré une expression plus nette et plus forte. Mais, c'est un des points sur lesquels nous avons été heureux de sacrifier nos préférences, dans le but de respecter les scrupules d'une partie de nos collègues. Il a été bien entendu d'ailleurs que l'*intention de faire partie de l'Eglise* devrait se manifester réellement. Elle ne sera pas sous-entendue; elle sera exprimée. On ne traduira pas la fréquentation habituelle de l'Eglise libre et la participation à ses sacrements, en manifestation suffisante de l'intention d'en faire partie, car la constitution entière suppose une classe de simples auditeurs, et cette classe disparaîtrait de nos assemblées, le jour où sa présence y recevrait une telle interprétation. Il faut qu'on puisse assister au culte,

sans faire partie de l'Eglise. Il faut maintenir les trois catégories que le Synode a eues en vue : les membres actifs, les simples membres, les auditeurs. L'Eglise libre a voulu être école à l'égard de la troisième catégorie, société à l'égard des deux autres.

Ajoutons que la constitution a été si loin de vouloir laisser dans le vague la volonté des personnes qui doivent faire partie de l'Eglise, qu'elle a chargé les conseils (article XIII, paragraphe 6) d'inscrire au nombre des membres de l'Eglise les personnes qui ont témoigné l'intention d'en faire partie, et qu'il a parlé (article III *des dispositions transitoires*) des registres où ces personnes seront inscrites et des listes d'après lesquelles on déterminera le nombre des députés au Synode.

Le même système de libre accession est appliqué en termes plus compréhensifs, sinon plus formels, aux membres actifs de l'Eglise, à ceux qui exercent tous les droits de la société religieuse. On ne leur demande pas seulement de témoigner l'intention de faire partie de l'Eglise; on leur demande une adhésion explicite aux doctrines et aux institutions. L'article VII, qui les concerne, est ainsi conçu :

« L'assemblée générale de chaque Eglise se compose de tous les hommes appartenant à cette Eglise, qui sont âgés de vingt-un ans, et qui, après avoir pris connaissance de ses doctrines et de ses institutions, déclarent formellement qu'ils y adhèrent. »

Quant à la discipline, l'article XXXI laisse à chaque

Eglise le soin d'en fixer l'étendue à l'égard des simples membres. « Si tous les moyens de persuasion, dit-il, échouent devant l'obstination d'un pécheur scandaleux, le conseil d'Eglise, après avoir consulté la parole de Dieu, suivra la marche qui lui semblera tracée par elle. »

Elle est plus clairement définie à l'égard des membres actifs. « Le conseil d'Eglise, « dit l'article XXXII, » peut exclure de l'assemblée générale un membre qui aurait donné lieu à cette mesure par des actes ou par des discours scandaleux. »

Qu'il nous soit permis de signaler l'importance extrême de l'exemple donné par l'Eglise libre vaudoise. Non contente de se distinguer de l'Etat, elle s'est distinguée du monde. La voilà véritablement affranchie. Or, il n'y a pas de question plus grave et moins connue au sein de nos Eglises protestantes, que celle de l'affranchissement.

Elle mûrit avec une rapidité merveilleuse; sa solution approche à pas de géant; le grand effort de notre temps semble devoir porter sur ce point, et certes ce ne sera pas peu de chose que de restaurer complètement le principe chrétien dans l'Eglise chrétienne; une telle œuvre suffira bien à la gloire du dix-neuvième siècle. Mais, nous avançons en aveugles. Tâchons donc de profiter des avertissements que nous donnent les évènements d'Ecosse et de Suisse. Rendons-nous compte du but à atteindre et du chemin parcouru.

Grâce au Seigneur, nous sommes déjà loin du seizième siècle. Alors la confusion, et par conséquent la servitude, étaient partout. Nous avons vu l'Angleterre remettre le gouvernement de l'Eglise aux mains du parlement et du roi. Nous avons vu la Suisse règler l'Eglise par l'autorisé des conseils. « Le magistrat s'est fait pape » s'écriait Calvin. Et en effet, c'était la diète d'Arosen qui réformait l'Eglise de Suède, sur la proposition de Gustave Wasa; c'était la diète d'Odensée qui réformait l'Eglise danoise, sur la proposition de Christiern et de Frédéric; c'étaient les Etats des sept provinces qui organisaient l'Eglise hollandaise à la demande de Guillaume le Taciturne. Qu'établissaient en Allemagne le traité de Passau, les édits d'Augsbourg, même la paix de Westphalie? Des *religions territoriales*, soumises aux princes uniformément investis du *droit de réformation*. Il fallait visiter une Eglise persécutée, pour y retrouver la vraie notion d'indépendance, la distinction entre l'Eglise et le monde. Les huguenots français, décimés par le fer et le feu, avaient une discipline exercée par l'Eglise; ils avaient une confession de foi dont l'article XXXI repoussait toute immixtion du pouvoir civil et proclamait Jésus-Christ seule tête, seul souverain, seul évêque.

Encore ne faut-il pas s'abuser sur la portée de semblables déclarations. Vis-à-vis d'un Etat persécuteur, les huguenots parlaient ainsi. Sortis de France, maîtres à leur tour, ils en revenaient à la notion de l'*Etat chré-*

tien. Réfugiés à Genève, ils trouvaient bon que l'Etat prît la défense de leur doctrine. Réfugiés en Amérique, ils se hâtaient de confondre l'Eglise et la nation. Oui, l'Eglise-nation a été la forme universelle des Etats-Unis à leur naissance. Ses victimes quittaient en hâte les rivages ensanglantés de la France et de l'Angleterre; ils abordaient en Pensylvanie, en Virginie, à New-York; et aussitôt ils se hâtaient d'établir eux-mêmes la confusion dont ils avaient tant souffert!

On ne peut lire l'histoire du seizième, du dix-septième, du dix-huitième siècle, sans admirer les conquêtes de notre temps. Ce qui reste à faire est immense sans doute; mais ce qui est déjà fait ne l'est pas moins. Voyez les princes, les électeurs allemands décider, sur l'avis de leurs théologiens, les questions de dogme et de discipline; voyez les conseils des Villes libres transformés en synodes; et dites-nous si de tels scandales seraient encore possibles aujourd'hui.

Quand on essaie de revenir ouvertement aux traditions d'autrefois, on soulève des résistances invincibles; on fait jaillir les Eglises libres du sol. Le père du roi de Prusse actuel sera probablement le dernier prince protestant qui aura résolument porté la main sur le spirituel, et qui n'aura pas eu à s'en repentir. L'Allemagne elle-même, si retardée sur ce point, ne supporterait plus aujourd'hui une telle entreprise, fût-elle aussi utile et aussi simple en fait que l'était la réunion des deux Eglises évangéliques.

L'autorité des princes en matière ecclésiastique est fort ébranlée; l'autorité des nations aura son tour. Avouons cependant qu'elle est encore debout. Le principe païen n'a pas de forme plus séduisante que celle des nationalités religieuses. L'Etat chrétien, l'Etat catholique, l'Etat protestant, l'Etat grec, voilà l'idée qui persiste universellement, et qui est très-chère surtout à ceux qui ne sont ni chrétiens, ni catholiques, ni protestants, ni grecs.

Qui dira ce qu'il y a d'incrédulité foncière dans le *Deutschthum* des amis des lumières qui rêvent l'unité religieuse de l'Allemagne, dans l'*hellénisme* des philorthodoxes qui défendent l'unité religieuse de la Grèce? C'est pourtant à des tendances de cette nature qu'on offre chaque année le sacrifice solennel d'une conscience de prince ou de princesse! Quel spectacle! La nation ayant un culte, l'âme de ses souverains lui est inféodée; et quand un étranger entre dans la famille régnante, il doit adopter la même foi! On lui accorde un délai; et quand le délai expire, la conversion est faite. Telle princesse sera catholique, si tel mariage se conclut; mais si la négociation échoue, on se tournera ailleurs, et elle sera grecque! Quelquefois on se contente des enfants. Quelquefois on laisse au nouveau venu sa croyance, à condition qu'il viendra de temps en temps rendre hommage, dans les temples nationaux, à la croyance de la nation. Et ces négations éclatantes de toute croyance, de toute conscience, et ces

professions publiques d'indifférence, et ces scandales donnés de haut, resteraient sans influence sur les populations ! et elles ne comprendraient pas ce qu'on se donne la peine de leur enseigner ainsi ! On est bien placé, en vérité, pour se plaindre ensuite de l'incrédulité du peuple ! On a bien le droit de gourmander ses vices, après avoir travaillé à le démoraliser, après avoir perverti en lui les notions élémentaires de conscience et de probité !

Les nationalités religieuses sont exigeantes. Il y a des pays où l'on ne peut se marier qu'à l'Eglise et à charge de communier ! Il y en a où des gendarmes portent de force au baptême l'enfant que son père baptiste se refuse à y présenter ! Il y en a où l'on ne peut changer de religion sans perdre ses droits de citoyens !

De telles indignités deviennent plus rares chaque jour, au moins chez les nations protestantes; cependant il en reste de honteuses traces. L'Angleterre et l'Allemagne hésitent encore à relever les juifs de leur incapacité politique. La Suède et le Danemark punissent le prosélytisme comme un crime. Mais ces vestiges d'intolérance qui flétrissent quelques codes protestants, vont disparaître sous les efforts indignés des protestants du monde entier. Ce sont eux déjà qui, en Angleterre, ont eu l'honneur de combattre et de renverser l'édifice vermoulu des lois rendues contre les catholiques. La vraie Angleterre évangélique, celle que les princes n'ont pas convertie, a doté ses grands adversaires, les papistes,

de la liberté de conscience qu'on lui avait si longtemps contestée à elle-même ; elle achèvera son œuvre, et partout, s'il plaît au Seigneur, nous désavouerons, nous accablerons ceux qui comprennent assez peu notre cause pour la confier à la garde du bras séculier, qui estiment assez peu le principe chrétien pour maintenir la notion d'Etat chrétien, qui honorent assez peu le protestantisme pour ne pas réclamer les droits de ses ennemis.

Il y aura encore bien des oscillations. Nous verrons encore des rois, des reines, des diètes, des sénats ordonner des prières et décréter des jours de jeûne et d'humiliation. Nous verrons peut-être le principe païen regagner sur l'école ce qu'il perdra quant à l'Eglise. L'Etat, renonçant à être évêque, cherchera à se faire instituteur, et beaucoup de chrétiens aveuglés oublieront que l'école complète l'Eglise ; beaucoup ne revendiqueront au nom de l'Eglise que la faculté de prêcher une heure le dimanche et de donner des *cours de religion*. L'éducation nationale est un redoutable ennemi, dont nous ne nous défions pas assez, et qui avance sans cesse, et qui menace de nous reprendre indirectement le terrain que nous aurons conquis par de longs combats.

Cependant, si nous risquons de rétrograder, il est certain que nous avançons. Qui voudrait en douter, après avoir jeté les yeux sur l'Allemagne et principalement sur la Prusse ?

La Prusse a une importance particulière. Elle a été

plus engagée qu'aucun pays dans le système de la nationalité religieuse; elle a le culte des traditions; elle cultive avec amour la théorie historique, et son histoire est l'histoire de la confusion des deux sphères; ses politiques, ses penseurs, ses croyants, ses gouvernants et ses oppositions professent également la doctrine de l'Etat-chrétien. Hé bien! la Prusse, qu'elle le veuille ou non, qu'elle le sache ou non, tourne le dos à son passé et se précipite vers l'indépendance du spirituel, vers la distinction de l'Eglise et du monde. Elle a donné depuis quelque temps de grands exemples, et qui ne seront pas perdus.

Le monarque éclairé et pieux qui la gouverne a reconnu la fausseté de sa position. Il s'est donné la noble mission d'employer son autorité sur l'Eglise à rétablir l'autorité de l'Eglise sur elle-même. Il semble n'aspirer qu'au moment où il sera déchargé d'un pouvoir qui pèse à sa raison de philosophe et surtout à sa raison de chrétien.

Enumérez ses actes récents, et mesurez-en la portée.

Il convoque le premier Synode général de la Prusse évangélique, et invite ainsi l'Eglise à ressaisir son autonomie, à la ressaisir sous la forme la plus simple, la plus populaire, la plus apostolique, sous la forme de la délibération commune.

Il ouvre la diète; et ses premières paroles séparent le spirituel du temporel. « L'Eglise, dit-il, n'a rien à

faire avec les Etats ; elle a ses représentants à part. » Et la déclaration ainsi formulée, déclaration hardie, vraie, féconde, reçoit au sein de la diète une consécration solennelle. Quand le ministre de l'instruction publique, M. Eichhorn, applique toute son habileté à relever le mensonge de l'Etat-chrétien, l'assemblée fait crouler ce principe vieilli, avec l'échafaudage d'arguments et précédents qu'avait laborieusement et vainement construit un homme dont le mérite n'est pas contesté.

Enfin, le 30 mars dernier, une ordonnance royale qui place la Prusse à la tête des peuples dans la question de la liberté religieuse, rend leur indépendance aux hommes que Frédéric-Guillaume III avait despotiquement réunis. Désormais il est permis d'abandonner les Eglises officielles ; la création des Eglises nouvelles ne rencontre plus d'obstacle ; et le principe du mariage civil, des registres civils de naissance, est même introduit.

Espérons que bientôt les ordonnances surannées qui gênent la controverse, cette conséquence obligée de la liberté des cultes, seront abrogées à leur tour. On pourra attaquer en chaire les Eglises reconnues, sans s'exposer à l'amende ou à la prison.

Le but n'est pas encore atteint ; mais le progrès est immense, et chacun l'a remarqué. Ce qu'on a moins remarqué, ce qu'on est moins disposé à regarder comme un progrès, c'est le caractère nouveau que revêt par-

tout aujourd'hui l'évangélisation. A l'époque des réformateurs, elle avait, elle aussi, le cachet de la nationalité. Les âmes n'étaient pas gagnées une à une. La révolution religieuse s'opérait par larges fractions, par provinces, par empires; les nations se détachaient en blocs énormes de l'édifice romain.

Combien est supérieure l'évangélisation de notre temps! Si elle n'a pas les résultats grandioses qui frappent et qui éblouissent, elle ne doit rien à la contrainte morale ou légale. Elle enfante des chrétiens et n'enfante pas d'Etat-chrétien. Le paganisme qui s'était caché parfois au fond des mouvements, si magnifiques d'ailleurs, du seizième siècle, le paganisme qui s'est montré depuis et qui a fait payer avec usure les services qu'il avait paru rendre, le paganisme est exclu de l'évangélisation moderne. L'indépendance du spirituel s'y révèle; la foi individuelle y reprend ses droits.

La grande doctrine proclamée par l'Eglise libre semble donc être à la veille de faire d'autres conquêtes. Cependant, il y a des Eglises qui lui font peu d'accueil; et nous serions injustes, si nous ne remarquions que la gloire du combat est réservée jusqu'ici au protestantisme, et spécialement au protestantisme non épiscopal.

L'asservissement de l'Eglise orientale en Russie n'a pas besoin d'être démontrée. Sa confusion avec la nation politique en Grèce est également évidente.

L'Eglise romaine a des prétentions plus superbes.

Toutefois, elle se soumet sans trop de peine aux exigences des pouvoirs civils dont elle a besoin pour se maintenir. La flexibilité de sa pratique contraste étrangement avec la hauteur de sa théorie. Elle choisit ses évêques sur la présentation des souverains. Elle ne correspond avec eux que moyennant approbation des souverains. Elle laisse subordonner la publication de ses bulles à l'autorisation des souverains. Elle n'élit ses papes qu'en reconnaissant un droit de *veto* aux souverains. Elle ne règle la foi en concile que sous l'influence active et reconnue des ambassadeurs des souverains. Elle se résigne à voir ses décrets œcuméniques exclus de certains pays par les ordonnances des souverains. Elle ne rompt pas avec les clergés qui reçoivent de la loi civile l'ordre de subordonner ses papes à ses conciles, et qui jurent de conformer leur enseignement théologique à la volonté des souverains. Enfin, quant à la distinction entre elle et le monde, elle la soupçonne si peu, que sa tendance universelle ne va pas à moins qu'à régner sur des territoires, et à s'adjuger comme catholiques tous ceux qui naissent dans l'intérieur des royaumes où elle parvient à maintenir son empire absolu.

Le protestantisme épiscopal, qui ressemble à Rome par quelques côtés parce qu'il s'est arrêté à moitié chemin de la réforme, ne travaille guère plus à l'émancipation de l'Eglise. Le clergé de Suède et de Danemark a trouvé fort simple jusqu'ici qu'on lui adjugeât l'en-

semble des populations, fort simple aussi que le gouvernement intervînt dans les questions spirituelles. Le clergé anglican, au sein duquel nous savons voir beaucoup de frères bien-aimés, qui pardonneront nos attaques et qui s'y associeront un jour, le clergé anglican ne s'étonne pas de déclarer la reine Victoria *défenseur de la foi!* Il lui demande le serment de maintenir la vraie religion protestante, ainsi que le culte établi par l'Etat. Il lui confère le soin de nommer ses archevêques et ses évêques, de conserver intacte la liturgie votée il y a deux siècles par le parlement. Il lui reconnaît le droit de convoquer ses assemblées générales. Il aime à voir ses prélats assis à la chambre des lords, personnification vivante du principe païen, contre lequel le christianisme est venu lutter sur la terre.

Les Eglises vraiment protestantes et vraiment réformées, les Eglises sans hiérarchie, sont les seules qui aient attaqué le monstre des nationalités religieuses. Jacques Ier avait bien deviné leurs tendances, quand il considérait la royauté telle qu'il l'avait conçue, la royauté maîtresse du spirituel et du temporel, comme incompatible avec le presbytérianisme. Dans ce sens, il avait raison de dire : « Point d'évêque, point de roi. » (*No bishop, no king*).

L'Eglise libre vaudoise s'est placée résolument au cœur de la vérité chrétienne. Séparée de l'Etat par la démission et ses conséquences, elle s'est séparée du monde par sa constitution; elle est indépendante dans

toute la force du mot. Or, qu'on ne nous accuse pas d'exagérer l'importance du dogme de l'indépendance. Nous ne pourrons jamais en parler comme la Bible en parle; nous ne pourrons jamais lui donner autant de place que lui en donne la sainte révélation de Dieu. Ce n'est pas ici une de ces vérités secondaires (en supposant qu'il y en ait de telles) qu'on peut détacher de l'édifice évangélique, sans que tout s'écroule; c'est une vérité fondamentale, une pierre angulaire, car l'œuvre même et la personne de Christ supposent sans cesse l'indépendance du spirituel.

Que devient l'œuvre, que devient la personne de Christ, si l'Eglise qu'il a rachetée de son sang, si l'Eglise qui est son corps, si l'Eglise dont il est le Chef, et le Législateur, et le Roi, et le Juge, si l'Eglise est absolument confondue avec le monde; si elle reconnaît ses membres, non à la profession, mais au dialecte, au domicile et à la nationalité; si elle transporte à d'autres qu'à Christ la qualité de chefs, de législateurs, de rois et de juges de l'Eglise?

Que devient le dogme de la justification par la foi, si la foi, « qui n'est pas de tous, » est supposée chez tous; si la foi, qui est l'œuvre du Saint-Esprit, se transforme en règlement politique?

Que devient le dogme de la chute, si la société des chrétiens a le même caractère d'universalité que la société civile?

Que devient le dogme de la nouvelle naissance, si la

loi civile déclare qu'on naît chrétien; si la conversion est invariablement supposée; si l'Eglise se compose moins d'âmes que de territoires, commençant à tel degré de longitude et finissant à tel autre; si les croyances cessent d'être individuelles, pour devenir collectives; si la confession du nom de Christ cesse d'être un acte spontané, pour devenir une institution?

Que devient la spiritualité du règne de Dieu, si le règne de Dieu procède avec apparence? Le Seigneur a dit : « Mon royaume n'est pas de ce monde; » et voici, son royaume est de ce monde, et ses gens combattent, et on défend à grands coups d'épée les intérêts prétendus de son Evangile! Le Seigneur a dit : « L'heure vient où vous n'adorerez le Père ni sur cette montagne ni à Jérusalem; l'heure vient, et elle est déjà venue, où les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité; car aussi le Père en demande de tels qui l'adorent; » et voici, l'adoration en esprit est réglementée par la police; les adorateurs en esprit sont aussi nombreux que les citoyens; les frontières de la patrie sont celles de l'Eglise! Paul a dit : « Nos armes ne sont pas charnelles; » et voici, les croyances sont inscrites dans les codes; elles obtiennent la sanction des législateurs, le serment des princes, la protection des tribunaux!

Que deviennent les prédictions multipliées du Seigneur, annonçant que l'état normal de ses disciples sera la persécution et la faiblesse, qu'ils seront en petit

nombre, qu'ils seront méprisés, qu'on leur courra sus? L'Eglise est grande; elle est magnifique; elle trône; les nations lui sont assujetties; elle gouverne; elle est garantie; elle n'est plus persécutée; elle persécute!

L'Eglise gouverne! il est vrai que ce n'est qu'à la condition d'être gouvernée. Chaque usurpation lui coûte une liberté; et voilà encore un dogme qui succombe à son tour, le dogme de la glorieuse liberté des enfants de Dieu. « Si le Fils vous affranchit, vous serez véritablement libres. » « Vous avez été rachetés à grand prix; ne devenez plus les esclaves des hommes. » Tel est notre privilége et notre mot d'ordre. Cependant nous subissons des maîtres. Nous nous trompons nous-mêmes; nous nous disons que la liberté des enfants de Dieu étant spirituelle, se concilie avec la domination extérieure du monde. Nous nous faisons mystiques, afin de devenir infidèles sans remords. Puis il arrive qu'au sein d'une Eglise où le monde a la haute main, où il nomme les docteurs, où il détermine l'enseignement, où il s'assujettit l'organisation, où il absorbe l'autorité, la notion de liberté spirituelle s'efface, la souveraineté de Christ s'oublie, les rapports directs entre chaque âme et Dieu s'affaiblissent au contact des fictions grossières qui confondent ce que le Sauveur était venu distinguer. On a cru ne sacrifier que la liberté du dehors; on a compromis celle du dedans.

Il serait aisé de passer en revue tous les dogmes, et par conséquent aussi toute la morale (car ce qu'on

affirme de l'arbre, on l'affirme du fruit). Il serait aisé de prouver que les dogmes les plus élémentaires supposent, eux aussi, l'indépendance du spirituel. L'unité de Dieu, par exemple, est plus ou moins niée sous le régime qui transmet aux hommes les droits de Dieu. A part la théocratie juive instituée par l'Eternel, nous ne connaissons que l'autonomie de l'Eglise qui n'expose pas à quelques atteintes le premier commandement de la première table : « Tu n'auras point d'autres dieux devant ma face. »

Les droits de Dieu, voilà, à vrai dire, ce que le Fils unique du Père est venu établir ou rétablir ici-bas; les droits de Dieu dans le fidèle; les droits de Dieu dans l'Eglise. Quelle portée n'a pas la Parole que nous avons inscrite à la première page de notre travail : « Rendez à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu ! » Parole dont la sagesse frappa les auditeurs de Jésus et confondit ses ennemis; parole qu'on a grandement admirée et qu'on a peu comprise, encore moins pratiquée ! Parole la plus nouvelle et la plus révolutionnaire qui soit sortie de la bouche du Sauveur !

Oui, une révolution entière y est contenue en germe. Le paganisme qui ne rend pas à Dieu ce qui appartient à Dieu, ne rend pas non plus à César ce qui appartient à César. La confusion ne profite à personne. César n'en est pas plus fort, pour avoir envahi le domaine de Dieu. Le paganisme n'a pas de dissidence qui ne soit une

révolte. Il ne peut déposer la foi entre les mains du prince, sans lui demander compte du dépôt. La conscience ne se soumet complètement dans les choses de la terre, qu'autant qu'elle a mis à part, sous la garde de Dieu seul, les choses du ciel.

Nous sommes heureux de vivre à une époque dont le caractère spécial est de rendre aux situations diverses leur clarté et leur franchise. Longtemps la confusion qui était dans les faits a régné également dans les esprits. Par une inconséquence qui souvent soustrait l'homme aux résultats logiques de ses erreurs et qui lui fait un peu de bien en compensation de beaucoup de mal, les Eglises nombreuses qui ont subi le joug de l'Etat ou imposé leur joug à l'Etat, les Eglises nombreuses qui ont fait coïncider la nation politique et la nation religieuse, les Eglises qui ont négligé de rendre à Dieu ce qui appartient à Dieu, ont renfermé des âmes fidèles dans leur ignorance, des âmes fidèles en dépit des principes.

Que le Seigneur en soit béni! Il sauve ses enfants « comme au travers du feu. » Sous l'empire des institutions qui repoussent l'idée de la conversion, il convertit. Sous l'empire des institutions matérialistes et serviles, il a des adorateurs en esprit et des enfants qui jouissent d'une liberté glorieuse. Mais qu'il soit béni surtout de ce qu'il fait succéder maintenant la lumière aux ténèbres, l'ordre au désordre, la défense consciente du principe chrétien à l'obéissance aveugle et

en quelque sorte accidentelle. Désormais plus de mêlée confuse, plus de guerre de partisans, plus d'engagements entre les tirailleurs isolés. Il y a deux camps; il y a deux drapeaux; et sur le nôtre on lit : « Rendez à Dieu ce qui appartient à Dieu. »

L'ennemi aussi commence à se grouper autour d'une bannière unique. C'était autrefois une confédération de haines contre l'Evangile, une ligue instinctive des incrédules, des fanatiques, des princes, des papes, des philosophes, des séides de la superstition et des sectateurs de l'intérêt. Aujourd'hui on s'est entendu, on sait ce qu'on veut, on sait où l'on va; le sentiment commence à trouver sa formule, et cette formule la voici : « Refusons à Dieu ce qui appartient à Dieu. »

L'orgueil humain est en bon chemin. Les conquêtes de la liberté politique et celles de la science, les despotes renversés, les éléments vaincus ou forcés à servir le roi de la création, les distances supprimées par la vapeur, la souffrance physique suspendue par l'éther, les miracles de la physique, de la mécanique, de la chimie, lui ont inspiré la pensée de détrôner le Dieu du ciel et de le remplacer. Faire descendre la divinité sur la terre, telle est la tendance secrète de tous les siècles, telle est la prétention avouée du nôtre.

L'homme a arraché la foudre au ciel et le sceptre aux tyrans;

Eripuit cœlo fulmen sceptrumque tyrannis.

L'homme fixe, par la puissance de calcul, la place

des planètes, et mettant son doigt sur la carte céleste, il s'écrie : la planète doit être là, elle est là; et l'expérience confirme les prophéties du calcul. L'homme soulève quelques voiles, et il croit avoir tout contemplé; il entrevoit à peine le bord des œuvres de Dieu, et il se croit presque créateur, et dans l'orgueil de sa force, de sa science, de son industrie, de sa richesse, il rêve déjà une création nouvelle. Le phalanstère qui va transformer le monde, n'excite qu'un demi-sourire; tant l'homme a perdu de vue sa dépendance et ses limites!

Aussi, quelle guerre déclarée au Dieu du ciel! Passe pour un Dieu de fabrique humaine, un Dieu forgé par les majorités, représenté par les gouvernements! Et cette horrible impiété, si vieille et si nouvelle, tradition conservée de la première tentation : « Vous serez comme des dieux, » l'impiété qui déifie l'homme se fait à la fois une philosophie, une organisation, une religion.

La philosophie, c'est le panthéisme. Dieu est en nous et nous sommes en Dieu; nous sommes une fraction de Dieu; notre raison est une révélation de Dieu. Suivez Hegel et ses disciples, et vous nous direz si le ciel n'est pas désert, s'il y a quelque chose à adorer encore, en dehors de l'homme.

L'organisation, c'est le socialisme. Plus de vie individuelle, plus de vie de famille, une existence collective, l'homme, qui aspire aux honneurs divins,

abaissé au niveau de la brute, la société abaissée au niveau de la ruche ou de la fourmillière. On mangera, on boira, on aura des jouissances grossières; le paradis sera ici-bas, et les passions transformées en vertus, les péchés transformés en mobiles, favoriseront la hideuse insurrection de la créature contre le créateur, de la matière contre l'âme, de la chair contre l'esprit.

La religion, c'est le nationalisme. MM. Quinet et Michelet n'ont-ils pas proposé un culte français et constitutionnel? Gervinus n'a-t-il pas tracé le plan d'une religion germanique, où les dogmes les plus opposés vivraient à l'aise et où dominerait l'idée de la patrie allemande? A des degrés divers, les gouvernants et les gouvernés, les écrivains et les masses ignorantes, s'associent aux mêmes tendances. Foi personnelle, conscience individuelle, éducation individuelle, vie individuelle, on supprime tout cela.

Les despotes y travaillent; les conservateurs y travaillent; mais personne n'y travaille avec plus d'ardeur que les radicaux. Rien ne ressemble moins au libéralisme que le radicalisme, et à aucune époque les niveleurs n'ont aimé la vraie liberté. Ils procèdent volontiers par dictatures; ils détestent les principes, ou, pour mieux dire, les principes n'ont pour eux qu'une forme : la majorité. La majorité n'est-elle pas le chargé de pouvoirs de la société entière? Quelqu'un a-t-il à se plaindre, quand la majorité est satisfaite? Qu'est-ce

que le droit? La majorité. Qu'est-ce que la raison? La majorité. Qu'est-ce que la vérité politique ou religieuse? La majorité.

Ainsi disparaît ce qu'il y a de plus précieux au monde, la liberté des individus et le droit des minorités. Ainsi on arrive à n'avoir qu'une religion nationale, qu'une éducation nationale, en attendant l'industrie nationale et la famille nationale du socialisme conséquent. Ainsi on n'a plus d'existences personnelles et distinctes. Au lieu d'hommes, des chiffres; au lieu de volontés indépendantes, des machines. Oui, la mécanique appliquée à l'espèce humaine, l'homme élevé à la dignité de locomotive; tel est l'idéal qu'on place devant nos yeux.

On y marchait avant Fourrier. Quel mépris des libertés individuelles dans la révolution française! Quelle litière de principes l'usurpation radicale s'était faite! De temps en temps une voix s'élevait pour rappeler l'éternelle souveraineté de la justice, pour rappeler que le droit d'un homme est plus grand que le caprice d'un peuple. La voix était étouffée par le tumulte. On essayait de résister au torrent; puis on lui cédait. Camille Desmoulins écrivait : « Au-dessus de la volonté générale, il y a le droit naturel; » puis il immolait le droit naturel à la volonté générale.

Le principe païen triomphait alors avec violence. Aujourd'hui ses allures, plus calmes, sont plus dange-

reuses. Le socialisme lui a fourni sa formule, et c'est beaucoup. Quel spectacle que celui du christianisme aux mains de son mortel ennemi! L'Eglise, traînée des despotes radicaux aux despotes couronnés, nous rappelle son divin Chef, lorsque, au moment de la lutte finale, on le traînait de Pilate à Hérode. Le juge reconnaît son innocence, mais il s'incline devant *la volonté du peuple*. « Voulant contenter le peuple, il le leur livra pour être crucifié. » Ne croirait-on pas entendre certains Conseils d'Etat qui s'écrient : « Le peuple ne veut pas de la liberté religieuse? »

La cohorte romaine revêt Jésus d'une robe de pourpre, elle lui met une couronne d'épines sur la tête, elle lui donne un roseau en guise de sceptre; ensuite elle le frappe sur la tête, en disant : « Roi des Juifs, nous te saluons! » Ne croirait-on pas entendre certains gouvernements, évêques brutaux de l'Eglise, qui mêlent aux blasphèmes et aux outrages des déclarations dérisoires sur la souveraineté de Christ et d'ironiques saluts adressés au « Roi des Juifs? »

L'incrédulité ferait bien moins de mal, si elle se donnait pour ce qu'elle est. C'est à lui arracher son masque évangélique que nous devons mettre nos efforts. Rendre les situations tranchées; séparer les deux camps; réduire les adversaires de Jésus à lui déclarer ouvertement la guerre; déchirer les lambeaux de christianisme jetés sur les épaules de l'impiété; ce serait rendre un service immense et à la bonne cause et à ses

adversaires qui se trompent eux-mêmes en trompant les autres.

Or, la confusion de l'Eglise et du monde entretient toutes les habitudes de fausseté et d'hypocrisie, qui corrompent si profondément notre société. Quand la nation est censée chrétienne, chacun se croit autorisé à contrefaire le christianisme; c'est un mensonge universel; la sainte vérité est partout foulée aux pieds. Point de détermination personnelle et spontanée; on ne croit ni ne rejette, on pratique la religion; on descend au niveau de ce clergé de Genève auquel Rousseau reprochait de ne vouloir dire ni oui ni non.

Il y a plus. Les rationalistes les plus décidés ont leur jargon orthodoxe; ils emploient tous les mots de la Bible, au moyen de réserves mentales; il y a un sens convenu entre eux, et ils se comprennent. Quant au peuple, il faut bien lui donner officiellement les formules auxquelles il tient encore; et les sociniens parlent du Fils éternel; et les pélagiens parlent du salut par grâce; et les hommes qui ne croient pas à la prière, prient; et les panthéistes parlent de Dieu, de l'âme, de la résurrection; et les esprits-forts vont à l'église, se marient à l'église, font baptiser leurs enfants à l'église! O scandale et ignominie! Combien la négation ouverte, résolue, est plus respectable, plus honnête, nous dirons presque plus chrétienne!

La fiction des nationalités religieuses supprime en même temps les négations et les affirmations véritables. En choisissant à notre place, elle nous dispense d'exa-

miner; elle nous dit que nous sommes membres de l'Eglise, et nous l'en croyons volontiers sur parole. Le culte que nous professons est celui de notre pays, de notre famille, de nos habitudes, de nos convenances, tout en un mot, excepté celui de notre cœur.

Que vaut un tel culte? Nous laisserons répondre l'auteur du *Paradis perdu*. Qu'ajouter au portrait qu'il trace de l'homme qui reçoit sa religion toute faite des mains d'un docteur, d'un gouvernement ou d'une tradition nationale, de l'homme dont il dit avec tant de raison, *que sa vérité devient son hérésie!* Quel plaidoyer en faveur de la foi personnelle! Admirons les priviléges du génie uni à la foi. L'*aréopagitica* a deux siècles; deux siècles de marche ne nous ont pas suffi pour rejoindre Milton.

« On peut être hérétique en croyant la vérité. Si un homme forme seulement ses convictions d'après le dire de son pasteur ou de l'assemblée du clergé, sa croyance fût-elle vraie, la vérité même dont il est ainsi en possession devient son hérésie. Il n'y a pas de fardeaux dont certaines gens se déchargent plus volontiers sur autrui, que la peine et le soin de leur propre religion. Ignore-t-on que bon nombre de protestants vivent et meurent dans une foi aussi aveugle que celle du moindre pélerin de Lorette?

« Un homme riche, tout occupé de ses plaisirs et de ses profits, trouve que la religion est un négoce si compliqué et d'un si petit rapport, qu'au milieu de tous

ses mystères, il ne saurait comment s'y prendre pour faire valoir des placements sur un pareil fonds. A quoi se résoudre? Il voudrait bien avoir la réputation d'être religieux; il voudrait bien se trouver à cet égard sur le même pied que ses voisins. Il se décide donc à se débarrasser, quant à lui, de tout tracas, et à choisir quelque agent au soin duquel il puisse remettre l'administration de ses affaires religieuses. Il faudra que ce soit un théologien de marque et de considération. C'est à lui qu'il s'attache; il confie à sa garde tout l'entrepôt de sa foi, avec les clefs et les verroux; il fait de la personne même de cet homme sa religion, et regarde son union avec lui comme une preuve suffisante de sa propre piété. Aussi peut-il dire qu'il ne porte plus sa religion au dedans de lui, mais qu'elle est devenue un bien-meuble, tour à tour à sa portée ou à distance, selon que celui qui la représente fréquente plus ou moins sa maison. Il cherche donc, par un motif de piété, à l'attirer chez lui; il lui donne des présents, le régale, l'héberge sous son toit. Sa religion vient le soir au logis; elle prie, elle est libéralement repue et magnifiquement couchée. Puis, au matin, elle se lève, elle reçoit le bonjour et, après avoir mieux déjeuné que celui dont l'appétit matinal se serait humblement satisfait en cueillant des figues vertes entre Jérusalem et Béthanie, elle quitte la maison à huit heures, et laisse son généreux hôte passer toute la journée à son négoce, sans sa religion. »

CHAPITRE IV.

L'Eglise n'est pas le clergé.

Nous venons de montrer que le Synode constituant a fermé avec soin plusieurs des brèches faites aux murs de l'Eglise. L'œuvre était urgente; car, tant que ces brèches restent ouvertes, l'hérésie y passe. Une Eglise qui n'a ni dogmes, ni indépendance; qui ne confesse pas la vérité, et qui ne se gouverne pas, ne peut manquer d'être envahie par l'ennemi. Les caprices de l'Etat font ses docteurs; l'argent de l'Etat n'a point de préférences, et les tristes tendances qui par elles-mêmes n'auraient jamais la force de se soutenir et de se produire, reçoivent de l'Etat le moyen de paraître au grand jour. Voyez la France depuis la loi de germinal an X; voyez Genève; voyez l'Allemagne. Les Eglises

sans doctrine et sans autonomie ont été livrées à qui a voulu les enseigner. Si quelques examens et un diplôme font le pasteur; si le pastorat est une *carrière;* si l'Eglise se confond avec le monde; si elle ne se distingue pas par sa croyance et par sa discipline, qui empêchera que les plus audacieux adversaires de la Bible ne s'installent chez elle et ne prêchent au nom de la Bible contre l'inspiration de la Bible? Les *amis des lumières* vont répétant : «plus de lettre, mais l'esprit; plus de révélation, mais la raison; plus de passé, mais le présent; plus de doctrine du Christ ou des apôtres, mais la conscience du siècle, l'esprit du temps [1]. » Et les *amis des lumières* sont ministres de l'Eglise allemande! C'est dans son sein, du haut de ses chaires, qu'ils annoncent « que l'esprit humain doit être le juge de l'Ecriture, car c'est de lui qu'elle émane! »

Le clergé descend jusque-là, quand l'Eglise n'est plus que la nation. Et cependant, il arrive d'ordinaire alors que le clergé devient le seul représentant de l'Eglise. L'Eglise-nation est presque toujours une Eglise-clergé. La restauration du droit des troupeaux n'est donc pas moins importante que le rétablissement de la doctrine et de l'autonomie. La constitution de l'Eglise libre y a pourvu.

L'exposé de motifs qui accompagnait le projet avait établi le principe avec beaucoup de fermeté.

[1] *Lettres écrites d'Allemagne.* Voir les *Archives du christianisme*, du 12 juin 1847.

« Un fait également capital, également profond, disait-il, est celui de la participation directe des troupeaux ou des simples fidèles à l'administration de l'Eglise; en d'autres termes, l'abolition de la fiction traditionnelle qui, nous retenant dans l'ornière du catholicisme, faisait des fonctionnaires de l'Eglise l'Eglise elle-même. »

Plus loin, le même exposé, rattachant le gouvernement populaire de l'Eglise à la confession populaire de sa foi, et prouvant que les formulaires théologiques concordaient mal avec une organisation chrétiennement démocratique, ajoutait :

« Il ne saurait y avoir une autre règle d'enseignement dans une Eglise protestante, dont l'idée mère est que l'Eglise réside dans l'ensemble de ses membres et non dans le corps de ses pasteurs. Nous n'acceptons pas seulement, nous embrassons avec amour ce point de départ du protestantisme; principe qui repousse à jamais l'asservissement systématique des consciences et la double tyrannie de la hiérarchie et de la tradition. Nous nous y retranchons avec confiance contre les entreprises du catholicisme; nous ne croyons le protestantisme en sûreté que là; et le désir de voir consacrer parmi nous ce principe anti-catholique est un des motifs qui nous pressent de demander aujourd'hui que l'Eglise libre tout entière, dans l'indivisible unité de ses membres et de ses pasteurs, confesse hautement et naïvement la foi qui est en elle. »

Le Synode qui a voté la constitution s'est associé à

la pensée de la commission qui l'avait préparée. Le peuple de l'Eglise n'étant pas le même que celui de l'Etat, on pouvait lui remettre le gouvernement ecclésiastique, sans risquer de le laisser retomber, sous une autre forme, aux mains de l'Etat. Ce gouvernement lui a été pleinement confié. L'ensemble des fidèles, telle a été la source de tous les pouvoirs.

S'agit-il de l'administration locale? Les articles VII, IX, X, XIII s'adressent à l'ensemble des fidèles : « L'assemblée générale de chaque Eglise se compose de tous les hommes.... qui.... déclarent formellement qu'ils y adhèrent. Chaque Eglise a son conseil composé du pasteur... et de membres qui portent le titre d'anciens... Les anciens sont nommés par l'assemblée générale.... Le conseil d'Eglise pourvoit, de concert avec le pasteur, aux besoins spirituels de l'Eglise.... Il correspond avec le Synode et avec ses commissions. Il peut entretenir des relations fraternelles avec les Eglises voisines.... Il administre les dons..... remis pour les dépenses locales.... Il exerce une surveillance générale sur les membres de l'Eglise et prononce dans les cas de discipline qui lui sont réservés.... »

S'agit-il de nommer les pasteurs? Les articles XIX et XXI s'adressent à l'ensemble des fidèles : « Le conseil d'Eglise choisit un candidat parmi les ministres inscrits dans le registre synodal....., et l'assemblée générale de l'Eglise vote, sans discussion, l'acceptation ou le refus du pasteur présenté..... »

S'agit-il de suppléer momentanément les pasteurs empêchés? L'article XXVI s'adresse à l'ensemble des fidèles. Un des anciens nommés par eux remplace le pasteur qu'ils ont également nommé. « ... En cas d'empêchement des pasteurs, les anciens peuvent, moyennant leur consentement, être appelés par le conseil d'Eglise à faire les fonctions pastorales que détermine le Synode. »

S'agit-il d'imposer les mains aux ministres au moment de leur entrée dans le ministère actif de la parole de Dieu? L'article XX s'adresse à l'ensemble des fidèles. Les pasteurs et les anciens qu'ils ont élus prennent part à cet acte solennel : « ..... La commission synodale est chargée d'y pourvoir; elle s'adjoint pour cet effet des pasteurs et des anciens appartenant à l'église dans laquelle la cérémonie doit avoir lieu et aux églises voisines. »

S'agit-il enfin de former le corps central, l'autorité suprême qui délibère sur tous les intérêts généraux de l'Eglise libre? L'article XIV s'adresse à l'ensemble des fidèles. Ils sont appelés à choisir parmi leurs élus, les anciens, les députés qui doivent les représenter au Synode. « Le Synode se compose de pasteurs et d'anciens; chaque église y est représentée par son pasteur ou ses pasteurs en activité, et par des délégués en nombre au moins double, choisis par l'assemblée générale parmi les anciens ou les ministres de la Parole... »

Ainsi l'élection populaire est à la base et dans le

développement du système entier. Les assemblées générales, ces assemblées primaires de l'Eglise, nomment les pasteurs, les membres de l'administration locale ou anciens, les membres de l'administration centrale ou députés au Synode. Le Synode, à son tour, surveille, gouverne, dirige les études théologiques, poursuit les œuvres diverses, et modifie même au besoin la constitution; mais alors reparaissent les assemblées générales, qui acceptent ou repoussent le changement.

Il est impossible d'imaginer un régime plus sincère et plus conséquent. Désormais l'Eglise vaudoise a cessé d'être une *école* où professent un certain nombre d'instituteurs nommés ministres; elle est devenue une *société*, un corps vivant et bien uni.

Oui, bien uni; et on le verra. Autant le peuple et les pasteurs étaient restés étrangers les uns aux autres, sous l'influence d'une législation qui réduisait l'Eglise vaudoise à chercher ses représentants uniques dans le clergé comme son chef unique dans l'Etat, autant le peuple et les pasteurs se lieront par l'habitude d'un travail commun, d'un intérêt commun, d'une constante solidarité. L'éducation des simples fidèles est encore à faire. L'exercice de leurs droits leur enseignera leurs devoirs. L'Eglise leur apparaît déjà fort différente de ce qu'elle était à leurs yeux quand ils n'étaient consultés sur rien, quand ils n'étaient appelés qu'à aller entendre le dimanche un prédicateur quelconque, dont la venue au milieu d'eux, dont le départ, dont le remplacement

avaient été et devaient être indépendants de leur volonté. Dans une Eglise semblable, on comprend à merveille que les troupeaux, au moment de la démission, aient abandonné les pasteurs. Qu'avaient-ils de commun avec les pasteurs? Les pasteurs sont restés seuls dans leur retraite, parce qu'ils avaient été seuls dans leur action. Au sein de l'Eglise libre, on ne se séparera pas ainsi.

L'histoire entière est une protestation contre la théorie de l'Eglise-clergé. Que sont la formation et les développements de l'hérésie romaine, sinon la naissance et la croissance monstrueuse de cette théorie? A mesure que le clergé accapare l'Eglise, la vérité chrétienne en sort avec l'action du troupeau. L'invasion de la tendance cléricale et l'altération du dogme marchent du même pas. L'idée de la prêtrise, du sacerdoce, du sacrifice se substitue à l'idée du pasteur, ou ancien, ou surveillant, ou évêque. Exclusion des fidèles, hiérarchie, papauté, tel est le mouvement qui devait aboutir à la concentration absolue des droits aux mains du clergé. Dès que l'Eglise consiste dans les prêtres, on doit se confesser au prêtre; le pardon des péchés dépend du prêtre; le sacrifice du Seigneur se renouvelle à l'ordre du prêtre; le sens de l'Ecriture est déterminé par le prêtre; l'Ecriture elle-même appartient au prêtre, et le simple fidèle en est logiquement privé.

Nous ne pouvons ni approfondir, ni effleurer un sujet si instructif et si grave. Un volume suffirait à

peine pour énumérer les superstitions, les servitudes, les vices qui sont sortis de la seule notion de clergé. Autant le Nouveau Testament repousse l'erreur de ceux qui nient la charge du ministère, autant il repousse l'erreur de ceux qui distinguent entre les *laïques* et les *clercs*. Le jour où un nouvel ordre de sacrificateurs a été créé sur les débris de la sacrificature universelle, le jour où il y a eu un *clergé* dans le sens romain de ce mot, la honteuse apostasie de l'Eglise papale et de l'Eglise grecque est devenue inévitable.

La réforme, dans la plupart des pays où elle s'est propagée, a détruit l'autorité usurpée des prêtres, sans restaurer l'autorité méconnue des fidèles. De là une situation fausse et faible. Le vide laissé par l'abolition du sacerdoce aurait dû être rempli par le peuple; à défaut du peuple, les gouvernements civils s'en emparèrent; et comme il était impossible cependant d'accepter les gouvernements civils en qualité de représentants proprement dits de l'Eglise, le corps des pasteurs reprit graduellement la place qu'avait occupée la prêtrise romaine.

Il la reprit, mais sans avoir le même caractère; et il en résulta que, tantôt les pasteurs protestants aspirèrent à redevenir un véritable clergé et placèrent l'Eglise sur la pente qui mène au papisme, tantôt ils se contentèrent de disposer de l'Eglise et l'entraînèrent à leur suite dans tous les sentiers où leur propre fantaisie les conduisait.

Nous avons un exemple de la première tendance

dans l'anglicanisme, qui cherchant sans cesse à se rattacher à la succession apostolique, caresse la pensée d'une restauration cléricale, et prend une route dont le terme est à Rome. Beaucoup d'anglicans résistent à de telles conséquences de leur principe. Toutefois, qui dira que le parti de la haute Eglise et le parti puséyste lui-même ne s'appuient pas sur des documents ecclésiastiques et sur des précédents nombreux? Si l'Eglise anglicane n'avait pas abdiqué aux mains d'un clergé et spécialement d'un clergé hiérarchique, elle n'aurait jamais abordé les doctrines si scandaleusement exprimées lors de la création de l'évêché de Jérusalem, doctrines en vertu desquelles l'Eglise grecque est légitime car elle a une succession épiscopale, l'Eglise romaine est légitime car elle a une succession épiscopale, les Eglises protestantes ne sont pas légitimes car elles n'ont pas de succession épiscopale!

La seconde tendance s'est manifestée en bien des lieux. Nous ne voyons autour de nous qu'Eglises emportées à tout vent de doctrine, et ces Eglises n'ont plus d'existence propre. Elles sont ce que sont leurs pasteurs: aujourd'hui orthodoxes, demain hérétiques; bigarrées à l'infini; livrées au despotisme des patrons ou des magistrats; impuissantes à résister au mal, sous quelque forme qu'il se présente.

Il y a longtemps que les hommes qui réfléchissent ont reconnu le double danger que court le protestantisme, réduit à n'être qu'une Eglise-clergé : le papisme,

si la notion de clergé est prise au sérieux; la mobilité, l'impuissance et la dépendance, si le pasteur ne se transforme pas en prêtre. Il y a longtemps que le protestantisme vivant cherche à reprendre pied sur le ferme terrain de la sacrificature universelle et du gouvernement de l'Eglise par l'Eglise entière.

C'est afin de reconquérir le droit des troupeaux, que l'Eglise libre d'Ecosse s'est formée. Le rétablissement du droit des troupeaux a été le premier résultat de la démission vaudoise. Le droit des troupeaux est à la base des Eglises indépendantes de l'Angleterre et des Etats-Unis. Le mouvement qui s'opère ou se prépare en Suisse, en Allemagne, en France, partout, s'annonce comme devant reconstituer le droit des troupeaux.

Quelle joie aurait éprouvée Spener, s'il avait pu entrevoir l'accomplissement du vœu qu'il exprimait il y a cent cinquante ans! C'était pour l'acquit de sa conscience et sans espoir d'être entendu par ses contemporains, qu'il parlait alors de la nécessité de rendre sa place au *tiers état* de l'Eglise. Ses réclamations énergiques rappellent la fameuse brochure de Sieyes : *Qu'est-ce que le tiers Etat?* Seulement Sieyes s'adressait à un peuple en fermentation, qui le comprenait à demi mot; et Spener avait affaire aux orthodoxes engourdis du dix-septième siècle, qui ne voulaient pas le comprendre.

On ne saurait jeter les yeux sur le grand débat piétiste, sans y retrouver le germe de ce qui vient d'éclore

autour de nous. Le *Sacerdoce spirituel* de Spener arrive aux mêmes solutions que le Synode constituant de Lausanne. Spener, qui aurait tout donné pour ressaisir *quelques débris de la constitution primitive de l'Eglise*, propose avec instance la nomination des pasteurs par les fidèles. Il s'élève incessamment contre l'absorption de l'Eglise au sein du clergé. Ecoutons-le :

« Presque nulle part l'Eglise n'est demeurée en possession de ses droits. La plus grande partie de ses membres, tout le tiers Etat (les simples fidèles, le *laos*) en ont été dépouillés. Cette injustice fut la cause première du papisme, et la réformation ne l'a point supprimée. A la domination du clergé, on n'a fait que substituer une *césaréopapie*, en sorte que la réformation qui nous a, par la grâce de Dieu, rendu la pure doctrine, n'a cependant pas achevé son œuvre de salut pour l'Eglise..... »

« .... Je regarde ce mal comme une cause effrayante de ruine pour l'Eglise et comme un obstacle à toute amélioration efficace. Je crois que c'est un des principaux péchés qui attireront de plus en plus les sévères jugements de Dieu sur notre Eglise..... »

« ..... J'ai souvent envié la position de quelques Eglises placées sous une autorité étrangère à leur foi, quoique à l'extérieur elles fussent souvent assez durement traitées. Elles ont en leur pouvoir leur constitution, leur discipline et la nomination de leurs pasteurs..... »

Ainsi l'homme le plus large de son temps, le plus ennemi des discussions inutiles, le plus éloigné de mettre de l'importance aux formes et à l'organisation, avait senti que le fond même du christianisme était compromis par le système qui, en supprimant les troupeaux, laissait la place ouverte aux usurpations de l'Etat ou du clergé. Il montrait que le protestantisme, quand il n'appelle pas l'ensemble des fidèles au gouvernement ecclésiastique, est poussé irrésistiblement vers le papisme ou vers la césaréopapie.

L'état actuel de nos Eglises ne confirme que trop le jugement de Spener. Rien ne ressemble moins au presbytérianisme, que nos Eglises soi-disant presbytériennes. Est-elle presbytérienne cette Eglise réformée de France qui, organisée par le Premier Consul en opposition directe avec les conditions de sa glorieuse existence pendant des siècles, n'a plus de tiers-état agissant, et en est réduite à se chercher dans une loi que l'Etat a faite, dans des consistoires de plus imposés, dans des pasteurs nommés par eux au gré de leurs préférences diverses? Etait-elle presbytérienne cette Eglise nationale du canton de Vaud, où les fidèles étaient descendus au rang de simples auditeurs, et qui n'avait que deux représentants, le magistrat civil et le clergé? Le nom de presbytériens s'était conservé en France et en Suisse; on y tenait; on le répétait beaucoup. La chose avait disparu. Elle vient de reparaître au sein de l'Eglise libre.

CHAPITRE V.

De quelques craintes exprimées au sujet de la constitution de l'Eglise libre : — Abaissement du ministère ; — Congrégationalisme ; — Eglises triées.

Nous connaissons des chrétiens excellents qui, dominés à leur insu par des tendances ultra-ecclésiastiques, ne savent pas voir dans la constitution de l'Eglise libre ce qui y est, le presbytérianisme. Ils craignent que la réaction contre l'idée d'Eglise-clergé ne nous ait emportés, d'une part, jusqu'à l'abaissement du ministère; de l'autre, jusqu'à l'exagération du droit des troupeaux, jusqu'au congrégationalisme. Ils craignent que la réaction contre l'idée d'Eglise-nation ne nous ait emportés jusqu'au système des Eglises triées.

Il est aisé, mais il est nécessaire de prouver que leurs craintes ne sont pas fondées.

Les droits du ministère ont été sauvegardés avec tant de soin par le Synode constituant, qu'il a reculé devant l'adoption du principe qui prévaut en Ecosse depuis trois siècles et qui n'y a porté que de bons fruits, le principe de l'assimilation des pasteurs aux anciens.

Les presbytériens d'Ecosse, partant de ce fait que chaque Eglise, au temps des Apôtres, avait un certain nombre d'anciens (pasteurs ou évêques), et que les uns recevaient la charge de la prédication, tandis que d'autres se consacraient à la présidence ou à l'administration, ont toujours considéré les pasteurs comme appartenant au corps des anciens. Les anciens sont nommés à vie; ils reçoivent l'imposition des mains; c'est parmi eux que les ministres sont choisis; ils ne diffèrent de leurs collègues que par la nature des fonctions qui leur sont confiées.

Les membres du Synode vaudois, sans contester la fidélité scripturaire d'une telle organisation, ont pensé qu'il était permis de ne pas copier exactement l'institution apostolique; il leur a paru que les anciens apostoliques étant, à vrai dire, les pasteurs, rien n'empêchait de placer à côté d'eux un corps dont les *Actes* ne font pas mention, le corps des conseillers d'église.

S'ils portent, abusivement peut-être, le nom d'anciens, est-il bien nécessaire de conclure du nom à la chose, et de transformer les conseillers d'Eglise en anciens, parce qu'on est convenu de les appeler ainsi ?

Telle est l'opinion, bien prudente assurément et bien respectueuse pour le pastorat, qui a prévalu dans le Synode, et qui l'a empêché d'admettre formellement les anciens à vie ou de leur faire imposer les mains. On a préféré laisser à l'expérience et au temps le soin de décider une question qui n'était pas mûre dans les esprits ; et au lieu d'adopter l'organisation de l'Ecosse ou des Eglises primitives, on a imité les allures moins hardies des anciennes Eglises réformées de France.

Sur deux points seulement on est allé au-delà de la limite où s'était arrêtée leur célèbre *discipline*.

En premier lieu, on a appelé les anciens à imposer les mains, conjointement avec les pasteurs, aux candidats qui entrent dans le ministère actif de la Parole de Dieu. L'article XX dit positivement : « La commission synodale s'adjoint, pour l'imposition des mains, des pasteurs et des anciens appartenant à l'Eglise dans laquelle la cérémonie doit avoir lieu et aux églises voisines. » On a pensé qu'au moment où la doctrine de la succession apostolique se proclame, ou s'insinue, ou se sous-entend partout, il importait de la repousser ouvertement. L'imposition des mains tend à devenir une sorte de sacrement ; on tend à remettre en honneur la maxime : *Nemo dat quod non habet* (Personne ne

peut donner que ce qu'il a reçu lui-même). On refait ainsi des prêtres catholiques au sein du protestantisme; et de là, à la tradition, à la succession, à la chaîne non interrompue des consécrations, il n'y a qu'un pas. L'Eglise libre a nié la vertu magique et transmise de l'imposition des mains.

En second lieu, on a appelé les anciens à faire les fonctions pastorales que détermine le Synode, lorsque le pasteur est empêché. Cette disposition de l'article XXVI est plus conforme à l'usage constant des Eglises réformées de France, qu'au texte de leur discipline qui se contente de dire : « Vu la nécessité du temps, le consistoire pourra élire quelques anciens et diacres pour catéchiser les familles; comme il est permis aux anciens, en l'absence des pasteurs, de faire les prières publiques ès-jours ordinaires, quand ils seront élus par le consistoire, et suivront en cela le formulaire ordinaire; et en la lecture qui se fera, on ne lira que les livres canoniques du vieil et du nouveau Testament. » Au reste, *la nécessité du temps*, dont parlait la discipline, a singulièrement développé la faculté restreinte qu'elle avait créée. Beaucoup d'Eglises n'ont eu longtemps d'autres pasteurs que leurs anciens. Il y en a une en Normandie qui, protégée contre les persécutions par son isolement, sans communications avec le reste du pays et avec le reste des Eglises, a vécu cent cinquante ans privée de ministres. Pendant tout ce temps, ses anciens ont rempli les devoirs du minis-

tère. Depuis le commencement du siècle, un des pasteurs de Caen y est allé quelquefois célébrer en masse les mariages et les baptêmes. Enfin, un pasteur y a été placé à poste fixe; ce qui n'empêche pas que les vieilles habitudes n'y dominent encore, et que les anciens ne prêchent souvent.

Personne ne s'étonnera que le Synode constituant, jaloux de conserver intacts les droits et la légitime autorité du ministère, ait cependant voulu empêcher que le respect ne dégénérât en superstition, et ait associé les anciens aux pasteurs, soit dans l'imposition des mains, soit au besoin dans certaines fonctions du ministère. Mais on se récriera à la pensée des pasteurs nommés par les troupeaux.

On s'est déjà récrié, et l'*Espérance* du 20 mai dernier contenait un article où les appréhensions du parti ecclésiastique étaient habilement exprimées. L'auteur, que nous ne nommerons pas puisqu'il ne s'est pas nommé, et qui est un des hommes avec lesquels il nous en coûte le plus de n'être pas constamment d'accord, ne se contente pas d'attaquer l'élection directe établie par la constitution de l'Eglise libre; il semble incliner vers la théorie de la *succession!*

Il assure que le Nouveau Testament ne renferme aucun exemple de la nomination des pasteurs ou anciens par les simples fidèles. Il n'y aperçoit que le choix sans contrôle, fait par les Apôtres ou par leurs délégués.

Nous avouons que les versets 5 et 6 du premier cha-

pître de l'Epître à Tite peuvent se prêter à cette interprétation; car ils ne nous montrent que le délégué de Paul «établissant des anciens de ville en ville.» Mais le verset 23 du chapitre quatorzième des Actes ne complète-t-il pas le tableau, en nous apprenant que Paul et Barnabas n'établissaient des anciens dans chaque Eglise que «par l'avis des assemblées?» Ne faut-il pas d'ailleurs (et en admettant l'interprétation de l'auteur de l'article), ne faut-il pas tenir grand compte de la présence des Apôtres? Et de même que le ministère a changé de nature après eux, que la disparition de l'apostolat et des dons extraordinaires a donné une place nouvelle à la *charge* de pasteur, n'est-il pas permis de croire que les Eglises privées des Apôtres et des miracles ont été forcées de transporter aux troupeaux ce que les témoins directs de Jésus-Christ avaient pu momentanément absorber dans leur autorité intransmissible? N'avons-nous pas le droit de demander le texte qui confèrerait aux anciens établis par Paul et par Tite le pouvoir d'établir à leur tour d'autres anciens? N'avons-nous pas le droit de faire remarquer que, en dehors de l'élection populaire, il n'y a de place que pour la succession? Or la succession, c'est la condamnation absolue de la réforme, qui s'en est passée; la succession, c'est l'anglicanisme, c'est le papisme, c'est Rome.

Nous défiant à juste titre de notre ignorance dans une question si grave, nous avons été heureux de trou-

ver dans l'ouvrage de M. Scherer [1] la confirmation de notre opinion. « L'élection aux charges de la communauté, » y est-il dit, « était indubitablement exercée par l'ensemble des membres de cette communauté, en harmonie libre et spontanée avec la direction et l'initiative des Apôtres. »

L'histoire des premiers siècles de l'Eglise est aussi très-concluante. Nous sommes loin d'accepter en général les arguments qu'on en tire, sachant que l'invasion du mal a été rapide, et que, dès le temps des Apôtres, le mystère d'iniquité se formait. Cependant il y a une distinction à faire. La marche bien connue de l'Eglise donne une force particulière aux traditions favorables à l'intervention des troupeaux. En effet, ce n'est pas dans ce sens que le mouvement a eu lieu, et si nous voyons les simples fidèles en possession du droit d'élire leurs pasteurs lorsque la tendance générale poussait à la distinction entre le peuple et le clergé, à la formation d'un sacerdoce, à l'introduction graduelle d'un principe de succession, à la concentration des pouvoirs aux mains des évêques, nous trouverons là une preuve *à fortiori* de l'élection des ministres par les troupeaux au temps des Apôtres.

Or, les canons des premiers siècles attestent uniformément l'intervention des troupeaux. Quand le premier concile de Nicée écrit à l'Eglise d'Alexandrie, il

[1] *Esquisse d'une théorie de l'Eglise chrétienne.*

cite l'usage de « proposer au peuple les noms de ceux qui doivent être promus à quelque dignité ecclésiastique. »

Lisez le chapitre quatrième du livre quatrième de l'*Institution* de Calvin ; vous y trouverez la démonstration complète du fait historique auquel nous faisons allusion : « On avait coutume, quand il fallait choisir les pasteurs, de s'assembler avec une grande révérence et une soigneuse invocation du nom de Dieu. » « Dès le commencement, nul n'était reçu dans le clergé sans le consentement de tout le peuple. » « En choisissant les prêtres, on exigeait particulièrement le consentement des habitants du lieu où on les établissait ; ce que témoigne un canon que l'on attribue à Anaclet. » « Pour ce qui regarde l'élection des évêques, la liberté en a été laissée au peuple pendant un long temps. Il est défendu par le concile d'Antioche d'établir personne malgré le peuple ; ce que l'on confirme en disant : *que l'on choisisse celui qui aura été demandé du clergé et du peuple, ou du plus grand nombre. Que celui*, dit-il aussi, *qui doit présider sur tous, soit choisi par tous ; car il faut nécessairement que celui qui est établi sans être connu et sans être examiné soit introduit de force dans le ministère....* Or, les saints Pères ont pris un si grand soin que cette liberté du peuple ne fût en rien violée, que même le concile universel, assemblé dans Constantinople, ne voulut point ordonner Nectaire évêque, sans l'approbation du clergé et du peuple.... »

Le consentement du troupeau, voilà précisément ce que réclame la constitution de l'Eglise libre, dont l'article 21 est ainsi conçu :

« Lorsqu'une Eglise doit nommer un pasteur, le conseil en avertit la commission synodale.... Au jour fixé, le conseil, présidé par un membre ou par un délégué de la commission synodale, procède au choix du pasteur qui sera proposé à l'assemblée générale de l'Eglise. Le conseil ne peut choisir qu'entre les ministres et les candidats au ministère inscrits dans le registre synodal....

« L'assemblée générale de l'Eglise vote, sans discussion, l'acceptation ou le refus du pasteur présenté. Si la majorité des suffrages se prononce pour le refus, le conseil d'Eglise procède, d'après le mode indiqué ci-dessus, à un autre choix, qu'il soumet également à l'assemblée générale.

« L'élection faite, avis en est donné immédiatement à la commission synodale, qui la confirme, s'il y a lieu, et adresse vocation au nouveau pasteur. »

L'auteur de l'article de l'*Espérance* n'avait pas sans doute le texte de la constitution sous les yeux, quand il l'a accusée de faire créer les pasteurs par les troupeaux, et de ne pas leur reconnaître un caractère plus élevé, plus général, celui de ministres de l'Eglise entière et d'ambassadeurs de Christ. On n'est éligible qu'à la condition *d'être inscrit sur le registre synodal*. Or le Synode n'inscrit aucun candidat ou ministre, qu'*après*

avoir exactement vérifié les titres et les garanties de foi, de saine doctrine, de mœurs chrétiennes et d'instruction qu'il présente. L'article XV, qui pose ce principe, charge le Synode de régler *tout ce qui concerne les études théologiques.* Il est donc impossible d'assurer à l'Eglise entière, au pouvoir central, une part plus réelle dans l'élection des pasteurs. Nul ne sera présenté au choix des Eglises, si le Synode n'a cru reconnaître en lui la vocation qui fait seule les « ambassadeurs pour Christ. » Qu'il faille en outre le consentement de l'Eglise locale, la constitution l'a pensé, et toutefois elle a encore pris des précautions multipliées. Le Synode est représenté lors de l'élection; le choix est arrêté par le Conseil d'Eglise; l'ensemble des fidèles (ou assemblée générale) n'est appelé qu'à consentir ou refuser, sans discussion; enfin, la commission synodale se réserve encore un droit de confirmation.

Nous avons dû relever l'erreur de fait sur laquelle est basé en partie un article qui a fait sensation et qui est important, parce qu'il exprime une tendance. On y rencontre d'autres erreurs du même genre. L'auteur raisonne comme si le système du multitudinisme absolu avait été adopté par le Synode, comme si les membres des assemblées générales n'étaient soumis à aucune condition d'admission; on conçoit dès lors qu'il s'inquiète des élections confiées à de tels corps. Mais il oublie l'article VII, qui n'admet dans les assemblées générales que les hommes qui, « ayant pris connais-

sance des doctrines et des institutions de l'Eglise libre, déclarent formellement qu'ils y adhèrent. » Il oublie l'article XXXII, qui charge les conseils d'Eglise « d'exclure des assemblées générales les membres qui auraient donné lieu à cette mesure par des actes ou par des discours scandaleux. »

Nous avouerons volontiers que la constitution de l'Eglise vaudoise formule les droits des troupeaux avec une netteté et une rigueur qu'on ne retrouve pas dans les anciennes Eglises presbytériennes.

La discipline des Eglises réformées de France remet l'élection des pasteurs au Synode provincial ou au colloque. Le consistoire local et le peuple de la paroisse n'ont qu'un *veto*. « Le silence du peuple sera tenu pour exprès consentement..... Toutefois ledit nommé ne sera baillé au peuple contre son gré pour pasteur, ni mêmement au mécontentement de la plus grande partie d'icelui. »

L'Ecosse suit une marche identique. Le presbytère (qui est le colloque) nomme le pasteur, qui doit être agréé par la paroisse.

Cependant les mots diffèrent plus que les choses. Le droit de *veto* est en réalité le droit d'élection; et qu'est-ce que le vote sans discussion des assemblées générales de l'Eglise libre, sinon un *veto ?* La nomination par les colloques ou presbytères ressemble donc fort à la proposition par les conseils d'Eglise; et la ressemblance serait encore plus complète, si l'organisation de l'Eglise

vaudoise avait comporté dès à présent la création d'assemblées intermédiaires entre la paroisse et le Synode.

Remarquons enfin qu'en principe il ne sert de rien de mettre l'élection des pasteurs plus haut ou plus bas dans la hiérarchie des corps administratifs d'une Eglise presbytérienne. Il faut nier le presbytérianisme au fond; car les corps administratifs procédant tous immédiatement ou médiatement de l'ensemble des fidèles, l'objection subsiste à l'égard de l'organisation écossaise et de la discipline de France, aussi bien qu'à l'égard de la constitution vaudoise. Ceux qui ne veulent pas de l'élection des pasteurs, n'ont de ressource que la succession. Ils sont catholiques, et non protestants.

Les défenseurs éclairés et consciencieux des tendances cléricales ne trouveront pas mauvais que nous examinions avec détail leurs objections contre la constitution nouvelle. Le soin que nous mettons à leur répondre est une preuve de notre respect.

Après avoir critiqué l'élection des pasteurs par les troupeaux et méconnu la correlation, l'harmonie réelle qui existe entre la qualité de ministre de Christ et celle de ministre de l'Eglise, ils ont attaqué la distribution des pouvoirs dans l'Eglise libre. Le pouvoir central leur a paru sacrifié à l'indépendance des paroisses; l'intérêt de l'unité leur a paru sacrifié aux exigences des individualités locales; l'Eglise leur a paru sacrifiée aux

Eglises. Ils ont prononcé le mot de *congrégationalisme*.

Reportons-nous à la définition des deux nuances du congrégationalisme, telle qu'elle est donnée par M. Scherer; son exactitude ne sera pas contestée.

« Il faut compter parmi les adversaires théoriques de l'Eglise visible, c'est-à-dire de tout lien extérieur et régulier entre plusieurs communautés et de toute autorité ecclésiastique exercée sur ces communautés par un organe quelconque, les principes et la polémique du congrégationalisme, principalement en Angleterre, et le radicalisme atomistique de Wurm... D'après ces vues, il n'y aurait plus d'Eglise proprement dite (d'Eglise composée), mais seulement des troupeaux, peut-être même seulement des réunions purement fraternelles et accidentelles des chrétiens entre eux [1]. »

« Le congrégationalisme américain ne procèda point d'une imitation du congrégationalisme anglais; il lui fut même antérieur, et il offre un adoucissement du principe et en quelque sorte une tendance moyenne entre le presbytérianisme et l'indépendantisme pur. Si les congrégations y sont plus isolées de la masse et plus libres en elles-mêmes que dans la première de ces formes, elles ont entre elles, d'un autre côté, un lien plus réel que dans la seconde. Les pasteurs les plus rapprochés les uns des autres se réunissent en *associations;* les *associations* d'un Etat constituent, au moyen

[1] *Esquisse*, page 145.

de délégués, une *association générale* qui s'assemble annuellement, et les diverses *associations générales* s'envoient réciproquement des députés. Du reste, ces assemblées sont consultatives et non législatives; ce sont des conférences sans juridiction; de sorte que, tout en satisfaisant pleinement à la communion religieuse, ces rapports restent au fond étrangers à l'idée d'un gouvernement ecclésiastique [1]. »

Prenez le congrégationalisme le moins congrégationaliste, celui des Etats-Unis, et placez à côté le presbytérianisme le moins presbytérien; vous serez frappé de la distance énorme qui les sépare. Les *associations générales* auront beau faire, elles ne se transformeront pas en Synode; on aura beau se réunir pour conférer ensemble, on n'aura pas un gouvernement; on aura beau satisfaire au besoin de communion fraternelle, on ne satisfera pas à celui d'unité ecclésiastique. Qu'on vive en Eglises isolées comme les indépendants d'autrefois, ou qu'on s'unisse volontiers dans des sociétés religieuses comme les congrégationalistes de nos jours, il est également certain qu'on repousse le principe fondamental du presbytérianisme, la délégation plus ou moins étendue faite par les Eglises particulières à leurs représentants réunis. Régime représentatif; pouvoir administratif, judiciaire et législatif remis par tous aux assemblées de députés et exercé par eux sur tous;

[1] *Esquisse*, page 182.

telle est la base constante des Eglises presbytériennes.

Nous sommes loin de vouloir refuser aux congrégationalistes la justice qui leur est due. Bien qu'ils méconnaissent, selon nous, une grande vérité, nous n'oublions pas qu'autant que nous, plus que nous, ils ont maintenu et conservé d'autres vérités, les vérités essentielles. Nous n'avons garde de renier ici une forme d'Eglise dont la place a été belle dans le règne de Dieu. Mais nous tenons à établir que la différence entre le presbytérianisme et le congrégationalisme est toujours telle, qu'on ne peut s'y tromper un instant. L'accusation de congrégationalisme ne nous épouvante pas outre mesure; mais elle nous surprend beaucoup. Nous nous demandons comment il a été possible de découvrir le congrégationalisme dans la constitution de l'Eglise libre.

Le découvrirait-on dans l'article premier, qui dit *Eglise* au lieu de dire *paroisse*, et qui part de l'existence *des Eglises* pour arriver à leur union *en une seule Eglise?* L'erreur serait étrange; car aucune Eglise presbytérienne ne s'est formée, n'a pu se former autrement. Historiquement, les Eglises ont toujours précédé l'Eglise; et on n'a pas craint de le constater. Le chapitre de la discipline des Eglises réformées de France qui est intitulé *union des Eglises* le proclame à chaque ligne. L'article premier dit : « Nulle Eglise ne pourra prétendre primauté, ni domination sur l'autre; » et les articles suivants parlent aussi des Eglises considérées

dans leur existence individuelle. Non, remonter aux Eglises, ce n'est pas faire acte de congrégationalisme, et rien n'est même plus contraire à la tendance qu'on nous impute, que la résolution commune par laquelle une quarantaine d'Eglises indépendantes renoncent à leur isolement, constituent un pouvoir central, et se soumettent d'avance à ses décisions. En bon presbytériens que nous sommes, nous souhaitons au congrégationalisme un grand nombre de triomphes semblables; nous souhaitons surtout qu'on n'écoute pas trop les hommes prudents qui voudraient maintenir le provisoire, l'indépendance, le fractionnement, les divergences, *dans l'intérêt du principe presbytérien!*

Mais le venin se trouve peut-être dans la part trop large faite à l'indépendance de chaque Eglise, à la liberté de ses allures! Nous avouerons que nous aurions préféré une uniformité un peu plus complète. Nous n'aimons pas beaucoup le Synode *recommandant* aux Eglises la liturgie qu'il a rédigée. Nous croyons qu'une certaine portion de la liturgie aurait pu être rendue obligatoire, et nous espérons que, sur divers points, l'expérience amènera toutes les Eglises à agrandir plus tard la compétence du Synode qui émane d'elles. Cependant nous ne saurions condamner absolument le libre développement des Eglises particulières. Il y a un besoin de variété qu'il faut savoir satisfaire. Imposer l'uniformité, c'est compromettre l'unité de l'Eglise. A force de vouloir tout régler, confessions de foi, disci-

pline, liturgies, formes du culte, on arrive ou à tuer la vie (le catholicisme en témoigne), ou à multiplier les sectes (le protestantisme ne le prouve que trop). En évitant à la fois d'isoler les Eglises et de comprimer leur existence propre, le Synode de Lausanne a donné peut-être un exemple qui sera fécond; il est sorti de la route battue; il a pris une initiative pleine d'avenir.

Est-il vrai d'ailleurs que dans la constitution nouvelle les Eglises absorbent l'Eglise? Est-il vrai que l'autorité centrale soit nulle ou illusoire? L'article XV, relatif au Synode, répondra suffisamment. Le congrégationalisme avec un Synode ressemble déjà singulièrement au presbytérianisme; que sera-ce si ce Synode est revêtu des attributions suivantes?

Il délibère sur les intérêts généraux de l'Eglise; c'est-à-dire qu'en dehors des attributions prévues, il sera saisi des questions qui ne se renfermeront pas dans une sphère strictement locale.

Il règle tout ce qui concerne les études théologiques et tient le registre des ministres et candidats parmi lesquels les Eglises doivent choisir leurs pasteurs; c'est-à-dire qu'il est gardien de la doctrine, qu'il dirige l'enseignement, qu'il détermine souverainement les tendances du pastorat.

Il pourvoit, au moyen d'une caisse centrale, aux besoins généraux de l'Eglise, et en particulier à l'entretien des pasteurs; c'est-à-dire qu'il dispose du budget,

qu'il centralise les ressources financières, comme il centralise l'autorité dogmatique.

Il exerce une haute surveillance sur les pasteurs, sur les ministres et candidats, sur les anciens et sur les Eglises; c'est-à-dire que le pouvoir disciplinaire suprême lui est remis.

Il entretient, autant qu'il le juge nécessaire, des relations avec les Eglises étrangères; c'est-à-dire qu'il représente seul l'Eglise au dehors et au dedans.

Il s'occupe de l'évangélisation et de toutes les œuvres qui ont pour but l'avancement du règne de Dieu; c'est-à-dire que la plupart des travaux qui ailleurs sont poursuivis par des sociétés particulières, sont poursuivis au nom de l'Eglise par le Synode qui la gouverne.

N'est-ce rien? Confier à un Synode les intérêts généraux, la doctrine, l'argent, la discipline, les relations extérieures et les œuvres quelles qu'elles soient, est-ce faire du congrégationalisme? A la bonne heure! On ne tardera pas à voir si le Synode et ses inspecteurs et ses commissions permanentes sont dépourvus de puissance. Quant à nous, nous désirons que cette puissance soit réelle. Nous croyons que les Eglises, leurs pasteurs et leurs membres s'honoreront en honorant le gouvernement ecclésiastique qui les représente. Ils répondront ainsi à beaucoup de calomnies; ils prouveront qu'il n'y a chez eux ni esprit d'insubordination ni esprit de secte; que leur résistance à une autorité

illégitime n'implique pas l'impatience de toute autorité, et que ceux qui secouent le despotisme de l'Etat ne sont pas les moins jaloux de l'unité de l'Eglise.

La crainte du congrégationalisme se lie assez naturellement à celle des Eglises triées; car, à vrai dire, les deux principes n'en font qu'un. Ceux qui réduisent à son minimum la relation des Eglises entre elles, sont enclins à porter au maximum la relation des membres de la même Eglise entre eux. Quand on circonscrit son attention, son intérêt, quand on concentre son action sur un petit territoire, on est tenté de l'administrer minutieusement; le défaut de largeur inhérent au système qui isole les troupeaux, se manifeste nécessairement aussi dans leurs règlements intérieurs.

«Il est intéressant de remarquer,» dit M. Scherer [1], «comment une tendance également propre au congrégationalisme affecte aussi l'idée de l'Eglise; nous voulons dire le principe que l'on appelle *strict communion*, ou l'examen préalable et l'admission solennelle de chaque fidèle qui déclare vouloir faire partie de *l'Eglise* (distincte de la congrégation). Il y a là une tentative de faire coïncider absolument l'Eglise visible avec l'Eglise invisible, au moins de réduire leur différence à un minimum inappréciable. C'est le principe

[1] *Esquisse*, page 146.

donatiste. Au reste ce que nous venons de dire du congrégationalisme anglais, s'applique au même principe dans le développement qu'il a reçu aux Etats-Unis. »

Hâtons-nous de déclarer, à la décharge des congrégationalistes et de toutes les Eglises qui, comme la leur, ont eu recours à des procédés d'épuration peu conformes aux prescriptions de la parole de Dieu, qu'elles n'ont fait qu'exagérer une réaction légitime contre de grossiers abus. Si elles ont poussé à l'extrême la discipline d'admission et d'exclusion, si elles ont repoussé les invasions du monde aux dépens de l'unité de l'Eglise, si elles ont introduit parmi nous l'habitude de considérer légèrement l'acte si grave de la séparation, elles ont une excuse dans le caractère mondain de la plupart des Eglises réformées. L'homme est semblable au paysan ivre de Luther, qui tombe tantôt du côté droit de son cheval et tantôt du côté gauche; pour fuir un excès, il se jette dans l'excès contraire.

Il n'y a pas de petite violation des principes; les principes violés finissent toujours par se venger; et le dix-neuvième siècle souffre encore des fautes du seizième. Notre œuvre est de compléter la réforme; et il n'y a rien qui importe davantage, car les misères du protestantisme ont une source commune, la réforme incomplète. Les unes en sont nées par voie de conséquences directes, les autres par voie d'opposition au mal.

Etudiez l'histoire du pays où le mouvement religieux

a eu le plus d'éclat, de vivacité et de durée; vous y verrez à chaque page, que le grand malheur de l'Angleterre, c'est que ses souverains, son clergé et son parlement ont trop bien réussi à comprimer la réforme populaire, à lui substituer une réforme royale, inconséquente et inachevée.

La réforme royale avait maintenu le pouvoir des princes et la contrainte en matière religieuse. Il en est résulté, par voie de conséquence directe, une Eglise asservie aux patrons et à l'Etat; par voie d'opposition, les indépendants de diverses dénominations, dont le fractionnement, déplorable en tout temps, était arrivé sous la république jusqu'au ridicule et au scandale. On comptait alors des brownistes de vingt nuances, des millénaires, des antinomiens, des anabaptistes, des sociniens, des antiscripturistes, des quakers, des hommes de la cinquième monarchie, etc., etc.

La réforme royale avait conservé des dogmes catholiques la hiérarchie, les formes du culte. Il en est résulté, par voie de conséquence directe, les tendances de la haute Eglise et du puséysme; par voie d'opposition, l'abaissement et la négation du ministère.

La réforme royale s'était occupée de la nation, et non des individus; elle avait mis le monde dans l'Eglise et proclamé les principes du multitudinisme le plus grossier. Il en est résulté, par voie de conséquence directe, un établissement bigarré, où Rome et l'Evangile

s'abritent également; par voie d'opposition, les Eglises triées.

Les erreurs ne vivent que de deux choses : la portion de vérité qu'elles renferment, et leur protestation contre les abus unis aux vérités qu'elles méconnaissent. Les sectes qui nient le ministère ne subsisteraient pas, si elles n'avaient raison de relever le dogme oublié de la sacrificature universelle, et raison aussi d'attaquer l'engourdissement, l'infidélité, les prétentions inouïes de la plupart des clergés.

Sachons donc enlever à nos adversaires leurs seules armes redoutables, la légitimité de leurs plaintes. Quand il n'y aura plus de vérité en eux, ils auront cessé d'être à craindre. Appliquons à la religion ce qu'on a dit de la politique. Les conservateurs intelligents ne sont pas ceux qui résistent toujours et partout. Ce sont ceux qui s'attachent à doter leur parti des réformes utiles, des initiatives fécondes, qui réalisent les progrès véritables, afin de mieux s'opposer aux faux progrès, qui s'emparent des idées utiles égarées dans le camp de l'ennemi, qui prennent leur bien où ils le trouvent.

L'Eglise libre du canton de Vaud a suivi cette marche; elle ne s'est crue forte contre l'esprit de secte, qu'à condition de repousser l'esprit de formalisme. Plus elle tenait à garantir l'autorité du ministère, plus elle a eu soin de restaurer le droit des troupeaux et de faire une large place à l'action des fidèles; plus elle tenait à éviter le triage, plus elle a eu soin de se distinguer du

monde par la libre accession et par la discipline; plus elle tenait à consacrer le multitudinisme selon l'Ecriture, plus elle a eu soin d'écarter le multitudinisme que l'Ecriture condamne, celui qui confond le citoyen et le croyant.

Les Eglises triées ont une discipline d'admission; elles excommunient; elles aspirent à ne se composer que de convertis. Sur ces trois points, la constitution nouvelle leur donne tort; mais elle ne donne pas moins tort au régime mondain de la plupart des Eglises nationales.

Voici la combinaison à laquelle elle s'arrête :

Pour l'admission, elle ne la juge pas; elle reçoit quiconque témoigne l'intention de lui appartenir; elle traite comme membre actif quiconque, ayant pris connaissance de ses institutions et de ses doctrines, déclare formellement qu'il y adhère. De telles déclarations manquent-elles parfois de sincérité ou de sérieux? Ce n'est pas son affaire. Chacun se prononce sous sa propre responsabilité. C'est une question qui se pose entre l'âme et Dieu. L'Eglise ne voit que l'acte extérieur. La manifestation est explicite, et elle lui suffit.

Pour la communion, elle ne juge pas davantage; elle presse les pécheurs de ne pas « manger et de ne pas boire leur condamnation. » Elle ne se contente pas des avertissements généraux et publics; elle se réserve d'avertir en particulier ceux qui « ne distinguent pas le corps du Seigneur. » Cela fait, elle s'arrête. Elle offre

les moyens de grâce dont l'administration lui est confiée, à tous ceux qui veulent en profiter; elle ne s'interpose pas entre la créature et le Créateur, soit qu'il s'agisse de l'entrée au sein de l'Eglise, soit qu'il s'agisse de l'usage des sacrements.

Enfin pour la prétention de n'avoir que des *convertis*, elle la désavoue aussi fermement qu'elle avoue la prétention de n'avoir que des *professants*. Incertaine au sujet des limites de la discipline d'exclusion, elle n'ose l'établir aussi sévère à l'égard des femmes et des mineurs qu'à l'égard des membres actifs, et prend le parti de renvoyer chaque Eglise à l'application consciencieuse des règles qu'elle verra dans la Bible. C'est évidemment une question réservée à un examen ultérieur, et dont l'expérience ne tardera pas à fournir la solution définitive.

L'exposé de motifs qui accompagnait le projet de constitution exprimait une opinion qui nous paraît destinée à prévaloir, et que nous adoptons volontiers, tout en concevant que l'Eglise libre n'ait pas voulu être dès à présent aussi explicite et ait respecté les scrupules de plusieurs de ses membres. Voici comment s'exprime l'exposé :

« La crainte des abus auxquels une discipline inquisitoriale peut conduire est trop naturelle, pour que l'on doive s'étonner qu'il existe des préventions contre la discipline en général. Cependant, si l'on examine la question en elle-même et d'après la parole de Dieu, on

ne peut la résoudre de deux manières. Le Nouveau Testament suppose partout la discipline : il recommande la répréhension fraternelle (1 Thessaloniciens V. 14. Galates VI, 1); il veut que les pasteurs censurent et exhortent (2 Timothée IV, 2); il ordonne aux fidèles de n'avoir aucun commerce avec ceux qui, tout en se disant frères, s'obstinent dans le péché (Matthieu XVIII, 15 à 17; 2 Thessaloniciens III, 6, 14; 1 Corinthiens V, 2), et à l'Eglise d'ôter le méchant du milieu d'elle (1 Corinthiens V, 13. Compar. 1 Timothée I, 20). La portée de cette dernière injonction est manifeste, et il ne faut ni l'affaiblir, ni l'éluder. Il est vrai que l'apôtre saint Paul vient de parler d'un cas tout à fait scandaleux; mais ce fait spécial le conduit à des considérations plus générales, qui se terminent par la recommandation citée tout à l'heure. Et l'on use assurément d'une grande discrétion, on ne s'expose point au danger de dépasser le sens des paroles de saint Paul, si l'on restreint la portée de la recommandation contenue dans 1 Corinthiens V, 13, aux cas de grands scandales. C'est ce que la commission a fait. Nous ne voudrions pas aller ici au-delà de ce que prescrit la parole, et nous préférerions de beaucoup une discipline timide à une discipline téméraire et impitoyable. Surtout il importe de se tenir en garde contre celle qui prétend scruter les mystères de la conscience et lire dans le livre du cœur, livre fermé à tout œil humain.... Le projet n'établit point l'excommunication, et les termes dans

lesquels est conçu l'article V ne permettront pas qu'elle s'établisse. Mais l'Eglise n'aura-t-elle aucun moyen de pourvoir à sa propre défense, de se mettre à l'abri de scandales réitérés, contre lesquels les exhortations et les réprimandes sont un bouclier insuffisant? Ne devra-t-elle pas montrer qu'elle ne participe pas aux œuvres infructueuses des ténèbres, et protester de fait contre elles?... L'Eglise ne doit-elle pas, comme ses membres, avoir un bon témoignage de la part de ceux de dehors? Mais si elle ne peut s'ingérer dans les secrets des cœurs, et si, en même temps, elle doit répudier la responsabilité du scandale, il ne lui reste qu'à retrancher du nombre de ses membres celui qui, après que tous les avertissements et tous les délais de la patience ont été épuisés auprès de lui, persiste ouvertement dans le mal. Elle n'entend nullement prononcer par là, d'une manière positive et absolue, sur l'état d'un tel pécheur devant Dieu; elle veut seulement témoigner qu'elle condamne et abhorre le mal auquel il se livre, et qu'elle ne veut y participer ni directement, ni indirectement. Qu'après cela, le pécheur scandaleux s'approche de nouveau, s'il le veut, de la table du Seigneur, il y viendra sous sa propre responsabilité; ni lui, ni personne ne pourra croire désormais que l'Eglise l'a autorisé par son silence, et en quelque sorte invité à se joindre à elle pour cette sainte fête, et son sang est sur lui, non sur l'Eglise, s'il mange et boit sa condamnation. »

Nous l'avons dit : le système qui vient d'être défini, s'écarte sur trois points de celui qu'adoptent les Eglises triées et les dissidents en général. La discipline n'y porte ni sur l'admission, ni sur la communion; elle exclut les pécheurs scandaleux, et non les inconvertis.

La discipline de la constitution nouvelle ne porte pas sur l'admission. Est-ce un tort? La discipline d'admission n'est-elle pas d'invention moderne? En trouve-t-on une trace quelconque dans l'Ecriture? Le livre des Actes raconte en détail les premières admissions au sein de l'Eglise. Y voyons-nous l'examen des candidats? Non. L'admission dépend d'eux et non des Apôtres, des anciens ou des fidèles. Une simple déclaration ouvre les portes de l'Eglise. « Crois-tu au Seigneur Jésus? » Voilà la question posée à tous; et, sur la réponse affirmative, le baptême est administré. Qu'on se soit souvent trompé ainsi; que les Apôtres et leurs compagnons d'œuvre aient introduit dans les troupeaux primitifs un grand nombre de membres étrangers à la vraie foi, c'est ce dont la lecture des Epîtres ne permet pas de douter; car l'incrédulité avouée, les vices grossiers, la négation même des dogmes les plus fondamentaux abondent au sein des Eglises auxquelles s'adressent les lettres de Paul et les trois premiers chapitres de l'Apocalypse.

Evidemment, on n'avait pas alors la prétention d'apprécier les sentiments de ceux qui demandaient le baptême. Quand trois mille Juifs dirent aux Apôtres, après la première prédication : « Hommes frères, que

ferons-nous?» Pierre leur répondit : «Amendez-vous, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ.» Quand les Samaritains eurent entendu les discours de Philippe «et qu'ils eurent cru ce que Philippe leur annonçait touchant le royaume de Dieu et le nom de Jésus-Christ, les hommes et les femmes furent baptisés.» Quand l'Ethiopien dit au même Apôtre : «Voici de l'eau; qu'est-ce qui empêche que je ne sois baptisé?» L'Apôtre ne procéda pas à l'examen de sa foi, afin de décider s'il devait être ou non admis dans l'Eglise. Il le renvoya à sa propre conscience. Il exigea de lui une *déclaration*. «Si tu crois de tout ton cœur, cela t'est permis. Et l'eunuque répondant, dit : Je crois que Jésus-Christ est le fils de Dieu. Et ayant commandé qu'on arrêtât le charriot, ils descendirent tous deux dans l'eau, Philippe et l'Ethiopien, et Philippe le baptisa.» Quand le geôlier se fut écrié : «Seigneur que faut-il que je fasse pour être sauvé?» Paul et Silas lui dirent : «Crois au Seigneur Jésus-Christ,» et bientôt après, «il fut baptisé avec tous ceux de sa maison.» Quand Crispus et les autres Corinthiens «eurent cru,» ils furent baptisés. La profession de la foi était constamment la condition, l'unique condition de l'admission dans l'Eglise.

Et cependant on était dans la situation qui semble justifier le mieux une sorte d'enquête sur les sentiments des candidats au baptême. Missionnaires parmi les Juifs et les Gentils, les premiers messagers de l'Evangile

pouvaient regarder comme nécessaires des précautions que les missionnaires emploient encore aujourd'hui presque partout.

Ils ne le firent pas; et pour peu que l'on compare au fracas d'enquêtes, de mesures disciplinaires et de jugements qui est l'accompagnement obligé des Eglises triées, le silence à peu près absolu des Eglises apostoliques, la simplicité parfaite de leur procédé d'admission et l'évidente rareté de leurs actes de rigueur, on se sent pressé de reconnaître que, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, les chrétiens ont *perfectionné le christianisme*.

Le contestera-t-on? niera-t-on l'existence d'une discipline d'admission dans les Eglises dissidentes? Ce serait une querelle de mots à laquelle de courtes explications mettraient fin. Nous dirions à nos chers frères dissidents :

Vous assurez que les portes de vos Eglises sont ouvertes à qui veut entrer! Sans doute, en tant qu'il ne s'agit que d'auditeurs. Dès qu'il s'agit de membres et, dans votre système, de communiants, la discipline d'admission paraît, et vos arrêts donnent seuls accès au sein du troupeau proprement dit.

Vous assurez qu'on vous calomnie en vous attribuant l'intention de créer des Eglises pures! Sans doute, en tant qu'il s'agit des limites infranchissables de l'appréciation humaine, vous vous résignez à un mélange de bien et de mal, de fidèles et d'hypocrites! Nous le

croyons bien, vraiment. Vous décidez d'après les actes et les paroles; vous n'aspirez pas à lire au fond des consciences! Cela va de soi. Qui serait assez insensé, assez téméraire, pour prétendre pénétrer les secrets des cœurs et discerner absolument le vrai du faux? La question n'est pas là. Elle est dans le mode d'admission à la qualité de membre complet de l'Eglise. Les uns s'en remettent au candidat et s'arrêtent devant sa déclaration; les autres transportent la décision du candidat à l'Eglise, et, nonobstant les termes de sa déclaration, recourent à divers indices afin de former leur opinion. C'est ainsi qu'ils s'entretiennent avec le candidat. Ils s'efforcent de savoir s'il croit du cœur ce qu'il professe de bouche, s'il n'est plus dans sa propre justice, s'il a un bon témoignage de ceux qui le connaissent. Et en cela, ils ne cherchent pas seulement à l'éclairer, à l'avertir, à lui faire comprendre la gravité de sa démarche, les conséquences de sa profession; ils cherchent à s'éclairer eux-mêmes avant de prononcer leur *sentence*. Il y a donc une grande différence entre les Eglises où l'on entre par une *profession*, et celles où l'on entre par un *jugement*. Les premières se composent de personnes qui font acte volontaire et libre de christianisme; les secondes, de personnes qui ont été reconnues chrétiennes.

Quant à la communion, la constitution nouvelle s'est attachée à écarter, ici encore, la discipline des dissidents. Soigneuse d'éviter tout ce qui ressemblerait à

une interposition entre l'homme et son Créateur, elle admet dans l'Eglise libre quiconque témoigne l'intention de lui appartenir; elle admet à la sainte table quiconque s'en approche sous sa responsabilité devant Dieu. La discipline qu'elle institue n'a que deux buts : défendre l'Eglise particulière, avertir sérieusement les pécheurs qui usent des priviléges réservés aux membres de l'Eglise universelle.

Du reste, elle distingue profondément entre l'exclusion et l'excommunication.

Tel n'a pas été jusqu'ici le système généralement suivi. Presque toutes les Eglises ont excommunié; et on sait avec quel appareil terrible les Eglises réformées de France « ôtaient le méchant du milieu d'elles. » Leur discipline s'exprime ainsi :

« La forme de l'excommunication sera telle : Mes frères, voici la quatrième fois que nous vous déclarons que N. (en le nommant), pour avoir commis plusieurs fautes et avoir scandalisé l'Eglise de Dieu et s'être montré impénitent et contempteur de toutes admonitions qui lui ont été faites par la parole de Dieu, a été suspendu de la sainte Cène du Seigneur, laquelle suspension et ses causes vous ont été notifiées, afin que vous joignissiez vos prières aux nôtres, à ce qu'il plût à Dieu amollir la dureté de son cœur. Mais puisqu'après l'avoir si longtemps supporté, prié et exhorté, il persévère en son impénitence....; nous, ministres de la Parole, que Dieu a armés d'armes spirituelles.....,

auxquels le Fils éternel de Dieu a donné la puissance de lier et de délier en terre....., au nom et en l'autorité du Seigneur Jésus, de l'avis et autorité des pasteurs et anciens assemblés en colloque, et du consistoire de cette ville, avons retranché et retranchons ledit N. de la communion de l'Eglise, l'excommunions et ôtons de la société des fidèles, afin qu'il vous soit comme païen et péager, et qu'entre les vrais fidèles il soit anathème et exécration. Que sa hantise soit estimée contagieuse, et que son exemple saisisse vos esprits de frayeur, et vous fasse trembler sous la puissante main de Dieu, puisque c'est chose horrible de tomber entre les mains du Dieu vivant. Laquelle sentence d'excommunication le Fils de Dieu ratifiera et lui donnera efficace, jusqu'à ce que le pécheur, confus et abattu devant Dieu, lui donne gloire par sa conversion, et que, délivré de ces liens de Satan qui l'enveloppent, il pleure son péché d'un pleur de repentance. Priez Dieu, frères bien-aimés, qu'il ait pitié de ce pauvre pécheur, et que ce jugement horrible, lequel avec regret et grande tristesse de cœur nous prononçons, serve à l'humilier, et redresser au chemin du salut une âme qui s'en est écartée. Amen ! Maudit est celui qui fera l'œuvre du Seigneur lâchement ! S'il y a quelqu'un qui n'aime point le Seigneur Jésus-Christ, qu'il soit anathème ! Maranatha ! Amen ! »

Nous doutons que les temples français aient souvent retenti de semblables anathèmes. N'importe ! Laissons

les termes de l'excommunication, et ne nous attachons qu'à la question du fond. L'exclusion de l'Eglise doit-elle affecter la forme d'une exclusion de la Cène?

Le Synode constituant n'a pas voulu qu'il en fût ainsi. Il ne l'a pas voulu, à cause du principe; car, en fait, sa discipline aura exactement les mêmes effets sur les communions que celle des Eglises qui se croient autorisées à réglementer l'usage des sacrements. On peut dire en effet, de l'excommunication, ce qu'on a dit des fortifications de Paris : Son triomphe est de ne jamais servir. Or l'Eglise libre obtiendra un résultat identique, sans recourir à la menace de l'excommunication. Elle est décidée à répudier la triste pratique des Eglises officielles, qui semblent avoir oublié la valeur de ces mots : « Manger et boire sa condamnation! » Etait-ce remplir le devoir qu'ils imposent, que de lire en chaire un avertissement liturgique? Non, certes; et l'Eglise assume une part redoutable de responsabilité, quand elle prend si légèrement son parti d'une si abominable profanation. Il faut que ses pasteurs, ses anciens, ses diacres, multiplient les avertissements particuliers; il faut que tous ses membres reprennent fraternellement les pécheurs; il faut qu'on travaille à écarter de la table sacrée plusieurs de ceux qui se savent gré d'y venir. Lorsqu'un ministre de Christ aura dit solennellement à l'un des membres de son troupeau : « Je vous engage, au nom du Seigneur, à vous abstenir de communier dans l'état d'âme où vous êtes, » l'in-

vitation ne sera pas vaine; pas plus qu'elle ne l'est en Ecosse, où l'excommunication est censée exister, et où il est sans exemple que l'avis donné par le pasteur ou par un ancien n'ait pas été suffisant.

L'Eglise libre avertira donc et en public et en particulier; elle pratiquera la représentation fraternelle; elle pressera les pécheurs de croire et de se détourner du mal avant de venir à la table sainte; elle ira peut-être, en quelques lieux, jusqu'à expulser de son sein des membres gangrenés; mais elle n'interdira la Cène à personne, convaincue que les avertissements sont dans la Bible, que les refus n'y sont pas, et que les avertissements d'ailleurs sont aussi efficaces que les refus.

Le chapitre onzième de la première Epître aux Corinthiens renferme les prescriptions les plus détaillées au sujet du repas eucharistique. Paul, qui y signale les vices qui se sont introduits dans l'administration du sacrement, ne dit pas un mot de la nécessité de refuser la Cène aux inconvertis. Ce n'est pas à l'Eglise, c'est aux consciences individuelles qu'il recommande d'exercer une discipline de communion. « Que chacun donc s'éprouve soi-même. » Il indique aussi les châtiments que Dieu envoie dès ici-bas à ceux qui n'ont pas craint de manger et de boire leur condamnation. « C'est pour cela que plusieurs sont faibles et malades parmi vous, et que plusieurs dorment. » Tout en dénonçant ces jugements par lesquels le Seigneur nous

enseigne, « afin que nous ne soyons pas condamnés avec le monde, » il n'ordonne aucunement aux frères de Corinthe de déterminer ceux qui doivent s'approcher de la sainte table et ceux qui ne le doivent pas.

Le silence de l'Apôtre devient plus significatif encore, quand on le rapproche du chapitre cinquième de la même Epître, où il établit le principe de l'exclusion des pécheurs scandaleux. Peut-être sommes-nous dans l'erreur; mais il nous semble que les recommandations : « Ne vous mêlez pas avec eux; ôtez le méchant du milieu de vous, » s'appliquent à la société des chrétiens, plutôt qu'à la célébration de la Cène. Chaque membre de l'Eglise est invité à se séparer des hommes qui déshonorent la profession de l'Evangile; l'Eglise elle-même est invitée à les ôter de son sein. S'il est évident que l'éloignement de la sainte table est une conséquence obligée de l'expulsion prononcée par la société des chrétiens, il est cependant essentiel de remarquer que la sentence affecte la forme de l'exclusion et non celle de l'excommunication. Aucune parole du chapitre ne dirige la pensée vers la communion, et les mots souvent cités : « Ne mangez pas même avec un tel homme, » sont précisément ceux qui écartent le plus une telle pensée. Ne mangez *pas même!* et on voudrait nous amener à lire : Ne communiez *pas même!* La communion est si peu de chose, elle a si peu de gravité, que je vous engage à ne *pas même* accomplir un acte aussi indifférent avec ce pécheur !

Enfin l'institution de la Cène par Jésus-Christ ne semble-t-elle pas destinée à réfuter d'avance la doctrine qui charge l'Eglise d'accorder ou de refuser le sacrement? Admettons qu'à la rigueur Judas ait pu arriver après la communion ou ait pu partir avant; on avouera du moins que l'Esprit saint a parlé comme s'il tenait à nous forcer de croire le contraire. Les récits de Matthieu et de Marc ne se concilient guère avec l'opinion qui fait arriver Judas après. Le récit de Luc ne s'accorde pas davantage avec l'opinion qui le fait partir avant; et le récit de Jean ne fournit pas beaucoup d'arguments, car il passe entièrement sous silence l'institution de la Cène. Admettons, dans une autre hypothèse, que Jésus ait pu ne pas excommunier Judas parce que son crime n'était pas encore public, pas encore accompli, et parce que l'Eglise n'est pas appelée à lire au fond des consciences; on avouera du moins que l'Esprit saint a parlé ici encore comme s'il tenait à nous faire croire que l'Eglise ne doit pas excommunier. Le chef de l'Eglise est là; il donne la coupe : « Buvez-en tous, » dit-il, et il vient d'annoncer que l'un des douze le trahira, et il a déclaré à Judas lui-même que ces paroles s'appliquaient à lui, et depuis longtemps il a averti ses disciples que l'un d'entre eux « était un démon! » Certes, si la discipline de communion est conforme à la volonté de Dieu, il est bien nécessaire que des déclarations claires et précises viennent lever les doutes que fait inévitablement naître le sens apparent des pa-

roles et des actes de Jésus-Christ la veille de sa mort. Or les déclarations claires et précises ne se trouvent nulle part.

Au reste, la différence entre l'Eglise libre et les Eglises triées n'éclate, au sujet de la discipline d'admission et de la discipline de communion, que parce qu'elle existe au sujet de la discipline en général. Il y a les Eglises de *professants* et les Eglises de *saints;* il y a les Eglises qui excluent les *pécheurs scandaleux* et les Eglises qui excluent les *inconvertis*. Le Synode de Lausanne s'est rattaché unanimement au premier système.

Les Eglises triées ne s'arrêtent pas aux actes extérieurs, aux déclarations publiques; elles s'informent de la *conversion;* elles n'acceptent que ceux qui s'annoncent à elles comme « étant nés de nouveau, » et auxquels on rend ce témoignage. Mais les meilleurs chrétiens n'hésitent-ils jamais à parler ainsi d'eux-mêmes? A côté des hommes qui indiquent le jour et l'heure de leur conversion, n'y en a-t-il pas qui s'expriment avec plus de timidité? L'Eglise gagnera-t-elle beaucoup à écarter d'elle, et le père du démoniaque qui s'écrie : « Je crois, Seigneur! subviens à mon incrédulité; » et le péager qui se frappe la poitrine en disant: « O Dieu! sois apaisé envers moi, qui suis pécheur? »

Nous ne le pensons pas; et en présence des efforts qu'on fait pour épurer l'Eglise, pour ne prier qu'entre frères, pour ne communier qu'entre frères; en présence

des examens, des enquêtes, des admissions, des ajournements, des bancs d'angoisse, nous éprouvons le besoin de nous retourner vers l'Ecriture, et de contempler de nouveau la discipline pleine de liberté et de largeur que prescrivaient les Apôtres.

Leurs Epîtres sont adressées aux *saints* de Rome, de Corinthe, d'Ephèse, de Philippes; et cependant ils leur tiennent le langage qu'on doit tenir à des pécheurs. Ils n'oublient ni la destination de l'Eglise qui est la sainteté, ni le fait qui est le péché. Quelles accusations! quelles réprimandes! quel démenti constamment donné à l'illusion des Eglises pures! Assurément une telle illusion n'a pas dû exister à Corinthe et en Galatie.

Ne prier qu'entre frères! ne communier qu'entre frères! se séparer des assemblées qui n'excluent pas les inconvertis! autant de prétentions déplorables et malsaines, que la Bible repousse à chaque page. Avant de le prouver et de donner notre interprétation, qu'il nous soit permis de rappeler celle de Calvin. Calvin est le plus sévère, le plus étroit des réformateurs; il veut l'excommunication; il veut une discipline exacte et vigoureuse; il l'a montré par ses actes, et la lecture du chapitre douzième du livre IV de *l'Institution* laisse dans l'âme un sentiment vague de tristesse et d'effroi. Cependant, Calvin condamne en termes énergiques ceux qui se séparent d'une Eglise mal disciplinée, et qui veulent chercher des sociétés plus pures. Voici une

partie de ce qu'il a écrit au chapitre premier du même livre :

« ... Parce qu'ils s'imaginent qu'il n'y a nulle Eglise que celle où ils voient une sainteté et une pureté parfaites; sous prétexte de haïr les vices, ils se séparent de l'Eglise de Dieu, en prétendant se retirer de la société des profanes. Ils allèguent que l'Eglise de Jésus-Christ est sainte; mais il faut qu'ils écoutent ce qu'il en dit lui-même, qu'elle est mêlée de bons et de méchants. Car la parabole est véritable, qu'elle est semblable à un champ dans lequel, après qu'il a été semé de bon froment, l'ennemi jette de l'ivraie, dont le bon grain ne peut être séparé qu'elle ne soit apportée sur l'aire. Qu'ils fassent aussi attention à ce qui est dit dans une autre similitude, qu'elle est semblable à une aire où le grain est de telle sorte assemblé en monceau, qu'il est caché sous la paille, jusqu'à ce qu'il soit vanné et criblé pour être mis dans le grenier.... Je leur opposerai la conduite de saint Paul. Ce n'était pas un petit nombre de personnes qui eussent failli parmi les Corinthiens. Presque tout le corps de cette Eglise-là était corrompu. Il n'y avait pas une seule espèce de péché; plusieurs vices y régnaient à la fois. Les fautes n'étaient pas légères; c'étaient des crimes énormes. La corruption ne s'était pas seulement glissée dans les mœurs; elle avait aussi infecté la doctrine. Que fait-là dessus le saint Apôtre, l'organe du Saint-Esprit, sur le témoignage duquel l'Eglise est fondée? Cherche-t-il à se sé-

parer d'avec eux? les bannit-il du royaume de Jésus-Christ? lance-t-il contre eux les dernières foudres de l'anathème? Non-seulement il ne fait rien de tout cela, au contraire il les reconnaît pour l'Eglise de Jésus-Christ, pour la société des saints, et déclare qu'ils sont tels. Si l'Eglise subsiste entre les Corinthiens pendant que les contentions, les sectes et les envies y règnent; pendant que la malice, les procès et les querelles y sont en vigueur; pendant qu'un crime qui devait être exécrable aux païens mêmes est publiquement approuvé; pendant que le nom de saint Paul qu'ils devaient honorer comme leur père y est insolemment diffamé; pendant que quelques-uns d'entre eux se moquent de la résurrection des morts, laquelle ne peut être renversée que tout l'Evangile ne soit entièrement ruiné; pendant que les grâces de Dieu servent à l'ambition et non à la charité; enfin pendant que plusieurs choses se font d'une manière déshonnête et sans ordre; si, dis-je, dans ce temps-là il demeure quelque Eglise parmi eux..., qui osera ôter le nom d'Eglise à ceux à qui l'on ne saurait reprocher la dixième partie des fautes de cette nature?....

« A l'égard de ce qu'ils tiennent pour un sacrilége de communier à la Cène du Seigneur avec les méchants, en cela ils sont plus sévères que saint Paul; car il ne demande pas que chacun examine son compagnon ou qu'un homme examine toute l'Eglise, mais que chacun s'éprouve soi-même. Si c'était un péché de communier

à la sainte Cène avec une personne qui en est indigne, certes il nous eût commandé de regarder tout autour de nous s'il n'y aurait pas quelqu'un qui pût nous souiller par son impureté....

« Quoi qu'il arrive aux gens de bien même de tomber dans cette tentation, par ce zèle inconsidéré qu'ils ont que toutes choses aillent dans l'ordre, nous trouverons néanmoins que, pour l'ordinaire, ceux qui sont si chagrins et si scrupuleux sont plutôt poussés d'un esprit d'orgueil et d'une fausse opinion qu'ils ont d'être plus saints que les autres, que d'une vraie affection qu'ils aient pour la sainteté.... »

Sans être aussi sévère que Calvin envers les chrétiens qui s'éloignent de nous, parce que nous refusons de choisir un à un les membres de l'Eglise, nous les exhortons à écouter attentivement les instructions que donne la parole de Dieu.

Le devoir de fuir ceux qui, « se disant frères, » persistent à déshonorer par leur conduite la profession de l'Evangile, résulte de plusieurs passages et notamment des derniers versets du cinquième chapitre de la première Epître aux Corinthiens.

Nous accordons aussi que, du devoir personnel qui domine tout, on peut déduire le devoir collectif de l'Eglise, et que d'ailleurs des expressions comme celles-ci : « Otez le méchant du milieu de vous, » « rejette l'homme hérétique, » appellent l'Eglise en corps à ex-

pulser celui dont les chrétiens individuellement doivent s'écarter.

Nous ne restreignons nullement le sens naturel des versets dont il s'agit. Les avares et les médisants y sont nommés à côté des fornicateurs, des idolâtres, des ivrognes, des ravisseurs. Hé bien! nous reconnaissons que l'avarice et la médisance chez ceux qui se disent frères, légitime dans certains cas et au même titre que les vices réputés plus scandaleux, l'intervention disciplinaire de l'Eglise.

Nous n'avons garde d'oublier d'ailleurs que, d'après le second chapitre de la seconde Epître aux Corinthiens, l'impudique ne fut que *censuré* par l'Eglise, malgré l'énormité de son péché; et que Paul s'empressa, dans les termes de la plus vive charité, de ratifier son pardon.

Cette indulgence n'ôte rien au droit et au devoir de l'Eglise. La discipline de répréhension est partout dans le Nouveau Testament, et la discipline d'exclusion est confirmée, entre autres, par les déclarations suivantes : « Si je viens encore une fois, je n'épargnerai personne (2me aux Corinthiens XIII, 2.) » « Rejette l'homme hérétique, après un premier et un second avertissement (Tite III, 10.) » « Quelques-uns ont fait naufrage quant à la foi, entre lesquels sont Hyménée et Alexandre, que j'ai livrés à Satan, afin qu'ils apprennent par ce châtiment à ne plus blasphémer (1re à Timothée I, 20.) » « Ayez pitié des uns en usant de discrétion, et

sauvez les autres par la frayeur, les arrachant comme hors du feu, et haïssez même la robe souillée par la chair. (Jude 23.)» « Tu en as, toi aussi, qui retiennent la doctrine des Nicolaïtes; ce que je hais. Repens-toi, autrement je viendrai à toi bientôt, et je combattrai contre eux avec l'épée de ma bouche (Apocalypse II, 15 et 16.)»

Le droit et le devoir d'exclure nous paraissent être établis ou supposés dans les passages précités; le droit et le devoir d'éviter personnellement la société des faux frères l'est par des passages beaucoup plus nombreux encore.

Mais, de là au triage et à la théorie des Eglises de convertis, il y a loin. Ouvrons de nouveau la Parole de Dieu.

Nous y trouvons d'abord les trois paraboles de Matthieu sur le royaume des cieux. On a cherché à en affaiblir la portée, en distinguant entre *le royaume des cieux* et *l'Eglise*. Les simples n'auraient jamais inventé des distinctions aussi subtiles; et fussent-elles fondées, nous répugnerions infiniment à admettre que les souillures, écartées de l'Eglise, fussent réservées pour le royaume. Le langage du Seigneur et de ses Apôtres a une tendance toute contraire; ils disent : «Heureux les pauvres d'esprit, car le royaume des cieux est à eux!» «Heureux ceux qui sont persécutés, car le royaume des cieux est à eux!» «Recherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice.» «Le plus petit dans

le royaume des cieux est plus grand que Jean-Baptiste. » « Le royaume des cieux est forcé, et les violents le ravissent. » « Recevoir le royaume de Dieu comme un enfant. » « Le royaume de Dieu ne consiste pas dans le manger ou dans le boire. » Et cent autres versets qui établissent la spiritualité du royaume des cieux, qui le comparent au grain de moutarde, au levain, au trésor caché dans un champ, à la perle de grand prix, etc.

Or, lisez les chapitres XIII et XXII de Matthieu. Vous y verrez que le royaume des cieux est semblable à un homme qui a semé du bon grain; mais le diable a semé de l'ivraie parmi le bon grain, et le Seigneur défend d'arracher l'ivraie avant le dernier jour. Vous y verrez que le royaume des cieux est semblable à un grand filet qui ramasse ce qui est bon et ce qui est mauvais; le Seigneur réserve aux anges la séparation de ce qui doit rester mêlé sur la terre. Vous y verrez enfin que le royaume des cieux est semblable à un roi qui fit les noces de son fils; il ordonne à ses serviteurs d'aller par les chemins, et d'assembler tous ceux qui s'y trouvent, tant mauvais que bons; ce n'est qu'au dernier jour, quand le roi paraît, qu'il fait jeter dehors ceux qui se sont assis au banquet sans être revêtus de la robe de noces.

En fait, comment Jésus « qui savait ce qui était dans l'homme, » a-t-il composé lui-même le collége des Apôtres? Parmi les douze, il y a *un démon,* et il l'annonce à ses disciples dès l'origine; et ce démon, ce vo-

leur, il l'envoie prêcher l'Evangile ! Il lui confère le don des miracles !

Passons des Evangiles aux Actes des Apôtres. Ils doivent renfermer bon nombre d'exemples de triage, puisque la fondation et l'administration des Eglises primitives nous y sont retracées. Un tel trait ne saurait être omis. Cherchons.

Le chapitre cinquième rapporte la mort miraculeuse d'Ananias et de Saphira. Nous ne supposons pas qu'on argumente de leur châtiment.

Nous voyons, au chapitre huitième, Simon le magicien sévèrement réprimandé par Pierre ; mais Pierre ne l'exclut pas de l'Eglise.

Le chapitre vingtième contient le discours de Paul aux anciens d'Ephèse. Pas un mot sur l'épuration de l'Eglise. Il leur annonce, qu'après son départ, il entrera parmi eux des loups ravissants. Il leur annonce que d'entre eux-mêmes il se lèvera des gens qui prêcheront des choses pernicieuses, et il ajoute une seule parole : « C'est pourquoi, veillez. »

Passons des Actes aux Epîtres. Presque toutes nous peignent des erreurs grossières, des vices nombreux ; et si l'exclusion est prononcée dans un ou deux cas, si des menaces sont quelquefois proférées, si la recommandation de ne pas vivre avec les pécheurs qui se disent frères est adressée souvent aux fidèles, nous ne voyons nulle part que les Apôtres ordonnent à ces fi-

dèles de former des congrégations séparées et de communier isolément.

Il y aurait bien eu lieu de le faire dans cette Eglise des Galates, dont les membres, en nombre considérable, s'étaient laissé transporter à un autre Evangile, n'obéissaient plus à la vérité, et, ayant commencé par l'esprit, finissaient par la chair.

Il y aurait eu lieu de le faire dans cette Eglise de Corinthe, dont les hérésies et les scandales, exposés par deux Epîtres, ont été si bien rappelés dans l'extrait de Calvin cité plus haut.

Il y aurait eu lieu de le faire dans toutes les Eglises, d'après les tristes révélations que renferme la seconde Epître catholique de Pierre.

Après avoir parlé de la sorte, après avoir signalé, comme Paul dans sa lettre aux Philippiens, « Ceux qui marchent d'une telle manière, qu'ils sont ennemis de la croix de Christ, » on s'attend à rencontrer des sentences sans nombre, des excommunications, des anathèmes. On s'attend à voir les troupeaux se scinder, et les fidèles se réunir, communier à part. Les choses ne peuvent se passer autrement, si les Eglises triées sont conformes à la parole de Dieu. Or, nous ne lisons, au contraire, que des conseils de largeur, de support, de douceur.

Jean, dans sa troisième Epître, parle d'un Diotrèphe, « qui aime à être le premier dans l'Eglise, et qui ne reçoit point l'Apôtre. » L'exclut-il sur-le-champ de l'E-

glise ou de la communion? Non, il se contente d'écrire : « Si je viens, je représenterai les actions qu'il commet..... Bien aimé, n'imite point le mal, mais le bien. »

Paul, au moment d'achever sa lettre à l'Eglise si corrompue des Galates, dit : « Mes frères, lorsqu'un homme est surpris en quelque faute, vous qui êtes spirituels, redressez un tel homme avec un esprit de douceur; et toi, prends garde à toi-même, de peur que tu ne sois aussi tenté. Portez les charges les uns des autres, et accomplissez ainsi la loi de Christ. Car si quelqu'un s'estime être quelque chose, quoiqu'il ne soit rien, il se séduit lui-même. Or que chacun examine ses actions, et alors il aura de quoi se glorifier en lui-même seulement, et non dans les autres; car chacun portera son propre fardeau. »

La seconde Epître aux Thessaloniciens se termine par une recommandation du même genre : « Si quelqu'un n'obéit pas à notre parole, renfermée dans cette Epître, faites-le connaître, et ne conversez point avec lui, afin qu'il en ait honte; toutefois ne le tenez point pour un ennemi, mais avertissez-le comme un frère. »

Enfin l'Apôtre écrit à Timothée : « Il faut que le serviteur du Seigneur supporte patiemment les mauvais, enseignant avec douceur ceux qui sont d'un sentiment contraire, afin d'essayer si quelque jour Dieu leur donnera la repentance pour reconnaître la vérité. »

Il nous resterait à consulter l'Apocalypse. Nous nous

contentons de rappeler la situation des sept Eglises. Voyons-nous leurs membres fidèles se réunir ou communier en assemblées distinctes? Le fait aurait mérité une mention. Qui oserait attester qu'il en fût ainsi? Qui ne voit clairement au contraire que les quelques personnes «qui n'avaient pas souillé leurs vêtements» vivaient avec la masse corrompue, sous l'autorité spirituelle de *l'ange* de l'Eglise de Sardes?

Nous en avons appelé à quelques textes; nous aurions pu invoquer l'Ecriture entière. Partout elle proteste contre les tendances que développe plus ou moins le système des Eglises triées.

L'esprit de jugement est continuellement condamné par le Seigneur. Or il est bien évident que, lorsque nous ne nous arrêtons pas aux actes extérieurs et aux professions catégoriques, lorsque nous prétendons classer les convertis et les inconvertis, nous sommes tentés d'examiner sans cesse, de surveiller les autres plus que nous-mêmes, de chercher la paille dans l'œil de notre prochain.

L'esprit d'orgueil est également condamné. Or il est bien évident que rien ne l'excite, comme l'habitude de se mettre à part, de se placer au-dessus des autres, d'imiter les allures des Pharisiens (ou *séparés*), de constituer des Eglises particulières, d'où sont bannis ceux qu'on ne suppose pas assez croyants et assez fidèles.

L'esprit charnel est condamné, l'esprit qui «ramène Christ d'en haut.» Or il est bien évident que lorsqu'on

fonde son édification pendant la prière, pendant la Cène, sur les sentiments des personnes dont on est entouré, lorsqu'on regarde, non en haut, mais autour de soi, on cesse d'être spirituel, et cela sous prétexte de spiritualité. Ah ! ce n'est pas par les hommes, c'est par le Seigneur que nos âmes doivent être réjouies et fortifiées. Si le Seigneur est au milieu d'une assemblée, s'il y en a deux ou trois réunis en son nom, nous avons ce qu'il nous faut. Quand nous communions, c'est le Seigneur qui nous nourrit; c'est le corps du Seigneur qu'il nous importe de discerner. Rien de plus charnel que le besoin de trouver dans le culte autre chose que la présence et les secours de Dieu. Nous ne nous contentons pas de l'invisible; nous voulons voir de nos yeux, toucher de nos mains. « Pourquoi cherchez-vous parmi les morts Celui qui est vivant? »

Enfin l'esprit de secte n'est pas moins condamné; l'esprit de secte qui partage avec le formalisme le soin de servir les intérêts du diable ici-bas; l'esprit de secte que le siècle apostolique a vu naître, et dont nous voyons aujourd'hui le redoutable déploiement; l'esprit de secte que nous avons déjà combattu dans cet écrit, que nous combattons encore, que nous combattrons toutes les fois que nous en aurons l'occasion ou le prétexte; l'esprit de secte qu'il importe d'autant plus de flétrir, qu'on travaille plus activement à rétablir les droits de la conscience individuelle; l'esprit de secte qui espère bien détourner à son profit le magnifique travail auquel

Dieu appelle les chrétiens d'aujourd'hui, qui espère bien détourner au profit du fractionnement, de l'orgueil, de la haine et du scandale, ce que Dieu destine aux progrès de l'union, de l'humilité, de l'affection fraternelle et à l'édification de ses enfants! Voici, l'épée vient sur le pays. Sentinelle, sonne du cor! avertis le peuple! « Car si la sentinelle voit venir l'épée, et qu'elle ne sonne point du cor, en sorte que le peuple ne se tienne point sur ses gardes, et qu'ensuite l'épée survienne et ôte la vie à quelqu'un d'entre eux, celui-ci aura bien été surpris dans son iniquité; mais je redemanderai son sang de la main de la sentinelle. »

Et combien ont perdu la vie! Combien ont été surpris dans leur iniquité! Que de victimes l'esprit de secte fait chaque jour! Nous avons cité plus haut la parole de Jésus : « Qu'ils soient un, afin que le monde croie! » Il nous semble entendre à présent la parole de Satan : « Qu'ils soient divisés, afin que le monde ne croie pas! » En effet, nous sommes divisés, et les païens refusent de croire; nous sommes divisés, et les mondains se détournent de l'Evangile; nous sommes divisés, et les catholiques se replongent dans leurs erreurs un instant abandonnées; nous sommes divisés, et les protestants à leur tour, ébranlés par un tel spectacle, sont entraînés vers les fontaines crevassées du papisme.

« Toute maison divisée contre elle-même ne peut subsister. » En vain nous efforçons-nous de contester

cette déclaration si simple et si évidente du Seigneur. Elle est trop simple et trop évidente pour nos esprits subtils et blasés. Le paradoxe des avantages de la division est bien mieux à notre usage; mais par malheur le cœur de l'homme est ainsi fait, qu'il tend invinciblement à l'unité extérieure comme à la forme naturelle de la foi commune. Il se refuse obstinément à admettre le fractionnement, comme la situation normale de ceux qui suivent le même Evangile, adorent le même Sauveur, et sont appelés à s'aimer d'une tendresse ineffable. Si chacun sent que l'uniformité absolue est impossible, qu'elle est fausse, forcée et morte, chacun sent aussi que la variété a ses limites, que, légitime à titre d'exception, elle devient scandaleuse à titre de règle générale. Les efforts les plus ingénieux ne persuaderont pas aux hommes qu'on doive reconnaître les chrétiens à ce signe : ils éprouvent le besoin de se séparer les uns des autres; il leur faut une dizaine d'Eglises distinctes dans chaque ville; ils tiennent à ne pas confondre leurs prières, si ce n'est dans quelques réunions touchantes de l'alliance évangélique, au sein de quelques œuvres missionnaires, et à certains jours de communion où tous sont convoqués.

Oui, la raison, le bon sens, la conscience résistent à de semblables absurdités. Grâce à Dieu, il y a quelque chose en nous qui défie le sophisme, et l'idéal de l'unité visible n'a pas été gravé dans notre âme en caractères moins éclatants que dans les enseignements de Jésus-

Christ, dans ses dernières prières, et dans le modèle de l'Eglise ou des Eglises apostoliques. La dure orthodoxie qui ne sait rien accorder aux faibles, qui « fait périr les faibles par sa connaissance, » qui va répétant : « Ma formule entière, ou la séparation ! » qui retranche et retranche encore, qui divise et subdivise encore, n'arrive jamais à se faire illusion à elle-même; elle se sait coupable; elle voit s'élever contre elle le grand précepte : « Marchez ensemble dans les choses à la connaissance desquelles vous êtes parvenus. »

Précepte admirable, qu'on a rendu suspect en voulant l'appliquer aux hommes qui rejettent le fondement de la foi, en prétendant établir une union monstrueuse entre ceux qui croient que « la Parole a été faite chair » et ceux qui nient l'incarnation et l'expiation. Mais depuis quand les chrétiens ont-ils le droit de négliger certaines portions de l'Ecriture, parce que les « mal intentionnés les tordent? »

Entre frères, il n'y a rien de beau, il n'y a rien de doux comme l'accomplissement de la loi royale, de la loi d'amour et de support mutuel. Quand on est parvenu à la connaissance de « notre grand Dieu et Sauveur Jésus-Christ, » on peut sans danger et avec fruit et avec bénédiction, marcher ensemble dans ces choses là, en attendant que Celui qui a commencé l'œuvre l'achève, et que les autres vérités de la Bible se révèlent successivement aux yeux des chrétiens humbles et unis.

Pauvre unité! Si l'on se contentait de dire : « Elle est trop haut, elle est trop loin, nous ne l'atteindrons jamais sur la terre. Résignons-nous à vivre dispersés tout en aspirant à nous rapprocher, autant que possible, de l'idéal que Christ réalisera lors de sa seconde venue. » Non, l'idéal c'est la division! Il n'est pas seulement ridicule d'espérer l'unité extérieure; il est dangereux d'y tendre!

Les uns cèdent au juste dégoût que leur inspire l'uniformité mensongère du catholicisme, voile éblouissant, qui recouvre plus de diversités réelles que n'en a jamais renfermé le protestantisme. Ils détestent avec raison la fausse unité, et concluent contre la vraie; ils font la théorie de nos mauvaises pratiques, et érigent nos vices en perfections. Entre le papisme et les sectes, ils ne voient rien.

D'autres ont la superstition de l'histoire; ils adorent le particularisme des Eglises nées au seizième siècle. Chacune représente un côté de la vérité et de la vie chrétienne; maintenons-les soigneusement distinctes! L'Eglise de la confession d'Augsbourg a son rôle; l'Eglise presbytérienne a le sien; l'Eglise anglicane a le sien aussi. Etrange aberration! Où se laissent entraîner des esprits éminents et des cœurs pieux? A force de s'occuper *des vérités*, ils oublient *la vérité*, la vérité qui ne peut être à la fois luthérienne, réformée et anglicane.

C'est avec répugnance que nous répétons ici ces tris-

tes noms ; mais il le faut bien, puisqu'on veut nous faire des traditions protestantes et nous conserver précieusement un christianisme allemand, un christianisme français et un christianisme anglais ; puisqu'on dit à ceux dont on ne partage pas toutes les tendances : « Vous avez telle opinion que nous croyons fausse ; n'importe ! gardez-la, afin de mieux représenter le *côté* de l'Evangile qui vous est spécialement confié ! »

Le côté de l'Evangile ! et l'Evangile donc ! et l'Evangile entier ! Qui nous a donné le droit d'en disposer si lestement ? Ne craignons-nous pas que notre attachement aux vérités particulières et notre oubli de la vérité absolue, que notre respect pour les Eglises et notre mépris de l'Eglise, ne sanctionnent en quelque manière les doctrines relâchées qui font tant de mal aujourd'hui ? Quel est l'enseignement le plus funeste et le plus général de notre temps ? Celui de l'erreur ? Non. Celui du doute. On apprend aux hommes à douter ; on leur permet toutes les opinions, pourvu qu'ils n'en adoptent aucune d'une façon *exclusive*. L'éclectisme a passé des écoles philosophiques aux écoles de théologie. La vérité n'est qu'en Dieu ! Ici-bas chaque doctrine en recèle une partie, chaque communion en représente une face ! Tout est vrai et rien n'est vrai ! Tout ce qui est, a sa raison d'être ! Cessons de respecter le droit, pour respecter le fait ! Cessons d'honorer les principes, pour adorer les événements ! Eclectiques dans les doctrines et fatalistes dans l'histoire, il nous convient

d'être les continuateurs serviles du passé en religion!

Qu'aurait dit l'apôtre Paul, si l'Eglise d'Achaïe avait voulu se constituer historiquement à part de l'Eglise de Judée ou de l'Eglise de Rome? Il aurait opposé aux traditions naissantes le mot suprême, le mot vainqueur, le mot de l'unité qu'il faut faire retentir à travers les barrières humaines, à travers les souvenirs de la réforme, les confessions de foi, les distinctions de territoire, de langue et de race : « A la loi et au témoignage! »

L'esprit sectaire se montre enfin chez beaucoup d'hommes qui obéissent moins à des théories qu'à des impressions. Ils imitent la conduite de ceux qui sont repris avec tant de force par les chapitres premier et troisième de la première Epître aux Corinthiens. Ils trouvaient plus d'édification auprès de Paul qu'auprès d'Apollos, qu'auprès de Céphas. Ils s'attachaient à tel pasteur, à tel apôtre. Apollos était plus éloquent, Paul avait plus souffert, Pierre était plus fidèle aux coutumes juives. Chacun avait ses préférences; et les préférences risquaient de se transformer en sectes. Gardons-nous donc de nous écrier : « Moi, je suis de Paul, et moi d'Apollos, et moi de Céphas! » Nous sommes de Christ, et nous n'avons pas le droit de diviser le corps de Christ, afin de courir après les émotions. Que de gens cependant qui se séparent par ce seul motif, et qui croient avoir justifié leur conduite quand ils ont dit : « Je m'édifie mieux dans la petite congrégation à laquelle je me suis joint! »

Quant à nous, nous trouvons dans ce document si médiocre et si incomplet d'ailleurs qu'on nomme le symbole des Apôtres, un article dont nous acceptons avec bonheur et le sens apparent et le sens profond : « Je crois à la sainte Eglise universelle, » c'est-à-dire je crois que les disciples fidèles de Jésus-Christ sont appelés à former une seule assemblée de croyants, et doivent travailler à détruire les obstacles, quels qu'ils soient, qui s'opposent à la manifestation complète de l'union intérieure; qu'ils doivent tendre à s'approcher de plus en plus du but : l'unité dans la vérité, la vérité dans l'amour.

Nous n'exprimerions pas toute notre pensée, si nous n'indiquions les conséquences plus funestes encore que le système des Eglises triées peut entraîner. Après avoir favorisé l'esprit de jugement, l'esprit d'orgueil, l'esprit charnel et l'esprit sectaire, il court risque de glisser sur la pente qui mène au radicalisme religieux, à la négation du ministère et de l'Eglise, au darbysme.

On nous trouvera peut-être bien sévère. On s'écriera : « Quoi! vous accusez ainsi de glorieuses Eglises, dont la fidélité et le zèle ont brillé en Amérique et en Angleterre, tandis que les Eglises de multitude étaient ensevelies dans un sommeil de mort! »

Nous ne nous pardonnerions pas une semblable injustice. Elle est à mille lieues de notre pensée et de notre cœur. Nous respectons, nous aimons les Eglises dont il s'agit; et quoique notre admiration fasse ses réserves, nous saluons en elles les champions les plus

fermes de la foi évangélique pendant les siècles d'obscurité. Nous savons ce qu'elles ont fait, ce qu'elles font pour l'avancement du règne de Dieu.

D'où vient donc que leur mauvais principe n'a pas porté tous ses mauvais fruits dans le passé? D'où vient que nous craignons qu'il ne les porte tous dans l'avenir? L'explication est bien simple.

Tant que les Eglises nationales ont été assujéties au régime du faux multitudinisme; tant qu'elles se sont confondues avec le monde, les Eglises triées ont été une réaction inévitable, et jusqu'à un certain point légitime. Elles ont été l'asile naturel des hommes de conscience et de piété. Elles ont eu en elles deux causes de supériorité: leur erreur, quoique grave, l'était infiniment moins que l'erreur dominante; leur composition, quoique imparfaite, était infiniment plus chrétienne que celle des autres Eglises. Elles étaient, en outre, soutenues par la grande vérité dont elles avaient pris la défense, et qui est la vérité chrétienne par excellence, la foi personnelle, l'indépendance du spirituel. Elles souffraient pour elles, et leurs souffrances enfantaient des bénédictions. Les inconvénients du triage, fussent-ils plus considérables encore qu'ils ne le sont, ne pouvaient l'emporter sur les grâces immenses attachées à une telle situation, à un tel rôle.

Aujourd'hui il n'en est plus ainsi; ou, pour mieux dire, bientôt il n'en sera plus ainsi. Les Eglises engourdies vont se secouer, les Eglises asservies vont s'af-

franchir, les Eglises de l'Etat vont se transformer en Eglises de Christ. Dès lors, les Eglises triées vont perdre leur double monopole, celui du principe chrétien et celui de la composition chrétienne. Les fidèles trouveront place ailleurs. La pure et libre profession de l'Evangile trouvera place ailleurs. La distinction du monde et de l'Eglise s'établira ailleurs par l'accession spontanée et par la discipline, sans qu'on soit obligé de l'acheter au prix d'une funeste exagération.

La conséquence est aisée à tirer. Le triage qui s'était maintenu à l'abri de vérités essentielles, restera seul et nu. On ne le conservera plus que pour lui-même. Ce ne sera plus la même classe de chrétiens qui s'attachera à lui. Il ne sera plus soutenu que par les hommes qui vont à l'extrême de chaque doctrine, et qui ne rencontrent jamais une vérité, qu'ils ne la forcent, qu'ils ne la faussent, qu'ils ne la brisent.

Cela sera surtout vrai des pays où naîtront des Eglises libres semblables à celle du canton de Vaud. A leur côté, et nous le disons avec sérieux à nos chers frères dissidents, il n'y aura pas beaucoup de place pour des séparations avouables. Donnant satisfaction aux exigences légitimes de la conscience chrétienne, il est à croire qu'elles ne tarderont pas à recueillir dans leur sein la plupart des hommes que leur conscience avait conduits hors des établissements officiels, et qu'elles serviront ainsi puissamment la cause de l'unité, après avoir semblé la compromettre.

Que deviendront alors les dissidents qui ne s'y rallieront pas? Nous espérons que plusieurs résisteront au darbysme. Nous croyons que beaucoup seront entraînés.

En effet, l'idée d'Eglise pure est indissolublement liée à l'idée darbyste de la déchéance et de l'apostasie de l'Eglise. Dès que l'on n'admet que des Eglises de saints et qu'on a reconnu (ce qu'il faut bien reconnaître), que les Eglises apostoliques elles-mêmes renfermaient une forte proportion d'incrédules et de mondains, on est forcé de conclure avec les frères de Plymouth : l'Eglise a apostasié, l'Eglise n'existe plus. Il n'y a d'autre œuvre à faire désormais, que d'assembler les saints dispersés. On désespère à l'exemple d'Elie qui s'écriait : « Les enfants d'Israël ont abandonné ton alliance, et je suis resté moi seul, » et l'on ne sait pas que « l'Eternel s'est réservé sept mille hommes qui n'ont point fléchi leurs genoux devant Bahal, et dont la bouche ne l'a pas baisé. » On met en oubli les promesses les plus solennelles de Dieu : « Les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre mon Eglise. » Non, les portes de l'enfer ont prévalu; car l'Eglise n'est pas pure, et par conséquent l'Eglise a cessé d'être!

Il est difficile de résister à la logique d'un mauvais principe, quand il demeure isolé, quand il n'est plus corrigé ou gardé par d'autres principes vrais et courageusement défendus. Voyez déjà les ravages que le darbysme a faits au sein des Eglises dissidentes de Vaud et de Ge-

nève! Que sera-ce, à présent qu'elles ne seront plus seules à offrir aux âmes scrupuleuses la saine doctrine, l'indépendance spirituelle, la discipline évangélique, et qu'elles seront seules à pratiquer le triage! Réduites à ce point unique, ne se distinguant plus que par-là, ne seront-elles pas une proie facile pour le darbysme ou pour les doctrines analogues?

Tomber dans le darbysme nous paraît être un très-grand malheur, non que nous méconnaissions les vérités que le darbysme a contribué à remettre en lumière et la piété sincère de beaucoup de personnes attachées au darbysme, mais parce que ces vérités sont aujourd'hui professées par d'autres; d'autres soutiennent la nature spirituelle du ministère et la part d'action réservée aux simples fidèles dans l'édification de l'Eglise: d'autres repoussent la fausse notion du clergé; d'autres reconnaissent l'importance *des dons,* sans nier à cause de cela *les charges,* et sans arriver à une conclusion aussi funeste que la suppression du ministère.

Nous signalons les piéges du darbysme, parce que nous les croyons dangereux, parce que les tendances radicales, qui sont partout, de peuvent manquer de se manifester aussi parmi les chrétiens; parce qu'une société religieuse qui n'a ni évangélisation, ni mission, ni œuvre quelconque, qui se contente de « rassembler les saints, » c'est-à-dire d'attirer chez elle ceux que d'autres ont convertis, et de se nourrir, frélon de l'Eglise, du miel recueilli par les abeilles, une telle société est peu

intéressante à nos yeux. Nous l'avons vue à l'œuvre; nous avons vu une belle évangélisation détruite par sa seule apparition; nous avons vu les ruines qu'elle a faites, et nous n'avons pas encore vu d'édifice qu'elle ait construit.

Pourquoi, dira-t-on, des préoccupations si vives au sujet des Eglises triées, du darbysme et des mouvements de même nature? Pourquoi donner une si large place à la réfutation d'un principe unanimement repoussé par le Synode de Lausanne? Nous l'avouerons, la perspective des luttes religieuses et sociales qui se préparent, nous rend très-défiants à l'égard des tendances qui produisirent l'anabaptisme il y a trois cents ans. Le dix-neuvième siècle aura avec le seizième d'autres traits de ressemblance que ceux qui ont été indiqués dans le cours de notre travail. Comme lui, il mettra les questions de conscience au premier rang; comme lui et plus que lui, il mêlera une fermentation sociale à une grande crise ecclésiastique. Or nous savons ce que deviennent les Eglises triées, quand elles sont soumises à l'influence de pareilles excitations, quand elles respirent un air imprégné de passions guerrières.

Les darbystes, qui ne votent pas, qui se retirent de tous les devoirs politiques, nous rappellent les anabaptistes et leur royaume de saints. C'est toujours la société à part, qu'on réalise selon les chances et selon les

temps, tantôt en gouvernant par les saints, tantôt en s'abstenant avec eux.

La déchéance de l'Eglise, le triage, les Eglises pures, composées d'enfants de Dieu, tout cela était dans l'anabaptisme. L'anabaptisme, lui aussi, tournait le dos à Christ crucifié pour s'occuper de Christ glorieux, et s'entretenait principalement du règne de Jésus avec ses saints. La ressemblance est frappante. Zwingle opposait aux anabaptistes la parabole de l'ivraie et du bon grain, comme nous l'opposons aux Eglises triées que nous craignons de voir entrer sur un chemin qui, une certaine fièvre sociale et religieuse étant donnée, peut conduire aux violences anabaptistes.

N'oublions pas le rôle que l'illumination joue en pareil cas, celui qu'il jouait chez les caméroniens, qui commençant par l'idée de l'épuration, continuant par celle du règne des saints, avaient fini par avoir des prophètes, et même par brûler les Bibles que l'inspiration directe rendait inutiles. Les mêmes phénomènes s'étaient produits chez les anabaptistes, et M. Scherer le constate ainsi [1] : « Les doctrines de l'anabaptisme sur l'Eglise sont peu arrêtées, mais dominées comme celles du montanisme, par l'idée de l'illumination immédiate, elles arrivent à la même conséquence séparatiste. Les anabaptistes y mêlaient également des notions chiliastes, et, tandis que quelques-uns se contentaient

[1] *Esquisse*, page 134.

d'exiger la sainteté absolue de l'Eglise, d'autres annonçaient et voulaient réaliser un royaume visible de Christ sur la terre, une théocratie du Nouveau Testament. »

On sait comment ceux-là s'y prirent. Ils poussaient leur aversion pour les formes, pour le côté extérieur de la religion, jusqu'à mépriser les sacrements et le ministère. Rapportant tout à la parole interne, à l'impression directe, ils méprisaient la Parole écrite. Rêvant une Eglise pure, ils repoussaient l'Eglise réformée, Eglise souillée, Eglise *déchue*. Ils ne parlaient que d'établir le vrai règne de Jésus-Christ. Ils débutèrent très-bien, et leur apparente spiritualité séduisit un moment Mélanchton. Mais la guerre des paysans, à la tête desquels ils se placèrent et surtout l'effroyable catastrophe de Münster, montrèrent à quel point ils étaient charnels.

Maîtres de Münster, ils y font venir leur chef Mattaei, qui s'y établit en souverain et en prophète. Il promulgue de nouvelles lois. Jean de Leyde, qui lui succède, introduit la polygamie, se livre à tous les vices, exerce l'autorité la plus despotique, et déshonore par des excès inouïs, le saint nom qu'il ose invoquer.

On le voit, nous n'avons aucun faible pour le système des Eglises triées. L'Eglise libre l'a nettement repoussé, et sa constitution ne penche pas plus vers le triage, que vers l'abaissement du ministère ou vers le

congrégationalisme; elle n'a pas plus voulu aller au-delà des prescriptions apostoliques, que rester en deçà.

Nous espérons avoir démontré que les craintes exprimées à ce sujet sont absolument dénuées de fondement.

Nous espérons avoir démontré aussi que de grands principes, longtemps méconnus, ont été consacrés par le Synode. Il a rétabli la confession de la vérité, la catholicité de l'Eglise, la distinction de l'Eglise et du monde, le droit des troupeaux. Une constitution qui fait cela, n'est certes pas une œuvre indifférente.

Sa seule lecture a déjà fait du bien, et nous en avons été témoin. Son application en fera beaucoup plus, s'il plaît au Seigneur.

Dans un siècle enthousiaste, il n'y aurait pas assez de marques de sympathie pour l'Eglise libre. Dans notre temps, qui semble avoir adopté la devise *nil admirari*, on reste un peu froid. Cependant tâchons que notre froideur ne devienne pas de l'ingratitude. La main de Dieu est ici; sachons adorer et rendre grâces.

TROISIÈME PARTIE.

TROISIÈME QUESTION :

Avec quelles armes l'Eglise libre se défendra-t-elle ?

Revenons à la grande parole du Sauveur, à la parole qui s'est présentée à notre esprit lorsque nous avons conçu la première pensée de ce travail, à la parole dont ce travail n'est que le long et pourtant incomplet commentaire, à la parole que nous n'avons pas choisie, mais qui s'est imposée à nous comme épigraphe, à la parole la plus répétée et la plus incomprise que renferment les Evangiles : « Rendez à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu. »

Nous nous sommes occupé jusqu'ici des derniers mots : « Rendez à Dieu ce qui appartient à Dieu. » Il est temps de nous mettre en présence des premiers,

qui ne sont pas moins importants que les autres, et qui en sont d'ailleurs inséparables : « Rendez à César ce qui appartient à César. »

On en a abusé. De quoi n'abuse-t-on pas? Charles Ier les avait fait écrire sur sa bannière, quand il ouvrit sa campagne contre le parlement. Sur sa bannière ils signifiaient : Usurpation de tous les pouvoirs, violation de toutes les libertés, despotisme temporel et spirituel, droit divin des monarques. La tempête qui s'obstina à renverser la bannière royale dans la plaine de Nottingham, sembla destinée à avertir Charles qu'il ne lui appartenait guère, à lui persécuteur, d'invoquer la déclaration de Jésus-Christ.

Elle est bien mieux placée, assurément, dans la bouche d'une Eglise persécutée ou menacée de persécutions; et c'est avec joie que nous avons vu le Synode de Lausanne la proclamer à l'unanimité.

L'Eglise libre a fait plus. Le respect des puissances établies n'est pas seulement consacré par l'article troisième de sa constitution, il inspire sa conduite de chaque jour. On a troublé, interdit ses réunions; elle n'a jamais songé à résister. Un parti lui a déclaré la guerre; elle n'a pas voulu s'appuyer sur le parti opposé. De vastes projets d'intolérance ont été conçus; elle s'est préparée à subir toutes les violences et à ne défendre la liberté religieuse que par sa constance à souffrir pour elle. Qu'on entre le dimanche dans les modestes chambres où elle prie; on l'entendra implorer les bénédic-

tions divines, en faveur des personnes élevées en dignité, et particulièrement du gouvernement vaudois. Et elle repousse loin d'elle l'art perfide de transformer les prières en accusations publiques, de désigner à la malveillance du peuple les magistrats dont on parle sur le ton de la pitié, et dont on demande *la conversion;* elle applique aux conseils actuels le langage que ses pasteurs employaient autrefois à l'égard des anciens conseils. Elle s'abstient de juger; elle intercède.

Nous pourrions donc nous contenter de constater la pratique de l'Eglise libre, ou même celle des chrétiens en général; car les chrétiens (il est bon de le remarquer) se sont universellement tenus en dehors des mouvements insurrectionnels; on ne les a trouvés, ni parmi les révolutionnaires de Genève, ni parmi ceux de Lausanne, ni dans les rangs des corps-francs, ni au sein des conspirations françaises et des sociétés secrètes de l'Allemagne. Dieu les a merveilleusement gardés, et a voulu que les plus indomptables champions de l'indépendance spirituelle fussent aussi les plus paisibles des citoyens.

A quoi bon, dès lors, démontrer ce que personne ne conteste? A quoi bon? Nous allons le dire.

L'intelligence vague et en quelque sorte instinctive du devoir suffit dans les circonstances ordinaires. Mais au jour de la tentation, il faut autre chose. Nous sommes dans les circonstances ordinaires; le jour de la tentation n'est pas encore venu; mais il viendra, et,

selon notre conviction profonde, il viendra bientôt. Irons-nous au-devant de l'ennemi sans armes? Voulons-nous renouveler la faute énorme, la faute capitale des réformés du seizième siècle?

Ce qui leur manqua, ce fut un principe arrêté sur le point qui nous occupe. Ils avaient bien quelques scrupules; ainsi que nous, ils préféraient ne pas tirer l'épée au service de Jésus-Christ; ils entrevoyaient la vérité. C'était trop peu. Aux prises avec une situation exceptionnelle, exposés à la contagion des passions brûlantes de leur temps, sollicités par les mouvements gigantesques qui ébranlaient jusqu'au fond la vieille société, animés par le bruit, par la mêlée, ils s'y jetèrent à la fin, faute d'avoir complètement lu et parfaitement compris l'ordre de leur général : Vous vous abstiendrez.

Il y eut des armées évangéliques! Il y eut des révoltes évangéliques! Hélas! il y en aura demain peut-être, si, fermant les yeux à l'évidence, méconnaissant les signes du temps et l'importance croissante des luttes confessionnelles, nous ne savons plus chercher dans la Bible une règle invariable de conduite, un principe simple et précis, auquel nous puissions nous cramponner. Demain peut-être, le seizième siècle renaîtra, autant du moins que les siècles écoulés renaissent. Demain peut-être, nous serons témoins de l'alliance offensive et défensive que Rome conclura avec les princes et les républiques. Qui sait si nous ne verrons pas le papisme se propager à coups de canon? Qui sait si nous ne ver-

rons pas nos frères opprimés, refoulés, bâillonnés? — Que ferons-nous alors?

Nos pères sont descendus sur le champ de bataille, parce qu'on les attaquait partout; parce qu'on les attaquait en Allemagne, en France, en Ecosse, en Suisse, dans les Pays-Bas; parce que le chef du catholicisme, souverain lui-même, appelait à son aide tous les souverains; parce qu'il employait les négociations, les combinaisons politiques, la guerre, les tribunaux, afin d'entraver la prédication de l'Evangile; parce qu'il menaçait de noyer dans des flots de sang la doctrine sainte que ses inquisiteurs et ses assassins étaient parvenus à extirper du sol de l'Espagne et de l'Italie.

Quelle épreuve pour la foi! Qu'il était difficile de ne regarder que vers « les montagnes d'où viendra le secours! » Qu'il était difficile de se résigner au triomphe momentané des impies, d'accepter l'humiliation de l'Eglise, d'obéir à la voix de Celui qui doit venger le sang de ses bien-aimés, mais qui ne se hâte pas au gré de notre impatience charnelle, et qui attend que la hache des bourreaux ait complété le nombre des âmes cachées sous l'autel, où elles crient à haute voix : « Jusques à quand, Seigneur! »

Ah! il est des situations plus fortes que les plus forts. L'épée sort d'elle-même du fourreau; la main s'étend d'elle-même vers le fusil; on se trouve soldat avant de l'avoir voulu; puis la guerre conduit à la politique, et la politique mène encore ailleurs, et la cause de l'E-

vangile est défendue par toutes les armes charnelles.

Ne défions pas de telles tentations, ne prétendons pas rester debout où de meilleurs que nous sont tombés. Nous tomberons à notre tour, et lourdement, et scandaleusement, si nous ne sentons dès à présent le besoin d'être soutenus et le besoin aussi de chercher dans la Bible les appuis qui s'y trouvent.

Les appuis, c'est-à-dire les principes. Or, il en est deux qui n'en font qu'un, et que ce livre a l'intention de mettre en lumière : l'indépendance du pouvoir spirituel, et le respect du pouvoir temporel. Le principe chrétien a deux aspects, celui qui regarde le ciel et celui qui regarde la terre. Muraille élevée pour distinguer, sinon pour séparer les deux domaines, il a une face tournée vers les droits de Dieu, une face tournée vers les droits de César. Mais la muraille est une, et l'on ne saurait attaquer une des faces à coups de pioche, sans ébranler, sans renverser l'autre. Sacrifiez l'indépendance, et la soumission disparaîtra. Sacrifiez la soumission, et il n'y aura plus d'indépendance. La bouche divine qui a dit : « Rendez à Dieu ce qui appartient à Dieu, » a seule pu dire : « Rendez à César ce qui appartient à César. » Merveilleuse médaille, qui a deux empreintes, deux exergues, et où l'image de Christ est des deux côtés !

Le seizième siècle l'a rencontrée, relevée, examinée un moment. Il aurait fallu prendre la peine d'enlever la couche épaisse de rouille et d'impureté qui la recou-

vrait. Le seizième siècle n'en avait pas le temps; il était pressé, il avait son œuvre à faire, il avait à marcher, à combattre. Il marcha, il combattit; puis les vainqueurs de Rome se trouvèrent esclaves des princes; et les disciples de Celui « dont le royaume n'est pas de ce monde, » se trouvèrent alliés aux royaumes de ce monde qu'ils avaient conviés à la défense de leur maître!

L'heure de l'action ne sera jamais la plus propre à l'étude consciencieuse et impartiale. Les évènements impriment leur marque aux pensées. L'histoire du seizième siècle ne se lit pas seulement dans les chroniques de la réforme, elle se lit dans les travaux purement dogmatiques ou exégétiques des réformateurs. On y devine les grandes préoccupations du moment, l'anabaptisme, les persécutions françaises, les révolutions religieuses des cantons suisses, les libertins, l'alliance du pape et de l'empereur. Comment en serait-il autrement? Comment arriverait-il surtout que la spiritualité absolue de l'Eglise fût retrouvée le jour où l'aide matérielle semble lui être le plus indispensable?

Il appartient à un temps comme le nôtre, qui prévoit la lutte et qui n'est pas encore absorbé par elle, de se livrer aux recherches qui vont devenir à la fois si nécessaires et si impraticables. Nous sommes tentés de ne considérer aujourd'hui qu'une des conséquences de la spiritualité de l'Eglise, celle qui nous intéresse directement, la foi personnelle, l'autonomie. Ne nous lais-

sons pas aller à cette paresse d'esprit, à ce défaut de logique, de fidélité et de prévoyance. L'indépendance dans les choses de Dieu n'est ni complète, ni solide, sans l'obéissance dans les choses de l'homme; et d'ailleurs, l'instant approche où une telle obéissance nous sera impossible, si nous n'avons d'avance accoutumé nos âmes à la regarder comme un devoir qui n'admet aucune transaction.

Faut-il l'envisager ainsi? Le langage de la Bible est-il catégorique? Nous allons la consulter. Son témoignage tranchera la question. Toutefois, il nous sera permis d'admirer ensuite dans l'histoire la confirmation des enseignements sacrés.

CHAPITRE I.

Témoignage de la Bible.

Avant d'ouvrir le livre de Dieu, nous éprouvons le besoin de demander un esprit de profond respect et de soumission enfantine, un esprit qui ne cherche qu'à lire, à comprendre et à obéir, un esprit qui ne ruse pas avec l'Eternel. On peut admettre la théopneustie, et parvenir cependant à échapper aux commandements qui semblent trop rigoureux, aux paroles qui semblent « dures. » Le cœur de l'homme a inventé à cet effet plus d'une méthode d'interprétation, dont l'usage, hélas! est bien général.

Ceux qui, tout en reconnaissant l'Ecriture entièrement inspirée, conservent un penchant au rationalisme, recourent à la méthode de la *spiritualisation*. Ils voient

partout des sens spirituels. Ils méprisent la lettre. S'emparant de ce grand principe, que l'Ecriture doit s'interpréter par l'Ecriture, que la vérité ne consiste pas dans un passage, qu'elle n'est que dans la Bible entière, ils suppriment ce qui leur déplaît et détruisent la révélation en détail, sous prétexte de mieux honorer l'ensemble.

A ceux-là nous dirons : Vous avez raison de penser que la Bible entière exprime seule la vérité. Il n'y a pas d'erreur qu'on ne puisse édifier sur un verset ou sur quelques versets. Rien n'est plus aisé que de démontrer la légitimité du papisme, de l'arianisme, du pélagianisme, au moyen des versets isolés. Mais vous avez tort de penser que votre remarque, fort juste en elle-même, vous autorise à repousser le sens littéral chaque fois qu'il vous prend fantaisie de le faire. Les textes dont le sens apparent doit être modifié ou réduit sont commentés par d'autres textes. Le soin d'en atténuer la portée et de les spiritualiser ne nous est délégué nulle part. S'il nous est permis d'interpréter d'une manière moins absolue qu'elles n'ont l'air de le comporter au premier coup d'œil, des expressions telles que celles-ci : « Tu ne tueras point, » « celui qui ne hait pas son père et sa mère, n'est pas digne de moi, » « vends ce que tu as et le donne aux pauvres, » « donne à celui qui te demande, » « si quelqu'un te frappe à la joue droite, présente lui aussi l'autre, » c'est uniquement parce que les Saints Livres nous montrent la peine de mort et la

guerre ordonnées par notre Dieu; parce qu'ils nous montrent l'amour des parents inscrit dans la loi, supposé, approuvé, pratiqué d'un bout à l'autre de l'Ecriture; parce qu'ils nous montrent la propriété particulière conservée dans les Eglises apostoliques et consacrée par le langage constant du Saint-Esprit; parce qu'ils nous montrent les règles du discernement, de la prudence et du bon sens appliquées aux collectes de Paul; parce qu'ils nous montrent cet illustre serviteur de Christ, unissant à l'acceptation la plus joyeuse des souffrances inévitables, la résistance la plus énergique aux injustices qu'il est en mesure de repousser, comme citoyen romain. Le commentaire de la Bible est dans la Bible. Nous sommes incompétents pour y ajouter ou en retrancher la moindre phrase, la moindre intention, la moindre nuance de langage.

Les hommes légers (et qui ne l'est!) ne se donnent pas la peine de forger une théorie. Leur méthode est celle du *juste milieu*, commode doctrine, qui nous dispense de réfléchir et de croire!

A ceux-là nous dirons : Vous avez raison de penser que la Bible a été tordue en sens contraires, que la théologie systématique en a tiré des dogmes opposés et également excessifs, rayant tantôt l'élection et tantôt la liberté, voilant tantôt Dieu et tantôt l'homme. Mais vous avez tort d'en conclure que la saine doctrine soit toujours au milieu. Il est aisé, en effet, de lire négligemment les Saints Livres, sans rien rapprocher, sans

rien approfondir, sans arriver sur aucun point à une conviction personnelle, et de venir ensuite prendre un terme moyen, établir une cotte mal taillée entre les opinions diverses. Cela est aussi aisé qu'absurde et coupable. Nous avons connu des gens qui, en politique, se contentaient de chercher la ligne exacte qui coupait en deux parties égales un angle dont la charte était le sommet et dont les côtés aboutissaient à Henri V et à la république. La ligne de la république s'écartait-elle un peu? Ils inclinaient à gauche. La ligne de Henri V s'écartait-elle à son tour? Ils inclinaient à droite. Il n'y avait à leurs yeux dans le parlement que des questions de géométrie ou d'équilibre. Bons et honnêtes citoyens, admirablement propres à un rôle de résistance et de *statu quo*, incapables d'initiative; s'ils avaient entendu soutenir d'une part que deux et deux font quatre, de l'autre que deux et deux font six, ils en auraient conclu sur-le-champ que deux et deux font cinq. Hé bien! serait-il plus licite de raisonner ainsi en matière religieuse? L'interprétation paresseuse qui n'a qu'un but, s'éloigner à la fois des fanatiques et des incrédules, de ceux qui croient trop et de ceux qui croient trop peu, serait-elle digne d'approbation? Non certes, elle ne sait plus étudier la Bible en elle-même. Elle ne la prend plus au sérieux. Elle affaiblit, elle attiédit, elle délave toutes ses déclarations. Sous chaque règle, elle sous-entend une exception; sous chaque ordre, elle sous-entend une réserve. Dans sa crainte perpétuelle d'exa-

gérer, elle s'arrête à une sorte de suspension générale de jugement; et quand elle rencontre une parole forte et tranchée, elle écrit en marge : Telle école admet le sens propre, telle autre suppose un sens figuré; j'évite ce double excès; je maintiens en partie le sens propre, et j'ajoute qu'il *doit* y avoir quelque chose à en rabattre.

Enfin les âmes tournées au mysticisme ont aussi leur méthode; la méthode *sentimentale*. Leur loi n'est pas dans la Bible; elle est dans leurs impressions intimes. *Je me sens* porté à approuver certaines tendances! Je me sens porté à chercher mon édification auprès de certains docteurs! Je me sens porté à réprouver certains enseignements! Qu'y puis-je? Je suis ainsi fait! Ma répugnance est invincible!

A ceux-là nous dirons : Vous avez raison de fuir l'exemple des personnes légères, qui, impuissantes à se former une opinion sérieuse, demandent aux autres ce qui leur manque, et se taillent une doctrine telle quelle d'après ce qu'elles voient autour d'elles, une doctrine moyenne, qui flotte incertaine au-dessous des exaltés et au-dessus des indifférents; vous avez raison de vouloir une religion qui devienne vôtre. Mais vous avez tort de vouloir que la source de cette religion, que sa manifestation infaillible, que sa norme supérieure soit également en vous. Avant d'être en vous, il faut qu'elle soit hors de vous. Purement objective, elle est sans action; purement subjective, elle est sans autorité. L'autorité est en Dieu et en sa Parole écrite. Le mysti-

que qui en appelle de la Parole écrite à son sentiment, ressemble beaucoup au rationaliste qui en appelle de la parole écrite à sa raison. Il se fait Dieu; il s'attribue une sorte d'infaillibilité. Les mystiques conséquents finissent par fermer leurs Bibles, pour ne plus prêter l'oreille qu'aux révélations intérieures du Saint-Esprit.

Quant à nous, convaincu que l'inspiration plénière et littérale de la Bible est la seule base solide de la foi, convaincu que l'inspiration du texte devient inutile quand on l'interprète par la méthode de la spiritualisation, par celle du juste milieu ou par la méthode sentimentale, nous nous approchons du Livre sacré, sachant que c'est là que Dieu nous parle, et sachant aussi qu'il y parle avec clarté.

Deux ordres de passages se présentent à nous, sur le sujet important et mal connu que nous désirons envisager à la lumière des Ecritures : Les passages qui défendent aux chrétiens de mettre la force au service de l'Evangile; les passages qui leur ordonnent d'être soumis aux puissances établies.

Examinons-les successivement.

Le Sauveur du monde est trahi. L'un des douze s'est approché de lui en disant : « Maître! je te salue; » et, au signal du baiser de Judas, un grande troupe envoyée par les principaux sacrificateurs vient d'environner Jésus. A la vue d'un tel attentat, à la vue des bâtons et

des épées qui menacent le Fils de Dieu, Pierre ne peut rester paisible. Il se jette entre Jésus et ses ennemis ; « portant la main sur son épée, il la tire, et en frappe le serviteur du souverain sacrificateur. »

Quoi de plus naturel ! Cependant Jésus reprend son apôtre. « Remets ton épée en son lieu ; car tous ceux qui auront pris l'épée, périront par l'épée. Crois-tu que je ne puisse pas maintenant prier mon Père, qui me donnerait plus de douze légions d'anges ? Mais comment seraient accomplies les Ecritures qui disent qu'il faut que cela arrive ainsi ? »

Insinuera-t-on que les dernières paroles expliquent les premières ; que Jésus n'a voulu condamner ici l'emploi de l'épée, que parce qu'il tendait à empêcher l'accomplissement des Ecritures ? Les mots : « Tous ceux qui auront pris l'épée, périront par l'épée, » ne paraissent pas se prêter à une interprétation si restreinte. D'ailleurs, les Ecritures ne prédisent-elles pas les persécutions des disciples de la même manière qu'elles avaient prédit la mort douloureuse du Maître, et l'épée qui brillerait pour les protéger ne serait-elle pas tirée, elle aussi, contre « l'accomplissement des Ecritures ? »

Nous pourrions hésiter, si cent autres déclarations ne venaient appuyer notre manière de voir ; si la spiritualité du royaume de Dieu n'éclatait partout en traits non moins frappants que celui-ci : « Ne pourrais-je pas prier mon père, qui m'enverrait plus de douze légions d'anges ? » Le Seigneur semble dire à Pierre : Regarde,

je soulève le voile qui dérobe à tes yeux grossiers les phalanges du royaume spirituel. Regarde ses légions d'anges; elles sont prêtes; elles fondront sur l'ennemi quand le temps marqué viendra. Que ferait une épée dans ta main débile, en faveur d'une cause ainsi défendue? Remets, remets l'épée dans le fourreau. Crains le châtiment réservé à ceux qui déshonorent et compromettent l'Evangile en prétendant le soutenir, qui appuient l'arche de peur qu'elle ne tombe. Hommes charnels, le bras de la chair les punira. « Celui qui aura pris l'épée, périra par l'épée. »

Ce n'est pas tout. Comment ne pas croire qu'à cette heure d'angoisse, le Seigneur songeait au grand outrage réservé à son œuvre, au sang versé en son nom? L'épée de Pierre, elle allait passer de main en main; des millions de victimes allaient tomber sous les coups des défenseurs hypocrites ou sincères de Jésus; le christianisme allait se faire persécuteur et païen. Quelle perspective! et à quel point sont graves et tristement prophétiques les paroles du Sauveur : « Remets ton épée en son lieu! » Ah! elles retentiront à travers les siècles, et les siècles inattentifs violeront à l'envi le commandement. L'épée des princes, l'épée des chevaliers, l'épée des bourreaux, Jésus a d'avance répudié tout cela. N'importe! On le défendra malgré lui; tant le règne en esprit est antipathique à l'homme charnel!

La leçon que Jésus donne à Pierre, il l'avait précédemment donnée à Jean. Le disciple ardent (*boanerges*,

fils du tonnerre), ne ressemblait guère à ce qu'il devait être plus tard, transformé par le Saint-Esprit. Celui dont la langue glacée par l'âge répétait encore les mots: « Mes petits enfants, aimez-vous les uns les autres, » avait demandé au Seigneur de frapper de mort les Samaritains qui refusaient de le recevoir. « Veux-tu que nous disions, comme fit Elie, que le feu descende du ciel et qu'il les consume? » Mais Jésus se tournant vers ses disciples, les censura fortement et leur dit : « Vous ne savez de quel esprit vous êtes animés. »

Vous ne savez de quel esprit vous êtes animés, vous qui ne distinguez pas entre l'ancienne alliance et la nouvelle, vous qui voulez faire *comme fit Elie*. Celui qui est venu, non pour être servi mais pour servir, non pour régner mais pour mourir, Celui qui est venu fonder par la souffrance un empire qui se maintiendra et s'étendra par la souffrance, Celui-là ne consent à être défendu ni par le feu du ciel, ni par le glaive des hommes, ni par les croisades, ni par les auto-da-fé; et il est permis de croire qu'au nombre de ses douleurs les plus amères, il comptait la substitution future de la religion territoriale à la foi personnelle, du principe païen au principe chrétien, des armes humaines aux armes de Dieu. Qui dira ce qui s'élevait dans l'âme du Sauveur, quand son regard divin plongeait dans les sombres profondeurs de l'avenir, quand il y voyait tant de violences profanes accomplies par les chrétiens de nom et même par les vrais chrétiens? Ah! ils sont

nombreux les Pierre et les Jean inconvertis, les Pierre et les Jean qui tirent l'épée, qui appellent la foudre et qui prennent la fuite, qui passent du zèle brutal et aveugle au lâche découragement, qui défendent leur maître par le fer ou par le feu et qui l'abandonnent ! Où sont les Pierre et les Jean sur lesquels se sont posées les langues de feu de la Pentecôte, aussi fermes que doux et humbles, joyeux d'avoir été jugés dignes de souffrir des opprobres pour le nom de Jésus-Christ, et incapables de déshonorer le nom de Jésus-Christ en employant ou invoquant la force matérielle ?

Le Seigneur l'avait déclaré devant le tribunal du gouverneur romain : « Mon règne n'est pas de ce monde. Si mon règne était de ce monde, mes gens combattraient afin que je ne fusse point livré aux Juifs ; mais maintenant mon règne n'est point d'ici-bas. » Alors Pilate lui dit : « Es-tu donc roi ? » et Jésus répondit : « Tu le dis, que je suis roi. Je suis né pour cela, et c'est pour cela que je suis venu au monde, afin que je rende témoignage à la vérité. Quiconque est de la vérité, entend ma voix. »

L'entendons-nous ? ne sommes-nous pas plutôt disposés à nous écrier avec Pilate : « Qu'est-ce que la vérité ? » — Oui, qu'est-ce que la vérité ? Qu'est-ce que cette royauté mystérieuse, qui n'est pas de ce monde, qui ne veut pas que ses gens combattent pour elle ? Qu'est-ce que ce règne qui doit triompher par les douleurs et les humiliations ? Roi de la vérité ! Qu'est-ce

que cela? La vérité seule, nue, persécutée, pourra-t-elle subsister?

La surprise augmente, lorsqu'on parcourt les promesses étranges que le roi fait à ses sujets. Lui en qui il n'y a ni forme ni apparence, lui le méprisé et le rejeté des hommes, lui qui a été mené à la boucherie comme un agneau et comme une brebis muette devant celui qui la tond, lui qui a été mis au rang des transgresseurs et qui a épandu son âme à la mort, il annonce à ses disciples les mêmes mépris, la même haine, les mêmes supplices. Il leur a dit : « Quiconque a laissé maison, ou frère, ou sœur, ou père, ou mère, ou femme, ou enfants, ou champ, pour l'amour de moi et de l'Evangile, en recevra maintenant en ce temps-là cent fois autant, *avec des persécutions.* » — Il leur a fait dire : « Tous ceux qui veulent vivre selon la piété, souffriront persécution. »

Et les disciples, soutenus d'en haut, suivent les traces du Maître. Plus de glaive tiré; plus de feu appelé du ciel; mais des martyres, des martyres sans nombre, et des conquêtes proportionnées aux martyres. Il n'y a point de nation chrétienne, point de territoire chrétien, point d'Etat chrétien; il y a une Eglise chrétienne. Le dernier livre de la Bible, écrit au milieu de ses souffrances victorieuses, lui adresse un avertissement suprême : « Si quelqu'un tue avec l'épée, il faut qu'il soit lui-même tué avec l'épée. Ici est la patience et la foi des saints. »

L'Eglise l'oublia bientôt; et cependant elle avait éprouvé dans « cette bonne guerre » dont parle Paul, la trempe des « armes de lumières » que Dieu confie à ses enfants. L'Apôtre, qui combattait lui-même « par la connaissance, par un esprit patient, par la douceur, par le Saint-Esprit, par une charité sincère, par la parole de la vérité, par la puissance de Dieu, par les armes de justice qu'on porte de la main droite et de la main gauche, « l'Apôtre qui combattait sans cesse « dans les prières, » avait été chargé de la conduire vers l'arsenal céleste dont l'Épître aux Ephésiens contient l'inventaire : « Prenez toutes les armes de Dieu..., ayant vos reins ceints de la vérité, étant revêtus de la cuirasse de la justice, ayant les pieds chaussés de la préparation de l'Evangile de paix, prenant surtout le bouclier de la foi par lequel vous puissiez éteindre les dards enflammés du malin ; prenez aussi le casque du salut, et l'épée de l'Esprit qui est la Parole de Dieu. »

Voilà nos armes. En manque-t-il une seule, soit pour la défense, soit pour l'attaque? Contesterons-nous avec le Saint-Esprit qui proclame leur excellence et qui n'en admet pas d'autres? « Quoique nous marchions en la chair, nous ne combattons pas selon la chair; car les armes de notre guerre ne sont pas charnelles, mais elles sont puissantes par la vertu de Dieu pour la destruction des forteresses, détruisant les conseils et toute hauteur qui s'élève contre la connais-

sance de Dieu, et amenant toute pensée prisonnière à l'obéissance de Christ. »

Les forteresses de l'orgueil détruites, les pensées prisonnières, tels sont les trophées de la sainte milice. A d'autres conquêtes il faut d'autres armures; mais on ne peut mener les deux guerres de front. La main qui saisit le glaive matériel, doit poser l'épée de l'Esprit. Il n'y a pas place sur notre poitrine, pour la cuirasse de justice et pour la cuirasse d'acier.

On se demande comment les hommes qui, une fois en leur vie, ont ouvert la Bible, peuvent s'égarer jusqu'à employer ou appeler la force à l'appui de leur croyance. — Il n'y aurait pas de texte positif, que l'esprit général du Saint Livre protesterait contre une si grossière erreur; on a peine à se représenter (et l'histoire nous en montre cependant) des chrétiens prêts à verser le sang pour la défense de leur foi. Voilà les disciples de Celui qui est « doux et humble de cœur, » de Celui qui priait ainsi sur la croix : « Père, pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font! » Il leur est dit : « Le serviteur du Seigneur doit être doux envers tout le monde, » « Soyez revêtus des entrailles de miséricorde, de bonté, d'humilité, de douceur, d'esprit patient. » « Si vous ne pardonnez pas à vos frères leurs offenses, votre Père céleste ne vous pardonnera pas non plus les vôtres. » « Ne vous vengez point vous-mêmes, mes bien-aimés, » et ils vont se venger, et ils vont poursuivre leurs ennemis sans miséricorde!

Il leur est dit : « Priez pour ceux qui vous persécutent; bénissez-les, et ne les maudissez point; » et ils vont porter le carnage dans les rangs des persécuteurs! Prétendra-t-on qu'ils prient pour eux avant de les frapper, qu'ils les bénissent avant de les mettre à mort? Nous préférons ouvertement la brutalité pure à ce mélange hypocrite de bénédictions, de prières et de violences.

Dites, dites, les yeux fixés sur Jésus-Christ et sur ses premiers disciples, est-il permis de défendre sa cause par le glaive, d'invoquer le secours du glaive, d'accepter le secours du glaive? Ce n'est pas par un texte, c'est par son contenu tout entier que le Nouveau Testament nous fournit le témoignage que nous cherchions.

Est-il moins explicite au sujet de l'obéissance que nous devons aux puissances? On en jugera par deux faits :

C'est sous la tyrannie abominable des conquérants étrangers et idolâtres que Jésus prononce la grande parole : « Rendez à César ce qui appartient à César. »

C'est sous Néron, dont les cruautés envers l'Eglise ont presque égalé celles des papes et des conciles, que Paul écrit le chapitre treizième de l'Épître aux Romains : « Que toute personne soit soumise aux puissances supérieures, car il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu, et les puissances qui subsistent sont ordonnées

de Dieu ; c'est pourquoi celui qui résiste à la puissance, résiste à l'ordonnance de Dieu, et ceux qui y résistent feront venir la condamnation sur eux-mêmes, car les princes ne sont point à craindre pour de bonnes actions, mais pour les mauvaises. Or, veux-tu ne craindre point la puissance? fais bien, et tu en recevras de la louange, car le prince est le serviteur de Dieu pour ton bien. Mais si tu fais le mal, crains, parce qu'il ne porte pas vainement l'épée, car il est le serviteur de Dieu ordonné pour faire justice en punissant celui qui fait le mal. C'est pourquoi il faut être soumis, non-seulement à cause de la punition, mais aussi à cause de la conscience. »

Nous affaiblirions de telles déclarations faites sous un tel règne, si nous prétendions les développer par un commentaire. Pas d'argutie, pas de suberfuge qui n'y soit réfuté d'avance. Il faut se soumettre aux bons, et résister aux mauvais ! Et Néron !.... Il y a des gouvernements que nous ne pouvons considérer comme chargés de l'emploi excellent que définit l'Apôtre, l'emploi de serviteurs de Dieu pour l'administration de la justice ! Et Néron !... Nous consentons à une obéissance matérielle, mais notre cœur ne se soumet pas ! Et Néron !... Le Saint-Esprit exige que nous soyons soumis à Néron, « à cause de la conscience ! »

Expliquons-nous toutefois, et rappelons les réserves que la parole de Dieu stipule elle-même. En pareille matière on abuse de tout, et notre silence pourrait re-

cevoir quelque étrange interprétation. Mieux vaut une observation superflue et presque niaise, qu'une lacune apparente, à travers laquelle passeraient des systèmes odieux, dont on ferait peser la responsabilité, non sur nous, mais sur la Bible.

En déclarant que les princes « ne sont point à craindre pour les bonnes actions, » la Bible a soin de prévenir les folies qu'on voudrait tirer d'un tel verset. Elle a soin d'établir, que l'expression destinée à définir la mission normale des gouvernements et les motifs permanents du respect qui leur est dû, n'est pas destinée à couvrir, à sanctifier, à nier les attentats qu'ils commettent. C'est elle qui nous dit et nous répète sans cesse que ces gouvernements qui ne sont point à craindre pour les bonnes actions, poursuivront à outrance la bonne action par excellence, la prédication de l'Evangile. « Vous serez menés devant les gouverneurs et devant les rois. » Il est vrai que persécuter, et « être à craindre, » sont deux choses fort distinctes. Christ, qui a prédit que les princes persécuteraient ses serviteurs, leur a donné aussi l'instruction suivante : « Je vous dis, à vous, mes amis : Ne craignez point ceux qui tuent le corps, et qui après cela ne sauraient rien faire davantage. Mais je vous montrerai qui vous devez craindre. Craignez Celui qui a la puissance, après qu'il a tué, d'envoyer dans la géhenne; oui, vous dis-je, craignez Celui-là. »

En déclarant que « toute personne doit être soumise

aux puissances supérieures, » et que « celui qui résiste à la puissance, résiste à l'ordonnance de Dieu, » la Bible a soin de condamner les exagérations auxquelles prêterait cette déclaration isolée. Elle indique d'un mot les limites, les limites infranchissables de l'autorité humaine et de la soumission. « Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes. »

Tous les hérauts de l'Evangile, aux prises avec l'opposition des puissances, ont eu à enfreindre leurs ordres, afin de rester fidèles aux ordres de Dieu. Jean Hus ayant reçu la défense de prêcher et ayant continué à le faire, établit ainsi, dans sa lettre à Barbat, le droit dont il a usé, ou pour mieux dire, le devoir qu'il a rempli.

Après avoir cité le chapitre cinquième des Actes, il passe en revue l'opinion des pères de l'Eglise : Saint Jérôme a dit : « Si le ministre ou l'évêque commande ce qui est contraire aux Ecritures, il faut obéir plutôt au maître de l'esprit qu'à celui du corps. Si l'empereur vous prescrit ce qui est mal, répondez : Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes. » Saint Augustin dit de même : « Nous devons résister à la puissance du diable ou des hommes, lorsqu'ils nous suggèrent quelque chose contre Dieu; et en cela nous ne résistons pas, mais nous obtempérons à l'ordre de Dieu même. » Grégoire dit aussi : « Sachez qu'il ne faut jamais faire le mal par obéissance. » Saint Bernard écrit dans une de ses lettres : « Faire le mal d'après l'ordre de qui que

ce soit, ce n'est pas obéir, mais désobéir..... » L'Ecriture nous enseigne donc que l'obéissance aux supérieurs n'est obligatoire que dans les choses licites. M'attachant à cette vérité, j'ai mieux aimé, dans mes prédications, obéir à Dieu qu'au pape et à l'archevêque et à tous ceux qui s'opposent à la parole du Christ. J'ai signé ceci, afin de vous apprendre à affronter les émissaires du démon. » (*Ut sciatis canibus diaboli obviare.*)

A nous à examiner si les ordres des puissances supérieures sont ou ne sont pas en opposition avec les lois inviolables de l'Eternel.

Que la puissance supérieure ordonne un crime (et l'hypothèse n'est pas gratuite), qu'elle ordonne de sacrifier aux idoles ; et aucun chrétien n'hésitera à lui résister.

Que la puissance supérieure interdise l'accomplissement d'un devoir, que le conseil des Juifs défende aux Apôtres de parler ou d'enseigner au nom de Jésus ; la réponse de Pierre et de Jean sera nette : « Jugez vous-mêmes s'il est juste devant Dieu de vous obéir plutôt qu'à Dieu. » Et au sortir du conseil, les Apôtres iront se jeter à genoux et prieront ainsi : « Seigneur, fais attention à leurs menaces, et donne à tes serviteurs d'annoncer ta parole avec toute hardiesse » (c'est-à-dire de désobéir).

Que les agents de la puissance supérieure veuillent ajouter à l'accomplissement de leur mandat ces crimes infâmes qui ne sont plus des persécutions, le fidèle qui

pourra s'opposer à leurs attentats, s'y sentira autorisé par l'Ecriture entière, qui recommande l'amour du prochain et la protection des opprimés.

L'intelligence et la conscience de nos lecteurs étaient allées au-devant des remarques que nous venons de présenter. Le passage de l'Épître aux Romains trouve sa limite naturelle dans d'autres passages. Au reste ces limites sont telles, que la pensée essentielle subsiste, impérative, absolue, cruelle à la chair, ouvertement opposée aux diverses théories des hommes et à leur constante pratique. Il reste certain que l'essence du gouvernement est la justice, et que, persécuteurs ou non, ils ont droit comme gouvernement à notre respect. Il reste certain que le devoir de la soumission n'est suspendu que dans les cas rares où l'ordre humain contredit l'ordre divin, et que jamais l'insurrection, jamais l'acte, l'écrit, la parole qui tendent au renversement de l'autorité établie, ne sauraient devenir légitimes.

La règle est précise. Vainement chercherions-nous à nous y soustraire. Elle se reproduit par l'organe de Paul, par l'organe de Pierre, par l'organe de Jude. « Avertis-les d'être soumis aux principautés et aux puissances, d'obéir aux gouverneurs; » « j'exhorte, qu'avant toutes choses, on fasse des requêtes, des prières, des supplications et des actions de grâces pour tous les hommes, pour les rois et pour tous ceux qui sont constitués en dignité, afin que nous puissions mener une vie paisible et tranquille, en toute piété et

honnêteté; » « Soyez soumis à tout établissement humain, pour l'amour de Dieu; soit au roi, comme à celui qui est par-dessus les autres; soit aux gouverneurs, comme à ceux qui sont envoyés de sa part pour punir les méchants et pour honorer les gens de bien. »

Enfin, le sceau d'une condamnation terrible est mis à tant de déclarations concordantes, au milieu desquelles on chercherait vainement une distinction, une exception, un prétexte de désobéissance. L'esprit de révolte est associé à l'esprit d'impureté; il est mis au nombre des signes qui caractérisent les impies : « Le Seigneur sait réserver les injustes pour être punis au jour du jugement; principalement ceux qui suivent les mouvements de la chair dans la passion de l'impureté et qui méprisent la domination; gens audacieux, adonnés à leurs sens, et qui ne craignent point de blâmer les dignités. »

Le Nouveau Testament répond donc clairement aux questions que nous avions posées. Ses textes se résument en ces deux-ci : « Remets ton épée en son lieu. » « Soyez soumis aux puissances supérieures. » — Nous ne tarderons pas à montrer que les deux n'en font qu'un; que le passage « rendez à César ce qui est à César » comprend tout; que le Seigneur a renvoyé à César ce qui n'est pas spirituel, et cela, sans réserve aucune; de même qu'il a retiré des mains de César ce

qui est spirituel, sans lui en laisser une parcelle. — Mais n'anticipons pas. Il importe d'avancer avec précaution sur ce terrain si peu exploré, et de résoudre les difficultés successivement.

Et d'abord, la valeur des termes demande à être précisée.

On avoue que le Seigneur ordonne à Pierre de remettre son épée en son lieu; on avoue que l'ensemble des enseignements et des exemples évangéliques exclut, d'une manière générale, l'emploi de la force mise au service de la religion. Toutefois, ajoute-t-on, quelle est la limite de l'interdiction? est-il certain qu'elle s'applique à la protection dont les peuples, les gouvernements chrétiens peuvent entourer la vérité menacée, aussi bien qu'à la guerre civile et à la révolte? Qu'elle est d'ailleurs l'exception, la réserve qui résulte d'une autre parole de Jésus-Christ, celle qui recommande aux Apôtres de se procurer des épées?

Sur le premier point, l'hésitation n'est pas possible. Est-ce sérieusement qu'on revendique au nom des gouvernements le droit de lever des armées et des flottes, pour défendre l'Eglise ou ce qu'ils regardent comme l'Eglise? est-ce sérieusement qu'on propose à notre approbation la conduite de la France installant à coups de canon sur les rivages de la Cochinchine ou dans les archipels de l'Océanie, les missionnaires catholiques, sauf à l'Angleterre à employer le même moyen de propagande et à évangéliser, mèche allumée,

les pays des diverses parties du monde (y compris l'Europe), où les missionnaires protestants ne sont pas reçus? Le noble spectacle! et comme il nous reporte aux temps apostoliques! Comme la spiritualité du règne de Dieu se conserve sous un tel régime! Comme la distinction de l'Eglise et du monde se maintient! Comme la notion fondamentale de foi personnelle est respectée! Comme le principe chrétien est mis en honneur! L'épée de la protection n'est pas moins matérielle que l'épée de la révolte. Accepter l'une d'elles, c'est ne laisser debout aucune des doctrines que nous avons inscrites dans ce livre après les avoir trouvées dans la Bible. Et qu'on ne cherche pas à distinguer entre la vérité et l'erreur, entre notre Eglise et Rome, par exemple. Ce que nous nommons vérité, d'autres le nomment erreur; ce que nous réclamons pour nous, nous l'admettons pour eux. La reine de Taïti a-t-elle eu le droit d'enrôler son autorité au service d'une croyance? La France a eu le droit d'enrôler ses soldats au service d'une croyance contraire. Nous ne comparons ni les intentions ni les prodédés; nous soutenons que la tendance est identique. Elle contient, selon les pays et selon les temps, la simple exclusion de la propagande dissidente, la simple protection de la propagande nationale, ou les guerres de religion, ou les procédures de l'inquisition, ou les sanglants excès de la croisade albigeoise.

Nous n'insisterons pas. La question, tranchée par

l'ensemble du Nouveau Testament, trouve une solution explicite dans vingt passages tels que celui-ci : « Les armes de notre guerre ne sont pas charnelles. » Jusqu'à ce qu'on ait prouvé que les canons ne sont pas des armes charnelles, nous penserons que la première difficulté est levée. Passons à la seconde.

Si Jésus a blâmé l'emploi que Pierre fit de son épée, il a trouvé bon que l'épée fût dans ses mains. Quelques moments avant celui où il fut arrêté, il dit aux Apôtres : « Quand je vous ai envoyés sans bourse, sans sac et sans souliers, avez-vous manqué de quelque chose?» Il répondirent : De rien. Et il reprit : Maintenant, que celui qui a une bourse, la prenne, et de même celui qui a un sac, et que celui qui n'a point d'épée vende sa robe et achète une épée; car je vous dis qu'il faut que ceci aussi qui est écrit soit accompli en moi : et il a été mis au rang des iniques; car certainement les choses qui ont été prédites de moi s'en vont être accomplies. » Et ils dirent : « Seigneur, voici deux épées, et il leur dit : C'est assez.

Loin d'éprouver quelque embarras à la lecture de ce passage, nous admirons la manière dont il s'harmonise avec ceux qui ont été déjà cités. Il les explique, il les complète, il prévient les conclusions exagérées qu'on aurait pu en tirer et qu'on en a tirées effectivement.

Supposez qu'il n'existât pas. Que répondrions-nous aux quakers qui prétendent qu'un chrétien ne doit ja-

mais faire usage des armes; qu'attaqué par des brigands, il ne doit pas se défendre; qu'appelé sous les drapeaux par les lois de son pays, il ne doit pas obéir à l'appel? Mais « la parole de Dieu est un argent affiné au fourneau de terre, épuré par sept fois. » Elle ne renferme pas la moindre scorie; elle est merveilleuse de justesse et de perfection. La voici qui établit à la fois deux choses : Les chrétiens sont invités à porter l'épée; il leur est interdit de l'employer à la défense de Jésus-Christ.

Pourquoi les Apôtres sont-ils invités à porter l'épée? Le Seigneur l'explique lui-même. Tant qu'il a été au milieu d'eux, ils n'ont manqué de rien. D'ailleurs les grands troubles n'ont pas encore éclaté. A présent, il les quitte; il va être mis au rang des iniques. Les temps difficiles, les bouleversements effroyables vont commencer. Bourse, sac, il leur faudra désormais tout prendre avec eux. La prudence vulgaire aura son rôle à jouer dans l'accomplissement de leur œuvre. Or la prudence vulgaire veut qu'ils se précautionnent contre les violences, surtout à une époque de perturbations sociales. Soumis aux puissances, désarmés vis-à-vis des persécuteurs, aucun motif de conscience ne leur prescrit d'abandonner aux brigands une vie consacrée à l'évangélisation du monde.

En parlant des brigands, nous avons parlé des émeutiers. Les raisons de décider sont identiques. Le désordre de la rue est-il dirigé contre le culte évangélique?

les chrétiens se rappelleront que le culte ne peut *jamais* être protégé par l'épée; ils se rappelleront que *jamais* l'épée ne doit sortir du fourreau au nom de Jésus-Christ. Le désordre de la rue a-t-il pour résultat des violences, des outrages envers les membres de la réunion brutalement interrompue, surtout envers les femmes et les enfants? Les chrétiens auront à examiner si les mauvais traitements sont tels, qu'ils autorisent ceux même « dont la douceur doit être connue de tous les hommes, » à verser le sang des agresseurs. Le droit n'est pas douteux. L'appréciation consciencieuse des circonstances en déterminera l'usage.

Et qu'on ne s'indigne pas à cette pensée, que nous faisons la *personne* des chrétiens plus précieuse que leur Eglise; que nous approuvons la protection armée de la première, et que nous improuvons la protection armée de la seconde. Non; nous ne faisons pas notre Eglise moins précieuse que nos personnes; elle est cent fois et mille fois plus précieuse; elle est si précieuse et si sainte, que Dieu s'est réservé sa défense. C'est lui qui a ordonné aux Apôtres de porter des épées contre leurs ennemis, et qui leur a interdit d'en frapper les siens. C'est lui qui a déclaré que l'Eglise, sainte, précieuse, l'Eglise qui est son corps, ne saurait devenir en aucun cas une cause légitime de lutte matérielle; c'est lui qui a prononcé; nous, nous obéissons.

La distinction fondamentale que nous venons de mettre en lumière, entre la personne des fidèles et leur

foi, entre les violences du brigandage et celles de l'intolérance, cette distinction se retrouve partout. D'où vient, par exemple, que les mêmes hommes qui, comme citoyens anglais ou comme citoyens français, ont droit à la protection de l'Angleterre ou de la France dans les pays étrangers qu'ils habitent, ne peuvent cependant plus être protégés par la diplomatie et par les armes de leur patrie, quand ils sont attaqués, emprisonnés, menacés de mort en leur qualité de missionnaires? D'où vient que la conscience chrétienne, et jusqu'à un certain point la conscience publique, se soulèvent à la nouvelle des expéditions destinées à garantir les messagers de l'Evangile des mauvais traitements auxquels leur foi les expose chez les peuplades barbares? Parce que les chrétiens savent, parce que les mondains sentent instinctivement qu'une Eglise ainsi défendue est une Eglise profanée, qu'un Etat ainsi engagé est un Etat compromis. La distinction est si peu subtile, que les évangélisations armées et les négociations de propagande amènent toujours des discussions pénibles et causent un malaise universel.

Il en serait autrement, que le devoir des chrétiens ne perdrait aucune de ses exigences. Qu'ils résident dans leur propre pays ou dans une contrée étrangère, chez une nation civilisée ou chez une nation sauvage, leur ligne de conduite est tracée d'avance. S'il s'agit de leur Eglise à laquelle ils sont prêts à sacrifier mille vies, ils se garderont de résister. Attaqués par les gou-

vernements, attaqués par l'étranger, attaqués par l'émeute, ils laisseront leur épée dans le fourreau. Mais que leur personne, que la personne de leurs frères soit exposée aux attentats de l'ordre commun qu'il est du droit et même du devoir de tout homme de repousser, ils verront s'il ne convient pas d'arracher leur proie aux perturbateurs et aux assassins. Que leur présence soit légalement requise dans les rangs des troupes qui exécutent les ordres de l'Etat au dehors, qui protégent les frontières ou maintiennent l'ordre public, ils se rendront sous les drapeaux. Corneille était capitaine d'une cohorte dans la légion italique; où a-t-on vu, qu'après avoir reçu le baptême, il ait quitté son grade et renoncé à porter l'épée? Les chrétiens remplirent bientôt les armées romaines; où a-t-on vu qu'ils aient jamais éprouvé un scrupule à s'acquitter de leurs devoirs militaires? Ces hommes qui tendaient la gorge aux bourreaux et que rien ne pouvait déterminer, si nombreux fussent-ils, à lever le fer pour la défense de l'Evangile, étaient des lions dans les combats. Ils savaient très-bien distinguer entre l'épée que Jésus condamne et celle qu'il recommande. Ils avaient compris que l'emploi des précautions et des moyens de défense usités dans la vie ordinaire, confirme plutôt qu'il ne contredit l'interdiction d'y recourir pour la protection de l'Eglise. Appelés à rester au milieu du monde, ils ne devaient s'en distinguer que par leur foi et par leur sanctification, nullement par la singularité de leurs habi-

tudes. Prenez des épées; prenez aussi des sacs et des bourses; vous demeurez dans une situation semblable à celle des autres hommes, et rien n'est plus *spirituel* que d'accepter avec simplicité les conditions communes de l'existence ici-bas. N'est-il pas remarquable en effet que le matérialisme, quand il a envahi l'Eglise, ait renversé à la fois les deux commandements du Seigneur? Il a défendu par l'épée le royaume qui n'est pas de ce monde; et quant aux chrétiens en particulier, il a eu soin d'appliquer à leurs affaires temporelles les raffinements d'une spiritualité à contre-sens. Pauvreté volontaire, solitude, célibat, refus de porter les armes, il n'a rien oublié de ce qui pouvait singulariser les disciples de Christ et leur donner un bizarre uniforme. Le maître n'avait voulu ni uniforme évangélique, ni protection armée de l'Eglise. Il avait averti ses Apôtres que, si l'on ne consent à être matériel dans les choses matérielles, on ne peut être spirituel dans les choses spirituelles. Les Apôtres s'en étaient souvenus. Peu à peu nous nous sommes écartés de l'enseignement divin; spiritualisant la matière, nous avons matéralisé l'esprit. C'est parfaitement logique.

Nous avons précisé et limité le sens du premier texte : « Remets ton épée en son lieu. » Examinons à son tour le second : « Soyez soumis aux puissances supérieures. » Une étude sérieuse est nécessaire, quand on ne veut ni comprendre vaguement ni obéir à peu près.

Qu'est-ce qu'une « puissance supérieure? » On a beaucoup disserté sur ces mots, qui nous paraissent clairs et simples. On a dit : Il s'agit du pouvoir légitime. Or, le pouvoir légitime varie au gré des théories. Rousseau le fait sortir du nombre; Bossuet, du droit divin; Royer-Collard, de la supériorité d'intelligence. Faut-il se jeter dans de telles discussions? Le commandement disparaîtra. On ne se soumettra plus à « tout établissement humain. » On ne se soumettra qu'aux établissements qu'on aura approuvés; c'est-à-dire qu'en définitive on ne se soumettra qu'à soi-même. Le disciple de Rousseau s'insurgera contre les gouvernements qui ne sont pas régulièrement issus du vote universel. Le disciple de Bossuet distinguera entre la monarchie et la république, entre les chefs élus et les rois héréditaires; l'hérédité royale obtiendra seule sa soumission. Le disciple de Royer-Collard appréciera la valeur des chefs de l'Etat et de leurs maximes; si les exigences de sa raison ne sont pas satisfaites, il se sentira libre de pousser au renversement.

La Sainte Ecriture est moins subtile et plus absolue. Elle s'arrête à la définition empirique, au gouvernement de fait, et elle nous déclare que nous sommes tenus de lui obéir. Nous l'avons déjà remarqué et nous ne saurions trop le répéter, l'ordre est donné sous le gouvernement le moins *légitime* qui ait jamais existé, sous un gouvernement que repoussent également les trois théories; car il n'émanait pas du peuple; il était né

d'une usurpation récente ; il était loin de mériter l'estime des gens moraux et sensés. Le Saint-Esprit fait un devoir au chrétien de se soumettre à Néron ; le Sauveur avait fait un devoir aux Juifs de se soumettre à Tibère. Quand il disait : « Rendez à César ce qui appartient à César, » César se nommait Tibère, Tibère le païen, Tibère l'étranger, Tibère le tyran.

Quelle décision en faveur des gouvernements de fait, anciens ou récents, doux ou cruels, justes ou injustes, libres ou despotiques, monarchiques ou républicains, héréditaires ou électifs! Les chrétiens qui ne contestent pas, qui ne marchandent pas avec la Bible, savent ce qu'ils leur doivent : l'obéissance basée sur la volonté de Dieu.

On nous accusera peut-être d'encourager le lâche égoïsme déjà trop répandu aujourd'hui, l'égoïsme qui oublie les vaincus le lendemain de leur défaite et les rois détrônés le lendemain de leur chute; l'égoïsme qui spécule sur les changements, qui se tourne toujours vers le soleil levant, qui courtise toujours la fortune. Il y a là, s'écriera-t-on, un principe de grossier matérialisme et un principe de funeste instabilité. L'adoration du fait achèvera de détruire le respect du droit; les révolutions, sûres d'être légitimes pourvu qu'elles réussissent, deviendront plus faciles et plus fréquentes.

On oublie trois choses :

On oublie d'abord que le reproche s'adresserait à la Bible, non à nous ; car les textes cités, à quelque

torture qu'on les soumette, ne parleront jamais que du gouvernement de fait, et Paul, en écrivant que « les puissances qui subsistent sont ordonnées de Dieu, » ne se doutait guère qu'on pût lui faire dire qu'il y a des puissances qui subsistent sans être légitimes.

On oublie ensuite que la Bible ordonne la soumission, non les relations étroites et personnelles. Que ceux qui, hier, servaient la dynastie déchue, se précipitent aujourd'hui aux pieds du nouveau souverain; qu'à peine dépouillés de leurs anciennes couleurs, ils en arborent avec éclat de nouvelles; qu'à peine débarrassés de leurs anciens uniformes, ils sollicitent de nouvelles fonctions; ils blesseront la conscience publique et particulièrement la conscience des chrétiens. L'avidité, la légèreté, le reniement des amis et des maîtres malheureux, le timide abandon des principes en disgrâce ne sont pas sanctionnés par l'Evangile; qu'on se rassure! Mais que les mêmes hommes, fidèles à leurs souvenirs, à leurs croyances politiques, éloignés des faveurs, rentrés dans l'obscurité de la vie privée, s'abstiennent de conspirer et obéissent pour l'amour de Dieu; comment ne pas honorer leur conduite?

Rendront-ils ainsi les révolutions plus faciles? Nous pensons le contraire; on nous accordera du moins qu'elles seraient bien rares, si de telles idées devenaient générales. A la base des convulsions perpétuelles du corps social, nous ne trouvons pas un excès d'obéissance; nous trouvons un excès d'insubordination. Nous

déplorons la fréquence des naufrages; mais le respect religieux de la puissance établie, fort distinct, nous venons de le voir, des spéculations intéressées de l'ambitieux et de l'indifférence éhontée du Sybarite, nous semble être précisément le lest qui manque à l'équilibre du bâtiment.

Est-ce à dire qu'il n'y ait jamais difficulté à discerner le gouvernement de fait? Non, certes. Le lendemain d'une insurrection ou d'une usurpation, lorsque la guerre civile est flagrante, lorsque deux principes, deux partis sont aux prises, il n'est pas aisé de reconnaître où est la « puissance supérieure » qui a droit à notre obéissance. Mais l'Evangile n'est pas une collection de *recettes*, qui nous dispensent de l'intelligence et de la conscience. L'Evangile ne crée pas des automates; il nous appelle à penser, à réfléchir, à comparer, à juger; il fixe seulement le but, la limite et la conséquence de notre jugement. Reconnaître entre tous le gouvernement de fait, puis nous soumettre à lui, voilà ce qu'il nous commande; et nous osons affirmer qu'aucun chrétien n'hésitera longtemps à déterminer les caractères auxquels s'attache la notion de « puissance supérieure. » Les triomphes momentanés de la violence, les alternatives qu'amène un état de crise et de révolution, ne se confondront pas à ses yeux avec la prise de possession définitive, avec le fait accompli. L'opinion publique ne s'y trompe pas; pourquoi les chrétiens auraient-ils le privilége de s'y tromper?

Il est vrai qu'il reste encore à expliquer un mot important. Que servirait de savoir ce que signifie « puissance supérieure, » si nous ne savions aussi ce que signifie « être soumis? » Que faut-il entendre par la soumission? La soumission, est-ce toujours l'obéissance passive? La soumission, est-ce toujours la renonciation à la critique, au blâme, à l'opposition? La soumission, est-ce toujours la renonciation aux libertés, aux droits qui nous sont contestés?

Ici encore, nous rencontrons ce qu'il y a de plus charnel au monde, le christianisme d'imagination, qui fait divorce avec le bon sens, qui dédaigne la simplicité chrétienne, et qui renchérit sur la Bible. Il croit ce qui est absurde et parce que c'est absurde : *credo quià absurdum*. Il y croit, parce que c'est contraire aux notions vulgaires de la conscience et de la raison. Il ne cherche pas à suivre la Bible ; il cherche à prendre le contre-pied des usages reçus. Il s'imagine qu'on est d'autant plus chrétien qu'on est moins homme, et que les excentricités soi-disant évangéliques sont une marque éclatante de piété. Il travaille à rendre le dogme et la morale aussi blessants que possible pour l'esprit et le cœur du commun des mortels. Il jette sans doute un regard superbe sur l'existence si peu bizarre et sur la croyance si peu alambiquée des premiers disciples. Nous n'aurons garde de faire route à ses côtés.

Le sens du mot « soumission » se trouve implicitement contenu dans la définition du mot « puissance

supérieure. » Nous venons de constater que la puissance supérieure était aussi bien le gouvernement républicain que le gouvernement monarchique, aussi bien le gouvernement constitutionnel que le gouvernement d'un seul.

Or, sous l'empire d'une constitution et jusqu'au moment où elle est définitivement abolie, où la conscience générale s'accorde à proclamer son remplacement de fait par un régime nouveau, la « puissance supérieure » est la constitution. Défendre la constitution contre les révoltes, qu'elles partent du trône, ou du parlement, ou de l'armée, ou de la rue, c'est « être soumis à la puissance supérieure. »

Notre doctrine n'a donc rien de commun avec celle de *l'obéissance passive*, que le clergé officiel de Jacques Ier et de Charles Ier prêchait au profit de l'insurrection royale et contre le respect scripturaire des puissances supérieures. L'épée qui ne doit jamais sortir du fourreau pour la défense de l'Eglise, peut sortir du fourreau pour la défense de la puissance supérieure, c'est-à-dire de la constitution; elle le peut dans des cas extrêmes et après l'épuisement de toutes les ressources légales; elle le peut, pourvu qu'il ne s'agisse pas des articles de la constitution qui garantissent les droits et la liberté du culte évangélique. De tels articles ne doivent pas être maintenus le glaive en main. La prohibition établie par le Sauveur est formelle; il ne veut absolument pas être protégé par l'épée. Echappe-

rions-nous à ses ordres au moyen d'un prétexte constitutionnel? La protection armée du christianisme reparaîtrait-elle, incontestée et légitime, à charge de faire insérer certaines clauses dans les chartes? Non; la limite est évidente. Entre les réclamations pacifiques et l'appel à la force, l'Eglise ne rencontre rien moins que la Parole de son Chef. Dieu veuille qu'il ne lui arrive plus de passer outre! Que le temps ne revienne plus, où les intérêts de l'Evangile figuraient en première ligne sur le programme de la guerre civile!

Encore un coup, nous ne saurions écrire ici un catéchisme complet des devoirs du citoyen au point de vue chrétien. Mais nous maintenons que le recours à la force est lui-même, dans certains cas rares, un de ces devoirs. Lord Russel avait-il sainement apprécié la mesure et la forme la plus convenable de sa levée de bouclier en faveur de la puissance établie, menacée par la révolte des Stuarts? Nous n'avons pas à le décider. Ce que nous affirmons, c'est que lord Russel avait raison, lorsque, avant de monter sur l'échafaud et comme en présence du Sauveur qu'il aimait, il ne craignait pas de soutenir « qu'un gouvernement limité par la loi n'était qu'un nom, si les sujets ne pouvaient pas maintenir ces limites par la force; qu'autrement tout serait à la discrétion des princes. »

En admettant que l'emploi des armes contre les rebelles à la constitution, qu'ils s'appellent peuple, parlement ou roi, peut faire partie de la soumission qui

nous est ordonnée envers les puissances, nous admettons *à fortiori* le droit, et parfois le devoir de l'opposition légale. Il manquerait de soumission envers la puissance établie, envers la constitution, le citoyen qui n'userait pas de ses votes et de son influence pour renverser les ministres qui lui semblent l'attaquer ou la compromettre.

Quant à la revendication des garanties inscrites au code de notre pays, nous ne nous arrêterons pas à la justifier ; l'exemple des Apôtres nous en dispense. Paul revendiquait son privilége de citoyen romain. Insister sur l'exécution des lois, ce n'est pas résister à la puissance établie, c'est lui obéir.

Fort bien ! dira-t-on. Mais reste le cas le plus difficile. Vous êtes à votre aise en France et dans tous les pays constitutionnels; votre « puissance supérieure » est la charte; le maintien de vos droits se transforme pour vous en devoir, et, pourvu que vous ne demandiez jamais au glaive la défense de ceux de ces droits qui intéressent l'Eglise, vous avez pleine liberté de vous mouvoir, d'exprimer vos pensées, de faire opposition aux ministres, de réprimer même par la force (dans certains cas extrêmes) les attentats à la constitution. Quand on habite un pays semblable, il est commode de prêcher la soumission aux puissances.

Pas si commode peut-être que ne le pensent ceux qui n'y ont pas beaucoup réfléchi, qui n'ont pas apprécié ce qu'a de sérieux l'obéissance consciencieuse à

la loi, le respect des pouvoirs qu'elle institue, la renonciation absolue aux mouvements insurrectionnels et aux tendances révolutionnaires. C'est peu de chose! à la bonne heure. Nous voudrions seulement que ce peu de chose fût accepté par le grand nombre. Le changement serait tel, que le monde n'en a pas encore vu de pareil.

Nous avouons, d'ailleurs, que le devoir de la soumission est autrement pénible, quand la puissance supérieure est représentée par la personne même d'un autocrate, quand la volonté d'un seul est la loi de tous. Est-ce à dire cependant que soumission, dans ce cas, soit synonyme d'immobilité et de silence? Nullement.

La soumission implique alors, comme toujours, le respect du souverain et la résolution fermement arrêtée de ne s'associer à aucune menée, à aucune pensée de renversement. C'est beaucoup, mais c'est tout.

Et d'abord, la prédication de l'Evangile ne saurait être enchaînée. Or, y a-t-il un bélier plus puissant pour la destruction des forteresses, des forteresses du despotisme, de l'ignorance, comme des forteresses du péché? Le mal est un, de même que le bien. Le mal politique, le mal social, le mal intellectuel sont solidaires du mal moral. La prédication, qui n'attaque que le péché, rappelle incessamment les abus dont elle s'abstient de parler. La doctrine qui se tient systématiquement en dehors des affaires du monde, a immensément influé sur les affaires du monde. Le royaume en esprit a

révolutionné le royaume de la chair, et il le révolutionnera d'autant plus, qu'il s'en distinguera davantage.

Il n'y a donc pas à s'apitoyer sur l'ilotisme de ces pauvres chrétiens, désarmés vis-à-vis des despotes. Ils parlent, ils travaillent, ils poussent à l'affranchissement politique, alors même qu'ils n'en disent pas un mot. Mais nous allons plus loin; nous pensons que l'exposition des idées qu'on croit utiles et la critique respectueuse des mesures qu'on sait coupables, sont au nombre des actes que la loi divine prescrit et que la loi humaine ne saurait interdire sans se mettre en opposition directe avec la conscience chrétienne et avec la Bible. Et ici, nous invoquons le plus illustre des exemples. La condamnation de Jésus-Christ était l'acte officiel d'une « puissance établie, » l'acte officiel du Sanhédrin juif, l'acte officiel du gouvernement romain. Que font les Apôtres? S'abstiennent-ils de juger, de critiquer? Leur ministère entier est la dénonciation publique du crime commis par l'autorité juive et par l'autorité romaine. C'est en présence du Sanhédrin lui-même et au moment d'être immolé par lui, que le diacre Etienne accuse les chefs du peuple d'avoir été « les traîtres et les meurtriers » du Sauveur.

Tout ceci est extrêmement simple; mais l'esprit humain a horreur du simple; il dissèque, il subdivise, il complique. Ainsi il s'est attaché d'abord à isoler le commandement relatif à la soumission, ensuite à découvrir en nous deux personnes séparées : le citoyen

et le chrétien! Hâtons-nous de rétablir l'unité, et dans le commandement, et dans le fidèle auquel il s'adresse.

Dans le commandement, l'unité se révèle aux premiers regard de l'observateur sérieux. La même vérité fondamentale, la spiritualité de l'Eglise, s'exprime de deux manières successives, l'une plus étendue, l'autre plus profonde.

On ne tirera pas l'épée au nom ou dans l'intérêt de l'Eglise; voilà l'expression étendue. Elle embrasse et la révolte, et la croisade, et la guerre internationale, et tous les secours armés qui peuvent être offerts à l'Evangile malgré les gouvernements comme par les gouvernements.

On se soumettra aux puissances établies; c'est l'expression profonde. Si les rapports entre les sujets et le souverain, quel qu'il soit, y sont seuls compris, ces rapports y apparaissent sous la forme d'une obéissance consciencieuse, et non pas seulement sous celle d'une abstention de la violence proprement dite.

Les deux commandements se complètent. Les deux commandements avaient été sous-entendus par Jésus, le jour où, faisant la part de l'Eglise et celle du monde, il avait interdit les empiètements respectifs : « Rendez à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu. »

L'unité semble d'abord moins évidente dans la personne à laquelle le commandement s'adresse. Que d'habileté, que de science, que de subtilité on a dé-

pensé, à l'effet de nous démontrer que nous renfermons en nous deux personnes, que nous avons deux âmes, deux consciences; qu'il existe deux devoirs, deux règles de conduite différentes ou même opposées! et nous avons fini par le croire! C'était difficile; mais à quoi ne parvient-on pas avec beaucoup de bonne volonté et un peu d'obscurité? Nous nous tenons sincèrement pour doubles; et quand une question de conduite se pose, nous nous écrions volontiers : « Attendez un peu, que je voie si c'est au chrétien ou au citoyen à agir. Le chrétien est très-scrupuleux; le citoyen ne l'est guère. Le chrétien n'emploie pas la force; le citoyen bataille tant qu'on veut. Le chrétien est soumis aux puissances établies; le citoyen s'insurge aisément. Il m'importe donc de bien savoir laquelle de mes deux consciences doit se prononcer aujourd'hui. »

Et l'embarras, en effet, n'est pas médiocre! Pauvre conscience, réduite à jouer le rôle du maître Jacques de Molière : « Est-ce votre cocher, Monsieur, ou votre cuisinier que vous demandez? » Est-ce votre conscience évangélique ou votre conscience mondaine, votre conscience difficile ou votre conscience facile, votre conscience du dimanche ou votre conscience de chaque jour?

Où cela mène? chacun s'en doute. La conscience mondaine parle souvent; la conscience évangélique est réservée pour des cas si particuliers, si extraordi-

naires, si rares, que ses fonctions se transforment en sinécure.

Nous voudrions qu'on nous montrât un mot, une syllabe dans la Bible, qui autorisât cette incroyable distinction. Le spirituel y est distingué du temporel; l'Eglise y est distinguée du monde; le citoyen y est distingué du croyant; mais que le croyant se partage lui-même en deux fractions égales ou inégales; qu'il lui soit permis parfois d'agir autrement qu'en chrétien; qu'il ait le droit de fermer de temps en temps sa Bible et de chercher ailleurs la loi souveraine de sa vie; c'est, en vérité, ce que nous ne voyons indiqué nulle part.

Il y a plus; le contraire est indiqué, est affirmé, et le commandement qui nous occupe en est la meilleure preuve. La Bible nous prescrirait-elle la soumission envers les puissances établies, si elle n'avait pas à intervenir dans nos relations avec le monde et avec les pouvoirs du monde?

Ah! c'est en chrétiens que nous devons tout faire dans l'Eglise et hors de l'Eglise. Nous devons être parents chrétiens, maîtres chrétiens, amis chrétiens, magistrats chrétiens, soldats chrétiens, sujets chrétiens, citoyens chrétiens. Ce n'est pas assez de dire qu'il n'y a pas contradiction entre ces deux mots, citoyen et chrétien; il y a conciliation étroite, liaison intime. Les meilleurs citoyens ont été, sont et seront les chrétiens, précisément parce qu'ils n'ont qu'une âme, une âme chrétienne, qu'une conscience, une conscience chré-

tienne; et pour montrer l'absurdité de la distinction dans son application aux commandements qui nous occupent, commandements au sujet desquels la distinction a été imaginée, il suffit de nous placer en présence des devoirs qui y sont prescrits. Voyons s'il sera possible d'ajouter quelque chose aux obligations morales du chrétien, s'il sera possible d'ôter quelque chose aux obligations morales du citoyen.

« Remets ton épée en son lieu. » Le chrétien, nous l'avons constaté, ne peut ni s'insurger, ni réclamer ou accepter l'appui armé des gouvernements en faveur de son Eglise; il peut, il doit servir sous les drapeaux de son pays; il peut, il doit se défendre contre les brigands, et protéger contre l'émeute, sinon le culte, du moins les personnes. Que fera de plus ou de moins le citoyen qui croit à la Bible? Sera-t-il libre de défendre ou faire défendre son Eglise par le glaive, *en qualité de citoyen?* Ceux qui essaient de s'étourdir par une telle distinction, oseront-ils la reproduire devant le tribunal de Christ, qui a dit au *citoyen* Céphas : « Remets ton épée en son lieu. »

« Soyez soumis aux puissances. » Le chrétien se sent tenu d'obéir au gouvernement de fait : roi, magistrat ou constitution. Il sait qu'il n'est pas dispensé de l'obéissance par les abus et les crimes des gouvernements, qu'il est tenu sans doute de désobéir quand la loi humaine est opposée à la loi céleste, qu'il est libre sans doute d'exposer toujours la vérité et de solliciter les

réformes utiles; mais que l'attaque violente n'est jamais dans son droit; que Dieu n'a pas besoin de lui pour opérer les révolutions quand il les juge convenables; que Dieu ne veut pas employer son bras à cette œuvre. Le chrétien sait cela. Le citoyen qui croit à la Bible pourra-t-il l'ignorer? Pourra-t-il dire : « Je restreins, de mon autorité privée, aux affaires ecclésiastiques, l'obéissance générale qui m'est prescrite par cent passages de l'Ecriture. Je me soumettrai, quand il s'agira de l'Evangile; je résisterai, quand il s'agira des intérêts étrangers à la foi. » Nous le demandons de nouveau, oserait-on produire une telle distinction devant le tribunal de Celui qui a fait dire aux *citoyens* de Rome : « Soyez soumis aux puissances supérieures? »

Non; la conscience humaine ne se laisse pas partager ainsi; elle répugne à une division qui serait puérile, si elle n'était pas funeste; elle y résiste, et la Parole de Dieu n'y résiste pas moins qu'elle.

La Parole de Dieu nous montre un royaume purement spirituel de Jésus-Christ, et elle ordonne aux « enfants du royaume » de ne porter à son service que des armes spirituelles; elle leur ordonne aussi de se soumettre aux puissances de ce monde; elle les appelle à être citoyens ici-bas, mais citoyens comme doivent l'être les bourgeois des cieux, le regard toujours fixé sur le Livre où sont également tracés et nos devoirs envers Dieu, et nos devoirs envers les hommes pris

individuellement, et nos devoirs envers notre nation, envers le souverain et les lois de notre pays.

Assurément il est dur de se soumettre à un mauvais gouvernement; il est douloureux de retenir, frémissante dans son fourreau, l'épée qui pourrait affranchir notre Eglise opprimée, délivrer nos frères prisonniers, sauver les confesseurs menacés de mort. Le Seigneur, qui épargne de telles épreuves à notre extrême faiblesse, les a imposées à d'autres; et qui sait s'il ne nous jugera pas dignes un jour de souffrir aussi pour son nom?

Alors se posera dans sa redoutable réalité la question qui maintenant est, pour ainsi dire, à l'état de thèse théologique au milieu de nous; alors il faudra choisir entre la violation de la loi divine, et la délivrance d'une Eglise bien-aimée, et la vie ou la liberté des êtres qui nous sont le plus chers.

Déjà, à la pensée des souffrances, des outrages, notre sens charnel se soulève. On supportera certains excès; on n'en tolèrera pas d'autres! On défendra sa femme et ses enfants! Le gouvernement qui menace leur existence n'est plus une « puissance supérieure! » C'est un brigand! On ne peut laisser égorger les êtres faibles dont on est le protecteur naturel! C'est-à-dire qu'on accepte les persécutions prédites par le Seigneur, pourvu qu'elles n'aillent pas trop loin! Ah! fermons la Bible, fermons aussi l'histoire ecclésiastique, lorsque nous voulons parler de la sorte. Les déclarations et les exemples nous condamnent également.

Les habitudes du christianisme facile nous ont tellement envahis, que le sens de certains mots nous échappe. La persécution, à nos yeux, c'est la malveillance du monde, le blâme de nos proches, les entraves mises à la vente de nos livres et à la célébration de notre culte, la perte de quelques avantages extérieurs, le sacrifice de notre carrière. Viennent les persécutions véritables, les violences populaires, les calomnies et les outrages publics, les emprisonnements, les amendes, les pillages, les grossières réactions de la rue et les lâches complicités des tribunaux; viennent les féroces excès d'une lutte à la fois politique, nationale, sociale et religieuse; vienne le moment (et qui oserait affirmer qu'il ne viendra jamais?), le moment où nous serons désavoués et méconnus par nos meilleurs amis, où l'injustice de nos frères mettra le comble à nos douleurs et à notre opprobre; alors que Dieu ait pitié de nous, et qu'il nous donne de nouveaux sentiments, de nouvelles forces; car, sans Lui, nous ne prendrions conseil que de notre irritation et de notre désespoir; nous nous jetterions dans la révolte et dans la guerre.

Indépendamment de notre intérêt propre, il y a en nous un instinct secret, un instinct qui n'est pas dépourvu de noblesse et de grandeur charnelles; l'instinct qui nous pousse à châtier avec éclat les contempteurs de Christ, les bourreaux de son Eglise. Lorsqu'on s'occupa de convertir Clovis après l'avoir baptisé, et d'en

faire un chrétien après avoir déclaré qu'il l'était, on lui raconta la longue agonie du Sauveur. Il écoutait, palpitant d'indignation. On lui dit les faux témoignages, et les soufflets, et les crachats, et les verges, et la robe de pourpre, et le sceptre dérisoire, et la couronne d'épines. On allait lui montrer son Dieu cloué sur un bois maudit, quand, cédant à son émotion, il se leva tout à coup et cria d'une voix tonnante : « Que n'étais-je là avec mes Francs ! »

Nous sommes tous des Clovis. Quel plaisir de frapper de la hache, de disperser avec la framée ces misérables blasphémateurs ! Christ a souvent paru dans l'Eglise qui est son corps, aussi languissant, aussi abandonné, aussi meurtri, aussi près de la mort, qu'il l'était au sortir du prétoire, quand ses membres affaiblis fléchissaient sous le poids de l'instrument du supplice. Que de fois l'Eglise des saints s'est débattue comme expirante dans son sang ! Que de fois les rois, les peuples, les prêtres se sont conjurés contre elle ! Et qui oserait dire qu'ils ne se conjureront plus ?

A la vue de leur coalition impie et triomphante, la tentation de provoquer une coalition contraire sera forte, nous l'avouons. A la vue de la vérité étouffée par la politique et par le glaive, notre cœur nous criera de recourir au glaive et à la politique. Ne l'écoutons pas, écoutons plutôt notre Dieu. Comment vient-il à bout des ligues les plus redoutables ? Par son propre bras et par la patience de ses enfants.

Il faut bien qu'on les distingue à quelque chose. Leur livrée ordinaire sera la souffrance, la souffrance dont parle Pierre : « Que nul de vous ne souffre comme meurtrier, ou larron, ou malfaiteur, ou curieux des affaires d'autrui. Mais si quelqu'un souffre comme chrétien, qu'il n'en ait point de honte et qu'il glorifie Dieu en cela. » Ils seront souvent appelés à « glorifier Dieu en cela, » et ils le feront avec joie, avec confiance, se rappelant que le Fils « a reçu pour son héritage les nations et pour sa possession les bouts de la terre. » Quand l'heure sera venue, « il les brisera avec un sceptre de fer, et les mettra en pièces comme un vaisseau de potier. »

« Pourquoi se mutinent les nations, et pourquoi les peuples projettent-ils des choses vaines? Les rois de la terre se trouvent en personne, et les princes consultent ensemble contre l'Eternel et contre son Oint. Rompons, disent-ils, leurs liens et jetons loin de nous leurs cordes. Celui qui habite dans les cieux se rira d'eux; le Seigneur s'en moquera. Alors il leur parlera en sa colère et il les remplira de terreur par la grandeur de son courroux. Et moi, dira-t-il, j'ai sacré mon roi sur Sion, la montagne de ma sainteté. Je vous réciterai quel a été ce sacre. L'Eternel m'a dit : Tu es mon Fils, je t'ai aujourd'hui engendré..... Maintenant donc, ô rois, ayez de l'intelligence ; juges de la terre, recevez instruction. Servez l'Eternel avec crainte et égayez-vous avec tremblement. Baisez le Fils, de peur qu'il ne s'irrite et que

vous ne périssiez dans cette conduite, quand sa colère s'embrasera tant soit peu. O que bienheureux sont tous ceux qui se confient en Lui ! »

CHAPITRE II.

Témoignage de l'histoire.

La Bible a parlé ; nous devrions nous arrêter peut-être. Qu'importent les conséquences, quand le principe est promulgué par Dieu même? L'histoire entière semblerait s'élever contre cette moitié de verset : « Rendez à César ce qui appartient à César, » que l'histoire ne pourrait en affaiblir la valeur. L'obligation étroite de laisser l'épée en son lieu et d'être soumis aux puissances, n'en subsisterait pas moins ; la spiritualité du règne de Dieu n'en demeurerait pas moins absolue. Les faits ne retranchent rien, n'ajoutent rien aux commandements du Seigneur. Leur force est dans leur origine ; et s'il plaisait à Celui qui n'a pas laissé introduire dans le canon sacré un seul mot qui fût contraire à sa volonté, de

nous éprouver par le spectacle des conséquences funestes qu'entraînerait l'accomplissement de ses lois, nous n'aurions pas le droit de conclure des inconvénients de la soumission à la légitimité de la désobéissance.

Heureusement notre Père miséricordieux ne nous a pas mis à une telle épreuve. Loin de là ; il a permis que l'histoire rendît l'hommage le plus éclatant à l'excellence de la révélation. Connaissant l'infirmité de notre foi, il nous a donné les moyens de marcher aussi un peu par la vue. Il nous a montré presque partout le châtiment à côté de la rébellion, la récompense à côté de la fidélité. Lorsque l'Eglise s'appuie sur l'Egypte, « ce roseau cassé lui entre dans la main et la perce. » Lorsque l'Eglise s'appuie sur son divin chef, il multiplie les conquêtes de ses martyrs.

C'est un grand spectacle et un grand enseignement. Empressons-nous d'y puiser les grâces précieuses qui y ont été déposées pour l'édification de nos âmes et l'affermissement de nos convictions.

Forcé de réduire le champ de nos recherches, nous nous bornerons à interroger les annales des Eglises de la réforme. Mais nous avons besoin de le dire en commençant : nous parlerons des erreurs graves commises par les protestants, de leurs insurrections, de leurs guerres, parce que leurs fautes sont en contradiction avec leurs principes ; parce qu'ils auraient dû comprendre qu'en présence d'adversaires armés, ils étaient ap-

pelés à l'honneur d'imiter la douceur invincible des premiers disciples. Leur ennemi avait une marque au front, la marque de la bête « à qui il est donné de faire la guerre aux saints et de les vaincre. » Leur marque, à eux, devait être celle des saints auxquels on fait la guerre et qui sont vaincus. Ils l'ont portée souvent. Pourquoi ne l'ont-ils pas portée toujours! Pourquoi ne se sont-ils pas contentés de ce triomphe, le triomphe des chrétiens apostoliques, le triomphe de la force patiente et de la soumission intrépide! Hélas! le péché fut grand, la chute fut profonde. Il est bon de la raconter.

Quant à l'Eglise romaine, nous n'avons rien à en dire. Depuis qu'elle existe, elle prêche la révolte et se sert de l'épée; le jour où elle n'aura plus l'appui de la force matérielle, elle aura cessé d'exister. Son histoire est celle du matérialisme, du paganisme chrétien; nous n'avons que faire de la rapporter, au moment où nous recherchons les destinées du royaume spirituel. Le catholicisme dépose les princes, délie les peuples du serment de fidélité, dispense de l'accomplissement des promesses publiques et privées, quand il y trouve son profit. Le catholicisme fait ses levées d'hommes dans chaque royaume; il distribue ses croix sanglantes; il crie : « Dieu le veut! » et au nom de Dieu, ses bandes vont piller, détruire, tuer sans miséricorde à l'Orient, à l'Occident, en Palestine et en Languedoc. Le catholicisme a ses ordres militaires; il consacre solennellement ses guerriers; il ne leur dit pas : « Remets ton

épée dans le fourreau, » mais : « Tire l'épée, et jettes-en le fourreau loin de toi, et frappe, et défends-moi, et empêche qu'on ne me persécute, et aide-moi à persécuter. »

Si les temps modernes ne comportent pas les témérités du moyen âge ; si la doctrine catholique, après avoir été, comment dirons-nous? impudente ou naïve? est devenue hypocrite ou dissimulée, elle n'a pas cessé d'être ce qu'elle était. Au besoin, l'épée! Au besoin, la révolte! voilà son mot d'ordre, fort différent, on le voit, de celui que le Saint-Esprit nous a donné. Il n'a plus d'armées qui lui appartiennent en propre ; il se sert de celles des souverains. Il fait garder les frontières catholiques contre l'invasion de l'Evangile. Il fait installer et protéger ses missionnaires à coups de canon.

Les insurrections catholiques ne sont pas faciles, et par conséquent, ne sont pas communes aujourd'hui. Cependant on s'est naguère essayé en Belgique, où le clergé avait conservé la tradition des mouvements dirigés par lui à l'époque de Joseph II. Ceux qu'il avait soulevés contre le gouvernement de l'Autriche philosophe, il les a soulevés contre le gouvernement de la Hollande protestante.

Nous faisons donc nos réserves, et ne prétendons pas fournir de nouveaux arguments aux protestants débonnaires, qui font de si bonne grâce les honneurs de leur Eglise. A les entendre, les protestants auraient eu le monopole des guerres religieuses et des révoltes !

Nous nous indignons autant qu'eux à la pensée des coalitions défensives des protestants du seizième siècle; à condition toutefois qu'ils n'oublieront pas les coalitions agressives des catholiques, et les intrigues constantes des papes, poussant l'empereur et les princes à l'extermination des hérétiques, fournissant des troupes, épuisant le trésor temporel et spirituel de Rome, les écus et les indulgences. Nous nous indignons autant qu'eux à la pensée des prises d'armes de nos huguenots français, des secours demandés par eux à l'Angleterre et à l'Allemagne; à condition toutefois qu'ils n'oublieront pas la sainte ligue, la déclaration solennelle du pape « qui déchargeait les ligueurs de tout scrupule, » l'intervention officielle de son légat Cajetan qui demeura à Paris et dirigea les troubles, la guerre faite au roi, l'appel des Espagnols, la révolte érigée en dogme, prêchée en chaire, saintement pratiquée. Nous nous indignons autant qu'eux à la pensée des excès qui accompagnèrent la résistance cévenole sous Louis XIV; à condition toutefois qu'ils n'oublieront pas l'Irlande se levant, guidée par ses prêtres, à la voix du même souverain, et venant se briser à la Boyne devant les Français que les cruautés catholiques avaient expulsés de leur pays.

Notre modestie est excessive quand il ne s'agit que de notre Eglise. Nous ferions volontiers de la turbulence, de l'appel aux armes, de l'insurrection un privilége exclusif du protestantisme, spécialement du

protestantisme non hiérarchique. Nous autorisons la ridicule théorie qui nous accuse d'être des radicaux en religion, afin de nous accuser d'être des radicaux en politique.

Rien n'est plus faux, nous venons de le prouver; et et sans être obligé de rapporter tous les exploits du catholicisme, nous avons montré en lui la personnification frappante du principe violent, qui évangélise l'épée à la main et qui renverse ce qui lui nuit.

Le protestantisme hiérarchique a-t-il le droit que nous refusons aux catholiques, le droit de reprocher leurs fautes aux Eglises complètement réformées? A-t-il le droit de s'élever, dans son innocence, contre leurs batailles et leurs révoltes? Non certes. Ce n'est pas à lui à nous jeter la pierre. Après avoir longtemps prêché la soumission servile au roi, chef absolu de l'Etat et chef absolu de l'Eglise; après avoir longtemps réclamé la persécution des puritains d'Angleterre et des presbytériens d'Ecosse, les évêques anglicans trouvèrent bon de recourir à la force, le jour où ils se sentirent eux-mêmes menacés. Dès qu'il y eut des évêques à la Tour, on mit au rebut et les maximes humaines de l'obéissance passive et les maximes divines de l'obéissance aux puissances établies; on abandonna Jacques et on appela Guillaume.

Cela dit, nous nous sentons plus libres de dévoiler dans leur triste vérité les actes accomplis par plusieurs

de nos Eglises en dépit des commandements de l'Ecriture, et les conséquences qu'ils ont entraînées.

Ces conséquences, nous tenons à les indiquer d'avance, afin que le lecteur puisse examiner ensuite si elles sont ou non constatées par les récits que nous placerons sous ses yeux. Enumérons-les rapidement, en regard des résultats historiques de la lutte chrétienne, de la lutte des martyrs.

Il y a un fait qu'on n'effacera jamais de la mémoire des hommes : Le monde romain a été conquis par les martyrs du siècle apostolique.

Il y a un autre fait qui mérite d'être mis à côté du premier : les plus habiles capitaines, les plus dévoués défenseurs de l'Eglise évangélique ont souvent hâté sa destruction matérielle, ont presque toujours fondé une servitude en échange d'une délivrance, ont toujours altéré les mœurs, compromis la doctrine et abaissé la foi.

Nous ne méconnaissons pas ce qu'il y a eu de noble et de grand, de chrétien même (l'inconséquence humaine a trouvé le secret de désobéir avec foi), dans les luttes sanglantes et périlleuses auxquelles nos pères ont pris part. Nous aussi, nous comprenons les entraînements de la bataille, l'enivrement du danger, les illusions du but, les jouissances âpres et vives de cette piété des camps, que le sentiment de la mort tient en

éveil, que la prière commune stimule incessamment, et qui fait paraître le culte ordinaire si languissant et si fade.

Nous n'avons jamais lu le récit de l'insurrection des Camisards sans nous surprendre au milieu de leur troupe audacieuse, respirant l'odeur de la poudre, animé par l'éclatante psalmodie et fondant sur les régiments de Louis XIV au nom du Dieu des armées. Nous n'avons jamais lu le récit du siége de La Rochelle, sans nous associer à l'enthousiasme militaire et religieux de ses héroïques défenseurs. Le chant du Psaume soixante-huitième s'échappait de nos lèvres comme des leurs :

Que Dieu se montre seulement,
Et l'on verra dans un moment
Abandonner la place;
Le camp des ennemis épars,
Epouvantés de toutes parts,
Fuira devant sa face.
On verra tout ce camp s'enfuir,
Comme l'on voit s'évanouir
Une épaisse fumée;
Comme la cire fond au feu,
Ainsi des méchants devant Dieu
La force est consumée.

Quand nous assistons par la pensée à la rencontre du pont de Bothwell, nous ne pouvons nous empêcher de prendre place parmi les presbytériens qui protégent

l'étroite issue. Quand nous voyons les pauvres vaudois du Piémont s'élancer des hauteurs du Pré du Tour sur leurs lâches et innombrables ennemis, notre cœur bat plus vite qu'à l'ordinaire. Quand Gustave-Adolphe débarque sur l'île de Rugen, quand il presse de ses deux genoux cette terre allemande qu'il ne doit plus quitter, quand nous contemplons son armée entière prosternée autour de lui, tout notre être est remué, toutes nos sympathies sont conquises.

Et cependant..... oui, nous le dirons malgré la vivacité de nos impressions, la réflexion est toujours venue décolorer un tableau d'abord séduisant. Nous ne parlons que de l'éclat, que de la poésie, car la question du devoir est déjà résolue. Hé bien ! même sur le terrain de la poésie, de l'éclat, de l'héroïsme, de la chevalerie chrétienne, l'austère devoir est plus beau que les plus brillantes infidélités. Où sont les coups de main de Cavalier qu'on puisse comparer au martyre de Brousson ? Où sont les faits d'armes de Condé qu'on puisse comparer à la mort des cardeurs de laine ? Où sont les combats covenantaires qu'on puisse comparer aux derniers moments du doux Wishart ? Où est la campagne de Gustave-Adolphe qu'on puisse comparer à la grande bataille livrée par Luther dans les murs de Worms ?

Ah ! les soldats de Jésus-Christ, qui ne veulent combattre qu'avec les armes de Christ, sont encore les plus braves ; leurs exploits sont encore les plus éclatants ;

leur sainte guerre contre le péché a une beauté singulière et unique; les regards, un moment attirés par le fracas de la lutte matérielle, se reportent avec bonheur vers la lutte en esprit et en vérité. C'est sur son terrain qu'il faut admirer le christianisme. Si la foi, égarée au milieu des camps, conserve une partie de sa grandeur, elle n'est sublime qu'à l'échafaud.

Sublime! Oui. Mais, pour bien mourir, on n'en meurt pas moins! L'échafaud eût détruit l'Eglise évangélique, si les soldats ne l'avaient sauvée! Vous pouvez dire beaucoup de bien des martyrs et beaucoup de mal des capitaines; il n'en demeure pas moins avéré que le protestantisme aurait péri, s'il n'avait pas eu de capitaines, s'il n'avait eu que des martyrs!

Nous pensons exactement le contraire; nous allons dire pourquoi, et nous dirons aussi quelle répugnance excite en nous l'argument qu'on nous force à discuter en détail, l'argument de *l'utilité*.

Nous le récusons hautement. Parce que Dieu tire quelquefois le bien du mal, il ne nous est pas permis de dire que le mal est bien. Parce que Dieu se sert de nos péchés, nos péchés ne cessent pas d'être abominables. Il s'est servi de la cruauté des Assyriens pour châtier son peuple; les crimes de Babylone en sont-ils devenus plus saints? Il s'est servi du plus hideux des forfaits pour sauver les hommes; absoudrons-nous ceux qui crient devant Pilate : « Crucifie! crucifie! »

On ne sait pas jusqu'où mène un tel argument.

Comme nous en sommes réduits à raisonner d'après les événements, comme nous ne pouvons deviner ce qu'aurait été l'histoire dans le cas où certaines fautes n'auraient pas été commises, nous sommes portés à prendre en main la justification des faits accomplis. Aujourd'hui surtout, par une sorte de réaction soi-disant impartiale contre le gros bon sens des siècles moins raffinés, nous avons entrepris la réhabilitation des grands coupables, des époques funestes, des institutions flétries. Le paradoxe nous tente. Les protestants ne laissent pas à d'autres le soin d'exalter la papauté, de glorifier les couvents. Sans la papauté, que serait devenu le principe du royaume spirituel, distinct et indépendant des gouvernements humains? Sans les couvents, qui aurait conservé le trésor des lumières à travers les ténèbres et les violences du moyen âge? Si les premiers chrétiens avaient pris les armes et violé les commandements de Jésus-Christ, nous ne manquerions pas d'apologistes, qui démontreraient avec une entière évidence que, sans leur révolte, l'Eglise naissante aurait été infailliblement écrasée par le bras persécuteur des Césars.

Nous nous chargeons de prouver, à l'égard de l'asservissement, ce qu'on prétend dire de l'appel aux armes. Otez l'asservissement de l'Eglise, et vous n'aurez plus les princes; les gouvernements d'Allemagne, d'Angleterre, de Suisse, de Suède, n'agiront plus en qualité de protestants; les souverains se jetteront à

l'envi du côté de Rome, qui tend les bras à leurs chaînes et descend au besoin jusqu'à l'abdication virtuelle que suppose le régime gallican. Dès lors, que deviendra la réforme? Aux prises avec des forces supérieures, aux prises avec l'inquisition française, allemande, anglaise, suisse, qui vient se joindre à l'inquisition d'Italie, d'Espagne et des Pays-Bas, elle succombera misérablement!

Tout cela est faux. N'importe! On a beau jeu quand on défend *ce qui est*, et quand on fait la guerre à *ce qui aurait pu être*. L'optimisme philosophique, conséquence naturelle de l'éclectisme, refait à son aise l'histoire, démontrant avec une infaillibité après coup qui passe presque pour de la divination, que ce qui a été a dû être; qu'Alexandre *devait* l'emporter à Arbelles; que César *devait* l'emporter à Pharsale. Et que de calamités, grand Dieu, si les exigences de la saine philosophie n'avaient pas été satisfaites, si Darius, si Pompée avaient triomphé! Mais non; cela ne pouvait être. La philosophie ne se trompe pas ainsi. Alexandre et César devaient vaincre; Alexandre et César ont vaincu.

La thèse se débite avec un merveilleux aplomb. On croit voir l'événement obéir à la théorie, le fait se modeler d'après la pensée. Quel dommage que les philosophes soient si discrets, et qu'au lieu de nous prophétiser le passé, ils ne daignent pas quelquefois nous raconter un peu l'avenir!

L'opinion générale qui, en déplorant les guerres religieuses, leur attribue cependant la conservation de l'Eglise évangélique, est fondée sur un raisonnement analogue : la guerre religieuse a éclaté et l'Eglise évangélique s'est maintenue; donc le maintien de l'Eglise est dû à la guerre ! *Post hoc, ergo propter hoc !*

Il ne sera pas inutile de réfuter une bonne fois cette grossière erreur, et de montrer à quoi se réduisent les *services* rendus par l'oubli des devoirs que prescrit la Bible. Ces services consistent en épouvantables calamités. L'Eglise, énervée, abaissée, livrée à la corruption et à l'hérésie, ici dominée par les princes, là exterminée par eux; tels sont les magnifiques résultats du système guerrier. Et fussent-ils autres, notre blâme demeurerait entier. Qu'on nous prouve que la réforme de l'Ecosse a tenu à l'assassinat de l'archevêque Sharp ou du cardinal Beatoun, notre horreur n'en sera pas diminuée. Qu'on nous prouve que la conquête de l'Algérie et la civilisation de l'Afrique entière tiennent à l'assassinat des malheureux Arabes enfermés dans les cavernes du Dahra, nous ne serons pas le moins du monde réconcilié avec cette lâche exécution. Un crime n'a jamais changé de nature aux yeux des honnêtes gens, alors même qu'ils avaient le tort d'y rattacher des conséquences utiles. Il semble que les nègres des îles anglaises n'auraient pas été appelés à la connaissance du Sauveur, si la traite n'avait amené leurs ancêtres à la Jamaïque ou à Sainte-Lucie. Les chrétiens

en concluront-ils que la traite a son bon côté? Non; ils en concluront que leur Dieu est merveilleux en moyens, et ils lui rendront grâce.

Ah! prenons garde à l'utilitarisme; il ne laisse aucun principe debout; il ouvre des comptes de profits et pertes où chaque fausse évaluation enfante une fausse doctrine. Il n'est rien que l'utilitaire ne parvienne à excuser. Est-il catholique? il applaudit à la ligue; il comprend la Saint-Barthélemy. « Voyez, s'écrie-t-il, les pays où l'on a su user d'une rigueur salutaire; ce sont ceux où la vraie foi s'est maintenue. Or les bienfaits éternels de la vraie foi l'emportent sur les souffrances momentanées qu'infligent les arquebusades et les bûchers. » Et qui empêcherait l'utilitaire protestant de soutenir avec non moins de raison apparente le maintien de l'intolérance en Suède, de la religion d'Etat en Angleterre? Rien ne s'y oppose; rien que les principes, et qu'est-ce qu'un principe? Rien que la vérité, et qu'est-ce que la vérité?

Maintenant nos réserves sont faites. Descendons sur le terrain de l'utilité. Qu'y trouvons-nous?

On cite l'exemple de l'Espagne et de l'Italie. Les protestants n'y ont pas combattu; aussi la réforme y a-t-elle été étouffée!

Les protestants n'y ont pas combattu! Et pourquoi? La raison pour laquelle ils n'ont pas pris les armes, ne serait-elle pas aussi celle pour laquelle ils ont été détruits? Le fait est que la réforme était encore bien fai-

ble en Espagne et en Italie, quand elle en fut extirpée par le fer et par le feu. Elle était très-menaçante, elle avançait à grands pas; les cris d'alarmes des persécuteurs l'ont bien prouvé; mais elle n'avait pas poussé encore de racines profondes. Une tendance générale vers l'Evangile; des âmes, en assez petit nombre, parvenues à une foi claire et vivante; tel était l'aspect des deux péninsules. Les bourreaux sont arrivés à temps.

Dieu, dans les desseins insondables de sa sagesse, n'a pas jugé bon de donner à ces Eglises naissantes ce qu'il a donné à l'Eglise naissante de Jérusalem, ce qu'il a donné aux Eglises naissantes d'Allemagne, de France, de Suisse : quelques années de tranquillité, quelques années pendant lesquelles l'oppression n'est ni constante, ni universelle, quelques années pendant lesquelles la fureur intermittente de l'ennemi ne fait qu'aiguillonner le zèle et réveiller la foi. Les Eglises d'Italie et d'Espagne ont péri.

Est-ce à dire, qu'en les supposant échappées aux périls de l'enfance, qu'en les supposant adultes et fortes, comme l'était celle de France avant qu'on eût songé à tirer l'épée en son nom, on ne puisse admettre leur conservation qu'au prix de la guerre religieuse? Quoi! Elles auraient été *forcées* de recourir à la force! Les développements historiques dans lesquels nous allons bientôt entrer nous amèneront à une conclusion différente. Le fait est qu'une Eglise, quand elle n'est pas étouffée dans son berceau, se développe principalement

par les souffrances qu'elle subit. L'époque des martyrs est toujours celle des grandes conquêtes spirituelles. Quand plus tard on lève des armées, les progrès de l'Eglise s'arrêtent subitement. Elle est frappée d'impuissance et de stérilité. Que la lutte armée se prolonge; et il arrive de deux choses l'une : ou que l'Eglise s'affaiblit encore, ou qu'elle est entièrement exterminée.

La Belgique et l'Autriche nous offrent d'éclatants exemples du dernier résultat. En Belgique et en Autriche, les protestants ont été nombreux, ils ont combattu et ils ont été anéantis. Nous osons dire qu'ils ne l'auraient pas été, s'ils n'avaient tiré que l'épée de l'Esprit, s'ils n'avaient lutté que par leur fidélité et leurs épreuves. On a le droit de demander compte à la guerre religieuse de ces Eglises, qui n'étaient plus comme celles d'Italie et d'Espagne dans la première période de formation où le germe est facilement détruit. Les supplices qui succèdent aux prises d'armes, sont particulièrement redoutables. Compromises, affaiblies, démoralisées, mondanisées, les Eglises qui ont cédé à la tentation charnelle de répandre le sang de leurs ennemis, offrent une proie facile aux séductions de la politique et aux terreurs de la persécution.

Enumérons quelques-unes des conséquences inévitables du conflit militaire.

La bonne renommée de l'Evangile en reçoit une atteinte durable. Pendant des siècles, on s'obstinera à voir le presbytérianisme d'Ecosse et de France sous

l'aspect où l'ont montré les caméroniens et les huguenots, les caméroniens et les huguenots du plus mauvais temps, les caméroniens et les huguenots défigurés par les traditions populaires, par l'histoire catholique et par les romans. On oublie les nobles covenantaires qui ont donné leur fortune, leur liberté et leur vie pour Jésus-Christ; on ne voit plus que les puritains de Walter Scott. Les martyrs sont éclipsés par les soldats, les débonnaires disparaissent derrière les fanatiques, le grand nombre est absorbé par le petit. Il y a eu des presbytériens que la vue du sang et l'excitation du péril ont exaltés jusqu'à la folie, jusqu'à la cruauté; ils restent seuls dans la mémoire des hommes. Des prédicateurs sans entrailles, de vieilles femmes sans raison, des combattants farouches, des sectaires forcenés, des congrégations qui rappellent moins la nouvelle alliance que l'ancienne, des illuminés et des prophètes; voilà le vieux protestantisme écossais! est-ce un petit mal? La réputation du protestantisme actuel n'a-t-elle pas à en souffrir? Ne faisons-nous pas chaque jour en France l'expérience des préventions indestructibles que les souvenirs du seizième siècle ont créées? Les plans de république méridionale et l'appel des étrangers n'ont-ils pas fait peser de vagues soupçons sur notre patriotisme, et le catholicisme a-t-il de meilleures armes contre nous que la haine de l'Angleterre et des sentiments de nationalité ombrageuse? Ceux qui ont introduit en France les armées de Philippe II, ont mauvaise

grâce à nous reprocher les secours d'Elisabeth ; n'importe ! Ils nous les reprochent, et l'accusation produit son effet. Aux heures d'irritation, nos adversaires persuadent à la France qu'elle cesserait d'être elle-même, si elle accueillait l'Evangile. L'irritation passée, l'impression demeure, et la vérité qu'on ne repousse pas comme catholique, on s'en éloigne avec horreur comme Français.

Plût à Dieu que nous n'eussions pas à déplorer d'autres résultats de la faute commise par nos pères ! L'opinion égarée ! Des calomnies à demi triomphantes ! Qu'est-ce que cela auprès de la déchéance réelle et intérieure de l'Eglise ?

Or l'Eglise a payé de son indépendance, c'est-à-dire de sa vie, les gouvernements qui l'ont défendue. Ne pouvant les solder, elle leur a remis un gage, et ce gage était la souveraineté spirituelle de Christ. C'est dans les camps que le principe païen a repris son empire ; c'est dans les camps que l'Eglise évangélique est devenue une Eglise-nation.

Elle est devenue moins que cela : un parti politique ! Nous ne connaissons pas de dégradation plus honteuse. L'Eglise de Christ transformée en instrument d'agitation ! L'Eglise de Christ exploitée par les mécontents et par les factieux ! Quel spectacle ! Et les guerres religieuses le présentent toujours. Les ambitieux, les grands seigneurs trouvent commode d'enrôler une sainte croyance au service de leurs desseins. Ils se

servent de l'Eglise; et puis ils la rejettent, comme on rejette le fruit dont on a exprimé le suc. Le roi de Navarre déserte la réforme, et devient roi de France. Les électeurs de Saxe désertent la réforme, et ils deviennent rois de Pologne. L'Eglise ne conserve pas même les tristes patrons auxquels elle a tout sacrifié.

Elle leur a sacrifié sa bonne renommée, son indépendance; elle les a suivis dans le dédale obscur et souillé des intrigues intérieures et des alliances étrangères. Ce n'est pas tout. Elle leur a immolé jusqu'à sa doctrine, jusqu'à son honneur mondain!

Informez-vous de la foi de ces hommes qui vivent au milieu des impuretés, des trahisons et des massacres. Vous trouverez tantôt des âmes endurcies, tantôt des consciences émoussées; chez les uns, un dogmatisme farouche; chez les autres, une habileté indifférente qui met les croyances au niveau des intérêts, qui en fait une ressource de guerre, un sujet de négociation. Bientôt vous aurez des inspirés et des renégats. Mais où seront les chrétiens?

Ah! ce n'est pas impunément qu'on viole les ordres de Dieu et qu'on recourt aux armes charnelles. En changeant le lieu et le mode du combat, on change aussi le mot d'ordre de l'armée; on change ses chefs. Le déplacement des influences est peut-être la plus funeste des conséquences qu'entraîne la faute immense que nous signalons. Tant que les chrétiens luttent par leurs paroles, par leur vie, par leur mort, à la ma-

nière des Apôtres et de la primitive Eglise, la première place appartient aux hommes doux, sincères, fervents, humbles, détachés du monde. Dès qu'ils luttent par le glaive, l'autorité revient de droit aux politiques et aux ambitieux. A côté d'eux figurent les déclamateurs, les fanatiques, les prétendus prophètes, et surtout les esprits violents qui ne reculent pas devant les moyens extrêmes. Le jour vient où les forfaits flétris par l'honneur mondain, par la simple humanité, sont commis au nom de Jésus. Les covenantaires fusillent des prisonniers; les Cévenols assassinent des prêtres; les Vaudois souillent leur héroïque rentrée par des massacres impitoyables.

En résumé donc, ruine de l'Eglise, ou, tout au moins, cessation de ses progrès, atteinte portée à sa réputation, perte de son indépendance, transformation de l'Eglise en parti, en parti responsable du sang versé et suspect de relations avec l'étranger, influence donnée dans son sein aux moins pieux ou aux plus violents, altération graduelle de sa foi, corruption croissante de ses membres; voilà quelques-uns des *avantages* que lui procurent ses grands protecteurs, les capitaines.

Voici maintenant quelques-uns des *inconvénients* qui lui viennent des martyrs, toujours au point de vue de l'utilité.

L'Eglise des martyrs se maintient et s'étend. Quand elle est faible, c'est alors qu'elle est forte. Quand les hommes croient l'écraser, c'est alors qu'elle opère les

conquêtes les plus merveilleuses. Théodore de Bèze, au colloque de Poissy, aurait presque pu tenir le même langage que Tertullien au milieu de la société païenne : « Nous ne sommes que d'hier; et nous remplissons déjà le forum, les armées, la ville et les provinces. Nous n'aurions qu'à nous retirer, et vous seriez dans un désert. »

L'Eglise des martyrs établit aux yeux des plus prévenus la bonne renommée de l'Evangile. Voyez comme ils s'aiment! Voyez comme ils meurent! Ces ignorants qui confondent la science des docteurs, ces timides qui bravent la torture, ces faibles femmes qui montent sans pâlir au bûcher, ces opprimés qui pardonnent, qui prient, cette pépinière inépuisable de confesseurs qui se multiplient sous le couteau, cette armée sans armes, ces intrépides soldats sans épée; il y a là quelque chose qui frappe, qui touche, qui arrache un hommage involontaire de sympathie et de respect.

L'Eglise des martyrs maintient les droits de Christ. Représentant du principe chrétien, champion de la foi individuelle, elle continue le grand combat dont nous avons essayé de retracer les principales alternatives et dont nous avons signalé l'importance.

L'Eglise des martyrs ne descend à être ni un souverain, ni une nation, ni un parti. Elle ne se compromet pas dans les alliances scabreuses avec les ambitieux du dedans et les ambitieux du dehors, avec les factions et l'étranger.

L'Eglise des martyrs réserve l'influence aux plus fidèles et aux plus humbles. Elle ne connaît pas, elle ne peut pas connaître la domination des violents. La seule violence qui soit de mise chez elle, est la sainte violence qui force le ciel et qui marche unie à la douceur. Que feraient dans son sein les forcenés avides de vengeance et prompts à verser le sang? Elle ne verse d'autre sang que celui de ses membres.

Enfin, l'Eglise des martyrs conserve précieusement le dépôt de la foi et des mœurs chrétiennes. Sans doute il ne suffit pas de subir la persécution et de repousser l'emploi des armes charnelles, pour être préservé de toute erreur. L'Église primitive ne prouve que trop la facilité avec laquelle les meilleurs peuvent succomber. Disons, cependant, qu'aucune comparaison n'est admissible entre la déchéance des Eglises qui luttent par la souffrance, et la déchéance des Eglises qui luttent par le glaive. L'histoire entière le prouve, et la question d'ailleurs ne saurait être un instant douteuse pour celui qui croit. Quelles bénédictions ne doivent pas accompagner une obéissance si difficile et si rare! Quelle saine atmosphère biblique ne doivent pas respirer des hommes qui regardent à Dieu seul et à ses promesses!

Quand nous lisons le chapitre trentième d'Esaïe, nous pensons aux Eglises belligérantes. Quand nous lisons le chapitre quarante et unième, nous pensons aux Eglises de martyrs.

N'est-ce pas des premières qu'il est dit : « Malheur

aux enfants revêches, qui prennent conseil, et non pas de moi...., qui, sans avoir interrogé ma bouche, marchent pour descendre en Egypte, afin de se fortifier de la force de Pharaon et de se retirer sous l'ombre d'Egypte! La force de Pharaon vous tournera à honte, et la retraite sous l'ombre d'Egypte vous tournera à confusion.... Tous seront rendus honteux par un peuple qui ne leur profitera de rien..... Car le secours que les Egyptiens leur donneront ne sera que vanité et que néant. C'est pourquoi j'ai crié ceci : Leur force est de se tenir tranquilles..... Ils ont dit aux voyants : Ne voyez point, et à ceux qui voient des visions : Ne voyez point de visions de justice, mais dites-nous des choses agréables; voyez des visions trompeuses, retirez-vous du chemin, détournez-vous du sentier, faites cesser le Saint d'Israël de devant nous.... Ainsi a dit le Saint d'Israël : En vous tenant tranquilles et en repos, vous serez délivrés; votre force sera en vous tenant en repos et en espérance. Mais vous ne l'avez point agréé.... »

N'est-ce pas des Eglises de martyrs qu'il est dit, au contraire : « Ne crains point, car je suis avec toi. Ne sois point étonné, car je suis ton Dieu. Je t'ai fortifié et je t'ai aidé, même je t'ai maintenu par la dextre de ma justice. Voici, tous ceux qui sont indignés contre toi seront honteux et confus; ils seront réduits à néant, et les hommes qui ont querelle avec toi périront..... Car je suis l'Eternel ton Dieu, soutenant ta main droite, celui qui te dit : Ne crains point; c'est moi qui t'ai aidé.

Ne crains point, vermisseau de Jacob; je t'aiderai, dit l'Eternel; et ton défenseur, c'est le Saint d'Israël. »

Oui, l'Eglise n'a pas, ne doit pas avoir d'autre défenseur, et quand elle recourt à Lui seul, elle entend la belle parole, trois fois répétée : « Ne crains point ! » Elle sait que « sa force est de se tenir tranquille. » Elle sait que le jour de la délivrance viendra, et qu'elle pourra alors entonner le psaume : « L'Eternel est ma force et le sujet de mon cantique; il a été mon libérateur. Une voix de chant de triomphe et de délivrance retentit dans les tabernacles des justes. La droite de l'Eternel fait vertu ! La droite de l'Eternel est haut élevée ! La droite de l'Eternel fait vertu ! »

Nous voudrions qu'il nous fût permis de suivre dans ses brillants détails la longue guerre que les confesseurs ont faite au monde, au monde dont le paganisme revêt tant de déguisements divers pour les surprendre, et dont les armes sont toujours aussi cruelles et aussi grossières. On verrait s'il fut jamais plus noble, plus valeureuse phalange ! On y sent la droite de l'Eternel qui fait vertu.

Forcé de nous borner, nous emprunterons un petit nombre d'exemples de morts chrétiennes à l'histoire de l'Angleterre jusqu'à Henri VIII. A partir de Henri VIII, la confusion y est telle, qu'au milieu des troubles perpétuels, des révolutions protestantes, de l'oppression des réformés par les réformés, la question qui nous occupe est loin de s'y poser avec une suffisante clarté.

Nous n'irons pas étudier en Angleterre les conséquences de la révolte et de la guerre religieuses, quoiqu'il soit possible de les constater là, comme ailleurs. Nous irons y admirer l'œuvre de Dieu dans les souffrances victorieuses de quelques-uns de ses enfants.

Les réformateurs de l'Angleterre, ce sont ses martyrs. Voyez cette faible troupe d'hommes humbles et pieux, disciples du pasteur vaudois Arnold. Ils prêchent la vérité aux Anglais, dès le douzième siècle, sous le roi Henri II; et quatre cents ans après, la grande transformation est opérée ou préparée; le peuple anglais sera protestant, avec ses souverains, plus qu'eux, malgré eux.

Comment s'accomplit une telle conquête?

Au quatorzième siècle, Lollard est chassé par les prêtres. D'autres prêtres l'attendent en Allemagne. Il est brûlé à Cologne; et de ses cendres naît Wickliffe; et, par Wickliffe, les *Lollards* se multiplient en tous lieux.

Le clergé ne peut brûler de Wickliffe, que son cadavre et ses écrits; mais la persécution, qui avait épargné le maître, s'acharne sur les disciples. Plusieurs cèdent à la terreur; plusieurs persévèrent dans la confession de la vérité. C'est un Guillaume Thorp qui résiste aux séductions et aux menaces de l'archevêque de Cantorbéry; ce sont de pauvres ouvriers inconnus qui refusent la vie qui leur est offerte. L'un d'eux, retiré deux fois du tonneau où on le brûle à

petit feu [1], préfère une mort affreuse à l'abjuration.

Plus tard, on publie un décret qui punit du gibet ou du bûcher quiconque lira la Parole de Dieu; et la Parole de Dieu continue à se répandre. Acton, Brown, Bewerlaw, des centaines d'autres périssent à la demande du clergé. On sait le supplice de lord Cobham, qu'une chaîne de fer tenait suspendu par le milieu du corps au-dessus des flammes. Des prédicateurs, des militaires, des cardeurs de laine, des femmes souffrent avec joie. L'une d'elles, la veuve de White brûlé comme hérétique, avait repris le travail de son mari et continué à répandre la Bible.

Franchissons un siècle; nous trouverons le même spectacle. La même Bible triomphe des mêmes contradictions. La soif de la Parole de Dieu est telle en Angleterre, qu'on donne d'un seul Evangile le prix qui paierait aujourd'hui cent exemplaires complets. Tyndale a fait paraître sa traduction; il monte sur le bûcher à Anvers.

Comme celle de Lollard, sa mort est le signal d'un grand mouvement. Les persécutions redoublent. *La tour des Lollards* se remplit sans cesse, et envoie sans cesse ses habitants au champ Saint-Gilles. L'ami de Tyndale, le brillant professeur Jean Pryth, est du nombre des victimes; victimes touchantes et aimables, qui ne se piquent pas de stoïcisme et d'impassibilité, qui

[1] *Histoire des martyrs*, par Crespin.

craignent le feu, qui craignent la mort, qui faiblissent parfois un moment, et qui se relèvent ensuite soutenues par la grâce toute-puissante du Seigneur. Il faut lire dans Crespin le récit naïf de leurs appréhensions et de leurs angoisses.

« Le jour devant que Bilnee (un prédicateur) eut été envoyé au feu, passant la nuit en prières, ainsi que sa garde dormait, il mit le doigt en la flamme de sa chandelle, pour essayer s'il pourrait endurer la violence du feu; mais aussitôt qu'il eut approché son doigt (comme la chair résistait), il le retira, et commença à reprendre sa chair, disant : Comment? Tu ne peux endurer la brûlure d'un de tes membres! et comment pourras-tu endurer la brûlure de tout ton corps? Et quand et quand, mit de rechef son doigt en la flamme de la chandelle, et endura la douleur du feu..... »

Jusqu'alors Henri VIII n'avait brûlé que les protestants. Après avoir rompu avec le pape, il brûle impartialement les protestants et les catholiques, tous ceux qui s'élèvent contre son grand blasphème, la suprématie du roi en matière religieuse.

Les victimes protestantes furent les plus nombreuses, et pour cause : la nation était protestante; ses martyrs ne l'avaient pas vainement enseignée pendant quatre cents ans. Un modeste instituteur, Lambert, eut l'honneur de réfuter publiquement l'argumentation du royal docteur, qui, aussi pédant que cruel, aimait à disputer en présence de ses prélats, avec les chrétiens qu'il

faisait périr. « Qu'aimes-tu mieux, lui dit le prince, vivre ou mourir? » Lambert répondit : « J'aime mieux confesser la vérité. » On l'entraîna au bûcher. Le feu n'atteignit que les jambes et les bras. Il criait : « Je ne veux que Christ ! Je ne veux que Christ ! » Les soldats eurent la charité de le percer de leurs hallebardes.

Le nombre des protestants qui donnèrent alors leur vie dépassa quarante mille ! Que serait devenue la réforme, s'ils n'avaient livré cette sanglante bataille? Ce ne fut pas la dernière. On connaît les autres. Nous n'essaierons pas même d'en effleurer le récit; mais nous citerons avec quelque détail les dernières luttes d'une des femmes qui moururent pour la réforme sous le prétendu réformateur Henri VIII. C'était une jeune fille, noble, instruite, dont la fin rappelle la fin admirable de Jeanne Gray.

Elle se nommait Anne Askew. Nous possédons son journal, écrit en prison. Seule, privée de la vue de ses parents auxquels on refuse la permission de parvenir jusqu'à elle, exposée au mauvais conseils des hommes prudents qui la poussent à racheter sa vie par quelques paroles, calomniée par ceux qui prétendent qu'elle a abjuré, elle se fortifie de jour en jour.

Voici, en partie du moins, le récit d'un de ses interrogatoires :

« Quant au moyen que j'avais de recouvrer mes nécessités, je leur dis que rien ne m'avait été fourni, sinon par une chambrière, laquelle sollicitait quelques

bons personnages de me secourir. Mais, dirent-ils, il y a des damoiselles, voire des plus grandes dames, qui vous aident! Je répondis être vrai qu'un enfant habillé en varlet vint un jour vers moi, et m'apporta deux florins, disant que la comtesse de Herford me les envoyait..... Finalement, ils me donnèrent la torture.... et après qu'ils m'eurent longtemps tenue en la géhenne, voyant qu'en ces tourments je ne disais pas un seul mot, même ne bougeais le corps, monsieur le chancelier et monsieur Rych furent plus dépités que paravant, et tout soudain dépouillèrent leurs robes, et eux-mêmes prirent les engins de la torture, pour faire office de bourreaux; et usèrent de telle violence, que presque ils me brisèrent les membres, et s'en fallut guères que je ne mourusse entre leurs mains.... Je demeurai couchée par terre l'espace de deux heures, tandis que monsieur le chancelier m'exhortait par paroles douces de renoncer à mes opinions. Mais mon Seigneur et mon Dieu (je lui en rends grâces éternelles) m'arma d'une telle constance, que je n'abandonnai jamais la confession pure de son Evangile, et espère que lui-même me donnera vertu et force de persévérer jusques à la fin... Je prie notre bon Dieu, que, par sa bonté inestimable, il veuille ouvrir les yeux aveugles de leur entendement afin qu'ils connaissent quelque jour la vérité et l'embrassent. Ainsi soit-il! A Dieu soyez-vous, frère bien-aimé en notre Seigneur Jésus-Christ! Priez, priez, et de rechef je vous dis : Priez. »

Anna Askew fut condamnée. On a trouvé parmi ses papiers plusieurs pièces intitulées : *Confessions*, qu'elle adresse à ses frères en la foi.

L'une renferme cette phrase, touchante de vérité : « Votre sœur, Anne Askew, qui ne désire point la mort, pour la violence d'icelle, mais qui suis joyeuse et allaigre, autant que doit être une personne qui prétend aller au ciel.... »

On lit dans une autre : « Anne Askew, ayant l'entendement sain et la mémoire bonne, combien que le Seigneur m'ait donné du pain d'adversité et de l'eau d'affliction, non point toutefois tant que mes péchés et offenses ont bien mérité, confesse en premier lieu que j'ai grièvement péché et offensé en plusieurs sortes.... O Seigneur, j'ai plusieurs ennemis, voire plus que je n'ai de cheveux en la tête. O Dieu miséricordieux, fais-moi grâce que paroles décevantes ne me fassent succomber. Mais toi, combats pour moi, réponds pour moi. Ils se jettent de grande impétuosité et force sur moi, ta poure créature. Je te prie, fais-moi sentir la force de ta grâce ; car toute ma force et espérance gît en toi. Davantage je te supplie affectueusement, ô Dieu débonnaire, qu'il te plaise par ta bonté et douceur, leur pardonner cette injure ; et aussi, que tu veuilles ouvrir les yeux aveugles de leur entendement... Ainsi soit-il ! ainsi soit-il ! ô Seigneur, ainsi soit-il ! »

Y a-t-il beaucoup d'exploits de Rohan, beaucoup de victoires du Béarnais qui aient valu pour l'Eglise évan-

gélique cet humble triomphe remporté au fond des cachots de Newgate? Que de générations successives sont venues se retremper au contact d'une foi si vive et si ferme! Que d'âmes se sont édifiées à la lecture des *confessions* de la jeune prisonnière! Que de protestants, trop étrangers à l'héroïsme chrétien de leurs pères, en ont retrouvé la trace oubliée dans les pages du vieux Crespin! Il achève ainsi :

« Après avoir été tellement brisée par les tourments qu'elle ne pouvait vivre longtemps en tel état de langueur, ses adversaires, craignant qu'elle mourût en prison, hâtèrent le jour du supplice. On la mena au marché des chevaux, étant portée en une chaire, ne se pouvant soutenir sur ses pieds, à cause des tortures qu'on lui avait fait endurer. On la porta jusques au poteau dressé, auquel elle fut attachée par au travers du corps d'une chaîne de fer. Quand on eut appresté tout ce qui servait pour la brûler, voici on apporta lettres du roi, par lesquelles la vie lui était offerte, si elle se voulait dédire; mais tant s'en fallut qu'elle en voulut faire son profit, que même elle ne daigna regarder ceux qui lui en parlaient. Sur cela, on lui amena Shaxton, qui ce jour-là même s'était dédit publiquement, lequel tâcha par longue remontrance de la réduire à faire le même; mais elle, le rejetant, demeura ferme jusqu'au bout. Et ainsi, ayant été exercée par tant de fascheries, allé-chements et tourments, finalement, au milieu des flammes ardentes tout à l'entour, mourut au Seigneur

comme une oblation de bonne odeur, laissant à la postérité un exemple digne d'être ensuivi. »

Loin de trouver que l'exemple soit digne d'être *ensuivi*, bien des gens trouveront peut-être qu'il n'était pas digne d'être rappelé. A quoi bon tant d'obstination? Etait-ce à une jeune fille à tenir tête à toute une Eglise? D'ailleurs, on n'aime pas les histoires de martyrs. Ce qui est fait est fait; n'en parlons plus! Les persécutions ne sauraient recommencer; et c'est une nourriture malsaine pour les âmes, que les souvenirs excitants d'une époque qui ne doit pas revenir! Fuyons l'amour exalté du sacrifice et la soif du martyre!

Il me semble qu'on pourrait se rassurer. Le temps n'est pas précisément enclin aux excès du dévouement religieux. Si de tels excès sont possibles, et nous le reconnaissons; s'ils sont funestes, et nous le reconnaissons aussi, ils ne semblent pas nous menacer encore. Nos sociétés plongées dans le culte de la matière, ont quelques jours devant elles pour se préparer à repousser l'ennemi qu'elles redoutent, le culte de l'abnégation et de la souffrance.

Parlons sérieusement. La Bible qui ne favorise aucune exagération, la Bible si merveilleuse de simplicité, et nous dirons presque (on comprendra dans quel sens) si éclatante de bon sens, la Bible qui condamne les raffinements charnels de l'ascétisme comme l'engourdissement charnel de l'indifférence, la Bible nous raconte des histoires de martyrs et nous déclare que

le souvenir de leurs souffrances est destiné à notre édification.

Pourquoi le chapitre onzième de l'Epître aux Hébreux nous montre-t-il « une si grande nuée de témoins? » Afin que « rejetant tout fardeau et le péché qui nous enveloppe si aisément, nous poursuivions constamment la course qui nous est proposée, portant les yeux sur Jésus, le chef et le consommateur de la foi; lequel, au lieu de la joie dont il jouissait, a souffert la croix, méprisant la honte, et s'est assis à la droite du trône de Dieu. C'est pourquoi considérons soigneusement celui qui a souffert une telle contradiction, de telle sorte que nous ne succombions point en perdant courage. Nous n'avons point encore résisté jusqu'au sang.... »

Pourquoi le Seigneur rappelle-t-il sans cesse à ses disciples la persécution des anciens Prophètes? Afin que, lorsque le monde les persécutera à leur tour, ils se réjouissent en ce jour-là et tressaillent de joie.

Pourquoi leur signale-t-il dans la parabole du semeur les grains tombés au milieu des pierres, qui lèvent d'abord et sèchent ensuite parce qu'ils n'ont pas d'humidité, c'est-à-dire les hommes « qui, ayant ouï la parole, la reçoivent avec joie, mais qui n'ont point de racines en eux-mêmes et ne croient que pour un temps, de manière qu'au temps de la persécution ils se retirent? » Afin que les chrétiens s'examinent, afin qu'ils voient s'ils ont « des racines en eux-mêmes, » et si leurs racines sont assez profondément implantées, pour

résister au soleil brûlant des grandes épreuves. Rien n'est plus propre que l'exemple des martyrs à dissiper nos fatales illusions.

Véritablement nous vivons « au milieu de ce qui n'a que l'apparence. » Nous nous croyons courageux, et nous sommes lâches; nous nous croyons généreux, et nous sommes avares; nous nous croyons presque persécutés, et nous ne supportons pas même l'opprobre, et notre christianisme ne nous coûte rien. Ouvrons Crespin; et dès la première page, nous serons forcés de reporter les yeux sur le mensonge de notre prétendue foi. Nous nous verrons tels que nous sommes.

L'histoire de ce livre est aussi un enseignement. C'est moins un livre qu'un acte, moins un effet qu'une cause. Il enregistre jour par jour les bulletins de l'Eglise militante, et il lui recrute de nouveaux soldats. Il nous semble assister au double travail dont le centre était à Genève, il y a trois cents ans. L'école de théologie envoyait chaque année trente ministres en France, sur la terre des martyrs; et chaque année le livre en racontant leurs combats, leur préparait des successeurs. Les procès-verbaux que Crespin recevait de toutes les villes françaises, il les publiait simplement dans *l'Histoire des Martyrs;* et ce *Moniteur* officiel des Eglises était à lui seul une œuvre importante de propagande et d'évangélisation.

Nos âmes légères ont besoin d'être tournées vers certaines réalités. Il faut mettre des faits à côté de cer-

tains mots de la Bible, pour leur rendre quelque force et quelque signification. Les siècles de persécution l'ont compris. Quand Saurin prêchait sur les malheurs de l'Eglise, il ne pouvait s'empêcher de le dire. « Elevez, s'écriait-il, élevez vos enfants dans la disposition au martyre. Accoutumez-vous à regarder vos biens, votre liberté, vos dignités, comme des émanations des bontés de Dieu, qui ne sauraient être mieux employées qu'à être offertes à celui de qui on les a reçues. »

Aujourd'hui nous ne croyons plus aux persécutions; à nos yeux le martyre est presque un mythe; si par hasard il a existé dans des temps impossibles, fabuleux, le dix-neuvième siècle n'a rien de commun avec une idée aussi étrange, digne produit du cerveau des fanatiques.

Parmi les fanatiques, on rangera M. Gaussen, car il a écrit ceci : « Il faudrait nous rappeler plus souvent que nous ne subsistons que par le sang du grand Martyr livré pour nous aux souffrances de la croix..... Nous sommes beaucoup trop devenus, comme on l'a dit, *des chrétiens du beau temps.* »

La sécurité *des chrétiens du beau temps* nous rappelle l'optimisme politique de la génération actuelle. Elle est née dans le calme plat du despotisme impérial; elle a grandi pendant les discussions pacifiques de la restauration; elle a assisté à l'apaisement d'une révolution légale; elle n'admet pas que les gens sensés puissent redouter les orages révolutionnaires. L'air est si

tranquille; d'où viendrait la tempête? Qui croit encore aux tempêtes? Qu'est-ce qu'une tempête?

Hélas! nous venons de lire *l'histoire des Girondins.* Un miroir magique a évoqué devant nous, dans leurs moindres détails, les scènes effrayantes du drame révolutionnaire. Ce que nous savions, nous l'avons vu. Ce qui n'était pour nous que de l'histoire, est devenu de la vie. Il y a là deux choses bien distinctes : Ce que l'auteur veut nous enseigner, et ce qu'il nous enseigne sans le vouloir; les jugements qu'il formule dans son livre, et ceux qui ressortent de son livre. Nous récusons souvent les premiers, mais la vérité des seconds nous saisit. L'érudition de M. de Lamartine a pu être parfois en défaut; sa raison politique a pu commettre de graves erreurs; mais son œil de poète a bien vu et son pinceau a merveilleusement rendu. Cela se sent. Si, parmi tant de portraits admirables de vérité, il en est où le système a fait violence à l'art, où l'idée préconçue, la représentation imaginaire et paradoxale du sujet s'est substituée au personnage réel, nous en connaissons un tout au moins dont on ne contestera pas le mérite. C'est le portrait du peuple, c'est le nôtre. Nous le recommandons aux optimistes. N'est-il pas encore ressemblant? Ne sommes-nous pas toujours cette foule mobile, ignorante, et défiante à cause de son ignorance même? N'avons-nous pas toujours ces alternatives de courage individuel qui se dépense sans rien produire, et de lâcheté collective qui ruine tout en préten-

dant tout concilier? Nous ne sommes ni plus pieux, ni plus moraux que nos pères; et les coups de fourches de Busançais ne semblent pas indiquer que nous soyons plus humains, que la soif du sang ne soit pas prête à reparaître au jour des grandes colères, que certaines passions fangeuses ne soient pas prêtes à jaillir de dessous le pavé des rues, le jour où l'émeute y passerait. Si nous avons résolu de grandes questions, il nous en reste encore de non moins redoutables à résoudre. Serons-nous gardés par une expérience, qui manquait aux hommes de quatre-vingt-neuf? Rien ne frappe au contraire, comme leur sagesse. Pas un danger qu'ils n'aient prévu, pas un écueil qu'ils n'aient signalé. Les modérés étaient nombreux, et qui plus est, courageux. La garde nationale était unanime. La foule ne s'habituait que lentement à tout oser. Les factieux n'avaient pas inventé sur-le-champ la méthode des enrôlements populaires. Les remparts de l'ordre public étaient énormes; les moyens d'attaque semblaient faibles. Cependant les remparts ont croulé! Qui oserait dire que nous serions plus heureux? Des calomnies incessamment répétées, des fautes réelles exploitées avec perfidie, la perversité des uns, l'ambition des autres, l'imprévoyance ou la faiblesse de tous, les périls de la situation intérieure s'accroissant des menaces de l'étranger, les soupçons vagues transformés en accusations formelles et les accusations changées en renversement, les désastres de la frontière mis à la charge de

la couronne et la couronne réduite peut-être à les désirer, le contre-coup des défaites traduit à Paris en émeutes; y a-t-il rien là qui ne soit possible aujourd'hui, rien qu'il ne faille tenir pour possible, sous peine de le rendre peut-être inévitable? Vue de près, la révolution surprend peu. Aucun évènement extraordinaire, inexplicable; aucun dont on ait le droit de dire : de telles combinaisons ne se reproduisent pas deux fois. Le fait de la veille enfante régulièrement celui du lendemain; la logique de la destruction procède avec un ordre épouvantable, et l'homme incrédule livré à ses seuls instincts doit se précipiter ainsi sur la route des abîmes, quand la force des circonstances l'y a fait entrer.

On tourne en ridicule les prophètes de persécutions comme on se moque des rêveurs de révolutions, sans daigner réfléchir. Cela est absurde! Cela ne sera pas, car cela n'est pas! Cela ne sera pas, car cela a été! Nous ne dirons pas, nous : Cela sera. Nous dirons : Cela peut être. Les persécutions, n'en déplaise aux contradicteurs, ne sont pas plus impossibles que les révolutions. Tâchons de ne pas ressembler à ces hommes qui, absorbés par le moment présent, ne savent comprendre ni le passé, ni l'avenir; qui, en été, ne comprennent plus les rigueurs du froid; qui, en hiver, ne comprennent plus l'étouffement de la chaleur; qui, sous le régime représentatif, ne comprennent plus les abominations de l'absolutisme; qui, à une époque

de paix, ne comprennent plus le désordre et la guerre.

On ne supprime pas le danger en le niant; on ne ferme pas le précipice en fermant les yeux; l'autruche qui cache sa tête derrière un arbre, n'en est que plus exposée aux coups du chasseur.

La persécution est possible; et, dans telle circonstance donnée, elle est probable. Que le réveil gagne en étendue et en profondeur; que l'Eglise réclame son indépendance; que les chrétiens deviennent visibles, ce qu'ils ne sont pas encore; qu'ils ébranlent de fond en comble les vieilles superstitions nationales; qu'ils troublent les consciences, les familles, les communes, les Etats; et vous verrez comme on courra sus à ces *saints!* Le cœur humain est ce qu'il était. Sa haine naturelle contre l'Evangile n'est pas diminuée. Elle ne paraît guère, quand l'Evangile ne paraît pas lui-même. Mais lorsque l'Evangile se représente avec ses prétentions à l'empire des âmes, il est reçu et traité en ennemi. On l'a bien vu dans le canton de Vaud. On le verra bien ailleurs, dans les pays protestants et surtout dans les pays catholiques.

A présent, qu'il y ait plus d'une manière d'attaquer les disciples de Christ; que la persécution ait la ressource de se déguiser sous un nom moins odieux, c'est incontestable. Les siècles naïfs et brutaux acceptent les noms et les choses; les siècles hypocrites et formalistes conservent les choses et repoussent les noms. Nous som-

mes un siècle formaliste. Qu'en résultera-t-il? Qu'on ne fera pas la guerre aux chrétiens, mais aux perturbateurs; qu'on professera le plus grand respect pour tous les cultes; mais qu'on traquera l'orgueilleux fanatisme qui compromet l'unité nationale; qu'on inventera une religion du désordre, une religion de l'étranger. Ah! les prétextes ne manqueront pas, ni les beaux discours, où l'on prouvera que les peuples libres ne persécutent jamais....., en persécutant.

Alors la tentation de recourir aux armes charnelles est d'autant plus forte que l'Eglise ne semble pas attaquée en sa qualité d'Eglise. Alors il est difficile de ne pas oublier « la patience et la foi des saints. »

Et cependant, si l'Eglise les oublie, elle s'expose à d'immenses désastres, temporels et spirituels. Ces désastres se montreront à nous dans la rapide revue historique que nous allons faire.

Notre point de départ sera la réforme. Nous suivrons, dans leur ordre chronologique, les mouvements armés qui ont eu lieu chez les protestants, depuis les premiers troubles de la Bohême qui précèdent la grande crise, jusqu'aux derniers coups de fusils des camisards qui en signalent la fin.

C'est à regret que nous laissons en dehors de notre cadre les protestants du temps des Apôtres et ceux du moyen âge; leurs annales, si incomplètes soient-elles,

conduisent à une conclusion uniforme : triomphe des martyrs, défaite des insurgés.

Ce résultat est surtout mis en saillie par l'histoire trop peu connue des pauliciens. Pendant deux siècles de persécutions effroyables, ils envahissent l'Asie et arrachent d'involontaires hommages à leurs oppresseurs. A travers mille calomnies (car la haine s'est chargée de les peindre, et l'accusation de manichéisme ne leur a pas été plus épargnée qu'aux Albigeois), à travers les imputations mensongères, on voit briller leur attachement aux Ecritures, leur aversion pour les images, les reliques et tout le matérialisme chrétien; on admire la piété de leurs Eglises de Pont, de Cappadoce et d'Asie-Mineure; on constate le respect dont était entouré tel de leurs pasteurs, un Sergius, par exemple. Alors ils étaient soumis à la puissance supérieure et tenaient l'épée dans le fourreau. Leur réformateur, Constantin, est égorgé dans son église de Colonia, et ils ne songent pas à le venger. Des milliers et des milliers de victimes tombent sous les coups des empereurs, et ils demeurent paisibles. La bigote impératrice Théodora, excitée et félicitée par le pape Nicolas, en fait périr cent mille, par les noyades, sur les croix, sur les bûchers, leurs biens sont confisqués, et ils le supportent. Mais à la fin ils se lassent de tant de violences; ils frappent un gouverneur, un évêque persécuteurs; ils se lèvent sous les ordres de Carbias; ils s'allient aux mahométans, afin d'assurer leur indé-

pendance religieuse. De ce moment leur déchéance est rapide. Ils dégénèrent; ils s'endurcissent. Leur nouveau chef, Chrysocheir, commet à son tour des atrocités. Abandonnés de Dieu, vaincus par les troupes impériales, leurs faibles débris sont transportés en Thrace, où leur nom seul se conserve jusqu'au dix-septième siècle dans les vallées de l'Hémus.

Les chroniques de la Bohême renferment la même leçon. Les bûchers de Constance enfantent une Eglise; les victoires de Ziska et de Procope la détruisent. Qu'a gagné la cause évangélique à cette levée de boucliers qui transforma en guerriers farouches les humbles disciples de Jean Huss? Qu'est-il resté de tant d'exploits, de tant de triomphes incroyables, de tant de luttes gigantesques, qui faisaient dire au doux Mélanchton que Dieu semblait combattre avec les hussites? Qu'est devenue au sein des camps l'œuvre des prédicateurs et des martyrs? La réponse n'est que trop aisée.

Dès le lendemain de la mort de Huss et de Jérôme, on commence à sortir du droit chemin où ils avaient marché. Ils n'avaient manié que l'épée de l'Esprit; ils n'en avaient appelé qu'aux Ecritures; ils n'avaient cité leurs juges qu'au tribunal de Jésus-Christ; et voici que l'on parle déjà d'insurrection! « Nous défendrons nos prédicateurs sans crainte et jusqu'à l'effusion du sang; » telle est la déclaration que publient les nobles, l'université, le peuple de Bohême et de Moravie, en apprenant les crimes commis par le concile et par l'empe-

reur. On se présente en armes devant le roi Venceslas; on l'entraîne; on le force à s'unir aux défenseurs de la vérité.

Cependant la patience des Bohémiens fut plus grande que ne semblait l'annoncer un tel début. Il y eut de nouveaux martyrs parmi eux; il y eut des chrétiens brûlés, vendus comme esclaves, avant qu'ils eussent réalisé leurs menaces. Les papes les provoquèrent de cent façons; ils firent prêcher la croisade contre eux; ils mirent leurs légats à la tête des troupes que l'empereur levait pour exterminer les hérétiques.

Alors parurent les thaborites. Les thaborites! Le nom du Thabor n'aurait-il pas dû leur rappeler Celui qui, transfiguré sur la sainte montagne et dans le seul moment de gloire qui lui ait été donné ici-bas, s'entretenait avec Moïse et Elie « de sa mort qu'il devait souffrir à Jérusalem! » Sa mort, voilà son triomphe; sa souffrance, voilà ses armes. Quand les chrétiens de Bohème en prirent d'autres, ils renoncèrent à marcher sur les traces du Maître.

Bientôt, aux nouvelles hésitations du roi, Ziska accourt à Prague, massacre les sénateurs, et venge, comme on l'a dit, un sacrilége par mille sacriléges.

Bientôt aussi la simplicité de la foi est abandonnée. On invente des doctrines étranges; on se divise en sectes extravagantes. Ziska passe au fil de l'épée les adamites, dont les excès et l'indécence ne connaissaient plus de bornes.

Ne vaudrait-il pas mieux ne pas gagner de batailles, que de compromettre ainsi d'une manière durable l'influence et la bonne renommée de l'Evangile?

Ce n'est pas tout. En renonçant à la nouvelle alliance, en se retournant vers l'ancienne, les thaborites firent exactement ce que les indépendants anglais devaient faire deux cents ans plus tard. Ils oublièrent le langage de l'Evangile, comme ils en avaient oublié l'esprit. Ils ne parlèrent que du Dieu des armées, de la destruction des Moabites, de l'extermination des Ammonites et des Philistins. Le camp de Ziska était l'image anticipée du camp de Cromwell.

Qui ne s'indignerait au récit de tant de cruautés entremêlées de prières et accomplies au nom du Seigneur? Les massacres n'étaient que des représailles! Les catholiques égorgeaient aussi! Ah! la question n'est pas là. Les torrents de sang que Rome a versés n'excusent pas, n'effacent pas une seule goutte du sang versé en lui résistant.

Passons, passons rapidement sur des scènes dont l'héroïsme ne rachète pas la férocité. Jamais peut-être semblables merveilles militaires ne se sont accomplies. Des paysans conduits par des chefs improvisés renversent la chevalerie de l'Allemagne entière, les troupes disciplinées de l'empire. Ce ne sont pas des faits d'armes isolés; ce sont de longues campagnes menées à bien; ce sont des batailles rangées, gagnées coup sur coup. Ziska meurt; la peste emporte le terrible aveugle

dont l'âme de bronze se révèle dans un dernier ordre : « Vous ferez de ma peau un tambour ; son bruit mettra les catholiques en fuite. » Hé bien ! la perte de Ziska n'interrompit pas les triomphes des hussites. Les Procope sont là, aussi braves, aussi grands par le génie, aussi durs. Ils reportent la guerre jusque dans la Saxe, dans la Silésie, dans le Brandebourg. Ils saccagent ; ils brûlent ; ils s'écrient : « Ce sont les funérailles de Jean Huss ! »

Oh ! non ! Jean Huss aurait repoussé avec horreur de semblables funérailles. Chrétiens égarés, qui avez commencé par violer un commandement de Christ et qui avez fini par les violer tous, vous ne célébrez pas les funérailles de Jean Huss ; vous célébrez celles de votre Eglise. Elle succombe sous vos péchés, sous vos crimes, sous vos hideux trophées. Vous l'avez égorgée avec tant de victimes froidement mises à mort. Vous l'avez ensevelie au pied de ce poirier de Tœplitz qui ne donne jamais de fruit à cause du sang dont ses racines furent abreuvées. Vous l'avez ensevelie dans cette plaine de Comnotan, dont le sol, à quelque profondeur que l'on creuse, se compose de débris humains.

En effet, la ruine approche. La castrophe est infaillible. « Celui qui se sert de l'épée, périra par l'épée. » La division éclate parmi les hussites. Les calixtins et les Picards s'attaquent et s'immolent réciproquement. L'empereur trouve sa besogne toute faite ; et l'Eglise

évangélique est pour ainsi dire balayée de la Bohême. Elle l'avait conquise par les bûchers de Constance; elle l'a perdue par les victoires des thaborites. Elle n'y reprendra pied qu'en retournant à ses origines, en redevenant humble, patiente et sainte, en recommençant le vrai combat chrétien.

Regardons en effet à ce combat. Voyons ce qui a précédé, ce qui a suivi la lutte matérielle; et comparons.

Huss est en prison. Son noble ami, le seigneur de Chlum l'exhorte en ces termes : « Monsieur Jean Huss, je ne suis point homme de lettres, et ne suis pas pour donner conseil à vous, qui êtes homme savant; nonobstant je vous prie, si vous vous sentez coupable de quelque erreur, ne craignez point de changer d'opinion et vous soumettre à la volonté du concile; sinon je ne vous veux inciter à faire chose aucune contre votre conscience, mais plutôt que vous enduriez toute sorte de tourments, que de renoncer à la vérité que vous avez connue. » Jean Huss se prit à pleurer, et dit : « Comme j'ai déjà fait plusieurs fois, je prends encore Dieu à témoin, que je suis prêt de bon cœur à changer d'opinion, si le concile m'enseigne choses meilleures par témoignages de l'Ecriture. »

Condamné par le concile, il n'en appelle qu'à Jésus-Christ. « O Seigneur Jésus, duquel la parole est publiquement condamnée en ce concile, j'appelle de rechef à toi, qui, étant iniquement traité par tes ennemis, as

appelé à Dieu ton Père, mettant ta cause entre ses mains, comme de Celui qui est très-juste juge, à cette fin, qu'à ton exemple nous aussi qui sommes opprimés de torts et outrages, eussions notre recours à toi. »

Après la sentence, il mit les genoux en terre, et dit à haute voix : « Seigneur Jésus, pardonne à mes ennemis. Tu sais bien qu'ils m'ont faussement accusé; pardonne-leur pour l'amour de ta grande miséricorde et bonté. »

Sept évêques vinrent le dégrader. Ils l'exhortèrent à rétracter ses erreurs. Il leur répondit : « Rendrai-je par ce mien exemple tant de poures âmes et consciences troublées, qui sont déjà abreuvées de fermes sentences de l'Ecriture et de la doctrine très-pure de l'Evangile? Je ne le ferai point. Il n'adviendra point que je donne à connaître que je fasse plus de compte de ce corps destiné à mort que de leur salut. »

Les évêques lui arrachèrent les ornements sacerdotaux, et placèrent sur sa tête une couronne de papier haute d'une coudée, sur laquelle on avait peint trois diables horribles et écrit le mot *hérésiarque*. Il s'écria : « Le Fils de Dieu a porté pour l'amour de moi une couronne d'épines; pourquoi ne porterais-je pour l'amour de lui cette couronne légère? Je le ferai, certes, et de bon cœur. » Et comme les évêques disaient : « Nous donnons maintenant ton âme au diable, » Huss, levant les yeux au ciel, ajouta : « Mais je recommande mon esprit entre tes mains, Seigneur Jésus, qui m'as racheté, Dieu de vérité. »

Tel il avait été en présence des évêques, tel il fut en présence du bourreau. Conduit hors de la porte qui mène à Gottleben, il montra jusqu'au bout cette fermeté sans emphase, cette douceur inaltérable, cette âme possédée par l'amour de Christ, cette foi qui a déjà tant de lumière dans un siècle ténébreux et qui a cependant plus de chaleur encore que de clarté. Il monte sur le bois; il prie. Ses dernières paroles, trois fois répétées, sont : « Jésus-Christ, fils du Dieu vivant, aie pitié de moi. »

Avait-il réservé pour sa correspondance intime les excitations à la guerre religieuse? Nous avons ses lettres. Plusieurs ont été insérées dans le recueil de Crespin, et nous aimons à les lire là. Il semble que le langage naïf du seizième siècle rende mieux que notre style moderne les sentiments du quinzième. D'autres lettres, conservées par Pierre le Notaire, publiées en latin par Luther, ont été récemment traduites par M. de Bonnechose. Qu'y voyons-nous? De pressantes invitations à chercher le Seigneur, à se nourrir des Ecritures, à demeurer fidèles, à souffrir s'il le faut, à combattre enfin à la manière des premiers disciples.

Huss répond ainsi à une lettre de son ami, Jean de Chlum : « J'ai bien connu par votre lettre que vous voulez mettre fin à toute vanité, renoncer au service laborieux de ce monde et servir paisiblement en votre maison à notre Seigneur Jésus. De ces nouvelles j'ai été fort joyeux, car servir à Jésus, c'est régner..... Je

vous prie qu'il vous plaise saluer la reine en mon nom et l'admonester à bon escient qu'elle soit constante. Je me recommande à Madame votre femme, laquelle je vous prie aimer en notre Seigneur Jésus ; car j'ai cette bonne opinion d'elle, qu'elle est fille de Dieu. Saluez au nom de Dieu tous ceux qui aiment la vérité.

La correspondance entière de Huss est là ; lettres intimes et dépêches officielles, épanchements de l'amitié dans le sein du bon chevalier Jean de Chlum et du franc ami Pierre le Notaire, adresses solennelles au peuple ou aux seigneurs de Bohême, à l'université de Prague, à l'Eglise bien-aimée de Bethléem ; Huss sait le sort qui l'attend ; il connaît l'attachement que lui portent ses compatriotes ; et cependant il ne lui échappe pas un mot, pas une syllabe qui puisse s'interpréter dans le sens de la vengeance ou de la protection armée de la vérité.

Parcourez ses deux grandes lettres au peuple et aux fidèles de Bohême, écrites l'une au moment où il se rendait à Constance, l'autre au moment où il allait y mourir. Que renferment-elles?

Ouvrons la première.

«... Le Christ a souffert pour ses bien-aimés ; faut-il donc nous étonner qu'il nous ait laissé son exemple afin que nous souffrions patiemment nous-mêmes toutes choses.....? Ainsi donc, mes bien-aimés, priez-le instamment de m'accorder son Esprit, afin que je demeure dans sa vérité et qu'il me délivre de tout mal ;

et si ma mort doit contribuer à sa glorification, priez pour qu'elle vienne promptement et pour qu'il me donne de supporter tous mes maux avec constance..... Peut-être ne reverrez-vous plus mon visage à Prague ; mais si la volonté de Dieu tout-puissant daigne me rendre à vous, avançons alors d'un meilleur cœur dans la connaissance et dans l'amour de sa loi.... »

La seconde lettre a précédé de peu de jours la mort glorieuse du martyr. S'il y recommande en finissant aux fidèles « de veiller à ce que les bons ne soient pas opprimés par la violence, » il a soin de prévenir l'interprétation grossière de ces paroles, en invitant ses frères à prier pour les ennemis les plus acharnés de l'Evangile, pour les seigneurs bohémiens qui l'ont accusé ou livré, pour l'empereur qui l'a condamné malgré son sauf-conduit.

« Vous qui êtes élevés en dignité, vous riches et vous pauvres, vous tous qui êtes ses fidèles et les aimés disciples du Seigneur, je vous conjure d'obéir à Dieu, de glorifier la parole et de vous élever vous-mêmes en l'écoutant. Je vous conjure de vous attacher à cette divine parole que j'ai prêchée. Je vous conjure, si quelqu'un de vous a entendu de moi quelque parole qui soit contre la vérité de Dieu, de ne pas vous y attacher.... Je conjure les citoyens de garder une bonne conscience dans leur profession, les artisans de s'appliquer avec soin à leur industrie et d'en user avec la crainte de Dieu, et les serviteurs de servir fidèlement leurs maî-

tres. Je conjure les maîtres ès-arts de vivre honnêtement, d'instruire fidèlement leurs élèves, de leur apprendre d'abord à craindre Dieu..... Je conjure les élèves de l'école publique et tous les écoliers d'obéir à leurs maîtres dans les choses permises, et de travailler avec le plus grand zèle à avancer le règne de Dieu..... Je vous conjure de prier pour le roi des Romains et pour le vôtre et pour la reine..... Je vous écris cette lettre dans ma prison et de ma main enchaînée, attendant après demain ma sentence de mort et ayant confiance entière en Dieu, qu'il ne m'abandonnera pas et ne permettra pas que je renie sa Parole..... Lorsque nous nous retrouverons dans l'heureuse éternité, vous saurez avec quelle clémence le Seigneur daigne m'assister dans mes cruelles épreuves..... »

Jérôme de Prague mourut de la même manière, animé des mêmes sentiments. Moins avancé que Huss dans la vraie piété, le cachot l'avait muri pour le ciel. Il y était entré avec quelques sentiments d'orgueil, d'animosité charnelle; il en sortit humble et doux envers tous les hommes. Il y était entré timide; il en sortit courageux. Quand le bourreau voulut mettre le feu par derrière afin qu'il ne le vit pas, Jérôme lui dit : « Approche, approche, et allume le feu par devant; car si j'eusse craint le feu, je ne fusse pas venu en ce lieu-ci. »

Voilà les hauts faits que nous aimons à rencontrer dans les annales de l'Eglise. Ils avaient retrouvé les

traces de Huss et de Jérôme, ces *frères de l'unité* qui, au moment où la résistance armée venait de cesser, reprirent l'œuvre interrompue et compromise des réformateurs bohémiens. Des persécutions effroyables, multipliées, tentèrent vainement de les détruire. Sigismond au quinzième siècle, d'autres souverains au seizième, épuisèrent vainement contre eux les ressources de leur cruauté, excitée par le clergé romain.

Ils s'étaient maintenus et étendus malgré les souffrances; ils ne résistèrent pas à une nouvelle prise d'armes. La guerre de trente ans, dès son début, leur porta un coup fatal. Arrachés violemment de leurs foyers, ils s'enfuirent dans les pays voisins, semblables à ces graines ailées que la tempête détache violemment de l'arbre, mais qui portent en elles le germe fécond, et qui ensemencent la terre où l'orage les a portées. Ainsi le vent de la persécution chassa les frères de la Bohême, mais il dispersa avec eux la doctrine évangélique chez plusieurs nations où elle s'implanta.

Si les persécutions du dix-septième siècle avaient produit ce résultat, celles du dix-huitième ne furent pas moins bénies. Une nouvelle émigration eut lieu. Les moraves en sont sortis; Herrenhutt en est né.

Ainsi le glaive des oppresseurs se montre à nous en Bohême moins funeste que celui des défenseurs. L'Eglise naît des souffrances de ses premiers martyrs; elle se souille, se divise et se ruine par les victoires de ses

soldats; elle se relève par la patience de ses troupeaux décimés et exilés.

La guerre des paysans qui a éclaté au commencement du seizième siècle a plus d'un triste rapport avec la guerre hussite qui appartient encore au quinzième, et que nous avons dû mentionner parce qu'elle se rattache étroitement au grand mouvement de la réforme. L'anabaptisme s'est perdu dans les troubles auxquels il a pris part, comme l'Eglise bohémienne s'était défigurée dans la sanglante querelle à laquelle elle avait donné lieu. Les deux conflits présentent également le spectacle d'une association monstrueuse entre les intérêts de ce monde et ceux de l'Evangile. Ici l'indépendance nationale, là l'affranchissement d'une classe, s'unit à la défense de l'Eglise. Nulle part la religion n'est seule en cause; elle a des alliés, bons ou mauvais, avec lesquels il faut qu'elle compte. Ils influent autant qu'elle, plus qu'elle, sur la direction de la guerre; mais la responsabilité de leurs crimes pèse tout entière sur elle. Les choses se passeront toujours ainsi. Il est juste qu'elles se passent ainsi.

Il est arrivé aux anabaptistes ce qui doit arriver à quiconque recourt aux armes pour faire prévaloir la vérité chrétienne. Ils ont donné l'influence et l'autorité parmi eux aux plus violents, aux plus ambitieux, aux plus fanatiques. Leur doctrine fondamentale, qui est

fort loin assurément d'être extravagante puisqu'elle a longtemps régné au sein de l'Eglise primitive, n'avait pas tardé à faire place aux épouvantables tendances que leur nom n'a cessé de rappeler. La communauté des biens, le renversement des magistrats, le règne actuel des saints, l'inspiration directe, les conduisirent jusqu'aux sanglants excès et jusqu'aux dégouttantes orgies de Münster. Ils eurent leurs prophètes et presque leur Messie. Impossible de tomber plus bas; et cependant leurs soldats, leurs condamnés, mouraient avec cette bravoure exaltée, cette indomptable énergie que nous admirerons ensuite chez les cévenols. La guerre religieuse, qui corrompt tout, semble ne respecter qu'une chose : le courage.

C'est à Zwickau, dans l'électorat de Saxe, que parurent les prophètes Stork, Müntzer et les autres. Stork, le boulanger, se choisit douze apôtres et soixante-dix disciples. Il prêchait la déchéance de l'Eglise. Il déclarait la guerre à Luther autant qu'au pape.

Luther avertit généreusement les anabaptistes des dangers que leur faisaient courir les erreurs croissantes de leurs chefs. Ses avis furent méprisés. Il n'était pas dans la nature d'un dogme aussi charnel que celui du règne immédiat des saints, de s'arrêter devant des paroles. Il ne pouvait rétrograder, qu'après s'être brisé contre la réprobation sociale et contre les jugements de Dieu.

Dès l'année 1524, Müntzer pousse à l'insurrection.

Non content de prescrire les habits unis et les longues barbes, non content de parler au nom du Seigneur et d'interpréter les songes, il réclame le massacre des méchants et veut établir par la violence le gouvernement des enfants de Dieu.

Voilà l'épée hors du fourreau; voilà la lutte matérielle engagée. De ce moment, il n'y a plus de limites au développement de l'hérésie. La ville d'Alstedt va être bouleversée; l'électeur de Saxe arrête l'insurrection naissante, et chasse Müntzer.

Expulsé de nouveau du Wurtemberg, il est plus heureux à Mulhouse. Il y règne; il y dépose les magistrats; il y interrompt le travail.

L'anabaptisme n'a donc pas attendu la guerre des paysans pour se précipiter dans la révolte armée; mais il a joué dans cette guerre un rôle auquel il avait préludé par ses essais de Saxe et d'Alsace. Nous ne raconterons pas les scènes bien connues d'une jacquerie religieuse, à la base de laquelle se trouvaient plusieurs vérités, bien compromises, hélas! Les griefs des paysans étaient fondés; plusieurs des plaintes des anabaptistes pouvaient l'être également; la violence cacha et corrompit ces vérités. On ne vit qu'elle.

Müntzer s'était mis à la tête du mouvement. On reconnut sa main dans les massacres de la Souabe, de la Franconie, de l'Alsace. Puis, quand la réaction fut venue, quand les gouvernements et les seigneurs réprimèrent impitoyablement une révolution impitoyable,

quand le sang des paysans et des prophètes fut répandu sans mesure, Müntzer fut au nombre des victimes de la guerre.

Les excès de l'anabaptisme ne périrent malheureusement pas avec lui. La secte s'était conservée influente aux Pays-Bas ; elle y excitait des séditions ; elle y défiait les châtiments qui venaient souvent fondre sur elle. Ce fut du sein des Pays-Bas que sortirent le boulanger Jean Matthaei et ses disciples, parmi lesquels figurait le trop célèbre tailleur, Jean Bucold, de Leyde. On sait quel régime exécrable ils firent régner dans la ville de Münster, après s'en être rendus maîtres. Le roi Jean de Leyde avait institué la polygamie et vivait publiquement au milieu d'un sérail, quand la cité tomba au pouvoir du prince-évêque et quand les supplices commencèrent.

Tels ont été les anabaptistes à l'époque où ils se révoltaient contre la puissance et où ils se servaient de l'épée. Jetons à présent les yeux sur les anabaptistes qui sont soumis aux puissances et qui laissent l'épée en son lieu. Il n'existe peut-être pas dans l'histoire ecclésiastique d'exemple d'un changement plus complet, plus extraordinaire. Les anabaptistes de la première création sont ou deviennent féroces, débauchés, fanatiques ; ils abandonnent successivement et les dogmes et la morale. Les anabaptistes de la seconde création, nés de leurs débris, sont les plus doux et les plus respectables des hommes. Au lieu d'un Müntzer

ou d'un Jean de Leyde, nous trouvons à leur tête un Mennon Simonis, qui met fin aux visions, aux prophéties, au mépris des magistrats, au rêve de la fondation actuelle *du royaume de Sion.*

Que les anabaptistes aient pris le nom de mennonites d'après lui, ou qu'ils aient conservé leur dénomination primitive, ils ne se distinguent plus des autres chrétiens que par leur opposition au baptême des enfants. L'Amérique leur doit ses premiers planteurs et compte aujourd'hui encore leurs Eglises au nombre des plus considérables et des plus vivantes. Il y a des congrégations baptistes, des missions baptistes dans le monde entier ; et partout le respect public les entoure, respect dont Voltaire lui-même a donné l'exemple, lorsqu'il a tracé dans Candide le portrait touchant de l'anabaptiste.

Nous venons de voir un conflit sanglant qui corrompt les mœurs et les doctrines. En voici un dont le principal effet est de sacrifier l'existence de l'Eglise évangélique dans plusieurs Etats, son indépendance dans tous. Nous voulons parler de l'immense lutte dont les principaux épisodes séparés par un armistice d'un demi-siècle, portent les noms de guerre de Smalkalde et de Guerre de trente ans. Ses résultats sont admirablement résumés par deux articles de la paix de Westphalie qui l'a terminée. L'un exclut du bénéfice du traité les protestants des Etats autrichiens ; l'autre attribue aux princes allemands le droit de réformation.

Nous ne prétendons pas juger cette lutte au point de vue politique. Ce qu'elle a rapporté vaut-il ce qu'elle a coûté? L'équilibre européen qu'elle a établi, l'émancipation des petits Etats, la limitation du pouvoir impérial, sont des faits politiques du premier ordre. La postérité a le cœur sec et la conscience endurcie. Elle recueille l'héritage, et oublie vite les morts. Que l'Allemagne dévastée, réduite en désert, mutilée et presque expirante, ait longtemps pleuré, longtemps saigné sur le champ de bataille, où la Suède, le Danemark, la France, l'Espagne étaient venus vider leurs querelles à ses dépens, nous ne nous en informons guère aujourd'hui. Les blessures sont cicatrisées; les cultures sont rétablies; les maisons sont reconstruites; de nouvelles générations ont succédé à celles qui ont souffert, et les nouvelles générations déclarent que la transformation européenne consacrée à Munster et à Oznabruck n'a pas été achetée trop cher.

Nous n'aurons garde de nous montrer plus difficiles. Ce n'est pas d'ailleurs notre affaire. Il s'agit pour nous de la cause évangélique; qu'a-t-elle gagné à être défendue par les soldats protestants de Jean-Frédéric, de Maurice ou de Gustave-Adolphe et par les armées catholiques du cardinal Richelieu ou du cardinal Mazarin? Telle est la question à examiner.

Nous ne nions pas le droit des princes allemands qui formèrent la ligue de Smalkalde et l'union évangélique. L'empereur avait violé ses serments; l'empereur, qui

n'était pas souverain absolu, s'était insurgé contre la constitution germanique; la légitimité de la prise d'armes ne peut-être douteuse. Mais qu'avait à faire la vérité religieuse dans un tel conflit? Notre conscience chrétienne se révolte à l'idée de voir protéger l'Eglise protestante par le glaive. Quels sont ces deux camps qui partagent l'Allemagne? Est-ce celui du droit germanique et celui de l'usurpation impériale, celui de l'indépendance des Etats et celui de l'absolutisme d'un seul? Non. C'est celui des protestants et celui des catholiques. Ce n'est pas la conformité des réclamations qui unit les princes; c'est la conformité des croyances. On combat pour sa foi; jusqu'au moment où la foi elle-même est subordonnée aux ambitions, où, après s'être substituée au droit, elle est supplantée à son tour par l'intrigue, où elle est traînée esclave et méprisée à travers les mouvements militaires dont elle a été malheureusement la cause et dont elle est à peine encore le prétexte.

Il nous est permis de déplorer un tel spectacle, de maintenir dans sa rigueur le précepte : « Remets ton épée en son lieu; » de dire que les princes protestants auraient dû laisser opprimer et égorger les protestants sans venir à leur aide; que les chrétiens auraient dû repousser, au lieu de la provoquer, une intervention qui profanait leur cause en la soutenant; que tous les droits pouvaient être maintenus par la force, excepté ceux de l'Eglise.

L'évènement nous a donné raison ; l'Eglise évangélique avait une certaine vie, une certaine liberté avant la guerre. Après la guerre, elle est asservie où elle n'est pas exterminée. Elle a autant perdu en superficie qu'en profondeur. Aucune persécution, si dure fût-elle, n'aurait pu lui arracher autant de territoires et autant de libertés.

Luther avait un moment entrevu ces résultats. Il s'était attaché à la doctrine de la soumission jusqu'à l'exagérer, jusqu'à contester aux princes la faculté de combattre les prétentions illégales de l'empereur. Mélanchton et Bugenhagen soutenaient la même thèse. C'était l'époque où le grand réformateur, dans l'enthousiasme de l'œuvre à laquelle il venait d'être appelé, comprenait la puissance des armes purement spirituelles, où il répondait aux offres de l'électeur de Saxe : « Notre force est en proportion de notre foi, et je puis protéger votre altesse plus qu'elle ne peut me protéger elle-même ; », où il écrivait : « Quand les princes voudront, comme on le voit déjà, mêler le gouvernement du temporel et du spirituel, alors que Dieu ait pitié de nous! qu'il nous fasse la grâce de nous retirer de ce monde avant que nous ayons ce malheur ; car alors tout tombera en ruine dans l'Eglise chrétienne, comme lorsque, au temps du papisme, les évêques voulurent devenir des princes temporels. »

Mais bientôt la prépondérance effective des princes, le zèle de plusieurs, les services qu'ils rendirent à

l'Eglise, la nécessité prétendue de pourvoir à l'administration des évêchés vacants contribuèrent à créer le mal qu'avait redouté Luther et le réconcilièrent en partie avec ce mal.

Le réformateur s'habitua aussi à l'idée de la coalition armée des princes protestants. Il assista aux conférences de Smalkalde qui précédèrent l'explosion. Si Dieu daigna le retirer à lui au moment même où la guerre allait commencer, il fut témoin des préparatifs, et frappé du mal que menaçait de faire l'alliance agressive du pape et de l'empereur, il accepta évidemment un remède qu'il savait dangereux, mais qu'il jugeait nécessaire.

L'immense drame qui s'ouvre à la mort de Luther est divisé en six actes : la guerre de Smalkalde qui forme et dessine les partis; les troubles de Bohème qui préparent la Guerre de trente ans, la période palatine qui l'ouvre, la période danoise, la période suédoise, enfin la période française qui clôt les trente ans de guerre consécutive et le siècle d'hostilités intermittentes.

La guerre de Smalkalde commence par de grands revers. La bataille de Muhlberg livre l'électeur Jean-Frédéric et le landgrave de Hesse aux mains victorieuses de Charles-Quint et du traître Maurice. Plus tard, Maurice répare sa perfidie par une perfidie nouvelle. Il avait trompé les protestants; il surprend les catholiques. Accablé en Tyrol au milieu de sa sécurité,

l'empereur est contraint d'abandonner tous ses avantages. Le traité de Passau, la diète d'Augsbourg consacrent les succès de l'Allemagne réformée. Le protestantisme reçoit ses lettres officielles de bourgeoisie. Il est vrai qu'elles sont contre-signées par les princes. Il reconnaît comme maîtres ceux qu'il a acceptés comme sauveurs. Chaque prince décide de la religion qui règnera seule chez lui; ses sujets dissidents passent dans celui des Etats allemands dont le culte leur convient! Nous n'aurons pas le courage d'appeler cela un progrès.

On avait proclamé à Augsbourg le principe de l'uniformité légale, le principe païen. Néanmoins le principe chrétien leva encore la tête; les vastes domaines de la maison d'Autriche furent en particulier le théâtre de ses succès. Le protestantisme y avait gagné beaucoup de terrain sous Ferdinand et sous Maximilien. L'Autriche, la Styrie, la Moravie, la Hongrie, la Bohême étaient en grande partie protestantes. Partout les diètes réclamaient la liberté religieuse.

Moins tolérant que ses prédécesseurs, l'empereur Rodolphe voulut comprimer une Eglise déjà dominante en bien des lieux. Il rencontra une résistance d'autant plus difficile à vaincre, que son propre frère, Matthias, s'unissait à ses sujets mécontents. Rodolphe abandonne à son frère l'Autriche, la Moravie, la Hongrie; il n'a plus que la Bohême; et voulant éviter de la perdre aussi, il cède aux menaces d'insurrection et signe la

fameuse *lettre de majesté* qui assure aux protestants la même liberté qu'aux catholiques.

Malgré cette concession, Matthias parvient à le supplanter. Il lui arrache sa dernière couronne, ne lui laissant que le titre d'empereur, auquel il succède peu de temps après par la mort de l'infortuné Rodolphe.

Voilà un empereur porté au pouvoir par les protestants de tous les Etats autrichiens, engagé envers eux, et en vertu de la *lettre de majesté* publiée en Bohême, et en vertu des décrets particuliers qui avaient établi la complète égalité des deux cultes dans les autres domaines de la maison d'Autriche. Sera-t-il plus équitable que son frère? Non. Une fois son ambition satisfaite, il viole les engagements pris envers ses sujets. Des troubles éclatent en Bohême. Les Etats de ce royaume donnent le signal d'une guerre terrible, en jetant par la fenêtre les représentants de l'empereur. Les Etats de Moravie et de Silésie tendent la main à ceux de Bohême.

Matthias meurt alors. Son règne, caractérisé par des contradictions incroyables, inauguré au bruit des promesses de liberté religieuse et terminé au bruit des insurrections formidables qui allaient châtier son manque de foi, son règne hésitant et flottant en quelque sorte, fit place à un règne tout d'une pièce. Son cousin Ferdinand II, favori du pape, élève des Jésuites, apporta sur le trône la ferme volonté de reprendre l'œuvre de Charles-Quint et Rodolphe. La destruction de l'hérésie, dans les domaines de l'Autriche d'abord,

dans l'Allemagne ensuite, tel était le programme du nouvel empereur.

Il n'avait que trop manifesté ses intentions aux dépens des provinces où son autorité s'était exercée avant son avènement à la couronne royale et impériale. Il avait répondu aux Etats de Styrie et de Carinthie qui voulaient faire de la liberté religieuse une condition de leur serment de fidélité, que l'hommage n'avait rien de commun avec une liberté semblable ; puis il avait opprimé les protestants des deux duchés, et de nombreuses émigrations avaient été déterminées par ses rigueurs.

Le second acte est terminé; la querelle autrichienne ou bohémienne va devenir allemande. Faut-il beaucoup attendre d'une lutte religieuse engagée sur un si triste terrain? La différence qui existe quant aux moyens entre l'Eglise primitive sous Néron et l'Eglise bohémienne sous Ferdinand, n'annonce-t-elle pas une différence non moins grande quant aux résultats? Les conquêtes paisibles de l'évangélisation ne seront-elles pas perdues par la guerre?

La période palatine où nous entrons, nous fournit déjà une réponse qu'il est d'ailleurs aisé de prévoir.

A peine Ferdinand a-t-il échappé aux troupes insurgées qui menaçaient sa capitale, qu'il se voit déposé par une diète générale, où les Etats héréditaires d'Autriche s'unissent à la Bohême. Un prince protestant, l'électeur du Palatinat, Frédéric, gendre de Jacques II d'Angle-

terre, est élu à sa place. Son couronnement se fait à Prague avec éclat; la Silésie et la Moravie lui apportent leurs hommages; la liberté des cultes est proclamée dans tous ces pays.

Les protestants croient avoir atteint leur but; ils n'ont jamais été plus près de leur ruine. Ferdinand, qui semble perdu, est secouru par les troupes de la ligue catholique, que commande son beau-frère, l'électeur de Bavière, Maximilien. Quant à la ligue protestante, divisée, travaillée par les intrigues de la France, elle dissout son armée au moment d'entrer en campagne. Après avoir encouragé les protestants de Bohême, elle les livre à leur triste sort.

L'armée catholique, libre de ses mouvements, pénètre en Bohême, triomphe à la bataille de la Montagne Blanche, près de Prague. Frédéric, abandonné, s'abandonne aussi lui-même. L'empereur ne rencontre plus de résistance; et les exécutions vont commencer.

Elles furent effroyables. Le crime de révolte s'ajoutait au crime d'hérésie, dans les vengeances impériales. La Bohême n'avait pas encore vu de telles persécutions. Elle les devait à l'emploi de la force en matière religieuse. Ferdinand bannit tous les pasteurs, déchira la *lettre de majesté,* supprima entièrement la liberté des cultes, et s'assit sans condition sur le trône où aucun de ses prédécesseurs n'avait encore exercé le pouvoir absolu.

Quand la période danoise commence, elle trouve les

protestants exterminés en Bohême, écrasés partout; le candidat des protestants, l'électeur Palatin, est dépouillé de ses Etats, que Ferdinand a donnés au général catholique, à Maximilien de Bavière. Les princes protestants, ces grands champions de la cause évangélique, songent chacun à ses intérêts. L'électeur de Saxe est ambitieux; l'électeur de Brandebourg est indécis; il ne reste que de petits seigneurs, comme le landgrave Guillaume de Hesse-Cassel; de braves aventuriers, comme le comte de Mansfeld.

C'est alors, qu'avec le secours du roi d'Angleterre qui ne veut pas abandonner son malheureux gendre, le roi de Danemack, Christian IV, est chargé d'arrêter les progrès des troupes catholiques et impériales commandées par Wallenstein.

Les Danois sont vaincus; ils signent une paix honteuse au congrès de Lubeck, et les protestants sont livrés plus que jamais aux mains irritées de leurs adversaires. Les catholiques procèdent systématiquement à la destruction de la réforme dans les pays où ils dominent. Ferdinand ordonne à tous les chrétiens évangéliques de ses Etats héréditaires de choisir entre leur religion et leur patrie. Cet ordre épouvantable amène des révoltes parmi les paysans d'Autriche; mais il n'en subsiste pas moins. Maximilien supprime tout culte protestant dans le Palatinat; un édit impérial invite les divers gouvernements catholiques à adopter le régime autrichien.

Où s'arrêteront les désastres? quel motif rendra la vie à la ligue protestante, si intimidée et si impuissante? Hélas! un motif égoïste. Tant qu'on n'attente qu'à la liberté ou à la vie de leurs frères, les princes restent immobiles. Mais on touche aux biens ecclésiastiques les voilà émus; l'édit de restitution, qui porte atteinte aux propriétés des princes protestants; l'influence de Wallenstein, qui fait ombrage aux princes catholiques; telles sont les nobles causes qui provoquent enfin une demi-résistance à la volonté de Ferdinand. Ajoutons que les ambassadeurs de Richelieu et son digne agent, le Père Joseph, excitent et secondent l'opposition qui se manifeste à la diète de Ratisbonne.

Voilà la cause évangélique bien défendue! des gouvernements protestants, dont l'avarice est menacée; des gouvernements catholiques, dont la jalousie s'éveille; les intrigues du cardinal Richelieu et du Père Joseph! Quand on n'est pas difficile sur le choix des armes, il ne faut pas l'être non plus sur le choix des alliés. Une Eglise qui jette le glaive de l'Esprit pour saisir le glaive matériel, doit s'attendre à rougir de sa délivrance après avoir gémi de ses défaites.

Cependant un héros va prendre la défense du protestantisme. Nous entrons dans la partie la plus brillante de la Guerre de trente ans, dans la période suédoise. Ici les illusions se comprennent; le christianisme est défendu par un chrétien; l'armée de Gustave-Adolphe s'associe aux sentiments pieux de son chef; point de

pillages; point de blasphèmes; point de jurements; point de duels; point de courtisanes. Le fer est partout, l'or n'est nulle part; la tente du roi est aussi simple que celle du dernier de ses soldats; soldats et roi s'agenouillent chaque jour, et adressent en plein air de communes prières à ce Dieu qu'ils veulent servir, qu'ils croient servir.

Certes, il y a là un beau spectacle, d'autant plus beau qu'on le rapproche de celui que présentait le camp catholique. Ramassis de brigands levés à prix d'argent dans vingt contrées différentes, pillards impitoyables, joueurs, débauchés, les soldats de Wallenstein ne sont contenus que par une discipline inflexible et par la renommée de leur général.

Toutefois ne nous abusons pas sur les conséquences de l'intervention de Gustave-Adolphe. A la base de ses succès se trouvent les subsides de Richelieu et les garanties promises aux catholiques. Tout n'est donc pas pur dans ces merveilleux triomphes.

Merveilleux, c'est le mot. A peine a-t-il touché le sol de l'Allemagne, que Gustave communique aux princes protestants quelque chose de son zèle et sa foi. Leur ligue renaît; elle entre en Bohême; elle y rétablit le culte réformé, tandis que Gustave traverse l'Allemagne de part en part, vainqueur en Saxe, dans le Palatinat, en Bavière. Quelle course que celle qui commence sur le champ de bataille de Leipsick, qui va toucher le Rhin, le Danube, et qui revient finir à Lutzen, à côté

du point de départ! Un an avait suffi à tant de prodiges, à la première et à la dernière victoire de Gustave-Adolphe. Ses regards mourants virent fuir les impériaux.

Wallenstein s'était retiré précipitamment en Bohême après la bataille de Lutzen. Son inaction systématique, sa résistance aux ordres de l'empereur, enfin, ses négociations secrètes avec l'ennemi, firent la principale force des Suédois dirigés par le chancelier Oxenstiern. L'homme d'Etat avait remplacé le capitaine. On s'en aperçut : les faits d'armes furent moins brillants; l'habileté diplomatique fut immense. Elle se déploya vis-à-vis des catholiques, dont le généralissime fut annulé; vis-à-vis de la France, dont l'appui fut conservé; vis-à-vis des membres de l'union protestante, dont la fidélité fut soutenue par la promesse d'une nouvelle distribution de biens ecclésiastiques.

Nous sommes loin des Apôtres, loin des premiers chrétiens! et c'est l'Evangile qui est ainsi défendu!

Son principal champion est désormais le vainqueur de la Rochelle; le principal appui des protestants d'Allemagne leur vient du pays qui a versé à flots le sang protestant. Pour mieux montrer ce qu'est une guerre religieuse, pour mieux montrer quels intérêts se substituent à ceux que l'on prétend protéger, Dieu a permis que la Guerre de Trente ans se terminât par la période française.

Wallenstein a été assassiné par l'ordre de l'empereur,

dont le fils le remplace à la tête des troupes catholiques. Aussitôt éclatent les revers : les protestants sont battus à Nordlingen ; l'électeur de Saxe, jaloux des Suédois, entame une négociation particulière ; la convention de Prague, favorable à l'ambition de l'électeur, abandonne formellement les chrétiens évangéliques des Etats autrichiens. Ainsi l'oppression même qui avait causé la guerre était consacrée par le traité de paix ; et cependant le Brandebourg, le Wurtemberg, les villes libres, presque tous les pays protestants y adhèrent. L'union de Heilbronn est dissoute. La cause évangélique, malgré ses succès éphémères, était tombée plus bas que jamais.

Le cardinal de Richelieu la relève. Oxenstiern lui livre l'Alsace en échange de ses secours. Et voilà ce que devient une guerre religieuse ! elle se termine en guerre purement politique, où la religion ne figure que pour être compromise, sacrifiée, asservie. Il y a désormais en Allemagne des protestants et des catholiques sous l'un et l'autre drapeau, parmi les partisans et parmi les ennemis de l'empereur.

Il n'était pas donné à Ferdinand II de voir la fin de la guerre qu'il avait provoquée. Son fils, Ferdinand III, moins fanatique que lui, combattit onze ans encore avant la signature de la paix de Westphalie. Il combattit à la tête de l'Allemagne presque entière contre deux peuples étrangers, les Français et les Suédois.

On sait l'éclat de cette dernière lutte, où l'empereur eut à faire à des adversaires tels que Condé, Turenne

et Tortenson; Tortenson, l'élève de Gustave-Adolphe, général goutteux, incapable de mouvement, et qui triompha par sa rapidité prodigieuse, comme Ziska l'Aveugle avait triomphé par son incroyable clairvoyance.

Nous n'avons pas à raconter des campagnes. Nous ne disons de la guerre que ce que réclame l'importante enquête à laquelle nous procédons.

La paix fut enfin signée à Münster et à Osnabruck, le traité, justement célèbre sous le nom de Traité de Westphalie, reconnaissait l'existence de l'Eglise luthérienne et de l'Eglise réformée. Le traité de Passau, un siècle auparavant, en avait dit à peu près autant. Il est vrai qu'alors on ne reconnaissait que l'Eglise de la confession d'Augsbourg; mais l'Eglise réformée avait jeté peu de racines en Allemagne, et, à tout prendre, les historiens font beaucoup trop d'honneur à la paix de Westphalie, quand ils affirment que la liberté religieuse y a reçu sa première consécration solennelle. La liberté religieuse n'était pas dans la paix de Westphalie; car, d'une part, les sujets évangéliques de l'empereur étaient exclus du bénéfice de la convention, et, de l'autre, le *droit de réformation* était positivement attribué à chaque souverain.

En vain prétendait-on assurer une sorte de tolérance aux personnes étrangères à la communion officielle. Les habitudes prises pendant la guerre ne devaient pas être sitôt abandonnées. L'électeur Palatin, le landgrave de Hesse, l'électeur de Brandebourg avaient abandonné

l'Eglise de la confession d'Augsbourg et adopté les formes calvinistes, *pour eux et leurs sujets*. D'autres Etats avaient vû des changements analogues. Quel persécuteur aurait pu faire à l'Eglise le mal que lui firent ses défenseurs? Ils la traitèrent comme leur chose; ils achevèrent de l'asservir.

Avant la ligue de Smalkalde, les princes respectaient jusqu'à un certain point son indépendance. Ils n'agissaient pas sans consulter leurs théologiens. Triste garantie assurément! Après la Guerre de Trente ans il n'y a plus de garantie d'aucun genre.

Notre cœur se serre quand nous parcourons aujourd'hui les scandaleuses annales de ce despotisme séculier. Le prince interdit telle polémique, telle prédication, fait écrire un livre dans tel sens, supprime ou ajoute telle cérémonie.

Plus de protestants en Autriche, plus d'Eglise évangélique en Bohême, plus d'indépendance spirituelle en Allemagne; voilà les produits nets d'une lutte séculaire.

Nous sommes forcés de rétrograder beaucoup, parce que la longue querelle germanique nous a entraînés du seizième siècle au dix-septième, de la guerre de Smalkalde à la Guerre de Trente ans. Revenons au point de départ. La ligue d'Arau a suivi de près celle de Smalkalde; l'épée a brillé en Suisse au moment où l'Allemagne évangélique venait de la tirer du fourreau.

Pendant deux siècles les cantons protestants et les cantons catholiques furent aux prises. Entre la bataille de Cappel et les deux batailles de Wilmergen, nous trouvons la conquête de Vaud, l'expulsion des réformés du Valais, la Saint-Barthélemy de la Valteline, les émigrations forcées des protestants de l'Engadine, de Schwytz et des autres cantons catholiques.

En général, et sauf la conversion des Vaudois, qui fut due aux armes de Berne, mais qui ne se rattachait aucunement à la guerre religieuse, il est remarquable de voir la réforme suisse frappée d'impuissance et de stérilité à partir du jour où elle opposa des armées à ses oppresseurs.

C'était avant la ligue d'Arau que la vérité, proscrite partout, à Berne et à Zurich aussi bien qu'à Lucerne, s'était partout propagée. C'était avant la ligue que les grandes évangélisations avaient eu lieu. Ce fut malgré la tyrannie de Schwytz, malgré le martyre des deux Wyrth, de Ruttimann et de beaucoup d'autres, que les pays sujets furent gagnés à la vraie foi. Au bruit des menaces des cantons catholiques, à la lueur des flammes du bûcher de Kaiser, les bailliages s'étaient prononcés contre le papisme. Il n'y avait pas encore d'armée protestante, quand Saint-Gall se déclarait dans le même sens, quand Genève était subjuguée par les prédications périlleuses de Farel, de Froment et de Guérin.

La guerre éclate; et aussitôt le mouvement s'arrête.

Chaque canton, protestant ou catholique, s'enferme dans sa croyance officielle comme dans un rempart. On dirait un fleuve subitement congelé; les vagues sont fixées au lieu même où le froid les a surprises. L'Evangile s'étend jusqu'ici, Rome commence là; plus de conquêtes spirituelles; la répartition des territoires entre les deux communions demeure aujourd'hui encore ce qu'elle était au seizième siècle.

Nous nous trompons : les frontières de la réforme ont reculé; les bailliages des cantons primitifs, le Gaster, le Toggenbourg ont été arrachés à la réforme. Ses souffrances avaient été la source de ses triomphes, tant qu'elle n'avait manié que l'épée de l'Esprit; elle ne peut plus les supporter, du jour où elle s'est confiée à une autre épée.

L'œuvre de Dieu n'est pas seulement arrêtée; elle est abaissée. Que l'Eglise gouverne les magistrats, comme à Genève, ou qu'elle soit gouvernée par les magistrats, comme à Berne, sa dignité est également compromise. Ici on exile les pasteurs qui revendiquent la discipline en son nom, là on impose aux citoyens le serment à la confession qu'elle a rédigée.

Dépendance honteuse! juste châtiment! L'Eglise a recouru aux armes charnelles, et la chair la domine; l'Eglise a eu peur de rester chrétienne, et le paganisme en a fait sa proie.

Disons-le. Si le principe chrétien de la foi personnelle avait été promptement abandonné en Allemagne,

il le fut plus promptement encore en Suisse. Luther, nous l'avons vu, avait un moment reconnu la complète spiritualité de l'Eglise; il avait condamné l'intolérance; il avait frémi à l'idée du protectorat exercé par les princes; il avait recommandé la soumission à l'empereur. Zwingle, au contraire, en qui le citoyen était aussi énergique que le croyant, confondit dès l'origine l'Eglise et l'Etat, l'indépendance politique et l'indépendance religieuse, l'honneur de la Suisse et le salut des âmes. La confusion ne fut pas complète, sans doute, dans la pensée et dans l'enseignement du réformateur; elle le fut dans ses actes. Une doctrine sortit toute formulée des luttes confessionnelles entre cantons; et cette doctrine fut celle de l'asservissement.

L'asservissement est le corollaire de l'insurrection. Or Zwingle, qui avait trouvé fort simple de livrer les anabaptistes au bras séculier, trouvait fort simple aussi de se révolter contre les puissances supérieures. Consulté en 1530 par les ministres d'Ulm et de Mémingen sur ce qu'ils devaient faire dans le cas où l'empereur songerait à rétablir le catholicisme dans quelques cités impériales, il répondit qu'il fallait résister ouvertement.

Lorsqu'on croit que l'Etat a mission d'envoyer au supplice les ennemis de la vérité et de lever des troupes contre eux, il est logique de penser aussi que l'obéissance n'est plus due à l'Etat qui abdique sa mission en devenant lui-même ennemi de la vérité.

Les guerres de religion venaient d'éclater en Suisse, quand le meurtre du cardinal Beatoun annonça en Ecosse l'avènement des tendances brutales qui essayèrent à plusieurs reprises d'y gâter l'œuvre admirable de Dieu.

Disons d'abord quelques mots de la manière dont cette œuvre s'était fondée.

Les prédicateurs et les martyrs, voilà les vainqueurs de Rome, en Ecosse comme ailleurs. L'appui turbulent des nobles, les intrigues de Henri VIII ne vinrent soutenir et compromettre l'Evangile que lorsqu'il eut gagné le peuple, par l'action du Saint-Esprit sur les cœurs. Il y a une multitude de protestants en Ecosse, avant qu'il y ait un parti protestant et un parti catholique, un parti anglais et un parti français. Le misérable roi Jacques V, gouverné par les Guise (sa femme était de la maison de Lorraine), harcelé par le clergé qui réclamait des mesures de rigueur, passa sa vie à commettre des crimes et à s'en repentir, à livrer les chrétiens aux vengeances sacerdotales et à les leur retirer. Instrument de persécution aux mains du cardinal Beatoun, il mourut laissant un royaume agité, une fille au berceau, une régence impuissante. L'autorité réelle fut exercée après lui par le cardinal, qui continua ce qu'il avait commencé, et versa jusqu'au bout le sang des protestants.

Pour l'Eglise évangélique, la première période dont nous venons de parler se résume ainsi : Beaucoup de

souffrances, beaucoup de douceur, beaucoup de progrès. C'est l'âge d'or que nous retrouvons à l'origine de toutes les Eglises. Plus heureuse que d'autres, celle d'Ecosse retrouva souvent et ne perdit jamais entièrement, même à l'époque des plus grands troubles, la sainte tradition des douleurs qui avaient marqué et purifié son berceau.

Deux belles figures, sur lesquelles le regard aime à se reporter, ont personnifié les deux persécutions principales. C'est autour d'Hamilton que se groupent les victimes tombées sous Jacques V, c'est autour de Wishart que se groupent celles de la régence.

Hamilton, du sang royal, appelé par sa naissance aux plus hautes charges de l'Etat, étouffe tout sentiment d'ambition pour obéir au Seigneur. Il a vu Rome, et de même que Luther, il en est revenu dégoûté du papisme. Il a visité l'Allemagne, et il en rapporte dans sa terre natale un trésor d'un prix inestimable, la doctrine de la justification par la foi. Il la prêche avec force, et la multitude attentive se presse autour de sa chaire. Bientôt le clergé s'alarme. Hamilton est cité devant une assemblée d'évêques. Sommé de se rétracter, il confesse hautement et avec joie les grandes vérités du salut. Sur le bûcher, il annonce encore l'Evangile ; il cite ses ennemis devant le tribunal de Dieu. De longues tortures auxquelles on fut obligé de mettre un terme en plaçant des paquets de poudre sous les membres du martyr, n'altérèrent pas son courage. Il légua à l'Ecosse un exemple qui trouva de nombreux imitateurs.

Les persécutions remplirent les années 1638 et 1639. Puis, Dieu accorda à ses enfants un intervalle de rafraîchissement et de repos. La réforme gagnait de proche en proche. On se réunissait la nuit pour lire les Ecritures. Le Livre Saint se répandait partout, malgré les défenses. Ce fut bien mieux encore, lorsque après la mort du roi, le régent leva les défenses. Sa bonne volonté ne dura pas; mais elle suffit pour couvrir l'Ecosse de Bibles, et en présence de la Bible ouverte le catholicisme trembla.

Le cardinal Beatoun fit des représentations au régent. Il en obtint l'autorisation d'arrêter les progrès croissants du protestantisme. Il entreprit sa terrible tournée. Des hommes mis à mort pour avoir parlé contre les saints et les reliques, d'autres exilés pour avoir lu la Bible, des femmes noyées pour avoir refusé d'invoquer la Vierge, ce n'était rien encore. Beatoun croyait avoir peu fait, tant qu'il n'aurait pas livré aux flammes le prédicateur Georges Wishart.

Qu'était Wishart? Un chrétien dont la douceur égalait la fermeté, un ministre dont le cœur et les paroles respiraient tellement l'amour de Christ, qu'on ne pouvait l'entendre sans se tourner vers l'Evangile. Chassé de Dundee, il s'était rendu dans l'ouest. A Glasgow, le comte de Glengairn lui proposait de l'introduire de force à la cathédrale. Ennemi de toute violence, Wishart avait refusé l'appui de l'épée. Il avait prêché au milieu de la place publique.

Cependant il apprend que Dundee est en proie à une effroyable contagion. Ces âmes auxquelles il a annoncé l'Evangile vont être appelées à comparaître devant le souverain juge. Sa conscience le presse de retourner vers elles. Il brave le danger. La population entière veut l'écouter. Comment faire? Comment maintenir la séparation des malades et des bien portants? Wishart montera sur une des portes de la ville; les pestiférés se rangeront à droite; le reste des habitants s'entassera à gauche.

Un jour, en descendant de cette étrange chaire, Wishart faillit périr. Un prêtre se jeta sur lui, le couteau à la main. La foule voulait venger le prédicateur. Wishart s'élance; il protége son assassin; il l'arrache aux coups d'une multitude furieuse.

Chassé de lieu en lieu, semblable à la perdrix qu'on poursuit sur les montagnes, le missionnaire avait depuis longtemps fait le sacrifice de sa vie. « Après moi, disait-il, ce royaume jouira des lumières de l'Evangile.»

Ce moment suprême approche. Wishart avait prêché à Haddington, prêché avec beaucoup de larmes à cause de l'opposition que rencontrait l'Evangile. Knox l'accompagnait. Wishart l'éloigne et lui dit de ce ton affectueux qui lui était propre : « Il suffit d'une victime. » Il se rend au château d'Ormiston, dans la société du maître de la maison et de quelques amis. La soirée se passa de manière à laisser de profonds souvenirs. Avec une ardeur angélique, il supplia ses hôtes

de demeurer fermes dans la cause de Jésus-Christ; il leur parla du bonheur des trépassés comme quelqu'un qui va le goûter bientôt; et il finit par les recommander au Seigneur dans une prière où l'on vit son âme lutter comme Jacob, avec l'Ange de l'alliance. Il s'était à peine retiré pour prendre quelque repos, lorsqu'arriva la bande de soldats qui devait le livrer au cardinal. A la nouvelle de ce qui se passait, il prononça cette seule parole : « Que la volonté de Dieu soit faite [1]. »

Conduit à St-André, condamné par une assemblée d'évêques, il mourut sur le bûcher après avoir donné la communion aux gardiens de sa prison. Leur conversion rappelle celle du geôlier de Philippes. Voici comment elle est rapportée par Crespin :

« Comme les serviteurs et domestiques du concierge s'assemblaient pour déjeuner environ les neuf heures, ils demandèrent à George s'il voulait pas en être avec eux? Oui, dit-il, et plus volontiers que je n'ai point encore fait, pource que je vois que vous êtes gens de bien et conjoints avec moi en un même corps de Christ, joint que je sais que c'est ici mon dernier repas au monde. Puis adressant son propos au prévôt ou concierge, lui dit : Je vous exhorte au nom de Dieu et pour l'amour que vous portez à notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, que vous preniez place en cette table et me donniez audience, jusqu'à ce que j'aie

[1] Histoire de la Réformation, par Morisson, traduite par Burnier.

achevé la brièvc exhortation que j'ai à vous faire et fait la prière sur le pain que nous devons manger comme frères en notre Seigneur. Puis je vous dirai adieu. La table étant couverte d'une nappe blanche et le pain mis dessus, George commence à traiter succinctement et clairement de la Cène, des souffrances et de la mort de Jésus-Christ, environ demi-heure. Il exhorta principalement les frères de renoncer à toute colère, envie et malice, ayant charité mutuelle imprimée ès-cœurs, pour être vrais membres de Christ. Cela dit, et ayant rendu grâces à Dieu, il rompit le pain, en prit pour soi et en donna à chacun des communiants un morceau; puis le vin, après en avoir goûté; les pria tous de se souvenir en cette action de la mort du Seigneur, ajoutant que, pour son regard, un breuvage plus amer lui restait à prendre, non pour autre cause, sinon pour avoir prêché l'Evangile. »

Une heure après, George Wishart était au milieu des flammes. Le gardien de la prison, placé à peu de distance, l'exhortait à avoir bon courage. « Cette flamme a molesté le corps, répondit Wishart, mais elle n'a point affaibli l'âme. »

Pourquoi faut-il que l'aimable, l'inoffensif Wishart ait été si cruellement vengé? Quelques jours s'étaient à peine écoulés; ses cendres n'étaient pas encore refroidies, que déjà le cadavre sanglant du cardinal était exposé à cette même fenêtre où il s'était accoudé sur de riches coussins, pour repaître ses yeux des souffrances du martyr.

Une autre influence, moins pure et moins évangélique, allait succéder à la sienne. Knox, dont nous ne méconnaissons ni les grandes qualités ni les grands services, Knox dont l'esprit organisateur et l'âme inflexible rappellent Calvin son maître, allait imprimer une direction plus mondaine au mouvement si pur jusque-là. Il n'était pas très-difficile sur les moyens; car il sembla approuver le meurtre de Béatoun, officiellement loué d'ailleurs par d'autres ministres. Il ne répugnait pas à l'alliance entre les intérêts politiques et la cause évangélique; car il contribua à la levée de boucliers des *lords de la congrégation;* il les suivit en qualité de secrétaire; il entretint leur zèle et transforma l'Eglise en faction. Il interprétait aussi largement que Zwingle le précepte relatif à l'obéissance et à l'emploi de l'épée; car il tint à Marie Stuart un langage que Wishart n'aurait pas tenu au régent.

Qui ne connaît l'entretien remarquable de la reine avec le réformateur? Marie lui ayant fait remarquer que nulle part l'Ecriture ne nous montrait des sujets prenant les armes contre le souverain dont ils ne partageaient pas la foi, « Madame, répondit Knox, c'est que Dieu ne leur en donna ni la puissance, ni les moyens. » — « Quoi donc, s'écria la reine avec émotion, vous pensez que si les sujets en ont le pouvoir, ils doivent résister! » — « Si les princes, reprit Knox, sont infidèles au mandat que Dieu leur a confié et pour l'exécution duquel l'obéissance leur est due, il n'est pas douteux qu'on ne

puisse leur résister de vive force. Nous ne devons pas aux rois et aux princes un plus grand honneur ou une plus grande soumission qu'à nos pères et à nos mères. Or, Madame, si des enfants menacés par leur père, se soulèvent et se liguent contre lui, l'entourent et le saisissent, lui arrachent les armes dont il voulait les frapper, le garrottent et le retiennent prisonnier jusqu'à ce que sa fureur soit passée, estimez-vous que Dieu les châtiera pour avoir mis leur père dans l'impossibilité de faire le mal? Eh bien! il en est de même des princes qui méditent le meurtre des enfants de Dieu, leurs sujets. Ce sont des furieux auxquels il faut enlever l'épée que porte leur main. Les enfermer dans une prison jusqu'à ce qu'ils reviennent à de meilleurs sentiments, ce n'est pas leur désobéir; c'est bien plutôt l'obéissance qui leur est due, puisqu'elle est en harmonie avec la volonté de Dieu. »

La reine n'avait pas tort de s'étonner d'une distinction que le Seigneur avait *oublié* de communiquer à ses Apôtres et dont les premiers chrétiens avaient *oublié* de faire usage, à l'effet de *garrotter les persécuteurs jusqu'à ce que leur fureur soit passée!* Triste effet du péché, qui gâte toute chose, qui corrompt même la doctrine, dans un cœur aussi noble, aussi dévoué au Seigneur, que celui de Knox!

Il ne faisait qu'exprimer la pensée générale, l'erreur dominante de l'époque. Il saluait le principe païen un moment vaincu par les martyrs, restauré par les rebelles et par les protecteurs armés.

Passons rapidement sur une période où l'œuvre évangélique, belle encore, s'associe de plus en plus à l'œuvre politique et se souille à un tel contact. Ici des prédicateurs zélés qui propagent les vérités du salut; là des seigneurs avides qui se jettent sur les biens du clergé et dépouillent à l'envi de son autorité la nièce assez peu intéressante des Guise.

Marie Stuart avait promis à ses oncles d'exterminer les protestants; elle n'était pas en état de tenir parole. Si les troupes de la France venaient à son aide, l'armée anglaise secourait les lords de la congrégation. Les étrangers se disputaient le royaume, les factions montaient à l'assaut des pouvoirs. Quelle place y avait-il pour les chrétiens dans un tel conflit? Hélas! nous les voyons applaudir aux actes de violence qui restreignent la liberté religieuse de la reine, qui dépouillent sa chapelle des signes extérieurs du catholicisme et qui punissent par la prison sa complicité présumée avec Bothwell, le meurtrier et le successeur de lord Darnley. Quand Marie eut fait son troisième mari de l'homme infâme qui avait assassiné le second, ses ennemis lui enlevèrent la couronne avec l'assentiment explicite de beaucoup de pasteurs, et gouvernèrent sous le nom de son fils mineur.

Ce fils fut Jacques VI en Ecosse et Jacques Ier en Angleterre. Nous avons annoncé sa lutte contre le presbytérianisme et contre l'indépendance du spirituel en général. Nous n'y reviendrons pas. Pendant son règne et

pendant celui de Charles Ier, l'Eglise ressaisit et mania avec énergie les armes qui lui conviennent seules : ses assemblées générales repoussèrent et les évêques et l'autorité du roi en matières religieuses ; elles achevèrent d'organiser l'Eglise et l'école, elles affermirent l'œuvre des premiers évangélistes et des martyrs.

Par malheur les habitudes prises à l'époque de Marie Stuart et lors de la minorité turbulente de son fils, n'avaient pas encore entièrement disparu. Un sentiment respectable dans sa source, quoique égaré dans son application, avait fait signer plusieurs *covenants*. On s'était engagé non-seulement à rester fidèle à la foi évangélique, mais à la défendre les armes en main. Quand Charles voulut faire la guerre aux presbytériens au moyen des subsides que les évêques et les catholiques lui avaient fournis, l'Eglise et l'Etat s'unirent en Ecosse pour lui résister. Le parlement leva des troupes, les plaça sous les ordres du général Leslie, brave élève de Gustave-Adolphe, fit broder sur les drapeaux la devise : « Pour la couronne de Christ et le covenant, » et chassa l'armée royale du territoire qu'elle avait envahi.

Bientôt le parlement d'Angleterre s'unit à celui d'Ecosse ; la république fut proclamée, et le presbytérianisme triomphant tint à Londres ses belles assemblées de Westminster.

De telles victoires devaient le perdre. Déjà certains massacres commis de sang-froid dans la guerre contre le marquis de Montrose, déjà certains schismes qui

éclataient en Ecosse, déjà certaines sectes écloses en Angleterre annonçaient les progrès du mal. Dieu eut pitié de son Eglise, il lui rendit ce qui l'avait fondée, épurée, fortifiée, il lui rendit les persécutions.

Nous avons dit plus haut ce qu'elles furent sous Charles II. Il y eut là une trentaine d'années auxquelles nous ne pouvons comparer qu'un bien petit nombre d'époques de l'histoire ecclésiastique. Ce ne furent pas des violences momentanées suivies de temps de relâche; ce fut un système d'extermination suivi avec persévérance, une progression effroyable d'atrocités. On avait fini par chasser aux presbytériens comme on chasse à la bête fauve. Des meutes de chiens excités par le son du cor, poursuivaient les fugitifs à travers les landes et les montagnes.

Un seul instant, la patience échappa aux opprimés, à quelques-uns des opprimés. L'insurrection de Pentland's hill fut le crime du très-petit nombre; le châtiment retomba sur tous; les violences redoublèrent, et les supplices les plus raffinés mirent à l'épreuve la foi de ceux même qui avaient désavoué cette prise d'armes.

L'Eglise est belle à voir au milieu de la fournaise. Les protestants ou puritains d'alors ont mérité le respect de leurs ennemis; cependant on ne leur rend pas entière justice. Walter Scott les a calomniés, et le monde apprend leur histoire dans Walter Scott!

Qu'a fait l'illustre romancier? Il a supprimé, ou peu s'en faut, la classe la plus nombreuse et la plus fidèle

des presbytériens, il a supprimé l'époque la plus pure de leurs annales. Pour lui, il n'y a que des pasteurs à licences ou des fanatiques tels que Kettle-Drumle, et Macbriar. Tout ce qui ne se soumet pas lâchement aux ordonnances ecclésiastiques de la couronne, prend le mousquet et combat avec férocité. Les longues années de persécutions supportées avec tant de douceur sous Charles II, n'existent plus; les nombreux pasteurs, les multitudes de fidèles qui subissaient en paix les amendes, les outrages, la prison, les tortures et la mort, qui fuyaient de lieu en lieu, qui célébraient leur culte dans les déserts, n'existent pas davantage. Les conventicules ne sont que des rendez-vous militaires. Des ministres bavards, de vieilles femmes inspirées, des chrétiens altérés de vengeances, une Eglise transformée en parti politique et presque républicaine; voilà ce que le grand écrivain nous a montré. Les hommes et les époques, il a tout mis au pire. On s'imaginerait, en le lisant, que la sainte lutte de l'Eglise écossaise n'a guère eu que le caractère d'une tentative séditieuse des whigs.

A la vue d'une profanation si odieuse, nous aurions envie d'aller reprendre l'une après l'autre les belles renommées flétries ou omises par Walter Scott. Nous voudrions restituer à l'histoire les vrais combattants de Jésus-Christ.

Nous nous souvenons de ce que faisait *old Mortality,* qui, dans son zèle presbytérien, allait de cimetière en cimetière avec son pauvre cheval blanc presque

aussi vieux que lui, pour gratter les pierres funéraires des martyrs tombés sous les Stuart et regraver leurs inscriptions. Ce qu'il faisait importait non-seulement à la gloire des morts, mais à l'âme des vivants. Nous avons besoin qu'on nous rende le service que rendait à ses contemporains le personnage véritable dont Walter Scott a placé le nom en tête de son calomnieux roman des *Puritains*. Nous oublions ceux qui ont souffert; la mousse recouvre les pierres funèbres, les inscriptions s'effacent, et puis vient une génération qui ne sait plus ce que les chrétiens des époques héroïques ont fait et sacrifié.

L'Ecosse a eu deux époques héroïques: la première a précédé le meurtre du cardinal Beatoun, la seconde a précédé l'assassinat de l'archevêque Sharp. Les violents commettent un crime. L'assassinat aujourd'hui, l'insurrection demain; l'ascendant va passer aux moins dignes, une partie des presbytériens va ressembler au portrait que Walter Scott a tracé de tous.

Sharp est le dernier des misérables. Eh bien! il a toute notre sympathie, quand nous le voyons traîner ses cheveux blancs dans la poussière devant Rathilet, Balfour et les autres meurtriers. Ce vieillard qui implore sa grâce et qui n'obtient que le temps de faire sa prière; cette jeune fille qui se précipite entre son père et les poignards; ces fanatiques et ces politiques qui donnent au crime la solennité d'un jugement et qui frappent lentement, gravement, au nom du Seigneur;

quel tableau! quelle chute pour l'Eglise entière, étrangère au crime, mais enveloppée dans ses conséquences! On l'a dit: « Le sang qui est la semence de l'Eglise, c'est le sien, ce n'est pas celui de ses bourreaux. »

Le meurtre de l'archevêque fut le signal de la guerre civile; on vit des covenantaires éteindre les feux de joie allumés pour l'anniversaire de la restauration de Charles II. Un grand nombre se réunirent en armes sous les ordres de sir Robert Hamilton et livrèrent au redoutable Claverhouse la bataille de London hill. Vainqueurs des troupes royales, ils succombèrent à leurs divisions. Par un juste châtiment de Dieu, les opinions les plus dangereuses se développèrent au feu de la lutte, comme les reptiles de la zône torride s'engendrent aux rayons d'un soleil brûlant. Les pasteurs exaltés, les Cargill, les Douglas repoussent l'appui des modérés et parlent déjà de la déchéance du souverain. Le camp des covenantaires se transforme en une vaste arène théologique; leurs défiances, leurs haines réciproques assurent le triomphe de leurs ennemis; le désastre du pont de Bothwell met fin à la révolte.

Nous voudrions pouvoir ajouter qu'il met fin aux extravagances; malheureusement il n'en est rien. Qui ne s'affligerait en comparant les presbytériens des conventicules et des magnifiques communions de 1670 aux presbytériens farouches, subtils, divisés, que nous laisse l'insurrection armée? Ce ne sont plus les mêmes hommes. La prédication des pasteurs avait perdu son ca-

ractère évangélique; les affaires publiques en formaient le texte; le mélange de la religion et de la politique se manifestait jusque dans les prières; les thèses les plus étranges occupaient les âmes, héroïques d'ailleurs, des covenantaires; ils discutaient des questions telles que celles-ci : est-il permis de payer l'impôt à un gouvernement qui ne signe pas le covenant? ne doit-on pas lui refuser les taxes des ponts et des barrières? peut-on comparaître devant ses tribunaux?

Les esprits surexcités ne s'arrêtaient pas là. Ils songeaient sérieusement à changer les noms idolâtres des mois et des jours; les plus fanatiques parmi les covenantaires prirent le nom de caméroniens, et entourèrent des chefs doués du don de prophétie; les plus fanatiques parmi les caméroniens prirent le nom de gibbites, et finirent par renoncer à la révélation écrite pour s'en tenir aux révélations intérieures de l'Esprit.

Tous étaient tombés dans un abus grossier des formules bibliques, dans un puritanisme exagéré qui condamnait les distractions innocentes et les études littéraires. Les pasteurs et les simples fidèles, les hommes et les femmes, parlaient à l'envi ce jargon religieux qui n'est qu'une profanation indiscrète des Ecritures.

Le Seigneur eut de nouveau pitié de ses enfants égarés; il leur retira les armes charnelles, et les appela à combattre plus que jamais par leur patience et leur douceur. Les exécutions se multiplièrent, les tortures furent perfectionnées; on vendit les presbytériens aux planteurs

des colonies, on les fusilla, on les noya. Il y eut alors de beaux témoignages rendus au Seigneur ; on vit des femmes exposées au flux de la mer, refuser la vie qu'on leur offrait en échange de leur foi, et se laisser envahir lentement par les flots.

Cependant les traces de l'appel aux armes ne s'effacèrent jamais entièrement. L'Eglise d'Ecosse conserva longtemps la tradition des doctrines que les évènements avaient introduites dans son sein et que ses docteurs avaient soutenues, des doctrines qu'elle devait aux lords de la congrégation et aux insurgés de London hill, des doctrines également prêchées par Knox et par Caméron.

Aussi, quand la révolution de 1688 eut terminé les souffrances de l'Eglise, se trouva-t-elle renfermer deux éléments opposés ; il y avait en elle et la postérité de Wishart, et la postérité de Rathilet. Les caméroniens fanatiques, mécontents de la tolérance de Guillaume et de Marie, appuyés sur l'Ancien Testament et sur l'ordre donné aux Juifs d'expulser les habitants idolâtres de la Terre Sainte, réclamèrent des mesures persécutrices contre les épiscopaux, et, incapables de renoncer aux habitudes de leur belliqueuse carrière, finirent par chercher les émotions du péril dans le camp des jacobites.

L'Eglise entière s'était abaissée, la réaction provoquée par les excès des caméroniens avait mis en faveur le relâchement et l'indifférence; mais le germe de la vraie foi, de la foi qui sait mourir et qui sait pardonner,

et qui sait aimer, le germe de la foi des premiers disciples, avait été conservé à l'Ecosse par ses martyrs. Il n'a pas péri; il se développe sous nos yeux et nous montre une Eglise qui combat le bon combat avec les bonnes armes de Dieu.

Les protestants français ne connaissaient pas encore d'autres armes, à l'heure où les protestants écossais se laissaient aller à approuver tour à tour le meurtre de Beatoun et les levées de troupes des lords de la congrégation.

Parcourons cent quarante ans de l'histoire de France, du commencement du seizième siècle au milieu du dix-septième, du règne de François Ier à la fin de celui de Louis XIII. Parmi les nombreux ouvrages où les guerres de religion sont racontées, il est juste de mentionner ici la notice, un peu froide mais remarquablement claire et exacte, que M. Haag vient de publier en tête de sa *France protestante;* elle nous sera fort utile.

Un premier fait demande à être établi. Avant l'œuvre des soldats, l'œuvre des martyrs; c'est le début de toutes les Eglises. Qu'avaient produit les souffrances des huguenots? Il importe de répondre clairement à cette question. Si par hasard il se trouvait que quarante ans de persécutions atroces eussent couvert la France entière de congrégations protestantes, et que cent ans de guerres religieuses en eussent détruit la plus grande partie;

s'il se trouvait que les bûchers de François Ier, de Henri II, de François II, eussent étendu par delà toute croyance les conquêtes de l'Evangile, purifié la doctrine, augmenté la foi, et que les exploits de Condé, de Coligny, de Henri IV, de Rohan, eussent restreint les conquêtes, altéré la doctrine, affaibli la foi, nous serions bien autorisés à préférer la guerre que font les martyrs à celle que font les soldats.

La première a commencé à Meaux. Qu'on nous permette d'ouvrir encore une fois notre Crespin et d'y chercher le récit de cette rencontre, tel que l'ont écrit les contemporains. Nous opposons la mort des cardeurs de laine à ces brillants exploits qui illustrèrent plus tard l'armée protestante, après que la conjuration d'Amboise eut annoncé la fin de la période des confesseurs.

L'évêque de Meaux, Briçonnet, avait arboré le drapeau de la réforme tant qu'on avait pu le déployer sans trop de péril. Il avait appelé dans son diocèse Lefèvre, Roussel et Farel. Leurs prédications avaient converti une partie des ouvriers qu'occupaient alors les nombreuses fabriques de Meaux ; mais à peine un mouvement si suspect eut-il été dénoncé par les cordeliers et condamné par le parlement, que Briçonnet désavoua des projets qui exigeaient une âme plus affermie et une foi plus vivante que la sienne. Les ouvriers persévérèrent seuls.

Ecoutons le narrateur du seizième siècle :

« Il s'était engendré un ardent désir en plusieurs

personnes, tant hommes que femmes, de connaître la voie de salut nouvellement révélée ; si que les artisans, comme cardeurs, peigneurs et foulons, n'avaient autre exercice en travaillant de leurs mains, que de conférer de la Parole de Dieu et se consoler en icelle. Plusieurs villages fesaient le semblable ; en sorte qu'on voyait en ce diocèse-là reluire une image de l'Eglise renouvelée ; car la Parole de Dieu non-seulement y était prêchée, mais aussi pratiquée, attendu que toutes œuvres de charité et dilection s'exerçaient là ; les maux se réformaient de jour en jour et les superstitions s'en allaient bas. »

Telle est la situation primitive. Arrivent les premières persécutions, qui découragent le malheureux évêque.

« Le parlement fit brûler les uns, nommément un jeune régent nommé Jacques ; les autres furent fouettés, échaffaudés ou bannis. Bref, les ennemis de l'Evangile ne cessèrent, jusqu'à ce qu'ils eurent ôté toute liberté d'annoncer publiquement la vérité. »

Les pauvres ouvriers continuent à se réunir, tantôt au milieu d'un bois écarté, tantôt dans une maison. Il n'y a point de docteur parmi eux. N'importe, le Seigneur pourvoit à leur édification ; ils nomment ministre un cardeur, Leclerc. L'élection se fait « après avoir vaqué d'un commun consentement certains jours à jeûnes et à prières. » Leclerc commence à exercer soigneusement sa charge, en les assemblant tous les dimanches au logis d'un vieillard nommé Mangin.

« Avint que le huit de septembre 1546, on vint annoncer aux magistrats, environ sept heures du matin, que les susdits commençaient à s'assembler. Incontinent, le lieutenant de la ville et le prévôt avec leurs sergents et officiers vinrent en la maison dudit Mangin, et entrant en la chambre où tous étaient assemblés, trouvèrent Leclerc qui exposait un passage de la première aux Corinthiens, et comme étonnés s'arrêtèrent quelque peu sans dire mot. Puis le lieutenant leur demanda ce que faisaient là tant de personnes amassées sans aller à leurs paroisses. « Ce que vous voyez, répondit Leclerc, mais ayez patience que nous ayons achevé. » « Il vous faut venir en prison, » dirent les autres. « Allons où il plaît au Seigneur, » dit Leclerc. Il se laissa lier sans contredire; ce que firent aussi les autres, tant hommes que femmes, environ soixante-deux. C'était une chose émerveillable de voir, comme en une longue procession, tant de personnes de tout sexe et de tout âge, qui de bon gré se laissaient mener en prison par peu de gens. »

Ils traversèrent les rues de Meaux, paisibles, joyeux, et chantant un de ces psaumes qui dès lors consolaient et fortifiaient nos bienheureux pères. Le même psaume, le soixante-dix-neuvième, a souvent retenti dans de semblables circonstances. C'est le chant des huguenots marchant au martyre, comme le soixante-huitième est le chant des huguenots marchant au combat. Qui pourrait le relire sans attendrissement?

Les nations sont dans ton héritage.
Ton sacré temple a senti leur outrage;
Jérusalem, ô Seigneur, est détruite,
Et par leur rage en masures réduite.
Ils ont donné les corps
De tes serviteurs morts
Aux oiseaux pour curée;
La chair de tes enfants
Aux animaux des champs,
Pour être dévorée.

« Or après qu'on eut malicieusement inventé contre eux tout ce qui servait à les grèver et charger, ils furent menés à Paris, liés sur des chariots comme poures brebis, sans paille ou aucun soulagement. »

Le parlement condamna les quatorze principaux prisonniers à la peine du feu, précédée de la torture ordinaire et extraordinaire. Il était dit que ceux qui ne consentiraient pas à se confesser auraient la langue coupée avant le supplice. Quelques-uns eurent la faiblesse de se prêter à une apparence de confession, afin d'éviter ce surcroît de souffrances. La plupart demeurèrent inébranlables.

« Les juges les avaient séparés en divers monastères pour essayer tous moyens de les détourner de leur constance. Mais après que l'expérience eut donné à connaître qu'ils étaient trop roides et qu'il n'était possible de les faire chanceler, ils furent livrés entre les mains de John Berthelot prévôt des maréchaux, pour

les mener exécuter à Meaux; et les quatorze condamnés au feu mis en un chariot à part. Or, pour les fâcher et désoler, deux docteurs sorboniques, Maillard et Picard, étant sur leur mules, côtoyaient les chariots et ne cessaient de leur rompre la tête pour les divertir de la vérité, jusqu'à ce que Pierre Leclerc dit à Picard : « Retire-toi de nous, Satan. Laisse-nous penser à notre Dieu. »

« Cependant avint un acte notable par une grande providence de Dieu, qui réjouit et consola merveilleusement ces poures patients, oppressés de fâcherie et de travail tant d'esprit que de corps. Comme ils passaient par la forêt de Livry, se présenta à eux un homme d'un petit village voisin nommé Couberon, tisserand de toile de son métier, lequel commença à suivre les chariots, exhortant tous à persévérer en la confession de la vérité. « Prenez courage, disait-il, mes frères et amis, et ne vous lassez point de rendre témoignage à la vérité de l'Evangile. » Or, pour ce que les chariots se hâtaient fort et qu'il ne pouvait pas être ouï de ceux qui précédaient, il commença à s'écrier levant la main au ciel : « Mes frères, ayez souvenance de Celui qui est là haut au ciel. » Les satellites et archers du prévôt, voyant la contenance et façon de faire de cet homme, se doutèrent qu'il était luthérien, et sans autre inquisition, le lièrent et garrottèrent, puis le jettèrent dans le chariot des plus criminels. Peu de gens (sinon ceux qui l'ont expérimenté) pourraient en

ce fait comprendre les voies secrètes et inconnues aux charnels que le Seigneur tient pour soulager l'infirmité des siens; car cet homme tout frais en son ardeur leur servit de rafraîchissement et nouveau secours. Et, (comme aucuns l'ont confessé) à la venue de cet homme, lequel comme un ange du ciel s'était volontairement offert, ils reçurent nouvelles forces; et aucuns d'eux qui étaient comme accablés de tristesse, commencèrent à relever la tête et s'égayer au Saint-Esprit, tant bien ce pauvre homme mécanique, tout frais et de corps et d'esprit, les animait à soutenir la querelle de Jésus-Christ. On récite une histoire des martyrs de la primitive église presque semblable à celle-ci, touchant un saint martyr, lequel se présenta à la mort avec d'autres chrétiens qu'il rencontra ainsi qu'on les menait au supplice; et pource que cet homme de Dieu était inconnu, on le nomma en latin *Adauctus*, comme qui dirait *surcroît*, pource qu'il avait augmenté le nombre des saints témoins de Jésus-Christ. »

On donna aux quatorze condamnés la question extraordinaire. Ils la subirent avec courage, et l'un d'eux criait aux bourreaux qui le tiraient et démembraient : « Courage, mes amis! n'épargnez pas ce misérable corps qui a tant résisté à l'Esprit et tant été contraire au vouloir de son Créateur. »

« A l'heure de l'exécution, qui était sur les deux heures après midi, ainsi qu'ils partaient de la prison, le bourreau demanda premièrement la langue à Etienne

Mangin, lequel la bailla volontiers; et après que le bourreau la lui eut coupée, en crachant le sang parla encore assez intelligiblement, disant trois fois : « Le nom de Dieu soit béni! »

« Incontinent il fut traîné sur une claie comme aussi Leclerc, et les autres menés en tombereaux; et ceux qui n'étaient jugés à mort suivaient à pied jusqu'au Grand Marché où étaient érigées quatorze potences en cercle vis-à-vis la maison dudit Mangin. Là, les bourreaux commencèrent à les lier, commes agneaux destinés au sacrifice; et pource que ceux qui avaient les langues coupées ne cessaient de louer Dieu et les autres de chanter des Psaumes, les prêtres se prirent à chanter : « *ô salutaris Ostia!* » et ne cessa leur chant enragé jusqu'à ce que les saintes hosties de Jésus-Christ furent toutes brûlées en souef odeur au Seigneur. »

Le lendemain le clergé fit une procession solennelle, dont le reposoir fut dressé au lieu même de l'exécution.

Une autre procession, où figurait François Ier marqua quelques années plus tard une recrudescence de persécutions. Le roi entouré des dignitaires de l'Etat et des ambassadeurs des puissances étrangères, vint solennellement assister au supplice de plusieurs protestants. Il avait profité de son séjour en Espagne; il en rapportait les auto-da-fé.

Il en rapportait aussi l'inquisition. Cédant aux sollicitations pressantes du pape, il chargea des inquisiteurs de poursuivre les hérétiques, concurremment avec les

évêques et les parlements. Il fit plus. Renonçant aux ménagements que lui avait imposés, tantôt son amitié pour la reine Marguerite de Navarre sa sœur, tantôt sa politique vis-à-vis des princes allemands, il voulut donner un gage à la cour de Rome et satisfaire le cardinal de Tournon. Le massacre des Vaudois de Provence excita dans l'Europe entière un sentiment d'horreur et de pitié. Cabrière et Mérindol détruites, les habitants égorgés, l'appareil judiciaire se mêlant aux excès de la soldatesque effrénée, le clergé excitant les cruautés, des sujets paisibles mis à mort au nom du roi; il ne fallait pas moins qu'un tel spectacle de crimes pour faire remarquer la nouvelle exécution au milieu de celles qui se multipliaient sur la face du royaume.

Il y avait eu des bûchers protestants autour du lit de mort de François Ier; il y en eut à l'entrée solennelle de son fils Henri II. La population y prenait goût, et on ne lui donnait plus de fête sans y joindre le divertissement des auto-da-fé. Les tribunaux ecclésiastiques et les parlements rivalisaient de rigueurs. Dans toutes les villes de France, on brûlait, on torturait;... et dans toutes les villes, l'Evangile faisait des progrès immenses. Les historiens sont unanimes à reconnaître que l'époque des plus grandes souffrances a été celle des plus grands succès, et que le protestantisme n'a jamais eu de prédicateurs égaux en éloquence à ces évangélistes, à ces colporteurs, à ces étudiants, à ces ouvriers, à ces femmes, à ces enfants, qui montaient

sur le bûcher en pardonnant à leurs ennemis et dont la bouche bâillonnée pouvait à peine murmurer une prière.

Les conquêtes de la vérité furent si rapides alors, qu'il devint nécessaire d'organiser les Eglises protestantes. On le fit sous le feu de la persécution. Les pasteurs, les consistoires furent nommés ; et bientôt après, le premier Synode général osa se réunir à Paris même.

Henri allait se rendre à Orléans afin d'y présider une exécution solennelle, quand il fut frappé à mort par la lance de Montgomerry. L'avènement de François II ne promettait pas beaucoup de soulagement aux réformés. Le jeune roi était époux de Marie Stuart, et Marie Stuart était nièce des Guise. Aussi les atrocités qui avaient déjà duré près de quarante ans, ne firent-elles que redoubler. Les membres du parlement de Paris dont l'indulgence était suspecte furent livrés eux-mêmes à la mort, et tel fut le zèle de la chambre qui jugeait le crime d'hérésie, qu'elle mérita le nom de *chambre ardente*.

Arrêtons-nous ici avant d'entrer, par la conjuration d'Amboise, dans la triste période des résistances armées. Récapitulons en peu de mots les résultats des longues souffrances de nos pères. Dieu leur avait confié des talents. Comment les avaient-ils fait valoir? Faisons le bilan des martyrs, et ne confondons pas leur gestion avec celle des politiques, des grands seigneurs et des révoltés.

Au moment de la fatale alliance avec les ennemis

des Guise; quand le protestantisme ne combattait encore que par la parole et par les bûchers; quand il ne s'appuyait pas encore sur la maison de Bourbon, sur le roi de Navarre et sur Condé son frère; quand il ne tendait pas encore la main à Montmorency, il avait conquis une grande partie de la France, Lyon, presque tout le midi. Il pesait d'un tel poids dans le royaume, que Catherine de Médicis était prête à se jeter dans ses bras; enfin, lui qui avait constitué sa première Eglise en 1555, il en comptait *deux mille cent cinquante* en 1560!

Le fait n'est pas douteux. La liste a été produite, et au colloque de Poissy tenu peu de temps après, et à l'assemblée de La Rochelle que présida Théodore de Bèze en 1571 et à laquelle assistaient la reine de Navarre, Henri de Bourbon, Condé, Coligny. En prenant la direction du protestantisme français, le parti belliqueux avait eu soin de le passer en revue et de constater la situation que lui laissaient les combats pacifiques des confesseurs. A la conférence de la Ferté-sous-Jouarre, où se prépara chez Condé l'entreprise politico-religieuse d'Amboise, on lut un relevé de *deux millions de protestants en état de porter les armes.*

Le calcul était-il exagéré? On conviendra du moins qu'elle n'était pas si petite, l'Eglise qui, malgré les émeutes de Paris et les arrêts du parlement, se faisait respecter par sa masse même, en sorte que les persécuteurs étaient souvent obligés de fermer les oreilles et

de paraître ne pas entendre ces chants de psaumes que des foules entonnaient dans le Pré-aux-Clercs. Elle n'était pas si faible, l'Eglise qui écrivait à Charles IX : « Notre nombre a été autrefois contemptible. Mais aujourd'hui la multitude en est telle, qu'on ne nous saurait exterminer sans bander une moitié du royaume contre l'autre. »

Ce fut aux Etats d'Orléans que le roi reçut la lettre des huguenots; et les Etats, qui connaissaient et représentaient la France, se gardèrent de démentir leurs assertions. Au contraire, ils votèrent des résolutions qui annonçaient que la réforme avait pénétré bien avant dans le cœur de ceux même qui conservaient le nom de catholiques, et au sortir des Etats, la reine mère cherchant à faire prévaloir leurs résolutions, écrivait au pape pour lui manifester le désir d'obtenir les concessions suivantes : la Cène sous les deux espèces; la célébration du culte en langue vulgaire; le retranchement de l'adoration de l'hostie dans la messe; l'abandon du culte des images; l'abolition de toutes les cérémonies dont l'origine apostolique ne serait pas démontrée. Ces propositions, qui étaient conformes à l'opinion générale de la France avant que la guerre civile et les alliances étrangères l'eussent éloignée de la vérité, figuraient dans les instructions du cardinal de Lorraine au concile de Trente. Il était même chargé de demander le mariage des prêtres; et M. Du Ferrier, représentant de la France auprès du concile, allait encore plus loin.

Nous connaissons à présent l'œuvre des martyrs. Passons à celle des politiques, puis à celle des soldats.

La conjuration d'Amboise n'était qu'un acte politique. La guerre civile pouvait y être en germe; elle attendit cependant, pour éclater, l'horrible signal que lui donna l'épée de Guise, égorgeant les fidèles qui priaient Dieu à Vassy. Il ne s'agissait à Amboise que d'enlever le roi, de le délivrer du despotisme de la maison de Lorraine, de replacer le gouvernement sur ses véritables bases. S'il y avait des protestants parmi les conjurés, on y comptait aussi bon nombre de catholiques.

Néanmoins, il ne faut rien dissimuler. Bien des gens prétendaient défendre la cause évangélique en surprenant la cour et en ruinant l'autorité des Guise. On espérait mettre un terme aux violences; et c'était à la violence qu'on avait recours pour cela! Oh! pourquoi les protestants français qui avaient éprouvé la merveilleuse puissance de la fidélité, s'en lassèrent-ils à l'heure où ils touchaient au triomphe? Pourquoi se lassèrent-ils de justifier l'expression proverbiale : « Patience de huguenots? »

Beaucoup avaient des scrupules : Coligny entre autres, qu'on honora assez pour ne pas oser lui communiquer le projet. Il fallut se procurer une consultation en forme de quelques théologiens suisses et allemands. Pauvre théologie! quelle thèse ne parvient-elle pas à établir, quand elle est guidée par la passion du moment? « Il se trouva, dit Théodore de Bèze dans son histoire,

qu'on se pouvait légitimement opposer au gouvernement usurpé par ceux de Guise et prendre les armes à un besoin pour repousser leur violence, pourvu que les princes du sang qui sont nés en tel cas légitimes magistrats, ou l'un d'eux le voulût entreprendre, surtout à la requête des Etats de France ou de la plus saine partie d'iceux. » C'était avec ces réserves, avec ces précautions qu'on cédait à l'esprit nouveau, à la tendance nouvelle, contre laquelle Calvin protesta, il est vrai, mais trop tard et trop faiblement. La voilà sanctionnée par les théologiens. Les hommes d'action se chargeront de la développer.

Personne n'ignore quel fut le succès de l'entreprise d'Amboise. Beaucoup de conjurés périrent dans les supplices. Antoine de Bourbon et le prince de Condé auraient péri eux-mêmes, si la mort subite du jeune roi n'était venue mettre un terme à l'influence des Guise et ouvrir un autre champ aux intrigues de Médicis.

Les protestants ont un moment de relâche, presque de domination. Que font-ils? Leur synode de Poitiers discute les questions politiques! Il rédige un mémoire pour demander que les femmes soient exclues du gouvernement et qu'une régence légitime soit instituée! Les synodes de l'Eglise persécutée s'occupaient de la gloire de Jésus-Christ; ceux de l'Eglise alliée avec les grands seigneurs commencent à s'occuper de leurs intérêts.

Ce n'est rien encore. Enivrés de leurs succès, empressés de jouer leur nouveau rôle, les huguenots, dont

le colloque de Poissy venait de constater l'importance et dont les édits les plus récents venaient de consacrer en partie la liberté religieuse, n'hésitèrent pas à agir en maîtres. A peine échappés depuis quelques jours à une oppression terrible, ils se montraient violents et impérieux. Dans plusieurs villes, ils s'emparèrent à force ouverte des églises catholiques et y célébrèrent leur culte.

De tels actes devaient attirer de sanglantes représailles. L'irritation des partis s'accrut; oui, des *partis;* nous sommes forcés d'employer cette expression, car celle d'*Eglises* manquerait désormais de justesse. La lutte s'était transformée; le culte même devenait militaire, et à Paris, le prince de Condé escortait les ministres avec un corps de troupes, lorsqu'ils allaient célébrer le service divin dans le temple du Patriarche ou dans celui de Popincourt.

L'explosion ne pouvait se faire attendre; le cri des victimes de Vassy la détermina. Les catholiques voulaient la guerre, et les protestants y étaient préparés. Nous n'essaierons pas d'innocenter ce qui est coupable. Les apologistes de la réforme l'ont trop souvent tenté; et qu'en est-il résulté? Ils ont fourni aux catholiques leurs meilleurs arguments, leurs plus triomphantes réfutations. Ils ont confirmé les protestants dans les erreurs de doctrines, dans les vices de conduite, qui seuls peuvent les perdre et qui les ont maintes fois perdus. Nous ne dirons donc pas avec Jurieu « que

c'est ici une querelle où la religion s'est trouvée purement par accident, et pour servir de prétexte. »

Comment le soutenir, en présence des funestes décisions que constate l'histoire de Théodore de Bèze? Bossuet dans son livre des *Variations* a abusé de ces aveux avec la perfidie qu'on lui connaît. Que le Synode National de Lyon blâme un pasteur parce qu'il a *faussement* affirmé à la reine qu'il n'avait pas approuvé la révolte, Bossuet en conclut que le Synode de Lyon sanctionne la révolte! Cependant il y a du vrai dans ses accusations, et nous n'avons pas le droit de repousser comme une pure calomnie le passage que voici :

« Ce fut dans une assemblée où étaient les principaux de l'Eglise, que la question fut proposée si on pouvait en conscience faire justice du duc de Guise, et cela sans grand échec, car c'est ainsi que le cas fut proposé. Et là il fut répondu : « Qu'il valait mieux souffrir ce qu'il plairait à Dieu, se mettant seulement sur la défensive, si la nécessité amenait les Eglises à ce point; mais que, quoi qu'il fût, il ne fallait les premiers dégaîner l'épée. » Voilà donc un point résolu dans la nouvelle réforme, que l'on pouvait sans scrupule faire la guerre à la puissance légitime, du moins en se défendant! Or on prenait pour attaque la révocation des édits; de sorte que la réforme établit pour une doctrine constante qu'elle pouvait combattre pour la liberté de conscience, au préjudice non-seulement

de la foi et de la pratique des Apôtres, mais encore de la solennelle protestation que Bèze venait de faire en demandant justice au roi de Navarre, « que c'était à l'Eglise d'endurer les coups, et non pas d'en donner; mais qu'il fallait se souvenir que cette enclume avait usé beaucoup de marteaux. » Cette parole tant louée dans le parti ne fut qu'une illusion, puisque enfin contre la nature l'enclume se mit à frapper, et que lassée de porter les coups, elle en donna à son tour. Bèze, qui se glorifie de cette sentence, fait lui-même en un autre endroit cette déclaration importante devant toute la chrétienté, « qu'il avait averti de leur devoir tant M. le prince de Condé que M. l'amiral et tous les autres seigneurs et gens de toute qualité faisant profession de l'Evangile, pour les induire à maintenir par tous moyens à eux possibles, l'autorité des édits du roi et l'innocence des pauvres oppressés; et depuis il a toujours continué en cette même volonté, exhortant toutefois un chacun d'user des armes à la plus grande modestie qu'il est possible, et de chercher, après l'honneur de Dieu, la paix en toutes choses, pourvu qu'on ne se laisse tromper ni décevoir. » Quelle erreur, en autorisant la guerre civile, de croire en être quitte en recommandant la modestie à un peuple armé!.... Un des fruits de son Evangile fut d'apprendre à des sujets et à des officiers de la couronne ce nouveau *devoir*. Tous les ministres entrèrent dans ses sentiments, et il raconte lui-même que lorsqu'on parla de paix, les minis-

tres s'y opposèrent tellement que le prince résolu de la conclure, fut obligé de les exclure tous de la délibération..... On voit qu'il n'eut pas tenu aux ministres qu'on n'eût continué la guerre pour obtenir les conditions plus avantageuses qu'ils proposèrent par un long écrit où ils ajoutaient beaucoup, même à l'édit de janvier; et ils en firent, comme dit Bèze, la déclaration, « afin que la postérité soit avertie comme ils se sont portés dans cette affaire. » C'est donc un témoignage formel que les ministres approuvaient la guerre, et voulaient, même plus que les princes et les gens armés, qu'on la poursuivît sur le seul motif de religion qu'on en veut maintenant exclure. »

Il est en effet certain que les pasteurs s'abandonnèrent plus promptement et plus complètement que les laïques au courant des passions belliqueuses. On ne cite pas un seul ministre qui y ait résisté, comme le firent Coligny et surtout Lanoue.

Que n'avons-nous eu beaucoup de Lanoue au seixième siècle! la cause évangélique ne serait pas descendue aussi bas.

Elle n'aurait pas recruté les grands seigneurs qui se servirent d'elle et puis la renièrent. Ce que la politique a donné, elle le retire. Que sont devenus tant de grands vassaux, que des ambitions fort mondaines, une turbulence féodale fort peu digne d'estime, avaient amenés pour la plupart au protestantisme. Parcourez la liste de ces familles, illustres par la naissance, illustres par les

hauts faits, illustres par l'apostasie. Louis XIV ne fait pas vainement appel à leur servilité; Bouillon, Coligny, Rohan, La Trémouille, Sully, quels sont ceux qui résistent à l'appât d'un grade, d'un cordon, d'un tabouret, d'un sourire?

Et l'Eglise qui a choisi de tels appuis ne croulerait pas! Sa chute est d'autant plus lourde, qu'elle est chargée des crimes commis en son nom.

La politique a appelé les étrangers; l'Eglise est vendue à l'ennemi! Rohan a traité de puissance à puissance avec Louis XIII; les protestants sont incapables de soumission! Ce sont des républicains incorrigibles; car pendant le siége de Montauban, on a gravé une médaille avec cette exergue: *Respublica Montalbanensis!* Ils rêvent la division du territoire, ils sont hostiles à l'unité nationale; car on a colporté parmi eux des projets qui partageaient le midi en huit cercles, à l'exemple de la Hollande!

Passe encore pour la responsabilité des fautes politiques; mais l'Eglise a été souillée par les vices de ses chefs. En obéissant à des hommes sans mœurs, elle a appris l'immoralité; les armées protestantes, d'abord remarquables par la pureté de leur conduite et la sévérité de leur discipline, n'ont pas tardé à dégénérer. Bientôt ces troupes rigides et puritaines seront entraînées à une campagne qui prend à juste titre le nom de *guerre des amoureux,* parce que les dames de Marguerite de Valois, femme de Henri IV, ont employé en fa-

veur du chef des huguenots les mêmes moyens que les dames d'honneur de la reine-mère employaient contre lui.

Quel abaissement! On conçoit à la rigueur un camp évangélique (si une telle association de mots est permise), un camp évangélique commandé par Gustave-Adolphe. On conçoit un parti chrétien dirigé par Jeanne d'Albret. La reine de Navarre agissait sous l'influence d'une foi profonde. « Plutôt que d'aller à la messe, s'écriait-elle, si j'avais mon royaume et mon fils en la main, je les jetterais tous deux au fond de la mer, pour ne m'être empêchement. » Mais ce fils, il a abjuré deux fois; il aurait abjuré dix. La longue comédie catholique qu'il avait jouée après la Saint-Barthélemy le recommandait peu au respect des protestants. Il est vrai qu'une Eglise qui accepte tous les moyens est forcée d'accepter aussi tous les hommes. On suivit le roi de Navarre comme on suivit le prince Louis de Condé, qui marchait accompagné d'une maîtresse à la délivrance des enfants de Dieu.

Ce n'est pas tout. Nous aimons trop notre Eglise pour lui épargner une seule vérité; nous ne sommes pas de ceux qui sacrifient l'intérêt de son avenir à la superstition de son passé. Qu'il y ait eu encore de vives croyances, de chrétiennes vertus chez les huguenots armés, personne n'en est plus convaincu que nous. Nous osons presque dire que leurs vertus nous rendent plus sévères envers leurs vices. Nous n'avons jamais

aussi bien compris que nous le faisons en écrivant ces lignes, l'exclamation touchante de Paul : « Je suis jaloux de vous, d'une jalousie de Dieu. »

Hé bien ! la guerre religieuse n'aurait qu'un tort ; elle n'aurait imprimé à la cause protestante d'autre tache que le souvenir des crimes d'un baron des Adrets ; ce serait assez pour la rendre odieuse à nos yeux. L'effroyable célébrité de ses exploits a caché d'autres infamies que nous ne croirons jamais excuser en disant que c'étaient des représailles. Il y eut de sanglantes exécutions ; il y eut des ordres sollicités par les consistoires « pour contraindre les papistes à embrasser la réforme, par taxes, par logements, par démolitions de maisons et par découvertes de toits. » Les registres municipaux de Nîmes, de Montauban, de Montpellier renferment des pages que nous voudrions avoir le droit de déchirer.

Il fallait toute la passion et toute la mauvaise foi d'un Bossuet, pour infliger au protestantisme la solidarité d'un forfait isolé, de l'assassinat commis par Poltrot devant Orléans. Toutefois ne nous récrions pas trop vite. La guerre religieuse enfante d'horribles sentiments ; et comme elle est précisément le contraire de l'état normal des chrétiens, elle entraîne les chrétiens à des actes ou à des vœux qui sont précisément le contraire de ce que l'Ecriture leur enseigne. Les calomnies d'un ennemi ne nous feront jamais autant de mal que les fautes de nos frères. Or, que s'est-il passé au moment de la mort du duc de Guise ?

Théodore de Bèze nous dépeint le meurtrier « priant Dieu très-ardemment qu'il lui fît la grâce de lui changer son vouloir, si ce qu'il voulait faire lui était désagréable; ou bien qu'il lui donnât constance, et assez de force pour tuer ce tyran, et par ce moyen délivrer Orléans de destruction, et tout le royaume d'une si malheureuse tyrannie. » Il ajoute ensuite que quand le fanatique eut accompli son odieux dessein, « les protestants en rendirent grâces à Dieu solennellement, avec grandes réjouissances. »

Encore si les péchés de la génération qui combat lui étaient imputés à elle seule! Ils sont imputés, non à une génération mais à toutes, non à quelques protestants mais au protestantisme, non à une infidélité qui a compromis la morale et altéré la doctrine mais à la doctrine elle-même. La gloire des martyrs est presque flétrie, parce que leurs successeurs ont déserté leurs traces; et ce qui est bien plus grave, la gloire du pur Evangile, la gloire du Seigneur est en jeu!

Ecoutez l'auteur des *Variations*. Qu'il faille un rare degré d'audace au bourreau pour reprocher à sa victime de s'être débattue sous sa main; que Bossuet (Bossuet le panégyriste des dragonnades!) ait eu besoin d'une impudeur merveilleuse pour rappeler l'exemple des premiers chrétiens, leur soumission, leurs souffrances, leur douceur, et cela au nom d'une Eglise qui a versé le sang à flots, qui a érigé l'extermination des hérétiques en dogme, qui a imposé pendant quatre siècles

aux rois de France le serment de les exterminer, qui s'est soulevée contre les puissances établies quand elles ont refusé de servir ses fureurs, qui a fait la Ligue, qui a chassé Henri III de Paris à la journée des Barricades, qui a appelé les Espagnols et presque transféré la couronne à Philippe II; qu'il y ait scandale à voir le prélat le plus éminent d'une telle Eglise rédiger une telle accusation, froidement, dans son cabinet, contre des adversaires religieux qu'il combat de la plume en ayant soin de faire intervenir dans la controverse l'épée de Louis XIV; que l'âme se soulève de dégoût à la vue d'une iniquité si insolente ; nous en sommes d'accord. Cependant les crimes de l'accusateur n'effacent aucune des fautes de l'accusé. Ce n'est pas à la femme adultère, c'est au Seigneur seul qu'il appartient de dire : « Que celui de vous qui est sans péché jette le premier la pierre contre elle. » Le blâme de Bossuet ne cesse pas d'être fondé, parce qu'il est déplacé dans sa bouche et parce qu'il retombe en se multipliant à l'infini sur la tête de son Eglise. La mauvaise foi et la mauvaise conscience de notre ennemi n'ôtent rien à la vérité de plusieurs de ses paroles. Il serait utile de les relire, ne fût-ce que pour éviter à l'avenir de prêter de semblables armes au catholicisme.

« Après environ trente ans, nos réformés se lassèrent de tirer leur gloire de leurs souffrances; leur patience n'alla pas plus loin ; ils cessèrent aussi d'exagérer à nos rois leur soumission. Cette soumission ne dura qu'au-

tant que les rois furent en état de les contenir. Sous les forts règnes de François Ier et de Henri II, ils furent à la vérité fort soumis et ne firent aucun semblant de vouloir prendre les armes. Le règne aussi faible que court de François II, leur donna de l'audace. Ce feu longtemps caché éclata enfin dans la conjuration d'Amboise..... Le détail des intrigues et des guerres ne me regarde pas, et je n'aurais même point parlé de ces mouvements si, contre toutes les déclarations et protestations précédentes, ils n'avaient produit dans la réforme cette nouvelle doctrine, qu'il est permis de prendre les armes contre son prince et sa patrie pour la cause de la religion. On avait bien prévu que les nouveaux réformés ne tarderaient pas à en venir à de semblables attentats. Pour ne point rappeler ici les guerres des Albigeois, les séditions des wiclefistes en Angleterre et les fureurs des taborites en Bohême, on n'avait que trop vu à quoi avaient abouti toutes les belles protestations des luthériens en Allemagne. »

Ainsi les soldats n'ont pas seulement ruiné l'œuvre des martyrs, ils ont encore porté atteinte à leur renommée. En prêtant le flanc aux attaques fondées, on autorise celles qui ne le sont pas ; et voilà nos confesseurs dont la soumission devint suspecte de timidité ! ils se seraient révoltés s'ils l'avaient pu ! S'ils ont imité les premiers chrétiens, c'est faute de pouvoir imiter les taborites! Dans leur patience il n'y a qu'un calcul; ils dissimulent jusqu'à ce que les forts règnes aient cessé,

et ils ne recourent à l'épée de l'Esprit qu'en attendant l'heure où ils seront en mesure de tirer l'épée de la révolte! Nous pleurerions volontiers, en voyant l'effroyable puissance des fautes commises par les chrétiens. Ce que les uns font, tous l'ont fait; ce qu'une époque a accompli, toutes les époques en sont responsables. Les péchés des chrétiens sont doués de rétroactivité; en flétrissant le présent, en compromettant l'avenir, ils calomnient même le passé.

Citons encore quelques passages du dixième livre des *Variations*. La médecine est salutaire malgré son amertume, à cause de son amertume même.

« Tout le gros de la réforme entre dans ce dessein, et la province de Saintonge est louée par Bèze en cette occasion *d'avoir fait son devoir comme les autres!* Ce même Bèze témoigne un regret extrême de ce qu'une si juste entreprise a manqué, et en attribue le mauvais succès à la déloyauté de quelques-uns..... On se disait les uns aux autres, que se laisser égorger comme des moutons sans se défendre, ce n'était pas le métier de gens de cœur. Mais quand on veut être gens de cœur de cette sorte, il faut renoncer à la qualité de réformateurs, et encore plus à celle de confesseurs de la foi et de martyrs; car ce n'est pas en vain que saint Paul a dit, après David : « On nous regarde comme des brebis destinées à la boucherie. » Et Jésus-Christ lui-même : « Je vous envoie comme des brebis au milieu des loups..... » Que nos frères ouvrent donc les yeux.

Qu'ils les jettent sur l'ancienne Eglise, qui durant tant de siècles d'une persécution si cruelle, ne s'est jamais échappée, ni un seul moment, ni dans un seul homme, et qu'on a vue aussi soumise sous Dioclétien et même sous Julien-l'Apostat, lorsqu'elle remplissait déjà toute la terre, que sous Néron et sous Domitien lorsqu'elle ne faisait que de naître. C'est là qu'on voit véritablement le doigt de Dieu. Mais il n'y a rien de semblable, lorsqu'on se soulève aussitôt qu'on le peut, et que les guerres durent beaucoup plus que la patience. »

Le mot est aussi juste qu'il est cruel; nos guerres ont duré beaucoup plus que notre patience. L'histoire inexorable est là pour en témoigner.

Le massacre de Vassy est du mois de mars 1562. Dès le mois d'avril, Condé, forcé de quitter Paris où régnaient les triumvirs, Guise, Montmorency et St-André, marcha sur Orléans et s'en empara. L'épée était sortie du fourreau; elle en était sortie au nom de l'Evangile; car on ne parlait que de venger les victimes qui venaient d'être immolées au milieu de leurs prières, et le manifeste de Condé insistait sur l'exécution des édits rendus en faveur des protestants.

Quelques jours après, la cause protestante était déshonorée par les excès que l'appel aux armes entraîne et qu'il semble presque justifier. Dans les provinces protestantes, les Eglises furent saccagées, les prêtres chassés, maltraités, quelques-uns tués. Les atrocités dont les protestants eurent à souffrir dans les provinces

catholiques leur firent moins de mal que celles dont ils se rendirent coupables; Montluc leur fit moins de mal que le baron des Adrets. En vain les généraux pieux, Coligny surtout, firent-ils les plus grands efforts afin de laisser aux catholiques le monopole des massacres. Ils avaient déchaîné le génie du mal, et ils prétendaient lui poser des limites! On leur obéissait dans leur camp, dans leur voisinage immédiat; loin d'eux, on obéissait à la passion du moment; on répondait aux violences par des violences; on usait de représailles, et si l'on restait fort en arrière des catholiques, en fait de massacres, on était bien plus coupable qu'eux; car la culpabilité se mesure aux lumières. « Celui qui a connu la volonté de son maître et qui ne l'a point faite sera battu de plus de coups. » Quelle excuse invoquer en faveur de ces meurtriers qui avaient été pendant quarante ans à l'école des martyrs, qui les avaient vus mourir, qui les avaient entendus bénir leurs persécuteurs?

Les protestants avaient suivi l'exemple des catholiques, en égorgeant leurs adversaires; ils le suivirent aussi en appelant l'étranger sur le territoire français. Les triumvirs avaient fait venir des Allemands et des Suisses; Condé fit venir des Anglais, auxquels il livra le Hâvre. On marchait de faute en faute; on marcha aussi de désastre en désastre. Les secours intéressés d'Elisabeth dépopularisèrent les huguenots.

Ce n'était pas tout encore; l'assassinat du duc de Guise, forfait individuel, devint presque le forfait de

l'Eglise par la joie qu'il excita dans son sein. Les protestants descendaient bien vite! Ils signèrent la paix d'Amboise, où les principales garanties des édits précédents étaient omises ; ils la signèrent malgré les protestations des ministres assemblés à Orléans, qui, à peine échappés aux bûchers, demandaient à en dresser à leur tour, et réclamaient le droit de mettre à mort les athées, les anabaptistes, les libertins !

La première guerre était terminée ; elle avait peu duré, un an à peine, et cependant les protestants avaient eu le temps de commettre de honteux excès, d'appeler l'étranger, d'applaudir à un assassinat et de formuler des fantaisies de persécution. En échange de tant de pas rétrogrades, ils obtenaient une *diminution* de leurs garanties légales.

De ce moment, l'égorgement en masse des huguenots fut résolu; les conférences de Bayonne décidèrent la reine régente à adopter les maximes sanguinaires du duc d'Albe. En attendant la Saint-Barthélemy, on tuait en détail. Depuis la conclusion du traité d'Amboise, trois mille protestants avaient péri. La paix faisait plus de victimes que la guerre.

On reprit les armes; Coligny faillit enlever le roi près de Meaux; Condé menaça la capitale; la bataille de Saint-Denis, où la valeur des protestants résista à un ennemi beaucoup plus nombreux, amena la conclusion d'un nouveau traité, celui de Lonjumeau, et mit fin à la seconde guerre civile.

Déjà il était facile de voir que la cause évangélique, qui avait fait tant de progrès lorsque ses martyrs combattaient seuls, s'affaiblissait journellement par les victoires même de ses capitaines. Le nombre des protestants diminuait; les projets d'extermination complète prenaient une consistance et une popularité qu'ils n'avaient jamais eue. On s'y essayait par les égorgements partiels; le sang coulait à flots dans un grand nombre de villes. La Saint-Barthélemy avait duré dix ans, lorsque le 24 août 1572 donna aux crimes tolérés et locaux la sanction d'un ordre officiel et l'ensemble d'une exécution nationale. Depuis que la guerre avait éclaté, la guerre était devenue nécessaire; les protestants, traqués partout comme des bêtes fauves, n'avaient plus d'autre asile que leurs camps et leurs villes fortes; ils avaient fait quelques pas sur la pente, ils étaient forcés de se précipiter jusqu'au fond.

Il fallait périr ou prendre de nouveau les armes. Condé, Coligny, Jeanne d'Albret entreprirent la troisième guerre civile. Elle fut signalée par l'assassinat de Condé et par la double défaite de Jarnac et de Moncontour. L'indiscipline des troupes protestantes forçait la main aux chefs. Elle déshonorait *la cause* (car tel était le nom adopté). Jamais encore les désordres n'avaient été poussés si loin. Les curés, les moines, les religieuses furent livrés en grand nombre aux supplices et aux outrages. Les chrétiens gémissaient, les forcenés dominaient; c'est le résultat obligé des guerres reli-

gieuses. Celle-ci se termina par la paix signée à la Charité et par l'édit de St-Germain-en-Laye. Si les conditions en furent favorables aux huguenots, ils le durent en grande partie aux exploits de Montgomery et aux auxiliaires allemands que le duc de Deux-Ponts avait amenés. Ils le durent aussi au besoin qu'on avait de leur inspirer quelque sécurité pour assurer le succès du grand massacre.

On y préluda par ceux de Rouen, de Paris, d'Orange. On y préluda par l'empoisonnement de Jeanne d'Albret. Puis, le moment venu, Charles IX donna le signal. Le sang coula à Paris pendant trois jours, en Province pendant deux mois. Le parlement loua la piété du roi; le pape et le roi d'Espagne le félicitèrent; les huguenots répondirent aux assassinats par le cri : aux armes! Et la quatrième guerre civile commença.

Alors eurent lieu des siéges à jamais mémorables, celui de Sancerre, celui de Sommières, celui de La Rochelle surtout. Tant d'héroïsme n'aboutit qu'à une paix honteuse.

Cependant, une des conséquences de la guerre religieuse, l'organisation quasi-républicaine des huguenots fut fondée à l'assemblée de Milhau. Leur délibération, que M. Haag publie parmi les pièces si importantes jointes à son premier volume, justifie assurément son expression : « Ils adoptèrent une forme de gouvernement qui constituait un Etat dans l'Etat. »

Charles IX venait de mourir; son frère Henri III re-

venait en hâte de Pologne, et allait recommencer la guerre contre les rebelles qu'il avait tant de fois combattus quand il n'était que duc d'Anjou. C'est à ce moment que les protestants firent un nouveau pas, un pas inévitable, dans la triste carrière où ils étaient entrés. Ils signèrent la confédération entre le parti huguenot et la fraction du parti catholique qui portait le nom de faction des politiques, c'est-à-dire qu'ils déchirèrent leur drapeau après l'avoir sali. A parler vrai, ils faisaient depuis longtemps de la politique sans le dire, et nous ne nous affligerons pas outre mesure de ce qu'ils l'ont dit. Nous aimons assez que les paroles soient d'accord avec les actes; et puisqu'il est nécessaire qu'une guerre religieuse dégénère promptement en guerre politique, nous pensons qu'il est bon que le mot de religion s'efface le plus tôt possible.

La chose disparaissait de plus en plus. La cinquième guerre, qui en fut à peine une, laissa toute liberté aux intrigues. Les menaces du roi de Navarre et du prince de Condé, la défection du duc d'Alençon, amenèrent la signature du traité *de Monsieur*.

La sixième guerre ne fut, à proprement parler, qu'une lutte entre l'union protestante et la sainte Ligue, qui se forma à cette époque, grandit avec une rapidité merveilleuse et se substitua à l'autorité royale, comme son chef le duc de Guise songeait à se substituer à Henri III.

Il semble qu'une telle modification aurait dû réveiller

l'ardeur des protestants, et qu'ils auraient dû retrouver contre une association illégale une partie du zèle qu'ils avaient dépensé contre la couronne. Non, le zèle s'était exilé avec les mœurs, avec la foi, de ces camps où ne retentissaient plus les psaumes, où les politiques avaient pris la place des croyants. Qu'il est triste de suivre dans tous ses progrès la maladie dont nous avons signalé les premiers symptômes et indiqué la cause!

Les protestants de l'armée d'Henri de Bourbon n'avaient plus qu'un seul trait de commun avec les vieux huguenots de Coligny, la bravoure. A la nouvelle de la perfidie du roi, qui venait de signer la ligue et de faire annuler par les Etats de Blois les engagements qu'il avait pris envers eux, les compagnons du Béarnais reprirent les armes. Nous passerons rapidement sur cette guerre, sur la septième, sur la huitième. Qu'aurions-nous à raconter? Des alternatives de succès et de revers, des traités signés aujourd'hui et violés demain, les désordres de l'*escadron volant* de Catherine, désordres d'autant plus honteux qu'ils étaient combinés par la politique et dirigés par la reine mère, les revanches des dames de la cour de Nérac poussant à la guerre pour venger l'infidélité de leurs amants? Tout cela nous paraît indigne de figurer ici en détail, et nous ne nous sentons pas beaucoup plus d'attrait, soit pour les délibérations des Synodes où les intérêts de la terre envahissent une place chaque jour plus grande, soit pour les revirements intéressés que produisit la mort du

duc d'Anjou en conférant à Henri de Navarre le titre d'héritier présomptif de la couronne.

Les exploits de Lesdiguières, la victoire de Coutras, balançaient à peine les succès de Guise et la dispersion des Allemands et des Suisses qu'on assommait sur toutes les routes, malgré le sauf-conduit qu'ils avaient obtenu. Il fallait un crime pour assurer le triomphe des protestants dégénérés. Henri III le commit. L'assassinat des Guise à Blois enleva le roi aux ligueurs; et dès lors la victoire définitive du parti huguenot ne fut plus douteuse.

Mais y avait-il encore un parti huguenot, et que devait signifier cette victoire? Henri III, signalé aux coups des assassins par tous les prédicateurs catholiques, est tué devant Paris par Jacques Clément. Il n'y a plus qu'une abjuration entre Henri IV et la couronne. Il en a l'habitude et ne saurait hésiter. Sa seule crainte est de mécontenter Elisabeth et de perdre au dedans l'appui de quelques protestants obstinés. En effet, le roi *se fait instruire*. Il gagne pendant cette instruction religieuse les batailles d'Arques et d'Ivry. Enfin, il reste à Paris aussi mauvais catholique qu'il avait été mauvais protestant.

Qu'obtinrent les réformés pour prix de leurs services? Quelle fut la récompense du long péché qu'on nomme les guerres de religion? Ils y avaient perdu leur foi, leurs mœurs, leur bonne renommée; ils y avaient transformé l'Eglise en parti; ils y avaient com-

promis pour des siècles la conversion de la France, soulevé les défiances séculaires du peuple, et provoqué d'avance les réactions du pouvoir royal; en recourant aux armes, ils avaient donné des armes à tout le monde contre eux. Eurent-ils au moins la satisfaction passagère de voir leur liberté consacrée par celui dont ils avaient fait *un roi très-chrétien* au prix de leur sang?

Non, Henri IV, après de longues hésitations, leur accorda à peine la révocation des édits les plus odieux. Il eut soin d'annoncer en même temps sa résolution de maintenir la religion catholique, apostolique et romaine. Il prêta, à son sacre, le serment d'exterminer les hérétiques. Il rechercha l'alliance de l'Espagne. Il fit enlever le fils de Condé et ordonna de l'élever à sa cour dans la religion catholique, conformément à l'engagement qu'il avait pris envers le pape. Il prodigua les faveurs aux catholiques, et se montra si injuste envers ses anciens coreligionnaires, que le duc de Mayenne lui-même se crut obligé de prendre leur défense. Enfin ce ne fut qu'à la dernière extrémité, et parce que la guerre civile était sur le point de recommencer, que, cédant aux représentations énergiques d'un homme dont l'exemple le forçait à rougir et dont l'amitié bien peu méritée le touchait [1], il signa l'édit de Nantes, beaucoup plus célèbre qu'il ne le mérite, car il ne faisait

[1] Voir l'histoire de Duplessis-Mornay, par M. Ambert. « Sire, disait-il un jour au monarque pour lequel il avait tant fait, les rois sont forts, mais la verité est plus forte. »

que reproduire les dispositions consenties par les Valois, n'autorisait le culte protestant qu'en certains lieux et soumettait les protestants à remplir tous les devoirs extérieurs des paroissiens catholiques.

Cette concession faite de mauvaise grâce, violée dans l'exécution, compensée par le rétablissement du catholicisme dans le Béarn, et restreinte en présence de la résistance des parlements, était d'ailleurs plus funeste qu'utile, car en donnant aux protestants des places de sûreté, l'édit de Nantes les engageait toujours plus avant dans leurs allures politiques.

Déjà ils n'avaient que trop manifesté leurs prétentions de parti par la création des *assemblées politiques*, distinctes des Synodes et chargées de pourvoir au gouvernement de l'Etat protestant. Les assemblées politiques furent, sous Henri IV, le théâtre des plus scandaleuses divisions entre les seigneurs qui n'avaient eu en vue que leurs intérêts lorsqu'ils prétendaient tirer l'épée pour les intérêts de l'Eglise. Elles furent un instrument commode aux mains des ambitieux et des turbulents, sous Louis XIII.

Rohan, surtout, sut s'en servir. Grâce à lui, les protestants du midi donnèrent le spectacle de guerres sans motifs, sans prétexte. Ils se passèrent la fantaisie de l'insurrection pour l'amour de l'insurrection. Abattus par Richelieu, malgré leur succès momentané de Montauban, assiégés dans La Rochelle, ils assistèrent à la chute de leur dernière forteresse et à la défection successive des

grands seigneurs qui les avaient entraînés. Rohan même déserta leur cause après l'avoir flétrie par un traité (qui le croira !) avec l'Espagne !

Richelieu leur avait rendu un immense service. Il leur avait enlevé tout ce qui pouvait les rendre redoutables, tout ce qui les constituait en parti. Places de sureté, organisation, assemblées politiques, il n'avait rien laissé debout. Aussi les protestants, depuis la chute de La Rochelle, furent-ils les sujets les plus soumis, et sous Richelieu qui les traita rudement, et sous Mazarin qui respecta en général leur liberté. Ils avaient si bien renoncé à leurs traditions belliqueuses, qu'ils s'abstinrent de prendre aucune part aux troubles de la Fronde.

Mais l'Eglise ne sortait pas de la lutte telle qu'elle y était entrée. Les derniers Synodes attestèrent l'affaiblissement de la foi. De nombreuses abjurations avaient éclairci les rangs des protestants. Leurs Eglises avaient été réduites au chiffre de 500 à peine.

Voici donc le résultat extérieur de la lutte matérielle, comparé au résultat extérieur de la lutte évangélique. Quarante ans de persécutions atroces avaient produit les 2150 églises énumérées à la conférence de la Ferté-sous-Jouare et représentées au colloque de Poissy; quatre-vingt-dix ans de guerre civile en ont détruit six cents.

Nous verrons plus tard ce que produira la dernière manifestation de l'esprit militaire parmi les protestants.

français. Une longue persécution nous sépare de la guerre camisarde. Laissons Louis XIV reprendre l'œuvre interrompue de François Ier et des Valois. L'ordre chronologique nous appelle à jeter un coup d'œil sur les Vaudois du Piémont et sur les protestants des Pays-Bas. Les mouvements auxquels nous allons assister ont aussi leurs enseignements. Aucun, toutefois, n'est aussi instructif que les guerres religieuses de France. On nous pardonnera de nous y être arrêté si longtemps.

La résistance que les Vaudois du Piémont opposèrent aux diverses expéditions chargées de les *convertir*, constitue, si nous osons parler ainsi, le beau idéal de la guerre religieuse. Point de princes qui s'emparent de l'Eglise sous prétexte de la protéger, comme en Allemagne ; point de seigneurs ambitieux qui l'entraînent sur le sale terrain de leurs intrigues, comme en France ; point d'hommes violents qui la prostituent à leurs instincts sanguinaires, comme en Bohême ; point de fanatiques qui la détournent de la simplicité qui est en Christ, comme en Ecosse. De pauvres montagnards, soumis de cœur à leur prince, le suppliant sans cesse de les recevoir en grâce, lui résistant à la dernière extrémité, résistant moins à lui qu'aux brigands envoyés par le pape, par l'Espagne, par la France ; de braves chrétiens qui combattent avec une valeur surhumaine et qui combattent le moins possible, qui se

font grand scrupule de répandre le sang, qui se bornent à la stricte défensive et posent souvent à leurs ministres la question de savoir si la défensive elle-même est légitime; des pères de familles qui abandonnent leurs biens à l'ennemi et qui ne se hasardent à tirer l'épée que pour défendre l'honneur de leurs femmes, la vie de leurs enfants, la liberté de leur conscience; voilà ce que nous trouvons dans les vallées d'Angrogne et de Luzerne. Nulle part la persécution n'a été plus longue et plus atroce; nulle part le recours aux armes n'a été plus court et plus modéré.

Cependant la puissance des mauvais principes est telle, que les Vaudois avaient fini par dégénérer et par s'endurcir à l'époque de leurs dernières souffrances; quand ils furent expulsés à la réquisition de Louis XIV, on les vit bien différents de ce qu'ils avaient été au seizième siècle. Guidés par le pasteur colonel Arnaud, ils se rouvrirent de vive force le chemin de leur patrie. Leurs exploits tinrent du prodige. Une poignée de pâtres, sans canons, emporta des forteresses et culbuta des troupes réglées. Mais leur cruauté égala leur valeur; ils fusillèrent impitoyablement la plupart des soldats qui leur tombèrent entre les mains. L'emploi de l'épée avait porté ses tristes fruits; en combattant à la manière du monde, ils avaient contracté les sentiments, les passions du monde. On ne reconnaissait plus dans ces vainqueurs inflexibles, les descendants des hommes de prière et de charité qui gardaient les passages du Pré-

du-Tour en suppliant le Seigneur d'épargner le sang de leurs ennemis.

A tout prendre, les conflits passagers qui ont interrompu au sein des vallées piémontaises la monotonie des persécutions, font exception dans l'histoire des guerres religieuses. Le Seigneur a visiblement gardé ses chers enfants, ses chers témoins de la haute Italie. Il les a préservés des tentations que crée la prolongation des hostilités. En les isolant des autres nations, il les a garantis des dangers que créent les alliances politiques. En leur multipliant les souffrances, il leur a conservé l'esprit du martyre. Si la lutte charnelle n'a pas produit toutes ses conséquences funestes parmi les Vaudois, c'est parce que la lutte spirituelle, la lutte chrétienne, y a constamment dominé.

Afin de constater le caractère exceptionnel des mouvements qui ont agité accidentellement les Vallées et d'empêcher qu'on n'en tire des arguments favorables à la protection armée de l'Eglise, nous allons emprunter quelques détails au récit contemporain de celui qui eut lieu en 1561.

Les protestants succombaient aux mauvais traitements. Tantôt on les pourchassait sur les montagnes couvertes de neige, où ils périssaient en grand nombre; tantôt on les enfumait dans des cavernes où ils s'étaient réfugiés avec leurs femmes et leurs enfants; tantôt on remplissait leurs villages de soldats et de brigands qui consommaient en quelques jours les provisions de

l'année ; tantôt on s'emparait des fidèles, surtout des ministres, et on les torturait cruellement. Le couvent de Pignerol était le centre et le foyer de l'oppression. C'était là qu'on menait les prisonniers et qu'on les mettait à mort.

« Ils avaient des garnements à loage, qu'ils envoyaient tous les jours piller et saccager maisons, prendre hommes et enfants, les mener prisonniers en leur moinerie. En ce temps là, ils envoyèrent une troupe de ces rustres au lieu de St.-Germain en la vallée de Pérouse, lesquels par le moyen d'un traître qui les conduisait, s'en allèrent à la maison du ministre que ce traître avait connu et hanté privément. Le traître appela ce bon personnage, qui entendant sa voix, se leva et sortit incontinent. Mais voyant qu'il était trahi, s'enfuit et néanmoins fut poursuivi et bientôt pris et fort blessé. Or pour le faire cheminer plus vitement ainsi navré qu'il était, ils le piquèrent par derrière avec leurs hallebardes. Ils emmenèrent beaucoup d'autres prisonniers en la moinerie avec le poure ministre, tant hommes que femmes, et en faisaient ainsi ordinairement. Ce bon personnage ministre se porta constamment en la prison et en la mort cruelle qu'il endura. Ils le firent rotir à petit feu ; et avait déjà une partie de son corps brûlée, qu'il confessait toujours et invoquait à haute voix le Seigneur Jésus. Ils contraignirent deux poures femmes de Saint-Germain de porter des fagots dedans le feu et de dire à leur mi-

nistre : « Tiens ceci, méchant hérétique, puisque tu nous a mal enseignées. » Aussitôt ce bon serviteur de Dieu répondit : « Ha, poures femmes, je ne vous ai pas mal enseignées, mais vous avez mal appris. »

Les excès continuèrent et s'accrurent. Des troupes de gens armés, conduits par les moines, dévastèrent les vallées, réduisirent les plus riches à la mendicité et firent de nombreux prisonniers. Alors on songea pour la première fois à faire ce qui n'est permis dans aucun cas à l'Eglise, ce qui n'est permis dans aucun cas aux chrétiens attaqués en cette qualité, fût-ce par des brigands; on songea à se défendre.

« Les ministres, après avoir été interrogés sur cette affaire, furent d'avis qu'en telle extrémité le peuple se pouvait bien défendre contre la violence et furie de ces garnements qui brigandaient ainsi à l'aveu seul des moines; mais ils admonestèrent soigneusement le peuple d'éviter l'effusion du sang tant qu'il pourrait, et qu'il valait trop bien perdre les biens que tuer les hommes, et que chacun priât Dieu incessamment qu'il les gardât d'épandre le sang humain. »

Les misérables qui les tourmentaient lâchèrent pied à la première rencontre; et la modération des vainqueurs fut si grande, qu'ils ne voulurent pas les poursuivre, et qu'ils renoncèrent même à attaquer le couvent où ils auraient pu délivrer leurs frères captifs.

Cependant on se préparait à leur faire une guerre plus sérieuse. Des troupes s'entassaient au pied des vallées. Les Vaudois délibérèrent.

« Les ministres des vallées de Luzerne et d'Angrogne s'assemblèrent plusieurs fois avec les syndics, pour aviser et pourvoir à leurs affaires. L'avis et résolution fut que le jeûne serait publié aux jours prochains, que le dimanche suivant on ferait la Cène, qu'on ne se défendrait point par armes, mais qu'on se retirerait aux hautes montagnes; si les ennemis poursuivaient jusque là, qu'alors on prendrait tel conseil qu'il plairait à Dieu de donner. Chacun commença de porter des vivres et quelques petits meubles aux montagnes; de sorte que l'espace de huit jours on ne voyait par les chemins que gens aller et venir en diligence, tout ainsi qu'au temps d'été les fourmis en usent de courir et recourir afin d'amasser leur provision pour l'hiver. Ces poures gens chantaient des psaumes et se confirmaient les uns les autres; bref, ils se retiraient en ces montagnes avec une telle joie, qu'on n'en ouit oncques un seul regretter sa maison, biens ou possessions, mais tous étaient délibérés d'attendre patiemment la bonne volonté de Dieu et de mourir ensemble si son bon plaisir était tel. »

Plusieurs trouvaient étrange la résolution de ne pas prendre les armes; car, disaient-ils, ce n'est pas le duc, c'est le pape qui nous fait la guerre. On convint de placer des gardes à l'entrée des défilés.

« Or les gardes voyant que les ennemis se préparaient au combat, se jettèrent plusieurs fois à genoux, faisant prières à Dieu, qu'il lui plut avoir pitié d'eux et ne point regarder à leurs fautes et péchés, mais à la

cause qu'ils maintenaient; de changer le cœur de leurs ennemis et d'empêcher qu'il n'y eut effusion de sang; si son bon plaisir était de les retirer de ce monde, tant eux que leurs femmes et enfants, de les recevoir tous en son royaume. Les prières se faisaient à tous les passages par les gardes, et quand et quand il y avait exhortation de crier tous à Dieu et lui demander secours. Et ainsi chacun se disposait pour aller au devant de lui. Le sieur de la Trinité et l'armée voyaient cela fort aisément. »

Les troupes du seigneur de la Trinité furent repoussées. Mais les Vaudois n'aspiraient qu'à la paix. Ils résistaient en suppliants, et voici quelques phrases de l'humble requête qu'ils adressèrent alors au duc de Savoie :

« Très-excellent et vertueux prince, notre souverain et seigneur, nous envoyons certains de nos hommes devers votre hautesse, pour rendre témoignage de notre humble, prompte et franche obéissance envers elle, et pour très-humblement demander pardon touchant le port des armes fait par aucuns des nôtres en extrême nécessité; en second lieu, pour très-humblement supplier votre dite hautesse, au nom de notre Seigneur Jésus, qu'il lui plaise nous permettre vivre librement en notre religion, qui est la religion de nos ancêtres depuis plusieurs centaines d'ans.... »

On parut accueillir cette requête. Mais les atrocités recommencèrent bientôt, et les souffrances du peuple

Vaudois dépassèrent ce qu'elles avaient été avant la première prise d'armes. Alors il se réfugia au Pré-du-Tour, forteresse naturelle que les bandes ennemies ne purent jamais emporter. Sa manière de combattre était étrange. Avant de se porter à la rencontre des assaillants, « tous ensemble se jettaient par trois ou quatre fois en terre, criant à l'aide du Seigneur, le suppliant qu'il lui plût avoir égard à la gloire de son saint nom, empêcher l'effusion du sang, et convertir les cœurs des ennemis à la sainte vérité. » Quand l'attaque avait été repoussée, les Vaudois s'arrêtaient, se gardant de poursuivre les fuyards et de frapper un seul coup qui ne fût pas absolument nécessaire.

Leurs bonnes intentions n'éclatèrent jamais mieux qu'à l'occasion d'un meurtre qui fut commis par deux hommes de la vallée d'Angrogne sur la personne d'un envoyé du général ennemi.

« Environ midi, l'un des deux qui l'avaient tué entra au Pré-du-Tour. Là on lui donna tellement la chasse qu'il semblait que ce fut un loup enragé. L'autre fut pris à Angrogne. Ceux du Pré-du-Tour et même tout le peuple Vaudois furent merveilleusement troublés d'un tel acte, et pour ce ils s'assemblèrent et après s'être humiliés devant Dieu et l'avoir supplié avec pleurs et larmes que le sang de ce poure homme mort ne leur fut point imputé, ils écrivirent tous d'un commun accord au sieur de Raconis que les deux prisonniers lui seraient livrés sous trois conditions : la première, que

les dits prisonniers ne seraient point contraints de rien faire contre leur conscience; la seconde, qu'on en ferait bonne et briève justice; la troisième, que l'exécution s'en ferait sur les confins d'Angrogne pour donner exemple aux autres. Cela ainsi arrêté d'une part et d'autre, on envoya les prisonniers d'un commun accord (voire sans aucun contredit des parents). Un tel fait tourna à grand honneur au peuple d'Angrogne; et disait-on que le duc même et tout son conseil en avaient été fort émus. »

En effet, peu de temps après, la paix fut rétablie par l'intermédiaire de la duchesse de Savoie, à laquelle les vaudois s'étaient adressés. Ils déposèrent les armes avec bonheur et se soumirent aux conditions, assez dures d'ailleurs, qui leur furent imposées.

La lutte avait peu duré. Ce peuple chrétien et pauvre en sortit sans que sa foi eût reçu de graves atteintes. Qui oserait dire : J'en ferai autant? Qui oserait dire : On peut violer l'ordre du Seigneur et défendre l'Eglise par l'épée, puisque les Vaudois n'ont pas eu à s'en repentir? N'oublions pas que plus tard, dans de nouvelles luttes, ils apprirent à verser le sang au lieu de prier le Seigneur d'épargner la vie de leurs ennemis. La nation fidèle, la nation martyr fut abandonnée elle-même à quelques-unes des conséquences de son péché. Nous ne savons, mais il nous semble que les excès passagers qui accompagnèrent la rentrée du pasteur Arnaud renferment une leçon plus solen-

nelle peut-être que les chutes profondes et durables de tant d'Eglises moins affermies. Il nous semble lire un avertissement jusque dans la conduite admirable des Vaudois que nous venons de voir défendre à contre-cœur les gorges de leurs montagnes. En accumulant autour d'eux les circonstances les plus propres à les garantir contre les entraînements habituels de la guerre, circonstances dont le concours est désormais impossible et sur lesquelles il serait insensé de compter, Dieu n'a-t-il pas voulu nous détourner de la résistance armée, autant par la grâce extraordinairement accordée à une seule Eglise, que par le châtiment qui est tombé sur toutes les autres?

La transformation de l'Eglise évangélique des Pays-Bas en parti politique a suivi de près le mouvement dont nous venons de parler. La guerre religieuse était la contagion du temps. Elle gagnait de proche en proche avec une incroyable rapidité.

Nous n'avons pas à juger l'insurrection des Pays-Bas contre l'Espagne. Les dix-sept provinces avaient toujours été une république. Leurs hardis commerçants avaient toujours maintenu leurs priviléges, et les orgueilleux ducs de Bourgogne avaient été forcés de respecter l'indépendance des fabricants de Bruges ou d'Anvers. Que plus tard, lorsque cette vieille république se trouva prise dans une monarchie, elle ait cherché à

défendre sa liberté; qu'elle l'ait cherché surtout, quand le despotisme indigène de Charles-Quint eut été remplacé par la tyrannie étrangère de Philippe II; qu'une lutte à la fois constitutionnelle et nationale se soit engagée contre les usurpations du prince et contre l'invasion des Espagnols, nous le comprenons à merveille. Quelle était « la puissance supérieure » alors? Le roi, ou les serments solennels qu'il avait violés? Où étaient les révoltés? Sous les ordres du duc d'Albe, ou sous les ordres du prince d'Orange? La question n'est pas de celles qu'il importe de résoudre ici.

Il nous importe de savoir s'il a été bon pour la foi évangélique d'être mêlée à l'agitation violente qui débuta par l'*association des gueux*, et qui amena bientôt la guerre religieuse; si l'œuvre des martyrs hollandais et belges ne fut pas compromise par tant de passions impures qui s'en emparèrent; si l'Eglise protestante qui provoqua le mouvement, qui s'y tint constamment mêlée, qui accepta la responsabilité d'une lutte où son nom semblait dominer, n'eut pas à s'en repentir.

Voici la réponse que nous fait l'histoire :

A peine l'épée était-elle sortie du fourreau au nom de l'Evangile, que les progrès de l'Evangile furent arrêtés. Il s'était répandu comme un torrent dans les diverses provinces, malgré les mesures sanguinaires de Charles-Quint; les persécutions de Philippe II l'extirpèrent des provinces méridionales. Il est vrai que les cruautés de Charles-Quint étaient antérieures à la guerre

religieuse, et que celles de Philippe II étaient postérieures; or, nous savons que les mêmes épreuves qui ne font que fortifier l'Eglise combattant avec les seules armes de Dieu, affaiblissent et détruisent parfois l'Eglise qui a eu recours aux armes charnelles. Le même fait s'est souvent reproduit.

Nous ne voudrions rien exagérer. Nous ne nions pas, en présence des lugubres triomphes de l'inquisition italienne et espagnole, que la vérité ne puisse être extirpée par le fer et par le feu. A son début, elle est exposée à succomber sous les coups des adversaires; elle a besoin que Dieu lui ménage des intervalles de paix. Mais Dieu les lui ménage presque toujours; et alors les agressions dirigées contre elle entretiennent son zèle, provoquent ses efforts, facilitent ses succès. S'il ne lui est pas permis de chercher les persécutions, il ne lui est pas permis de les redouter outre mesure; si elle est tenue d'user des garanties légales qui lui sont accordées et d'en réclamer le maintien, elle est tenue de regarder plus haut que ces garanties et ne peut en aucun cas les revendiquer l'épée à la main.

Qu'est-il arrivé dans les Pays-Bas? Les souffrances des protestants avaient répandu partout l'Evangile; la guerre ne l'a conservé que dans les provinces où elle a été heureuse. Les provinces les moins bien défendues et les moins protestantes ont vu la réforme déracinée de leur sein. Elle n'y a pas été victime de ses scrupules de soumission, car nulle part l'appel aux armes n'a

plus promptement retenti que dans les provinces méridionales. La guerre religieuse avait trouvé les Pays-Bas envahis par la vraie foi; elle a laissé une Belgique catholique, une Hollande en partie protestante, mais protestante à la manière des Eglises que les princes ont défendues longtemps, c'est-à-dire identifiée avec l'Etat, qui tantôt la gouverne et tantôt en est gouverné, rachetant par son intolérance ce qui lui manque en liberté. Il faut bien chercher dans l'origine politico-religieuse des Provinces-Unies l'explication du lamentable avortement d'une Eglise qui promettait tant et qui a si peu tenu. Raide et sèche au Synode de Dordrecht dont les délibérations ressemblent à l'Evangile comme l'esprit de système ressemble à l'esprit chrétien, comme une formule d'algèbre ressemble à un discours de Jésus-Christ ou à une lettre de Paul, elle n'a pas tardé à tomber dans l'orthodoxie morte et dans le rationalisme hypocrite. Sa destinée rappelle celle de l'Eglise allemande; mais elle semble être descendue plus bas. Au milieu du réveil actuel, on cherche ses œuvres, on cherche ses évangélisations, on cherche ses missions, on cherche sa littérature chrétienne; et ce qu'on découvre est indigne du grand nom que ses luttes avec l'Espagne et avec Louis XIV avaient fait au protestantisme hollandais. A l'heure qu'il est, le catholicisme fait, dit-on, des progrès en Hollande, sans avoir besoin de l'épée du duc d'Albe. Ah! l'épée du duc d'Albe a été moins funeste à la vérité évangélique, que celle des Nassau.

Ils n'avaient pas de Nassau armé pour leur défense, ces messagers obscurs de Christ, qui lui avaient gagné une grande partie des Pays-Bas. C'étaient des marchands allemands qui visitaient Anvers et Amsterdam; c'étaient des Anglais qui apportaient leurs laines aux fabriques de Bruges; c'étaient les soldats allemands et suisses des garnisons impériales; c'étaient les fugitifs qui chassés de divers pays par la persécution, venaient demander asile aux antiques libertés flamandes; c'étaient de jeunes étudiants qui avaient suivi à Genève les leçons de Calvin; c'étaient de pauvres colporteurs qui vendaient la Bible, qui l'expliquaient, qui mouraient pour elle.

Vainement Charles-Quint étalait-il dans les Pays-Bas une obstination de desseins et une énergie de procédés, qu'il était forcé de cacher en Allemagne. Il avait interdit toute prédication, toute réunion, toute lecture des Saints Livres. Il avait ordonné de décapiter les hommes, d'enterrer les femmes vives, de brûler les relaps. Il avait établi des cours spéciales. Il avait fait périr 50,000 personnes, pour le seul crime d'hérésie! Eh bien! les croyants se multipliaient sous la hache. Le protestantisme proscrit marchait de conquête en conquête. Il était influent dans le midi et presque maître dans le nord.

L'absolutisme taciturne et sombre de Philippe II n'eut pas plus de succès. Il fit ce que son père n'avait pas osé. Il viola ouvertement les lois; il introduisit l'inqui-

sition. La persécution devint plus cruelle et plus lâche; les tortures furent plus raffinées. On accomplit plus de mal avec moins de bruit. Et cependant les conquêtes de l'Evangile continuent à s'étendre. Le peuple entoure et cache ses prédicateurs. Le peuple lit la Bible; le peuple est complice des hérétiques.

Telle était la situation, quand les protestants commencèrent à employer d'autres armes que celles par lesquelles ils avaient vaincu. Il y eut des émeutes à Tournay, à Lille, à Valenciennes. Il y eut surtout le grand compromis de la noblesse, trop mondain pour être nommé le *covenant* des Pays-Bas, touchant à la fois aux intérêts politiques et aux intérêts religieux, comprenant à la fois des protestants et des catholiques, établissant dès l'origine une confusion peu favorable à la pureté et à la dignité de l'Eglise.

Les associés s'engageaient à repousser l'inquisition et à s'assister réciproquement. Ils firent une entrée solennelle à Bruxelles et se rendirent processionnellement au palais de la gouvernante. Ils adoptèrent enfin, dans un repas, le nom et les insignes des *gueux*.

La gouvernante céda à l'orage. Elle publia l'*édit de modération*, que l'association lui imposait. Cet édit ne frappait de mort que les prédicateurs, les écrivains et ceux qui leur donnaient asile. Il n'appliquait aux simples fidèles que la peine de la confiscation, de la prison et de l'exil. La cour d'Aranjuez frémit en apprenant une pareille concession. Elle prépara sa vengeance, le rem-

placement de la gouvernante et l'entière extermination des dissidents.

Cependant, dans les Pays-Bas, on accordait en fait plus qu'on n'avait paru accorder. Les gouverneurs et les magistrats cessaient de condamner. Les protestants, qui jusqu'alors s'étaient réunis en secret la nuit, célébrèrent leur culte en plein jour. Ils eurent en rase campagne des assemblées de sept et huit mille personnes.

Ils ne s'en tinrent pas là. Protégés par la grande société nationale des gueux, ils osèrent dans plusieurs villes forcer les prisons et délivrer les hommes condamnés pour cause religieuse; ils exigèrent que des églises fussent consacrées à leur culte; ils se réunirent en armes et escortèrent leurs prédicateurs, l'arquebuse au poing.

Ce n'était pas précisément ainsi que l'Evangile devait se propager parmi les nations. La déplorable erreur où tombaient alors les serviteurs de Christ ne devait pas tarder à être cruellement expiée. Encore quelques jours de bruyant triomphe; encore quelques manifestations brutales des gueux et de leur chef Brederode; encore quelques actes de médiation hautaine accomplis par le prince d'Orange, par Egmont et par Hoorn; et les violents prendront la haute main, selon l'usage, et la grande dévastation des églises et des monastères épouvantera St-Omer, Ypres, Gand, Tournay, Valenciennes, Commines, Lille, Oudenarde, Anvers, la Flandre entière et les provinces du nord. Les images sont brisées; les

signes extérieurs du catholicisme sont suprimés; la réforme, naguère opprimée, fait preuve de puissance et intimide le gouvernement.

Nous ne pensons pas que personne prenne ceci pour un progrès. D'ailleurs, la réaction devenait inévitable. Les catholiques se retirent de l'association; bien des gens sont blessés de l'audace des iconoclastes; la popularité de la réforme est compromise, de même qu'elle l'avait été en France après les premiers excès de l'armée protestante et la remise du Hâvre aux Anglais.

Tandis que les temples protestants s'élèvent de toutes parts avec une incroyable rapidité; tandis que les fidèles donnent leur temps, leurs forces, leur argent, leurs bijoux pour hâter ces constructions qui ne devaient guère durer, la gouvernante avait fait venir des troupes d'Allemagne; elle avait mis le siége devant Valenciennes, où le prédicateur français Pérégrine-la-Grange exerçait une autorité factieuse.

Valenciennes est pris. Pérégrine est pendu, ainsi que d'autres ministres. Les gueux éprouvent plusieurs défaites successives. Les temples sont rasés; la liberté religieuse est supprimée; les provinces du nord se soumettent elles-mêmes; Anvers ouvre ses portes, et des milliers de familles, leurs pasteurs en tête, s'exilent en pleurant de ses murs.

Le premier des exilés volontaires avait été le prudent Orange, triste personnification de ce que doit devenir l'Eglise quand elle descend sur le terrain des luttes po-

litiques. Rien ne résiste plus au catholicisme. Il rebaptise les enfants; il multiplie les meurtres judiciaires. Aucune ville n'eut moins de cinquante exécutions dans cette funeste année 1567. Les victimes n'étaient pas moins nombreuses qu'avant la guerre. Seulement on mourait en qualité de rebelle, au lieu de mourir en qualité de martyr; on mourait sans laisser un exemple fécond. Ceux qui tombaient n'étaient pas remplacés; ceux qui fuyaient ne l'étaient pas davantage. Et quelle fuite! On ne trouvait plus assez de bâtiments pour transporter les émigrants; l'Allemagne et l'Angleterre se remplirent de colonies hollandaises. On pressentait les terribles années que les émeutes et les associations politiques avaient préparées aux protestants.

En effet, le duc d'Albe approchait à grands pas. Arrivé à Bruxelles, il y remplace la gouvernante; il y règne, et avec lui il fait régner dans les Pays-Bas la volonté impitoyable de Philippe II. On sait son conseil des troubles, qui bientôt ne fut plus appelé que *le conseil de sang;* on sait ses pendaisons, ses bûchers, ses tortures. ses confiscations immenses. Les têtes d'Egmont et de Hoorn étaient tombées sur le marché de Bruxelles; en les frappant, Albe avait donné la mesure de son audace et de l'obéissance qu'il exigeait.

Quatre années entières, la hache avait frappé sans relâche sur les Pays-Bas silencieux, quand les provinces du nord, celles où la réforme avait jeté les plus profondes racines, commencèrent la guerre qui devait

fonder leur indépendance. Cette guerre demanderait un livre. Nous n'y entrerons pas; il nous suffit d'avoir esquissé deux périodes, celle des confesseurs et celle des politiques. Elles sont séparées l'une de l'autre par la fondation de l'Association des gueux. L'une est marquée par des conquêtes inouïes; l'autre est marquée par de prodigieux désastres. La guerre que nous laissons en dehors de notre récit et qui a pour point de départ l'union d'Utrecht, a moins le caractère d'une lutte confessionnelle que celui d'une querelle nationale. Un nouvel état était né; il allait se faire sa place dans le monde; la cause évangélique n'était engagée dans la querelle qu'au même titre auquel elle figure dans la dernière partie de la Guerre de Trente ans. Elle marchait derrière la cause politique; mais pour être au second rang, elle n'en était pas moins exposée aux dangers que court toute Eglise qui consent à être ainsi défendue et qui veut que son nom soit inscrit sur les drapeaux. Le mal que nous avons décrit ne fit que s'aggraver; les victoires de la Hollande n'y apportèrent aucun remède. Le protestantisme ne se rétablit pas en Belgique, et ne reprit pas dans les Provinces-Unies l'esprit de spontanéité et de douceur qu'il avait perdu; il garda l'empreinte des camps.

L'insurrection camisarde est la dernière manifestation célèbre des tendances militaires parmi les protestants.

Il était bon de la séparer des grandes guerres de religion, avec lesquelles elle n'a absolument rien de commun. Celles-ci forment un tout de François II à Louis XIII, de la conjuration d'Amboise à la prise de La Rochelle. Aucun lien, aucune tradition ne les unit à la courte et brillante explosion des Cévennes. Il y a même entre les deux mouvements plus de dissemblances que d'analogies. L'un est général, l'autre est local ; l'un est aristocratique, l'autre est plébéien; l'un est exploité par l'ambition, l'autre est entraîné vers le fanatisme ; l'un produit des politiques, l'autre des prophètes. Le second ne continue pas le premier, mais il le complète admirablement, en vertu même de la diversité de leurs caractères. Après avoir contemplé les ruines que fait l'intrigue, il n'est pas inutile de contempler aussi celles que fait l'extase. L'excitation charnelle des paysans du Languedoc ne vaut guère mieux que l'alanguissement charnel des soldats de Rohan. Ces cœurs de bronze, aussi inaccessibles à la pitié qu'à la crainte, ces hommes farouches qui montent sur la roue sans sourciller et qui versent le sang sans frémir ; ces enthousiastes qui n'agissent que sous l'impulsion immédiate du Saint-Esprit et auxquels le Saint-Esprit ordonne des crimes, sont atteints d'une des maladies qu'engendre la guerre religieuse, la guerre populaire et désespérée.

Oui, l'extase est une maladie, une des plus déplorables maladies qui puissent atteindre l'Eglise; car la fièvre précède une prostration totale ; à son délire suc-

cède infailliblement le marasme; et quel rôle font-ils à Dieu, les infortunés qui parlent en son nom de révolte, de carnage et même d'assassinat!

L'insurrection cévenole a produit des extatiques; et par cela seul, elle est jugée. Ses merveilleux exploits, ses morts intrépides ne compensent pas le mal qu'ont fait ses folies et ses cruautés. D'ailleurs quel avantage a-t-elle procuré aux protestants? l'oppression a-t-elle diminué? la liberté des Eglises du désert a-t-elle été conquise? les progrès de l'Evangile ont-ils été activés? Non. Elle a laissé en Languedoc une Eglise épuisée et comme anéantie par les secousses galvaniques de la lutte, des haines prêtes à se réveiller, et un compte terrible, ouvert entre les protestants et les catholiques, compte que les générations successives cherchent à solder par de nouveaux meurtres. La paix rétablie, si l'on resta convaincu de la valeur des protestants, on resta convaincu aussi de leurs dispositions à la révolte; on exagéra les relations fugitives des cévenols avec l'étranger; on réveilla les vieilles préventions soi-disant patriotiques, qui reparaissent en France dans les grandes crises, et sous le poids desquelles nous fléchissons souvent encore aujourd'hui.

L'insurrection des camisards commença par un acte horrible, le meurtre de l'archiprêtre Cayla. Il y avait eu aussi des meurtres, nous l'avons vu, à l'origine des mouvements armés de l'Ecosse: le meurtre du cardinal Beatoun à l'origine de la guerre des lords de la congré-

gation, le meurtre de l'archevêque Sharp à l'origine de la levée de boucliers de Loudon hill. Débuts sinistres, et qui révèlent trop bien l'esprit qui doit présider à de pareilles tentatives!

Un esprit contraire avait cherché à prévaloir et avait longtemps prévalu. Rien de plus édifiant que la conduite des protestants en présence de l'ignoble persécution par laquelle Louis XIV rachetait ses péchés, exauçait les vœux de son clergé, obtenait l'approbation de Rome et arrachait à l'évêque de Meaux d'immortels applaudissements. Ils souffraient et demeuraient soumis. Leurs pasteurs prêchaient la douceur et en donnaient l'exemple. Ils ne répondirent aux dernières persécutions du roi et des prêtres, que par le rétablissement public de leur culte et par l'acceptation patiente de toutes les conséquences de leur fidélité. Enumérons les épreuves, afin d'apprécier la patience.

Mazarin s'était contenté de supprimer les Synodes généraux des protestants. Le clergé catholique demandait qu'on allât plus loin; son assemblée de 1656 avait réclamé l'extirpation violente de l'hérésie et exploité contre les descendants des huguenots le souvenir des guerres de religion. Louis XIV écouta ces doléances. Voici une partie des mesures adoptées par lui. Anquetil les résume en ces termes :

« Faveurs aux nouveaux convertis, exemptions de taille, surséances pour le paiement des dettes, affranchissement même du droit paternel et permission de se

marier sans le consentement des parents calvinistes.... Quant aux protestants qui persistaient, on se contenta d'abord de défendre qu'ils fussent admis à aucune fonction publique ; ensuite on ordonna à ceux qui avaient été admis auparavant, d'y renoncer. Ils furent exclus des corps de métier, des maîtrises, des apprentissages, du barreau, et il ne leur fut plus permis d'être sergents, recors, huissiers, greffiers, procureurs, à plus forte raison juges et avocats, et les chambres de l'édit furent supprimées. On retrancha non-seulement aux officiers, mais aux veuves et à leurs enfants opiniâtres la pension, les honneurs, le droit de noblesse et les autres distinctions ordinairement attachées à ces places. Enfin il ne leur fut plus permis de pratiquer publiquement la médecine, la chirurgie, la pharmacie, ni même d'exercer l'état de sages-femmes. »

En 1663, le clergé obtint la déclaration contre les relaps. En 1676, il obtint la création d'un fonds considérable destiné à acheter des conversions. En 1681, il obtint les dragonnades.

Ce fut alors que les députés des Eglises, réunis secrètement à Toulouse, y prirent la belle résolution de résister à la tyrannie jusqu'à la rébellion *exclusivement*. « A un jour marqué, dit M. Haag, les temples fermés par ordre du roi se rouvrirent ; dans les lieux où ils avaient été détruits, les fidèles s'assemblèrent sur leurs ruines. »

Les prêtres effrayés sollicitèrent de nouvelles ri-

gueurs. Louis XIV leur accorda la révocation de l'Edit de Nantes; il ordonna que les temples fussent partout démolis; il défendit le culte domestique, sous peine de confiscation de corps et de biens; il bannit tous les ministres; il ferma toutes les écoles protestantes; les enfants devaient être présentés au baptême des curés, sous peine d'une amende de cinq cents livres; la sortie du royaume fut interdite, sous peine des galères pour les hommes et de la confiscation de corps et de biens pour les femmes.

Nous n'avons pas à nous occuper de l'infamie qui retombe sur ceux qui ont demandé de semblables mesures, sur ceux qui les ont approuvées, sur celui qui les a sanctionnées avec pleine connaissance de cause et qui en a surveillé, poursuivi l'application avec tant d'obstination et de froide cruauté. Les crimes de Louis XIV et de ses complices ne rentrent pas dans notre cadre. Il nous importe bien plus de relever les fautes commises par leurs victimes. Le moment des fautes n'était pas encore venu.

Eclairés par l'histoire des guerres religieuses, les protestants persévéraient dans leur soumission. Les uns s'exilaient en pleurant du royaume, et allaient, appauvris par leur foi, demander à la Suisse, à la Hollande, à l'Allemagne, à l'Angleterre, à l'Amérique, une hospitalité qui ne leur fut pas refusée. Les autres se résignaient à courir les chances de la dragonnade, des galères et de l'échafaud.

On sait ce qu'il faut entendre par la dragonnade. Les biens et les personnes étaient livrées à la discrétion des soldats, et les soldats étaient excités par les prêtres. Nous ne raconterons pas ce qui est dans toutes les mémoires. Nous dirons seulement que les assemblées du Désert bravèrent les dragons. Il y eut toujours des pasteurs pour y prêcher la Parole; il y eut toujours des multitudes de fidèles pour les écouter. Les prisons étaient pleines; les bagnes regorgeaient; les condamnés, dont la France était encombrée, étaient transportés en Amérique et beaucoup périssaient en route; les enfants étaient enlevés de vive force; les femmes étaient enfermées dans les couvents; les cadavres étaient traînés sur la claie; et cependant on priait toujours au Désert.

Oh! pourquoi la lutte si bien commencée, ne se continua-t-elle pas avec les mêmes armes! Pourquoi ces hommes farouches descendent-ils en chantant des psaumes, des hauteurs du Bougés? Pourquoi viennent-ils fondre sur la bourgade de Pont-de-Montvert? Pourquoi ce prêtre percé de coups? Hélas! la mort de l'abbé de Chaila est un appel adressé aux passions violentes. Les représailles vont commencer. Le sang des persécuteurs va couler à son tour; les deux longues années de l'insurrection cévenole s'ouvrent à la lueur des torches qui éclairent l'immolation nocturne du 24 juillet 1702.

Que de combats, que d'héroïsme, que de crimes

dans ces deux années! Quand elles furent finies, quand Cavalier eut traité avec la cour, l'œuvre des martyrs recommença; les pasteurs succédèrent aux prophètes, les pasteurs qui presque tous finirent sur la roue ou au gibet. Si les traditions atroces de Louis XIV, incomplètement recueillies par le régent, furent perfectionnées par Louis XV; si l'amant de madame de Pompadour se montra digne de continuer l'époux de madame de Maintenon, les martyrs du dix-huitième siècle marchèrent sur les traces de ceux du dix-septième. l'Eglise se réorganisa au Désert; les études furent rétablies; le lien synodal se reforma. Malheureusement tant d'agitations avaient laissé de funestes traces, et les protestants se trouvèrent mal préparés à résister ensuite à l'influence générale d'un temps incrédule.

A qui la faute? Qui les avait le plus affaiblis: ceux qui leur avaient donné l'exemple de la douceur, ou ceux qui leur avaient donné l'exemple de la violence; ceux qui leur avaient prêché l'Evangile, ou ceux qui leur avaient prêché la révolte; ceux qui avaient marché dans le chemin des premiers disciples, ou ceux qui s'en étaient écartés? Nous allons montrer les uns et les autres. Le lecteur jugera.

La théorie de la résistance armée se trouve exposée dans les manifestes que publièrent les cévenols et que reproduit en partie M. Peyrat, dans son *histoire des pasteurs du Désert* [1].

[1] Nous emprunterons beaucoup de details a ce livre remarqua-

« Ce n'est point, écrivaient-ils, une rébellion de sujets contre leur souverain; c'est un droit de la nature qui nous oblige en conscience de nous armer pour repousser la force. Autrement nous serions complices de nos propres malheurs, traîtres à nous-mêmes et à la patrie..... Nous ferons de justes représailles contre les persécuteurs, en vertu de la loi du talion ordonnée par la Parole de Dieu et pratiquée par tous les peuples, et nous ne mettrons bas les armes, que nous ne puissions professer publiquement notre religion. »

La loi du talion! Tel est le dogme des nouveaux prophètes. Ils ont reculé de la grâce à la loi, de la nouvelle alliance à l'ancienne, de Jésus-Christ à Moïse, de la colline de Golgotha à la montagne de Sinaï. Et encore, comment comprennent-ils la parole inspirée du Vieux Testament? Ils prennent le talion, et laissent l'oubli des injures. Ils lisent : « OEil pour œil, dent pour dent. » Et ne savent pas lire : « Tu n'useras point de vengeance, mais tu aimeras ton prochain comme toi-même. » Leur doctrine est charnelle, et leurs actes sont d'accord avec leurs doctrines.

L'un des premiers prophètes cévenols, Vivens, que M. Peyrat compare à Elie égorgeant les prêtres de Bahal dans le torrent de Kison, inaugura, au nom du Saint-Esprit, l'ère des représailles sanglantes. Les curés de

ble, où l'on voudrait plus de critique, mais auquel on ne saurait demander plus d'intérêt. Voir aussi l'*Histoire des Eglises du Désert*, par M. Charles Coquerel.

Saint-Marcel et de Conquerac furent tués; le vicaire de Soudorgues, qui portait le viatique, reçut un coup de poignard en plein midi; plusieurs persécuteurs et plusieurs apostats furent trouvés morts dans leurs maisons et sur les chemins.

D'autres prophètes, Abraham Mazel, Salomon Coudere et Pierre Séguier, reçurent simultanément, par une révélation directe que confirmaient des visions symboliques, l'ordre positif de chasser les prêtres et de faire la guerre au roi. « Mon frère, dit la prophétesse Bolle à Durand Fage qui avait pris les armes, l'épée que tu portes servira à détruire les ennemis de la vérité. » Le prophète Etienne, échappé des cachots de Bâville, ordonna des quêtes pour des achats d'armes et fit des amas de poudre et de balles. Il annonça que Dieu susciterait bientôt en France quarante mille prophètes, à la tête desquels viendrait se placer un puissant monarque (Guillaume d'Orange.)

Le meurtre de l'archiprêtre fut le résultat des paroles inspirées de Séguier, d'Abraham et de Salomon. On déplorait le sort des victimes entassées au Pont-de-Montvert par l'infâme abbé de Cayla. Séguier s'écrie : « Le Seigneur m'a ordonné de prendre les armes et d'exterminer cet archiprêtre de Moloc. » Abraham ajoute : « Mes frères, j'eus naguère une vision. Je vis de grands bœufs noirs fort gras qui broutaient les plantes d'un jardin ; et une voix me dit : Abraham, chasse ces bœufs ! Comme je n'obéissais pas, la voix me

dit encore : Abraham, chasse ces bœufs ! Alors je les chassai. Or selon que l'Esprit me l'a révélé depuis, ce jardin, c'est l'Eglise de Dieu ; ces bœufs noirs qui la dévastent, ce sont les prêtres; et la voix qui me parlait, c'est l'Eternel, qui m'a ordonné de les expulser des Cévennes. »

La multitude frémissante s'élance dans la direction de Pont-de-Montvert ; elle entre dans le bourg en faisant retentir sa redoutable psalmodie ; elle enfonce la maison de l'archiprêtre ; elle délivre les prisonniers. A la vue de ces malheureux qui ne peuvent se tenir sur leurs pieds endoloris, enflés, à demi rompus, la fureur des compagnons de Séguier redouble. Ils mettent le feu à la maison. L'archiprêtre tente de se laisser glisser dans le jardin ; mais il tombe et se rompt la cuisse. Découvert par les cévenols, il implore sa grâce. « Le voilà ! le voilà ! garrottons-le, ce damné persécuteur ! » « Si je suis damné, leur dit-il tristement, voulez-vous vous damner aussi ? » Séguier arrive : « Ah ! te voilà, persécuteur des enfants de Dieu ! Non, non ! point de grâce ; l'Esprit veut qu'il meure ! » Et il porta le premier coup. Tous les autres le frappèrent après lui. « Voilà, disaient-ils, pour mon père expiré sur la roue ! voilà pour mon frère envoyé aux galères ! voilà pour ma mère morte de chagrin ! voilà pour ma sœur, pour mes parents, pour mes amis, en exil, en prison, à la misère ! » Il reçut cinquante-deux blessures dont vingt-quatre étaient mortelles. Son inten-

dant, son cuisinier et quelques soldats furent massacrés aussi... Toute la nuit, le prophète et ses compagnons, agenouillés autour de ces cadavres, chantèrent des psaumes dont la farouche harmonie se mêlait au bruissement des flammes et au murmure des torrents. A l'aurore ils se retirèrent, et, psalmodiant toujours, remontèrent le Tarn vers Frugères. (1)

Séguier avait résolu le massacre général des prêtres. Du Pont-de-Montvert il se jeta sur Frugères. En entendant le chant des psaumes, le curé Reversat s'enfuit de sa maison dans un champ de seigle, et de là dans un pré où il tomba frappé d'une balle.

Séguier se rua ensuite sur St-André de Lancise. Le curé Boissonnade se mit à sonner le tocsin; et de temps en temps, pour reconnaître les insurgés, il mettait sa tête dans les auvents du clocher. L'un d'eux l'ayant aperçu, y monta furtivement, et du bout de sa hallebarde le poussa au dehors. Ses paroissiens, réunis à Séguier, l'achevèrent et mutilèrent son cadavre.

Partout, sur son passage, Séguier détruisait les églises, les croix et tous les signes du catholicisme. Il faillit surprendre les curés réunis pour les funérailles de l'archiprêtre. Avertis de son approche, ils se dispersèrent dans toutes les directions.

A quelques jours de là, le même Séguier comparaissait

(1) Nous avons copié une partie du récit de M. Peyrat. Le lecteur nous en saura gré. Nous lui emprunterons encore dans la suite plusieurs fragments de sa narration si pittoresque et si colorée.

devant ses juges. « Votre nom? — Pierre Séguier. — Pourquoi donc vous appelle-t-on Esprit? — Parce que l'Esprit de Dieu est en moi. — Votre domicile? — Au Désert, et bientôt au ciel. — Demandez pardon au roi! — Nous n'avons, nous, d'autre roi que l'Eternel. — N'avez-vous pas au moins remords de vos crimes? — Mon âme est un jardin plein d'ombrages et de fontaines. » Il fut condamné à avoir le poignet coupé et à être brûlé vif au Pont-de-Montvert. Sur le bûcher, le prophète, toujours calme, disait au peuple : « Frères, attendez et espérez en l'Eternel! Le Carmel désolé reverdira, et le Liban solitaire refleurira comme la rose. »

Le lendemain du supplice de Séguier, le baron de St-Côme, qui depuis treize ans sabrait les assemblées du Désert, traversa le bourg de Vauvert. Quelques jeunes gens réunis en prières dans une maison le virent passer. « Mes frères, voilà notre ennemi, dit l'un d'eux nommé Catinat; demandons à Dieu s'il veut que nous tuions ce meurtrier. » Il tombe en extase. « Certainement, répondit l'Esprit, cet apostat doit être mis à mort. » Et le soir Saint-Côme avait cessé de vivre.

Avant d'aller plus loin, nous avons besoin de soulager notre âme. Ce prodigieux égarement, ce mélange effrayant de férocité et de foi, ces hommes sincères qui croient entendre la voix du Saint-Esprit, qui croient lui obéir, qui exécutent des crimes en son nom et qui meurent avec une assurance si joyeuse de l'approbation du Seigneur, toutes ces scènes de prétendue révélation

où il n'y a point de trompeurs, où il n'y a que des trompés, seraient-elles propres à jeter le trouble dans les âmes chrétiennes? Nous ne le pensons pas. Les chrétiens savent que la première marque de l'inspiration réelle, c'est la conformité aux enseignements sacrés. Ils savent qu'ils devraient s'éloigner avec horreur, si un ange de Dieu venait leur annoncer *un autre Evangile*. Or certes, il y a ici un autre évangile, un évangile de sang, de vengeance. Nous ne pouvons lire les exclamations prophétiques des pauvres camisards, sans frémir de leurs blasphèmes involontaires. Les mots : « Mon fils! » nous font frissonner, car ils sont habituellement associés à la consécration du meurtre; et l'extase cévenole nous paraît renfermer une condamnation plus formelle peut-être de la guerre religieuse, que l'asservissement des Eglises allemandes ou la démoralisation des huguenots du seizième siècle. Nos yeux se fixent avec terreur sur les campements de Roland, où l'on prie, où l'on chante les louanges de Dieu, où le moindre jurement est puni, et où l'*exterminateur* (le bourreau) est toujours prêt à exécuter les sentences du prophète. Nous hésitons sur le nom qu'il faut donner aux malheureux, qui se jetant sur les moissonneurs d'une abbaye et les massacrant jusqu'au dernier, s'écrient pieusement : « Eternel! donne-nous la force d'exterminer ces idolâtres. » Que de magnifiques paroles se joignent aux paroles sanguinaires; que des sentiments d'une élévation et d'une délicatesse merveil-

leuse s'unissent aux instincts de fureur brutale; que des actes de miséricorde échappent, comme malgré eux, à des hommes qui se sont donné une tâche de destruction ; que des morts sublimes viennent révéler la droiture de leurs cœurs et la réalité de leurs convictions ; nous adorons la bonté de Celui qui nous pardonne tant et qui supporte avec une patience infinie les fautes grossières de ses enfants. Que des prodiges éclatants semblent confirmer la mission des prophètes; nous nous rappelons que le Seigneur ne fait pas plus de miracles pour sanctionner l'erreur des camisards, qu'il n'en fait pour sanctionner l'erreur des catholiques. Le prodige derrière lequel nous apercevons un dogme contraire à la Bible, nous le nommons tantôt illusion, tantôt mensonge, tantôt œuvre de Satan.

Chez les cévenols, c'était illusion. Nous n'en voudrions d'autre preuve que la touchante tristesse de Cavalier quand il se sentit abandonné par l'Esprit. C'était après sa capitulation. Il fut présenté à la reine Anne, qui lui demanda si Dieu continuait à le visiter. Le camisard ému pencha la tête en pleurant, et ne répondit pas.

La mort de Séguier, de Vivens et de plusieurs autres prophètes ne fut que trop vengée. Parmi tant de meurtres, nous en choisissons un qui donne une idée de tous.

Le lieutenant des milices, Jourdan, apostat et meurtrier de Vivens, demeurait au village de Bagards, entre

Anduze et Alais. Dans la nuit du 3 octobre 1702, Cavalier frappe à sa porte. Personne ne répondant, il l'enfonçait, quand sa femme enfin s'écria toute tremblante : « Que voulez-vous? » — « Parler à votre mari, répondit-il, et prendre les armes déposées ici. » — « Mon mari est allé vendanger à Alais; mais pour les armes, vous pouvez les prendre toutes. » Elle ouvre en parlant ainsi; Cavalier l'enferme dans une chambre avec ses enfants et cherche Jourdan. Il le découvre caché sous son lit. » Sors! sors! lui cria-t-il impérieusement. Ne te souviens-tu pas d'avoir tué Vivens et tant d'autres de nos frères innocents? » — « C'était par ordre du roi, répondit Jourdan, et j'en suis bien fâché! » — « Et nous aussi, nous sommes bien fâchés d'être obligés de te tuer! fais ta prière et demande pardon à Dieu de tes meurtres et de tes péchés! »

Quelquefois les cœurs étaient attendris par les larmes d'un fils, d'un ami. Alors survenait le prophète : « L'Esprit veut qu'il meure! » et toute pitié s'évanouissait aussitôt.

Il faut lire dans l'ouvrage de M. Peyrat l'histoire de la prophétie cévenole. Les faits et les légendes y sont bien un peu mêlés. Mais quel ensemble! et qu'il est difficile qu'une telle lecture n'inspire pas une profonde horreur pour la guerre religieuse, qui peut entraîner de tels hommes à de tels excès!

Les voici qui célèbrent la Cène. Les soldats s'approchent deux à deux, tête nue, le fusil en bandouillère.

Deux prophètes, debout à côté du généralissime Roland, lui passent l'un le pain, l'autre la coupe, qu'il offre aux communiants en murmurant un verset de l'Evangile. Près de la table sainte, un troisième prophète repousse les indignes, selon les avertissements de l'Esprit. « Allez! leur disait-il, allez prier, mon frère! » Les rejetés s'en retournaient, se prosternaient à l'écart, et poussaient des soupirs et des sanglots.

Les voici qui s'organisent. La hiérarchie s'établit d'après le degré d'inspiration. Parmi les prophètes, on compte des adolescents, des enfants même, qui président les assemblées, citent à leur tribunal les apostats, prêchent, baptisent, marient, dirigent les opérations militaires. Tous s'expriment avec une autorité qui confond. Les révélations ont chez eux des allures bien différentes de celles qu'on remarque dans les réveils auxquels la guerre religieuse est étrangère. Il y a un abîme entre leurs prédications impérieuses et les exhortations pleines d'humilité, de douceur, de respect que font entendre aujourd'hui en Suède les hommes, les femmes et les enfants qu'un mouvement extraordinaire entraîne à parler des choses de Dieu.

L'extase se répandit avec une si grande rapidité que, dès la première année, on comptait huit mille prophètes en Languedoc. A la tête de leur théocratie militaire, se trouvait Roland, prophète-roi. Plus bas, les cinq brigadiers généraux; plus bas encore, les chefs de brigades et leurs officiers, descendant de grade en grade et de

degré d'inspiration en degré d'inspiration, jusqu'à la multitude. Les chefs exerçaient le pouvoir religieux et militaire. Roland exigeait rigoureusement l'impôt civil et la dîme ecclésiastique. Il se regardait comme le chef légitime des propriétés monastiques et cléricales. Il faisait fusiller les fermiers qui n'en portaient pas les revenus *au camp de l'Eternel*.

La vanité trouvait à se satisfaire dans les costumes, dans les titres que s'attribuaient les chefs camisards. Ce fut par là que Cavalier fut séduit. Le maréchal de Villars lui promit un régiment. Il lui laissa faire à Nîmes une entrée triomphale, où le pauvre pâtre cévenol se posa l'égal du chef des troupes royales. Il y eut beaucoup d'enfantillage au fond de cette chute de Cavalier. La chute n'en fut pas moins honteuse. Roland, inaccessible aux tentations, Roland, obstiné à défendre la cause qu'il a embrassée et qui va bientôt mourir pour elle, n'est-il pas supérieur à Cavalier qui s'est livré et presque vendu? « Tu as trahi tes frères, lui dit-il, tu devrais en mourir de honte. Je ne veux plus avoir affaire à toi; car tu n'es plus que le vil agent du maréchal! Va lui dire que je suis résolu à périr l'épée à la main, jusqu'à l'entier rétablissement de l'Edit de Nantes. »

Entre ces deux types en présence, nous préférons le plus énergique et le plus désintéressé; mais ni l'un ni l'autre n'est chrétien; l'un et l'autre accusent le genre de lutte qui a pu transformer à un tel point des hommes de cœur et de foi.

Nous avons dit le mal ; il nous tarde de dire aussi le bien. Tout n'est pas coupable chez les prophètes. Au milieu des folies sauvages de l'extase, au milieu des excès de la guerre et des vanités du commandement, il y a place pour de belles actions.

Quand Mme de Miramand fut lâchement assassinée par des fanatiques, Cavalier les fit fusiller et exposa leurs cadavres avec cet écriteau : *Meurtriers de Mme de Miramand, mis à mort par les ordres de Cavalier.*

Les combats livrés aux troupes de Louis XIV provoquèrent un déploiement de génie militaire et de valeur qui, sur le champ de bataille de Nages, forcèrent le maréchal de Villars à s'écrier : « Vraiment, c'est digne de César ! » Les *enfants de Dieu* y avaient combattu un contre six. Cinq cents avaient péri. Trois prophétesses, l'une vêtue d'une robe blanche et les deux autres de robes noires et voilées d'un crêpe, gisaient à côté de leurs frères abattus.

Enfin la même intrépidité éclatait en présence des juges et des bourreaux. Nous l'avons déjà dit ; nous avons besoin de le redire, afin de rendre pleine justice à ceux que nous avons blâmés et dont les fautes surtout ont dû fixer notre attention.

L'un des enfants de Dieu, Boëton, vient d'être condamné par Bâville ; il marche au supplice ; il exhorte les protestants qui fondent en larmes, à demeurer fermes dans la communion de Jésus-Christ. Un de ses amis intimes se précipite en sanglottant dans une maison

voisine pour éviter de déchirants adieux. « Eh! quoi, mon ami, me fuyez-vous parce que vous me voyez couvert des livrées de Jésus-Christ? Pourquoi pleurez-vous, quand il me fait la grâce de m'appeler à lui et à la gloire de sceller de mon sang la défense de sa cause?» Pendant cinq heures, étendu sur la roue, ses quatre membres repliés sous le tronc et la tête en bas, il ne cesse de psalmodier, de prier, de consoler la foule éplorée. « Puisque cet obstiné huguenot, dit un archer, ne veut ni se convertir, ni se repentir, il faut le laisser expirer sur la roue. » « Vous croyez, mon ami, que je souffre, lui répond Boëton; je souffre en effet, mais apprenez que Celui qui est avec moi et pour qui je souffre me donne la force de supporter mes souffrances avec joie. » Voyant le bourreau préparer le coup mortel, le vieillard souleva la tête, et élevant encore la voix au-dessus du roulement incessant des tambours : « Mes très-chers frères, dit-il, que ma mort vous soit un exemple pour soutenir la pureté de l'Evangile, et soyez les fidèles témoins que je meurs dans la religion de Jésus-Christ et de ses saints Apôtres. »

A présent nos lecteurs connaissent les caractères généraux, bons et mauvais, de l'insurrection cévenole, autant du moins que quelques extraits peuvent remplacer le livre de M. Peyrat. Le même livre contient le récit d'une plus sainte et meilleure lutte, celle des chrétiens qui marchent couverts des seules armes de Dieu. Ceux-là parcourent aussi les Cévennes; mais c'est pour con-

vertir, pour consoler et non pour tuer. Ceux-là montent aussi sur l'échafaud; mais c'est pour pardonner et pour bénir. Ceux-là prêchent l'Evangile; mais ils ne connaissent pas l'extase. Ils parlent avec simplicité des vérités révélées dans la Parole écrite; ils ne se font pas les interprètes inspirés de l'Eternel. Leur vie est humble, leur doctrine est pure, leur mort est édifiante. On les voit avant l'insurrection, on les revoit après; la tempête les fait un moment disparaître. Le premier est Brousson, noble et douce figure, qui domine la bataille spirituelle au Languedoc, comme Wishart domine la bataille spirituelle en Ecosse.

Brousson, avocat célèbre de Nîmes, avait été à la tête du comité qui, en 1683, avait décidé à Toulouse la reprise du culte public, en condamnant tout acte de résistance. A l'ouïe d'une telle déclaration, les politiques avaient jeté les hauts cris: « Elle est trop hardie, et c'est à peine si nous tiendrions ce langage avec deux cents places de sûreté. » Les zélateurs, au contraire: « Elle est trop modérée; il ne faut être ni à demi obéissant, ni à demi révolté. Aux armes! »

Les assemblées eurent lieu; les Eglises du Désert commencèrent à exister; d'intrépides pasteurs y annoncèrent l'Evangile. Plusieurs, parmi lesquels brille le vénérable Homel, ajoutèrent à l'enseignement de leur parole les instructions de leur martyre.

Brousson voulut suivre leur exemple; il ne lui suffisait pas de servir son maître dans un comité; il avait

besoin de se dévouer plus directement. L'avocat devint pasteur. Faible, délicat, accoutumé à une existence sédentaire, déjà vieillissant, il vint chercher au milieu des montagnes cévenoles une vie de fatigues, de fuites, de périls incessants; laissant en Suisse sa femme, dont les sentiments n'étaient pas encore au niveau des siens, il s'aventura au milieu des agitations du Languedoc et du Vivarais.

Poursuivi, se dérobant avec peine sous divers travestissements aux recherches des soldats, exposé aux intempéries des saisons, prêchant chaque jour, parcourant les Eglises, célébrant partout les mariages et les baptêmes, sa douce voix retentit au milieu des populations excitées; c'était un pur écho de l'Evangile, c'étaient les charitables accents de la grâce qui venaient réveiller au fond des âmes les émotions du vrai christianisme et lutter contre le tumulte croissant des cris de guerre et de vengeance. Le premier de ses sermons, publiés plus tard sous le titre de *Manne du Désert*, a pour texte les versets du Cantique des Cantiques : « Ma colombe, qui te tiens dans les fentes des rochers, fais-moi voir ton regard; fais-moi ouïr ta voix; car ta voix est douce et ton regard est gracieux. »

Brousson repoussait énergiquement les projets de révolte. Il écrivit même à l'intendant Bâville : « Mon dessein n'est pas de causer des troubles; je ne fais de mal à personne; je fais mes assemblées sans armes; je marche aussi sans armes et comme un agneau. »

Après une longue et rude campagne missionnaire, l'apôtre des Cévennes était allé chercher un peu de repos à Lausanne, puis en Hollande. Son inaction lui pesa bientôt; il lui semblait qu'il n'avait pas le droit de vivre tranquille à l'étranger, tandis que ses frères souffraient en France. Il y rentra et se dirigea vers la Normandie; il écrivait à sa femme : « Nous sommes passés au milieu des voleurs; mais Dieu leur a tenu la bride. Je ne saurais vous exprimer la joie que je sentis à l'entrée de la France, la première fois que je fus obligé de marcher à pied, la nuit, dans les déserts. Le travail est si grand qu'il semble entièrement insupportable, et surtout par rapport à mon tempérament; mais Dieu accomplit sa vertu dans mon infirmité..... J'ai été obligé de faire trente-cinq assemblées de communion, de lieu en lieu. Le seul regret que j'aie, c'est de savoir que vous vous affligez de ce qui devrait vous remplir d'une sainte joie. Je vous assure, ma chère femme, que les consolations que Dieu commence à me faire goûter sont infiniment au-dessus de tout ce que je pourrais vous dire. Je vous prie d'entrer dans ces sentiments de piété, et vous contribuerez à cette œuvre comme moi, puisque je suis une partie de vous-même. »

Brousson s'était retiré encore une fois en Hollande. Les gémissements du Languedoc y arrivèrent jusqu'à lui. Il s'arracha de nouveau aux embrassements de sa femme et de son fils. Il ne devait plus les revoir. On avait mis sa tête à prix. Le pasteur fugitif était forcé de

se cacher dans des puits, de passer le Rhône, de chercher à Orange un asile momentané. Puis il reparaissait sur le champ de bataille. Il fut pris et transféré à Montpellier.

C'était en 1698. Le formidable cri de : Guerre aux prêtres! n'avait pas encore été jeté par Séguier; mais plusieurs mouvements avaient déjà ensanglanté le Vivarais. Bâville devant lequel il comparut et qui fut touché de sa douceur, lui dit : « Puisque vous êtes ministre, quels étaient les motifs de votre conduite dans les Cévennes et ailleurs? » « La prédication de l'Evangile à l'exemple des Apôtres. » « Les Apôtres prêchaient-ils la révolte contre les puissances établies de Dieu? » Je ne l'ai jamais fait. » Le tribunal condamna Brousson à subir la question ordinaire et extraordinaire, le supplice de la roue, et après la mort, l'opprobre du gibet. Bâville eut l'honneur d'adoucir cette horrible sentence. Il décida que le supplice du gibet précèderait celui de la roue et supprima la torture. Brousson fut mené à l'esplanade du Peyrou. Il voulait parler au peuple; mais les tambours couvrirent sa voix. Sa mort, simple comme sa vie, n'a eu d'apologiste que le bourreau, qui dit quelques jours après, en achetant une tasse d'argent chez un orfèvre : « J'ai exécuté plus de deux cents condamnés; mais aucun ne m'a fait trembler comme M. Brousson. Quand on le présenta à la question, le commissaire et les juges étaient plus pâles que lui, qui levait les yeux au ciel en priant Dieu. Je me serais en-

fui, si je l'avais pu, pour ne pas mettre à mort un si honnête homme. Si j'osais parler, j'aurais bien des choses à dire sur lui! Certainement, il est mort comme un saint [1]. »

Si nous franchissons à présent les années que remplissent les prophètes armés, nous retrouverons d'autres échafauds dressés sur la place du Peyrou et sur les places publiques de toutes nos villes du midi; nous y verrons monter d'autres pasteurs, victimes humbles et dévouées, dont la mort inévitable couronnait le court ministère. C'est un Alexandre Roussel, qui console sa mère en lui disant : « Il m'est plus doux d'aller à la mort qu'à un festin. Je soupire après la demeure des cieux. » C'est un Louis Rang, qui passant à Crest, se fait raser la barbe et peigner la chevelure, « afin qu'on voie mieux la sérénité de son visage en face de la mort. » C'est un Chamier, jeune encore et déjà mûr. C'est un Roger, avancé en âge, et qui répond à l'officier qui l'arrête en lui demandant son nom : « Je suis celui que vous cherchez depuis trente-neuf ans. Il était temps que vous me trouvassiez. » C'est un Désubas, qui disperse lui-même les populations réunies en armes pour le délivrer.

Voilà qui rafraîchit l'âme, et qui la console du spec-

[1] La famille de Brousson s'est conservée dans le canton de Vaud ; mais elle semble être malheureusement sur le point de s'éteindre. Tous ceux qui ont porté le nom du martyr ont hérité aussi de son dévouement chrétien et de son angélique douceur.

tacle de tant de foi égarée dans la guerre cévenole, et de tant de courage profané. Désubas écrit à ses amis, qui veulent accourir à son aide : « Je suis fort tranquille et entièrement résigné aux volontés divines. » Les pasteurs du Vivarais accourent. Ils contiennent le courroux du peuple. Ils obtiennent qu'on renoncera à la violence. Partout, sur le long trajet de Désubas que l'on conduisait à Montpellier, la foule se levait menaçante; partout les ministres lui représentaient le devoir de la soumission. Ainsi Désubas traversa ces mêmes contrées naguère armées; et la douleur publique lui fit seule cortége. Il comparut devant son juge. « Je vous adjure, lui dit celui-ci, de déclarer hautement si les Eglises ont une caisse commune, des amas d'armes et des relations avec les Anglais. » « Rien de tout cela n'est vrai, répondit-il; les ministres ne prêchent que la patience et la fidélité au roi. » « Je le sais, Monsieur; aussi est-ce avec douleur que je me vois contraint de vous condamner. » En prononçant l'arrêt, l'intendant versait des larmes. Désubas mourut à vingt-six ans. M. Peyrat ajoute : « Sa jeunesse, sa beauté, son intelligence, sa mansuétude, sa sérénité, son héroïsme évangélique forment comme un fond lumineux d'où se détache la figure de ce martyr, la plus pure et la plus candide du Désert. Rien ne manque à sa gloire. Il obtint les regrets des protestants et des catholiques, des évêques et des juges, des geôliers et des bourreaux. Les poètes populaires célébrèrent son douloureux triom-

phe, et *la troupe angélique vers laquelle son âme s'envola,* dit la ballade, *et dont il désirait ouïr la symphonie,* l'accueillit sans doute avec des hymnes et des palmes. »

Il y avait plus de soixante ans que les Cévennes étaient pacifiées; et de pauvres femmes soupiraient encore enfermées dans la sombre tour de Constance, à Aigues-Mortes. Plusieurs étaient octogénaires. La plus jeune, âgée de cinquante-trois ans, en avait passé trente-huit dans cette tour. Prisonnière à l'âge de quinze ans, quand les troubles étaient depuis longtemps éteints, elle n'avait pu tremper ni directement, ni indirectement dans l'insurrection. Elle se nommait Marie Durand. « Monsieur et très-cher pasteur, écrivait-elle à Paul Rabaut, c'est un délice excellent pour moi que mon pasteur, que j'aime et que je respecte très-cordialement, daigne faire attention à ce que lui dit sa brebis captive..... J'ai l'honneur de vous informer que plusieurs de mes compagnes avaient été forcées de s'endetter dans leurs maladies de l'année dernière, et que j'étais du nombre. Je peux vous dire à la vérité qu'alors je devais vingt-sept écus. Aujourd'hui je n'en dois pas tant, mais peu s'en faut..... Je me suis passée de robe tout l'été, de tablier, de souliers et autres choses bien nécessaires..... »

Après beaucoup de fausses espérances suivies des plus amers désappointements, Marie et ses compagnes furent délivrées. Elle revit son hameau natal, mais sa

cabane était en ruines. Elle écrivit encore à Rabaut : « Charitable pasteur, que je trouve dans vos dons de piété quelques secours pour mettre la tête de deux misérables à couvert. Que ma maison, qui est rasée, soit totalement perdue; c'est pour la gloire de Dieu. Mais celle qui résiste encore à l'hiver de la persécution, qu'on puisse s'y mettre un peu à couvert. »

Marie, pendant et après sa captivité, entretenait encore une nièce infirme, la fille d'un martyr. M. Peyrat rapporte une dernière lettre d'elle où elle expose qu'elle n'a que quelques châtaigniers « et encore fort peu, parce qu'on a coupé ses arbres. » Puis il termine ainsi : « L'Eglise vallonne d'Amsterdam accorda à la pauvre Marie une rente viagère de deux cents livres, dont elle fit part à son voisin Chambon, qui revenait octogénaire des bagnes de Toulon. »

Nous venons de nommer Paul Rabaut. Il travaillait à une entreprise immense, celle de la réorganisation des Eglises. Elève de l'illustre Court, dont les disciples montèrent presque tous au gibet et qui marcha longtemps en Languedoc entouré d'une école ambulante de futurs pasteurs, Rabaut continuait l'œuvre de son maître. Des ministres étaient installés, des consistoires nommés, des synodes réunis. Ces graves assemblées, où se retrouvait l'unité de l'Eglise française, avaient vu reparaître dans leur sein les représentants du Poitou, de la Normandie et des autres provinces. On avait délibéré au Désert ; on y avait effacé les dernières traces

de la fureur camisarde, condamné l'insurrection et l'extase. L'ordre se rétablissait comme par miracle. Le nombre des pasteurs augmentait; et à mesure que les rangs s'éclaircissaient par les supplices, d'autres s'empressaient de solliciter les places vacantes. Noble armée où le second rang remplissait sans hésiter les vides que faisait dans le premier rang le feu ennemi!

Par malheur, il était plus aisé de rétablir l'ordre, de réorganiser le ministère et même de trouver des martyrs, que de rendre à l'Eglise entière la foi simple et pure, que tant d'agitations avaient compromise et que l'esprit du siècle attaquait de toutes parts.

L'Eglise aurait-elle été mieux préparée à repousser les assauts des philosophes, si elle avait eu beaucoup de Brousson, de Désubas, de Court et de Marie Durand, au lieu d'avoir des Vivens, des Séguier, des Cavalier et des Roland? La question nous semble aisée à résoudre, en présence des deux portraits que nous venons d'esquisser : celui des camisards, et celui des confesseurs.

Voilà le résumé des guerres faites depuis la réforme au nom de l'Eglise évangélique, ou pour mieux dire, par l'Eglise évangélique. Ne nous y trompons pas en effet; l'Eglise n'a point été passive. Elle n'a point été défendue malgré elle. Elle a sollicité les secours; elle a excité les combattants; elle a pris part aux négociations. Elle est sans excuse.

Hé bien! que voyons-nous dans le vaste tableau qui se trouve à présent sous nos yeux? Quels sont les résultats de la résistance armée? L'histoire témoigne-t-elle autrement que la Bible? Non certes; et nous en rendons grâce au Seigneur. En Bohême, en Allemagne, en Suisse, en Ecosse, en Piémont, dans les Pays-Bas, en France, il nous montre l'Eglise asservie, abaissée, démoralisée, discréditée aux yeux du monde, du moment qu'elle tire l'épée du fourreau. Toutes les conquêtes appartiennent à l'époque des martyrs. Tous les désastres appartiennent à l'époque des soldats.

Au reste, nous l'avons déclaré et nous avons besoin de le déclarer encore : Si le témoignage de l'histoire était absolument contraire, nous n'en dirions pas moins, les yeux fixés sur la Parole de Dieu : « Le devoir du chrétien est de laisser l'épée en son lieu; le devoir du chrétien est de rendre à César ce qui appartient à César; un bon soldat ne connaît que sa consigne; exécutons notre consigne, et ne nous inquiétons pas du reste. Le général a ses plans que nous ne saurions connaître. Il faut peut-être que nous soyons tués à notre poste; obéissons, et advienne que pourra! »

Quand viendra le moment de l'épreuve? Le moment de l'épreuve viendra-t-il pour nous? La doctrine que nous avons établie prendra-t-elle bientôt l'intérêt que donne une application directe et personnelle? Questions inutiles ou dangereuses!

Nous sommes très-disposés à nous écrier comme un personnage de l'Ecole des Vieillards : « Ah! moi, c'est autre chose! » Les premiers chrétiens ont souffert, et ils ont bien fait; mais nous, c'est autre chose! notre temps ne nous appellera pas aux mêmes sacrifices. Les huguenots français ont pris les armes, et ils ont eu tort; mais nous, c'est autre chose! nous sommes sages et ne cèderons pas à de telles tentations. Nous croyons peu à la réalité de l'épreuve; et nous croyons beaucoup à notre propre sagesse. Double raison pour que nous fassions une lourde chute.

Notre long travail est terminé. Avant de déposer

notre plume qui a couru avec une rapidité qui nous effraie à juste titre, nous jetons les yeux en arrière, et nous sommes frappé à la fois de l'insuffisance de nos efforts et de la magnificence du sujet que le Seigneur a daigné nous permettre de traiter. Quelle beauté et quelle unité! La soumission aux puissances établies, et l'indépendance de l'Eglise; l'épée matérielle remise en son lieu, et l'épée de l'Esprit qui triomphe aux mains des martyrs; l'obéissance des plus forts, et la liberté indomptable de ces petits selon le monde que Mélanchton appelait les géants de la bataille; la complète souveraineté des gouvernements dans les choses de la terre, et la complète souveraineté de Christ dans les choses du ciel. Oh! que de vérités contenues dans cette parole : « Rendez à César ce qui appartient à César et à Dieu ce qui appartient à Dieu. »

Nous ne connaissons encore ni la vraie obéissance, ni la vraie liberté. Puissions-nous en faire bientôt la douce expérience; puisse le dix-neuvième siècle accomplir l'œuvre réformatrice à laquelle il semble destiné! La tempête sera rude; mais le port est devant nous, et Dieu nous guide.

Un navire était soulevé par des vagues furieuses. Le naufrage semblait inévitable. La mort semblait certaine. Seule parmi les passagers, une jeune fille, une enfant, était étrangère à la terreur générale. Elle souriait. Quelqu'un s'approcha d'elle et lui dit : « N'as-tu donc pas peur? » — « Non, répondit-elle, *mon père*

tient le gouvernail. » Et en effet, son père, le capitaine du vaisseau, avait pris la barre à cause de l'imminence du péril.

Pourquoi nous montrerions-nous pendant l'orage moins confiants que cette jeune fille? Dieu n'est-il pas aussi notre père ; et notre père ne tient-il pas le gouvernail ?

FIN.

TROISIÈME PARTIE.

Page

TROISIÈME QUESTION. *Avec quelles armes l'Eglise libre se défendra-t-elle?* . . 133

CHAP. Ier. Témoignage de la Bible 141

II. Témoignage de l'histoire 189

TABLE

Des matières du second volume.

DEUXIÈME PARTIE.

Page

SECONDE QUESTION. *D'après quels principes essentiels l'Eglise libre s'est-elle organisée?* 3

CHAP. Ier. L'Eglise confesse la vérité 9

II. L'Eglise est catholique 17

III. L'Eglise n'est pas la nation 22

IV. L'Eglise n'est pas le clergé 54

V. De quelques craintes exprimées au sujet de la constitution de l'Eglise libre.— Abaissement du ministère. — Congrégationalisme. — Eglises triées . . . 66

BW6380 .A2G2 v.1
Christianisme et paganisme, ou,
Princeton Theological Seminary–Speer Library
1 1012 00048 4305